TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 016 — 32 PAGES — MERCREDI 13 AVRIL 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES TROUBLES AU PAKISTAN

L'opposition à M. Bhutto lance un appel à la désobéissance civique

LIRE PAGE 4

L'engagement français au Zaïre

• KINSHASA : les Transall transportent des troupes marocaines
• PARIS : les militaires ne participent pas aux opérations

Afrique ambiguë

Si l'intervention française dans le conflit zaïrois avait la belle simplicité et la valeur clarificatrice que lui prête Paris, on devrait voir les réactions étrangères se partager, selon la division du monde en deux idéologies rivales, en approbations chaleureuses et condamnations indignées. Il n'en est rien : la confusion américaine et la discrétion soviétique prouvent que, dans ce domaine aussi, l'Afrique est ambiguë.

Pris entre le souci de faire pièce à la pénétration soviétique sur le continent et les doutes quant à l'efficacité et aux conséquences de l'opération franco-marocaine, les Etats-Unis parlent, en fait, deux langages. Ils ne veulent pas se désolidariser d'une affaire qu'ils n'ont « ni encouragée ni découragée », mais à laquelle ils se gardent bien de donner leur caution. Ils ressentent pourtant son aspect quelque peu improvisé, et éprouvent quelques doutes sur les chances de remettre durablement en selle un régime discrédité et à bout de souffle. Quant à M. Andrew Young, le représentant américain à l'ONU dont la franchise brutale exprime parfois ce que M. Carter ne peut dire, il s'est interrogé, avec quelque ombre de raison, sur la « paranoïa » qui saisit ses compatriotes dès lors qu'il est question de Russes et de Cubains sur le continent noir. Il estime que l'« agression extérieure » qui justifie l'intervention de Rabat et de Paris serait mieux décrite en termes de rébellion interne sans grande coloration idéologique.

Dans le camp socialiste, tout en dénonçant vertueusement la nocivité des « interventions extérieures » — qui en Angola firent si bien l'affaire de Moscou par Cubains interposés — on se demande avec quelque inquiétude si l'affaire ne prélude pas à une vaste « déstabilisation » des régimes africains « de gauche », que leurs graves difficultés économiques, tant à Luanda qu'à Maputo, rendent vulnérables.

Le tiers-monde « engagé » s'abstient d'ailleurs, de toute évidence, des condamnations fracassantes que l'on entendit pour des enjeux bien moins importants, notamment à propos de Mayotte. A quelques jours du « sommet » franco-africain de Dakar, le 21 avril, nul ne s'en est encore pris au « colonialisme français », cible de tant de critiques naguère, notamment l'an dernier à propos de l'offre d'intervention française au Liban. Enfin, la réaction de l'Angola, pays le plus directement intéressé, traduit plus d'angoisse que de colère et ne correspond guère à l'attitude qu'on prêterait à un « agresseur » engagé, avec la bénédiction de Moscou et les soldats de La Havane, dans une opération d'invasion.

Cette étrange modération de toutes les parties en cause tient à ce que l'affaire du Shaba donne à la communauté internationale un inquiétant thème de réflexion. Dans une Afrique où les frontières relèvent du plus parfait arbitraire et où les régimes, de droite ou de gauche, tentent de contrôler des mosaïques ethniques menacées par la désagrégation, les interventions extérieures qui se multiplient risquent de faire voler en éclats le fragile consensus qui maintient en place des Etats du continent.

Au nom de la solidarité africaine, d'autres imiteront demain le geste du Maroc. Au nom de liens privilégiés avec ceux-là, d'autres puissances non africaines soutiendront, comme vient de le faire la France, leur initiative. L'intervention des Cubains en Angola n'aurait pas, dans ce cas, été une aventure sans lendemain, mais la première expédition d'une nouvelle vague de croisades africaines. Au secours d'un régime menacé ou d'une frontière contestée, ses « défenseurs » apporteraient à l'Afrique, rongée par le cancer austral, une menace dont le monde commence à prendre la mesure.

M. Giscard d'Estaing commente, ce mardi, à 20 heures, sur TF 1 et Antenne 2, les problèmes de politique étrangère, en réponse aux questions de quatre journalistes. Outre l'intervention française au Zaïre, et les questions africaines en général, il devait commenter notamment la situation des relations Est-Ouest à la suite des initiatives de M. Carter et les problèmes de la construction européenne.

Le chef de l'Etat a par ailleurs ajourné à jeudi l'entretien qu'il devait avoir ce mardi avec l'ambassadeur soviétique en France, M. Tchervonenko.

Au Zaïre, les dix Transall et le DC 8 mis à la disposition du Maroc et du Zaïre par Paris poursuivent leurs livraisons sur l'aérodrome de Kolwezi. La nature exacte de leur mission donne lieu à une incertitude : alors que les autorités françaises font état de transport de matériel, un ministre zaïrois ainsi que divers témoins assurent que les Transall ont acheminé des troupes marocaines.

Les Marocains à Kolwezi

Décrivant l'arrivée des Marocains à Kolwezi, l'envoyé spécial du quotidien *la Libre Belgique* de Bruxelles écrit notamment : *« Le premier avion, un gros C-130 des forces armées zaïroises, s'est posé sur le petit aérodrome de la ville minière en fin de matinée samedi. L'appareil immobilisé, les Marocains sautèrent lestement sur le tarmac, saluant les officiers zaïrois et français qui étaient là pour les accueillir. Très vite tout a changé : de vastes sourires fendaient les visages zaïrois quelque peu moroses ces dernières semaines.*

» La ronde des avions s'est poursuivie pendant toute la journée et le lendemain dimanche. (...) Les C-130 et les Buffalos marqués de la torche nationale zaïroise étaient suivis de Transall aux cocardes françaises. Et de ces appareils ventrus et bas sur pattes, qui ressemblent à de grosses chenilles ailées, sortaient par vagues les Marocains avec armes, munitions et vivres, et, à raison de deux cents hommes par jour, les trois bataillons du train seront à pied d'œuvre jeudi prochain.

» Entre Zaïrois et Marocains, ce fut d'emblée l'entente cordiale, et bientôt on vit aux alentours de l'aérodrome des soldats noirs et des soldats basanés se promener fraternellement à l'africaine, se tenant par le petit doigt. L'atmosphère de Kolwezi s'était déjà fortement rassérénée après l'arrivée jeudi d'une vingtaine d'officiers français, paras et fusiliers-marins sous les ordres du colonel Franceschi, un long Corse maigre et vif.

» A peine débarqués, arborant des uniformes impeccables portant tous leurs insignes — manifestement pour éviter le débraillé « mercenaire » et ne pas prêter à confusion — les Français ont aidé le général Singa et le colonel Sassa à réorganiser leurs troupes quelque peu bousculées. »

(Lire la suite page 2.)

TROIS ANS DE RETARD POUR LA NOUVELLE VOIE FERRÉE PARIS-LYON ?

(Lire page 13.)

Pour tenter d'enrayer la montée du chômage le gouvernement prépare de nouvelles mesures

Relèvement du < ticket-modérateur > pour certains médicaments et réforme de la gestion des hôpitaux

Selon les statistiques encore provisoires de l'UNEDIC (assurance-chômage), le nombre des chômeurs français aurait encore augmenté en mars de 5 % environ. Cette évolution est d'autant plus préoccupante que, depuis quatre mois, la tendance des statistiques de demandeurs d'emploi est très voisine de celle de l'UNEDIC. Les pouvoirs publics, qui ne contestent pas le lien existant entre la détérioration de l'emploi et la poussée électorale de la gauche, préparent actuellement de nouvelles mesures pour tenter d'enrayer la montée du chômage.

Un échange de vues aura lieu à ce sujet lors du séminaire de travail de Rambouillet, qui réunira en fin de semaine le gouvernement autour du président de la République. M. Raymond Barre n'arrêtera qu'après cette consultation les propositions à insérer dans le plan de onze mois qu'il présentera le 26 avril à l'Assemblée nationale.

Au conseil des ministres du mercredi 13 avril, Mme Simone Veil doit présenter une communication sur la Sécurité sociale. Le déficit prévu pour cette année ne devant pas dépasser 400 millions, aucune mesure importante ne semble préparée, hormis le relèvement du « ticket modérateur » payé par l'assuré, qui sera porté de 30 % à 60 % du prix pour plusieurs centaines de médicaments. A plus long terme, une réforme de la gestion des hôpitaux est envisagée, visant à mieux moduler les tarifs en fonction des prix de revient et à confier plus de responsabilités aux gestionnaires des hôpitaux.

Les mesures en préparation, qui seront évoquées en cette fin de semaine, lors du séminaire de Rambouillet, et officiellement annoncées par M. Raymond Barre dans son discours du 26 avril, doivent concerner en premier lieu les jeunes, avec notamment le développement des contrats emploi-formation.

Dans ces colonnes (*le Monde* du 19 mars), M. Christian Beullac, ministre du travail, avait indiqué d'autres axes principaux : soutien sélectif aux secteurs dont la capacité d'investissement est défaillante ou qui, atteint par la concurrence extérieure, sont contraints de se redéployer ; concours prioritaire aux entreprises en expansion ; allégement des formalités administratives et des charges pour permettre la création d'entreprises et d'emplois dans l'artisanat et les P.M.E.

D'autres mesures ponctuelles pourraient être édictées afin de dégager des emplois d'ici à l'arrivée, en septembre, d'une nouvelle génération de *jeunes sur le marché du travail* : c'est ainsi que, dans certains secteurs comme la sidérurgie, les travailleurs étrangers pourraient être incités, par un système d'aide financière, à regagner leur pays et qu'un certain nombre de salariés français pourraient être mis à la retraite anticipée.

La communication que doit faire au conseil des ministres, le 13 avril, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, doit porter sur les dépenses de santé. Elle comporte deux volets essentiels : l'amélioration de la gestion hospitalière et celle de la responsabilité des malades eux-mêmes et des professions de santé.

Il s'agit d'une action à long terme et non ponctuelle, dit-on dans l'entourage de Mme Veil, car le déficit de la Sécurité sociale prévu en 1977, 400 millions seulement, n'exige aucune réforme immédiate des cotisations sociales ou du financement.

Mme Veil tiendra d'autre part compte des conclusions du rapport établi par M. Henri Berger, député R.P.R. pour la commission des affaires culturelles, familiales et sociales *(lire page 27)*.

Vers des actions spectaculaires des syndicats en Lorraine

De notre correspondant

Metz. — La Lorraine du Nord est maintenant en complet état de crise. La décision prise par le groupe Usinor de supprimer trois mille emplois à Thionville avait servi de détonateur. La présentation par le patronat de la sidérurgie, le vendredi 8 avril, à *Paris, de son plan de réduction* d'effectifs (seize mille personnes, dont douze mille cinq cents en Lorraine) et surtout l'annonce de cinq mille licenciements ont fait prendre conscience aux Lorrains de la gravité et de l'ampleur de la crise. L'ensemble des syndicats et la quasi-totalité des partis politiques ont terminé la mobilisation de leurs troupes ; tout permet de penser que les jours qui vont suivre pourraient être agités. Déjà un certain nombre d'actions sont prévues. Les plus spectaculaires pourraient être une éventuelle occupation de l'usine de Thionville, ce mardi 12 avril, et une importante manifestation à Thionville le jeudi 14.

Jeudi 14 on pourra juger sur le terrain du degré de mobilisation des Lorrains. L'ensemble des syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C.), les partis de gauche, la *FEN* et le *SGEN*, plusieurs associations, ainsi que les commerçants, ont appelé à manifester et à faire de Thionville une « ville morte ».

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(Lire la suite page 28.)

INTERMÈDE ÉLECTORAL EN INDONÉSIE

I. — Objectif 70 %...

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Djakarta. — La campagne pour les élections générales du 2 mai prochain s'est ouverte sous le signe du banyan. Cet arbre, auquel les Indonésiens prêtent des pouvoirs mystérieux, sert de symbole au Golkar, ou Groupes fonctionnels, le mouvement progouvernemental à mi-chemin entre un parti politique et une organisation corporatiste. Pour décourager des électeurs superstitieux d'accorder leurs voix au Golkar, certains propagandistes des deux autres partis autorisés — le P.P.P. musulman et le P.D.I., qui groupe les anciens partis nationalistes et chrétiens — affirment que, en poinçonnant le banyan sur leur bulletin de vote, on risque de libérer des esprits malfaisants qui y ont élu domicile. Pour leur part, les partisans du Golkar expliquent aux musulmans que ce serait manquer de respect envers l'Islam que de poinçonner la Kaaba — édifice sacré au centre de la mosquée de La Mecque, — symbole du P.P.P.

La campagne électorale ne se limite pas à cet échange de bons procédés. Elle demeure, cependant, terne, faute de polémique ouverte entre partis, de débats sur de grandes options, de propositions ou de remises en cause, faute aussi d'hommes nouveaux. Les affiches ont fleuri au coin des rues, des meetings sont organisés, la plupart du temps par la Golkar, qui bénéficie du soutien de tout l'appareil gouvernemental et qui a entamé sa campagne bien avant le P.P.P. et le P.D.I., tenus, eux aussi, au respect des formes.

Ces deux partis ne sont cependant pas dans une opposition qui ne saurait exister, les formations autorisées devant le respect au président Suharto et aux Pancasila, (prononcer Pantjasila), les *« cinq principes »* régissant tous les aspects de la vie en Indonésie : croyance en Dieu, humanisme, unité nationale, démocratie, justice sociale. Ils sont même associés au gouvernement, disposant chacun d'un portefeuille de second plan. Ne pouvant se critiquer mutuellement, ils sont contraints, pour affirmer un semblant d'identité et d'originalité, d'insister sur certains thèmes : la justice sociale pour le P.D.I., la religion islamique pour le P.P.P. Celle-ci est un facteur important qui pourrait apporter au P.P.P. des électeurs encore sous l'influence du clergé traditionnel.

Politique et théâtre d'ombres

Le Golkar a affirmé, par la voix de son président, le général Amir Murtono, qu'il entendait respecter la règle du jeu. Pourtant, selon le quotidien *Merdeka*, seuls ses candidats ont pu se présenter aux élections locales dans une province des Célèbes. Dans l'est de Java, des villages entiers sont enrôlés, plus ou moins volontairement, dans le Golkar. Plusieurs centaines de candidats du P.P.P. et du P.D.I. ont été invalidés. Des troupes sont ostensiblement envoyées dans les provinces, tandis que les services de l'organisation anticommuniste du Kopkamtib, autrefois spécialisés dans la chasse aux « rouges », découvrent aujourd'hui des complots de fanatiques musulmans. Parlant de Parlement, au début de février, un député du P.P.P. a accusé des *« représentants du gouvernement de battre des gens en province »*.

Des méthodes moins contestables et plus traditionnelles sont aussi utilisées pour attirer l'attention des électeurs. Récemment, un séminaire rassemblant des *dalangs* — les montreurs de théâtre d'ombres, si populaire à Java — s'est tenu près de Surabaya, dans le cadre de réunions destinées à informer les media des intentions et de la politique du gouvernement à propos des élections.

(Lire la suite page 5.)

La mort de Jacques Prévert

Jacques Prévert est mort lundi 11 avril dans sa maison d'Omonville-la-Petite (Manche), où il s'était retiré souffrant d'un cancer du poumon qui le tenait alité depuis plus d'un an.

Il sera inhumé civilement et dans l'intimité, le 13 avril, au cimetière d'Omonville.

L'anar d'une époque

Il nous a quittés en douce, avec son mégot aux lèvres et sa gentillesse narquoise. Dans les années 50, il traversait nos rêves *d'adolescence, avec ses enfants qui* s'aimaient, ses feuilles mortes, et sa Barbara de Brest. Son romantisme *n'était pas une eau tranquille. L'humour y faisait* des remous vengeurs. Prévert se moquait de tous les puissants, de tous les pleins d'être, qui gouvernent ce *monde, où les enfants ne font que* s'apercevoir entre les heures de travail, et où l'amour s'amenuise au gré des jours gris.

Sa gentillesse pour les arbres, et les filles si jolies, était à la mesure de la haine que lui inspirait « l'amiral Larima, Larima *quoi, la rime à rien, l'amiral Rien* », de sa rage devant la mort à la guerre, à l'usine et à l'usure, la mort cette connerie, Barbara. Il *était* le frère de tous les éclopés, et de tous les amateurs de ces instants fragiles, où vivre devient un plaisir. On le rencontrait dans les bistrots d'amis, *de soleil et de* paresse. Jacques Prévert, l'anar.

Avec quatre ou cinq recueils, pas plus, et connus seulement à *partir de 1945, il aura été le poète* le plus lu de sa génération. « Paroles » était un des best-sellers du « Livre de poche ». Le plus *chanté aussi et par les plus grands* de la chanson : Gréco dans les caves d'hier, Yves Montand sur les scènes d'aujourd'hui.

Il restera aussi le cinéaste ou plus exactement le poète du cinéma qu'il fut, soit pour son propre plaisir avec « L'affaire est dans le *sac », soit ensuite pour les Carné* des grandes années, de « Drôle de drame » aux « Enfants du Paradis ».

FRANÇOIS BOTT.

(Lire, page 11, les articles d'ALAIN BOSQUET et de JACQUES SICLIER.)

AU JOUR LE JOUR

La chanson des jours

Prévert parti, ce printemps glacial est plus triste et plus froid encore. Mais le timide rayon de poésie qui traversa jadis la pénombre des jours, grand sourire joyeux d'un peuple rendu à son destin, continuera de luire dans les cœurs et sur les lèvres.

Pour les enfants de la nuit qui, un à un, retournent à la nuit, la chanson malicieuse et mélancolique, douce et poignante, simple comme la vie et, comme elle, enchantée est un souvenir infiniment tendre. Il les bercera jusqu'à leur dernier jour.

ROBERT ESCARPIT.

AFRIQUE

L'AIDE LOGISTIQUE DE LA FRANCE

Tandis que les autorités américaines assurent n'avoir « ni encouragé ni découragé » l'initiative française en faveur du Zaïre, témoignant d'un embarras dont fait état notre correspondant à Washington, les réactions internationales sont encore rares.

● A ALGER, aucune déclaration officielle n'avait été publiée mardi 12 avril en fin de matinée. Les « milieux autorisés » cités par l'A.F.P. qualifient l'intervention marocaine de « décision précipitée et aventuriste du même type que celle qui a provoqué la guerre du Sahara occidental ».

● A MOSCOU, l'agence Tass, sans prendre encore position, cite de nombreux commentaires étrangers hostiles à la politique de Rabat et de Paris, et notamment le quotidien algérien « Al Chaab » pour lequel « l'ingérence de la réaction internationale s'élargit et sert de préparation à une agression contre l'Angola ».

● A NAIROBI, le quotidien « The Standard » approuve les pays qui se portent au secours du Zaïre et juge « surprenant que certains Etats critiquent cette attitude, donnant à croire que leur but est de voir ce pays anéanti afin de préparer le terrain à leurs conquêtes idéologiques ». Le « Standard » estime que le Maroc « agit dans le cadre de la charte de l'O.U.A. ».

● A TUNIS, « Dialogue », hebdomadaire du parti destourien, constate que « l'Afrique est blessée » et que « partout où passe Castro la tension monte ». Il assure que « si les Américains décident enfin d'adopter une politique claire et conforme à la morale à propos des régimes racistes, tout deviendra possible, car les dirigeants africains ont besoin de la présence américaine pour faire contrepoids à la puissance soviétique ».

● A BANGUI, dans une « déclaration à la nation centrafricaine » diffusée par « la Voix de l'empire centrafricain », Bokassa Ier, s'adressant à son peuple pour la première fois depuis son accession à la dignité « d'empereur de Centrafrique », a stigmatisé « l'agression barbare perpétrée contre le Zaïre par une puissante coalition étrangère à l'Afrique ». Il y voit la « manifestation d'un néo-nazisme universellement honni ». L'empereur Bokassa Ier a, par ailleurs, rendu un « vibrant et solennel hommage » au président Mobutu.

Washington s'abstient de juger l'intervention française

De notre correspondant

Washington. — Visiblement embarrassé, le département d'Etat refuse délibérément d'exprimer son opinion sur l'initiative du gouvernement français au Zaïre. Mais les silences et les rares commentaires des porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat semblent indiquer que l'action française est tacitement approuvée par le gouvernement de Washington. A la Maison Blanche, M. Powell s'est limité à déclarer que « *le gouvernement américain n'avait ni encouragé ni découragé la France* », impliquant ainsi que le gouvernement français avait informé au préalable les autorités américaines de sa décision. Par contre, au département d'Etat, on ne précisait pas si le gouvernement américain avait été informé préalablement de la décision du gouvernement français, ou seulement mis au courant une fois la décision prise d'envoyer les onze appareils de transport au Zaïre. Le département d'Etat reste donc, vis-à-vis de l'intervention française, sur la position prise vendredi à l'égard de la décision du Maroc. Le gouvernement américain n'a jamais encouragé le Maroc ou l'Egypte à intervenir militairement au Zaïre, avait dit son porte-parole. Mais, en même temps, il soulignait que les Etats-Unis étaient opposés à toute intervention de puissances extérieures à l'Afrique dans un conflit qui devait être réglé par les Africains.

Interrogé par les journalistes, qui lui demandaient s'il maintenait sa position de la semaine dernière, le porte-parole a modifié ainsi la formule : « *Il appartient en dernier ressort aux Africains de régler les problèmes de l'Afrique...* » Dans l'optique officielle, la nuance est suffisante pour permettre de condamner l'intervention cubaine, mais non celle d'un autre pays africain, le Maroc, voire d'une puissance méditerranéenne comme la France. En même temps, on rappelle, au Département d'Etat, qu'en vertu de la charte des Nations unies, et conformément au droit international, le Zaïre était fondé à demander une aide extérieure que la France avait parfaitement le droit de lui fournir.

Les flottements de la réaction officielle traduisent des préoccupations certaines. L'initiative française, dont on affirme qu'elle a été prise sans consultation préalable, risque d'être embarrassante dans la mesure où elle met en relief l'absence d'une politique occidentale concertée en Afrique, et contraste avec les hésitations américaines. En privé, on ne se gêne pas pour déclarer que le Congrès pèse d'un poids plus lourd, dans les décisions du gouvernement américain, que l'Assemblée nationale dans celles du gouvernement français...

Or il est évident qu'après l'expérience du Vietnam le Congrès n'est pas en veine de soutenir des engagements aléatoires, fût-ce vis-à-vis d'un allié aussi constant que le Zaïre. En outre, dans le contexte de la nouvelle politique africaine, on ne tient pas, du côté américain, à s'associer trop étroitement et publiquement à l'initiative française, dont on soupçonne qu'elle répond à des préoccupations politiques intérieures et au souci de défendre des positions économiques importantes D'où le silence et les commentaires *louvoyants* des porte-parole officiels.

En revanche, M. Young, nouveau représentant américain auprès des Nations unies, ne s'est pas gêné pour continuer la série de ses déclarations fracassantes, obligeant le porte-parole du département d'Etat à souligner que M. Young n'exprimait pas nécessairement les vues du gouvernement. Selon M. Young, ni les Russes ni les Cubains ne sont engagés dans les combats au Zaïre, et les « rebelles » sans idéologie cherchent seulement à obtenir l'indépendance du Shaba. L'ambassadeur américain a dit que le Zaïre était un « bon ami », mais, a-t-il ajouté, « *il ne nous appartient pas nécessairement d'assurer l'intégrité territoriale de ce pays* ». Il expliqua que les frontières de nombreux Etats africains étaient « *artificielles* » et de nature à créer des conflits identiques à celui du Zaïre et dont le gouvernement américain ferait bien de se tenir à l'écart.

Quant à la présence des Cubains en Angola, M. Young doute qu'ils soient au nombre de treize mille, et il indique qu'une large partie d'entre eux étaient employés dans des activités non militaires, par exemple comme conseillers agricoles. Bref, il a maintenu ses déclarations antérieures, très contestées, selon lesquelles la présence cubaine représenterait un élément de stabilité en Angola. Il a recommandé enfin que les Etats-Unis établissent de solides relations commerciales avec les pays africains, sans tenir compte de leur forme de gouvernement, afin de l'emporter dans la compétition avec le communisme. « *Nous sommes paranoïaques à propos du communisme et de la présence russe en Afrique* », a-t-il dit, en ajoutant qu'à son avis les pays africains voulaient sincèrement être « *non engagés* » et que leur succès dans la recherche de cet objectif dépendait de la réaction américaine.

Anticipant sans doute de nouvelles et inévitables critiques que ses propos vont créer, M. Young a reconnu qu'il avait des difficultés à concilier son rôle actuel d'instrument de la politique américaine avec celui qu'il assumait dans le passé : « *d'aller au peuple et d'essayer de formuler la politique étrangère américaine...* »

HENRI PIERRE.

L'ENGAGEMENT FRANÇAIS

(Suite de la première page.)

Le commissaire d'Etat (ministre) zaïrois à l'orientation nationale a assuré, pour sa part, dans une interview accordée par téléphone à Radio-Télé-Luxembourg : « *Il n'y a pas de soldats français qui combattent aux côtés des troupes zaïroises.* » M. Mbunze Nsomi Lebwanabi a poursuivi : « *Il faut bien distinguer l'aide en hommes de l'aide en matériel, de façon même indirecte, qui est celle de la France.* » Toutefois, le ministre a affirmé que les avions Transall français avaient assuré le transport du premier contingent de troupes marocaines et que celles-ci « *étaient passées directement en zone opérationnelle* ».

Soutien soudanais au Zaïre

L'assistance militaire « *d'autres pays africains* » annoncée par le président Mobutu n'avait pas encore pris forme mardi en fin de matinée. Toutefois, la veille, le président Nemeiry, du Soudan, avait assuré que son pays « *était prêt à fournir au Zaïre toute l'aide dont il a besoin* ». Il ne semble pas que Le Caire aille au-delà de l'envoi de la mission d'information militaire qui se trouve déjà au Zaïre depuis plusieurs jours et des assurances de solidarité données par le président Sadate. L'Egypte estime en effet que sa situation économique ne lui permet pas de détacher des contingents militaires à l'étranger. Les régimes arabes « modérés » se concertent toutefois pour définir les modalités d'une aide commune au régime zaïrois.

Le Quai d'Orsay : les militaires français ne participent en aucun cas aux opérations sur le terrain

La présence de militaires français ayant été signalée au Zaïre, et notamment à Kolwezi, le ministère des affaires étrangères a publié, lundi 11 avril, le communiqué suivant :

« *1) Il n'existe pas d'accord de défense entre la France et le Zaïre, ni entre la France et le Maroc ;*

» *2) Toutefois, en ce qui concerne le Zaïre, la France est liée à ce pays par un accord général de coopération technique signé le 17 juillet 1963 et par un accord de coopération technique militaire signé en mai 1974. Ce dernier texte inclut notamment un accord de coopération technique en matière d'aéronautique militaire et plusieurs arrangements relatifs à l'instruction du personnel zaïrois par l'armée de l'air française. Un arrangement identique concerne les forces terrestres.*

» *La France ayant fourni du matériel aérien et terrestre aux forces armées zaïroises, il est, en effet, de pratique courante que soient signés des textes de cette nature, pour que soient assurées temporairement la maintenance de ce matériel et la formation du personnel chargé de le mettre en œuvre. C'est ainsi que s'explique la présence au Zaïre, et ce depuis la date de signature de ces accords, de quelques dizaines de techniciens militaires français, qui ne participent en aucun cas aux opérations militaires ;*

» *3) Il résulte de ce qui précède que la mise à la disposition temporaire du Maroc et du Zaïre de moyens de transport aérien est sans lien avec les accords existants. Elle répond à une demande précise du souverain du Maroc et du président Mobutu.* »

Un plan de défense

Dans *le Figaro*, J.-J. Leblond rapporte cependant ces paroles du colonel Michel Franceschi, qui dirige, à Kolwezi, assisté du commandant Leblanc, le détachement français : « *Nous sommes là pour organiser le système défensif de Kolwezi et assurer l'accueil des Marocains. Il n'y a rien de secret dans nos activités.* » J.-J. Leblond rapporte aussi cette déclaration du président Mobutu : « *La France et la Belgique (...) nous ont offert des conseillers pour mettre au point un plan de défense de Kolwezi.* » Dans les milieux informés français, on se borne à déclarer que ces paroles sont en contradiction avec la mission dont sont chargés les militaires français au Zaïre.

LE CHEF DES FORCES D'INVASION AU SHABA : il faut chasser Mobutu du pouvoir.

Dans une interview accordée à l'agence Inter Presse Service, dont le siège est à Rome, et reproduite ce mardi 12 avril par le Matin de Paris, *le général M'Bumba, qui commande les anciens « gendarmes katangais » et autres éléments engagés au Shaba, déclare notamment :*

« Nous avons le contrôle effectif de Mutshatsha, Kisenji, Kasaji, Sandoa, Dilolo et Kapanga (petites villes situées à l'intérieur du territoire zaïrois, le long de la frontière zambienne et angolaise). Le jour où nous avons pris Kasaji, le 13 mars, nous avons été bombardés par deux avions que nous avons abattus. Cette bataille de Kasaji a été extraordinaire. Nous avions en face de nous d'autres bataillons de l'armée zaïroise. Mais ils n'ont pas tenu le coup. Ils ont eu des centaines de morts. Nous avons récupéré quinze blindés.

» Nous avons pris de nombreux armements aux forces zaïroises, y compris de l'armement lourd. Une grande quantité de matériel de fabrication américaine a été récupérée lors de la prise de Mutshatsha. A cela s'ajoute du matériel de télécommunication, des munitions et des bombes...

» Nous continuons à recevoir des milliers de volontaires — même de très jeunes gens. Partout où nous allons, les villageois nous accueillent avec joie. Ils nous préparent même la nourriture.

— *Quel est l'objectif de la lutte armée ?*

— Nous pensons qu'il faut chasser Mobutu du pouvoir et créer un gouvernement d'unité nationale. Nous voulons des dirigeants qui ne soient pas discrédités

— *Les mines du Katanga continuent-elles à être exploitées ?*

— A part les mines de manganèse, dont l'exploitation est arrêtée depuis plusieurs mois, le travail se poursuit partout. Nous n'avons rien contre les techniciens étrangers qui sont engagés dans les compagnies d'extraction. Notre unique cible est l'armée zaïroise. D'ailleurs, la voie ferrée n'a pas été coupée. De Kolwezi à la frontière zambienne, le cuivre continue à être acheminé normalement.

Le corps expéditionnaire marocain est parti d'Agadir et d'El Aïoun

De notre correspondant

Rabat. — C'est surtout d'Agadir et d'El Aïoun, principale localité du Sahara occidental, où les Espagnols, ancienne puissance administrante, avaient aménagé un aérodrome capable de recevoir des avions gros porteurs, que sont partis les appareils qui transportent au Zaïre les troupes et le matériel mis à la disposition du président Mobutu. Les forces armées royales, appelées à la vigilance en raison des harcèlements du Front Polisario, disposent, en effet, dans le sud et l'extrême sud du pays de réserves de matériel, d'armements et de munitions, ainsi que d'effectifs importants. Le concours militaire marocain est limité pour le moment, semble-t-il, à mille cinq cents hommes, effectif qui pourra être doublé si nécessaire. Les responsables ont estimé que cet effort ne compromettait pas pour autant la mission confiée à l'armée aux confins sahariens du royaume, non plus que le soutien apporté à la Mauritanie exposée aux attaques du Front Polisario, aidé par l'Algérie. Il y a là un démenti implicite aux communiqués du Front Polisario affirmant que les forces armées royales ont été largement décimées.

L'officier le plus élevé en grade du corps expéditionnaire est le colonel Loubaris. Jeune officier au lendemain de l'indépendance, il s'était distingué au cours de sa formation en France par sa compétence et son allant. Il contribua à la création, au Maroc, des unités de parachutistes, dont il assura le commandement. Gravement blessé lors de la tentative de coup d'Etat de Skhirat, le 10 juillet 1971, il a pu reprendre une activité normale. Avant de partir pour le Zaïre, il était affecté à l'état-major général.

Ce choix d'un officier d'élite est un signe du soin particulier avec lequel le roi Hassan II a tenu à répondre à l'appel du président Mobutu.

La position du Maroc et les raisons qui ont incité ses dirigeants à apporter une aide au Zaïre ont été précisées dans la note du ministre marocain des affaires étrangères, M. Laraki, au président en exercice du conseil des ministres de l'O.U.A. (*le Monde* daté 10-11 avril).

Elle exprime une doctrine qui a pour thème essentiel la sauvegarde de la paix en Afrique face à toute agression — quels que soient ses mobiles et ses soutiens — provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du continent.

La mise à la disposition du Zaïre et du Maroc des avions de transport français a été une surprise, aucune information à cet égard n'ayant été préalablement divulguée ici. Mais étant donnés les rapports personnels et directs du roi Hassan II et de M. Giscard d'Estaing, elle est conforme aux relations privilégiées que Rabat et Paris entretiennent.

La décision française, à laquelle les journaux et la radio ont fait écho, a permis aux dirigeants marocains de faire, sur le plan africain et international, une intervention remarquée pour répondre — comme l'a déclaré M. Laraki au micro de R.T.L. — « *à un appel d'assistance de la part d'un gouvernement légitime* ». Pour le quotidien *Maroc Soir*, proche du gouvernement, qui a consacré lundi de brefs commentaires aux événements, « *la fermeté du Maroc dans l'affaire du Zaïre, contrastant avec l'apathie dans laquelle s'est enfermée l'O.U.A., a fait une profonde impression et est unanimement approuvée dans les pays pour lesquels les considérations morales ne cèdent pas le pas aux engagements idéologiques* ».

LOUIS GRAVIER.

Les commentaires de la presse

L'AURORE : le nécessaire maintien de l'influence occidentale.

« *Le commentaire du président sur cette initiative (...) lui permettra pour le moins de témoigner de sa fidélité aux principes d'indépendance nationale (M. Giscard d'Estaing a pris sa décision en toute souveraineté, hors de toute contrainte), de respect des accords de coopération (avec un pays de l'Afrique francophone menacé) et de la nécessité du maintien de l'influence occidentale sur ce continent très marqué par notre civilisation et dont les positions stratégiques et les richesses souterraines éveillent tant de convoitises.* »

(ROLAND FAURE.)

LE FIGARO : puisse cet exemple être suivi.

« *Les Etats-Unis, traumatisés par l'amère expérience vietnamienne, paralysés par le flottement qui suit l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, sont absents du grand jeu. L'Europe, repliée sur ses difficultés économiques et politiques, se bouche les yeux et les oreilles (...).*

» *Au milieu de la grande débandade de l'Occident, dans ce climat général de renoncement et d'abandon qui caractérise l'Europe d'aujourd'hui, l'initiative française a quelque chose de tonique. Il est sain, il est réconfortant, de voir un pays oser rompre avec la politique de la pantoufle, cesser en un mot de se coucher devant les difficultés.*

» *Puisse cet exemple être suivi.* »

(MAX CLOS.)

LE MATIN DE PARIS : les menées subversives de l'U.R.S.S. sont une réalité.

« *Valéry Giscard d'Estaing a voulu marquer la détermination de sa diplomatie en Afrique francophone. Il n'est pas sûr que sa décision soit la plus opportune et qu'elle n'entraîne la France dans une aventure. (...)*

» *C'est au nom des grands principes du libéralisme occidental et pour lutter contre les risques d'hégémonie soviétique en Afrique que le chef de l'Etat a lancé son opération. (...) Les « menées subversives » inspirées et aidées par l'Union soviétique et Cuba sont, en effet, une réalité. Il est sûr également que, par tradition historique, la France doit maintenir des liens privilégiés avec cette région africaine. (...) Cette intervention est difficilement conciliable avec le principe proclamé de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : une voix périlleuse.

« *Comme s'il était à court de problèmes, comme s'il n'avait pas assez de difficultés à surmonter, comme s'il voulait prêter le flanc à de nouvelles critiques, le chef de l'Etat vient de s'engager dans une voie périlleuse en décidant d'apporter une aide logistique au Zaïre. Périlleuse en raison des remous que cette initiative va provoquer dans les milieux politiques français, à un moment où l'autorité présidentielle est altérée. Périlleuse parce que si en elle-même l'intervention française, limitée dans ses formes, n'est pas un événement de première grandeur, elle risque d'entraîner, au second degré, des conséquences politiques et psychologiques disproportionnées à son enjeu immédiat.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : questions au chef de l'Etat.

« *Quel est l'objectif de votre intervention ? Est-ce une initiative « visant à la stabilité et à la sécurité politique en Afrique », ainsi que vous le prétendez ? Mais de quelle stabilité vous souciez-vous ? De celle du régime dictatorial et corrompu de Mobutu ? De celle du système autocratique de Rabat ? De celle de la domination raciste blanche en Afrique du Sud que vous n'avez cessé de favoriser ?*

» *Vous violez ainsi des principes essentiels du droit international : celui du non-recours à la force, celui de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats, celui du droit des peuples à déterminer eux-mêmes librement leur statut politique.* »

(YVES MOREAU.)

LIBERATION : la politique gaullienne vole en éclats.

« *Tout en sachant que le rôle que la France peut jouer au Zaïre revient, en principe, aux U.S.A. qui, on les comprend, ne sont plus prêts à jouer le « primedonne » de l'intervention, après l'expérience vietnamienne notamment. Mais aux yeux du président français, le jeu en vaut la chandelle : peut importe que la politique gaullienne d'équilibre entre les deux blocs vole en éclats, peu importe que la France perde d'autres amis africains, peu importe que l'aventure katangaise que la France commence pousse encore plus le conflit vers une internationalisation aux lendemains très sombres.* »

(ELIO COMARIN.)

ROUGE : valet de pied de l'impérialisme.

« *Giscard joue dans cette affaire les valets de pied de l'impérialisme international. Il monte en première ligne dans une région où les intérêts français sont peu nombreux. Certes, il désire, comme le signale Couve de Murville, « rassurer les pays francophones qui sont inquiets de la situation ». Mais il entend surtout donner des gages à tous ses alliés internationaux.* »

(JEAN-YVES TOUVAIS.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : la France, auxiliaire des Etats-Unis.

« *On est loin, on le voit de la ligne adoptée par de Gaulle vis-à-vis du tiers-monde qui consistait essentiellement à se forger un visage d'adversaire de l'impérialisme américain (...).*

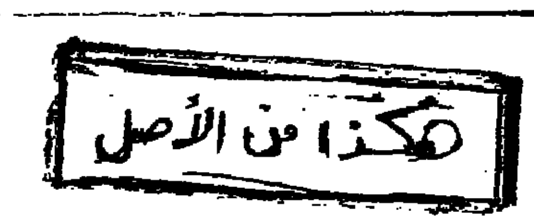
» *Aujourd'hui qu'une nouvelle situation a été créée dans le tiers-monde par l'intervention de plus en plus massive de l'U.R.S.S., la politique giscardienne se borne de plus en plus, dans les conflits qui opposent entre elles les deux super-puissances, à agir comme un auxiliaire des Etats-Unis.* »

(JEAN LERMET.)

THE TIMES (Londres) : un autocrate discrédité.

« *La décision française repose sur l'affirmation que l'Occident a un enjeu à défendre au Zaïre, que la France se refuse à perdre par simple inaction. C'est ce qui serait arrivé, selon M. Giscard d'Estaing, si la France avait refusé sa collaboration au pont aérien demandée par le roi Hassan, et dont la mission est sur le point d'être accomplie.*

Il convient de définir clairement l'intérêt de l'Occident. Pour parler brutalement, il s'agit d'empêcher le Zaïre de suivre la voie de l'Angola — ou, pour prendre un autre exemple, celle de l'Ethiopie. Mais cette situation comporte des risques. La seule raison qui explique l'avance des Katangais est que le Zaïre est anémié par l'inertie administrative, la corruption et le mécontentement. L'économie du pays périclite. Les envahisseurs ne sont pas des séparatistes qui se réclament des mânes de Tschombé. Ils appellent les habitants du Zaïre à se soulever contre un autocrate discrédité. Il est à craindre que le régime Mobutu n'ait dépassé le stade où il puisse se réformer et se régénérer. »



هكذا من الأصل

AFRIQUE

AU ZAIRE

LES RÉACTIONS

M. COUVE DE MURVILLE : l'affaire est politique.

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : *« Je ne crois pas que cette opération ait été décidée pour la protection des intérêts des mines de cuivre de ce qu'on appelait jadis le Katanga. D'ailleurs, ces mines appartiennent à des Belges et à des Américains, et en aucun cas à des Français.*

» L'affaire me paraît d'une autre nature, c'est-à-dire politique. Il s'agit d'apporter la démonstration que la France s'oppose à la subversion en Afrique avec l'idée, en arrière-plan, de rassurer les pays francophones qui sont inquiets de la situation telle qu'elle s'est développée récemment en Angola et telle qu'elle ne va pas manquer de se développer en Afrique australe.

» On ne pourrait porter un jugement que si on savait de quoi il s'agit, si on savait quels sont les gens qui interviennent au Katanga (est-ce qu'ils sont agités par des puissances extérieures, et notamment par l'Union soviétique ?), et quelles sont les motivations qui n'ont pas été explicitées par le communiqué de l'Elysée. »

M. CHINAUD (R.I.) : normal.

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale:

« Il me paraît normal que la France apporte son soutien à un effort de collaboration interafricaine ayant pour objectif la sauvegarde de l'indépendance du Zaïre. Je suis surpris de constater, une fois encore, que le parti communiste français ne semble concevoir l'indépendance et l'avenir des Etats africains qu'organisés par les initiatives communes — encore récentes — des dirigeants russes et cubains. Il y a bien là, de la part des amis de M. Georges Marchais, volonté d'alignement systématique sur la politique étrangère conduite, chacun le sait, par l'U.R.S.S. au détriment de l'intérêt des jeunes nations africaines et de la nécessaire coopération entre elles et l'Europe occidentale. »

● *M. Léo Tindemans*, premier ministre belge, a déclaré lundi soir 11 avril que son gouvernement n'avait pas envoyé de conseillers militaires au Zaïre. Il a démenti, à la télévision, les déclarations faites par le président Mobutu, à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, et selon lesquelles le gouvernement belge lui avait proposé de lui envoyer des conseillers militaires. M. Tindemans a précisé : *« S'il y avait demande, la Belgique n'y a pas répondu. »*

M. CLAUDE ESTIER : une cause douteuse...

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste : *« En attendant un examen plus approfondi de ses conséquences, l'intervention au Zaïre décidée par le président de la République appelle de notre part au moins deux observations :*

» La première concerne les conditions mêmes dans lesquelles cette intervention a été décidée, sans la moindre consultation ni du Parlement ni même du gouvernement et en plaçant l'opinion devant un fait accompli puisqu'elle était déjà engagée depuis plusieurs heures lorsqu'elle a été rendue publique.

» La seconde observation concerne les objectifs poursuivis qui sont pour le moins contestables. La mission de la France consiste-t-elle à prendre la relève des Etats-Unis, rendus prudents par l'aventure du Vietnam, pour soutenir les régimes d'Afrique les plus discrédités, comme c'est le cas du colonel Mobutu, même s'il est un bon client pour nos ventes d'armes ?

» Quelles que soient les surenchères dont le continent africain est aujourd'hui l'enjeu, la France n'a certainement rien à gagner à entrer pour la défense d'une cause douteuse dans un engrenage qui risque de la conduire bien au-delà de l'intervention de quelques appareils militaires. »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : *« L'assistance française au Zaïre est une initiative heureuse pour arrêter la pénétration soviétique en Afrique qui représente, à terme, une menace pour l'indépendance de l'Europe. Le parti communiste en prenant position contre l'initiative présidentielle montre que, si en 1978 il était associé au pouvoir, la France ne pourrait plus suivre une politique étrangère véritablement indépendante dès lors qu'elle irait à l'encontre de l'impérialisme soviétique. »*

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) : *« L'intervention de la France dans ce conflit va à l'encontre des principes démocratiques de la Vᵉ République. La participation de notre pays à cette sainte alliance remettra en cause nos bonnes relations avec de nombreuses nations du tiers-monde. Comme dans le conflit du Sahara occidental ou celui de l'Angola, le pouvoir giscardien vient, une nouvelle fois, de démontrer sa volonté d'enfermer notre pays dans le carcan de la stratégie atlantiste, tournant ainsi le dos aux intérêts et à la vocation de la France. »*

Rhodésie

APRÈS LES ENTRETIENS DE M. OWEN A DAR-ES-SALAAM

Le désaccord reste profond entre Londres et les dirigeants du « Front patriotique »

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a passé la journée du lundi 11 avril à Dar-Es-Salaam, première étape d'une tournée africaine consacrée à la question rhodésienne, et qui le conduira ensuite à Maputo, au Mozambique, puis au Cap.

● AU CAP, le premier ministre rhodésien, qui doit rencontrer mercredi M. Owen, a déclaré lundi qu'il ne fallait pas « trop attendre » de cet entretien, le diplomate britannique « n'ayant aucune expérience pratique des problèmes rhodésiens ».

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — La tournée en Afrique australe de M. David Owen a pris, dès le départ, un relief intéressant, en dépit de l'écart très net entre la position britannique et celle du Front patriotique, qui dirige la guérilla africaine de Rhodésie. De bonne source, on annonce ici que le secrétaire au Foreign Office pourrait se rendre à Salisbury, étape qui ne figure pas sur son itinéraire officiel. D'un autre côté, la situation paraît avoir suffisamment mûri pour que les Britanniques n'excluent plus désormais une négociation en l'absence de M. Smith.

M. Owen devait s'envoler, mardi 12 avril, pour Maputo, afin d'y rencontrer le président Machel, avant de gagner, le soir même, Le Cap, où l'attendent les premiers ministres sud-africain et rhodésien. A Dar-Es-Salaam, sa première escale, il s'est longuement entretenu, lundi 11 avril, avec une délégation du Front patriotique présidée par M. Robert Mugabe, avant l'audience que lui a accordée M. Julius Nyerere. Entre ces deux séances de travail, M. Mugabe a rendu au président tanzanien *« une visite de courtoisie »*, selon sa propre expression.

Le diplomate britannique s'est félicité, devant la presse, de l'absence de *« divergences essentielles »* entre lui et M. Nyerere, porte-parole des cinq Etats africains dits de la ligne du Front. Il a qualifié leur entretien de *« très encourageant »*. Son entrevue avec M. Mugabe a fait, en revanche, apparaître *« un bon nombre de points inacceptables »* aux yeux des Britanniques.

Le co-président du Front patriotique ne s'en est d'ailleurs pas caché, devant les journalistes, en énumérant quatre *« préalables »* à toute négociation : Londres doit admettre que la conférence de Genève est morte, et pas seulement suspendue ; que tout règlement négocié serait le produit de la lutte armée ; qu'il ne s'agirait que d'organiser le transfert du pouvoir à la majorité, et que la Grande-Bretagne doit garantir une conférence constitutionnelle.

La déclaration du Front patriotique a surtout réaffirmé avec fermeté que les deux seuls interlocuteurs concevables d'une négociation sont les représentants de l'insurrection armée et le gouvernement britannique. C'est sur ce point précis que le désaccord est le plus net : M. Owen maintient que les autres parties concernées devraient au moins être invitées à une *« conférence sur l'indépendance »* convoquée par Londres. Il s'agit notamment de M. Smith, ainsi que des deux dirigeants africains qui n'ont pas l'appui de la guérilla nationaliste, l'évêque Muzorewa et le pasteur Sithole.

Depuis le début de l'année, l'autorité, jusque-là indiscutée, de M. Smith au sein de la Communauté européenne est remise en cause, notamment à la suite de l'amendement de *la législation* raciale. Cette évolution, sensible surtout depuis février, semble faire l'affaire de Londres, où l'on souhaite qu'une fraction au moins de la Communauté européenne se dote de représentants plus accommodants. Le Front patriotique y trouve pour sa part, la justification de la lutte armée contre le régime minoritaire européen et voit ainsi se renforcer son autorité auprès de la population africaine.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les combats font rage autour de Marjayoun

Le président Sarkis a nommé un nouveau commandant de la force arabe de dissuasion

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats ont repris lundi 11 avril dans le Sud-Liban pour le contrôle de l'importante localité de Marjayoun, occupée par les conservateurs. Dimanche, les forces palestino-progressistes s'étaient emparées d'un bois attenant à Marjayoun, à partir duquel elles ont fait des incursions contre les positions tenues par leurs adversaires.

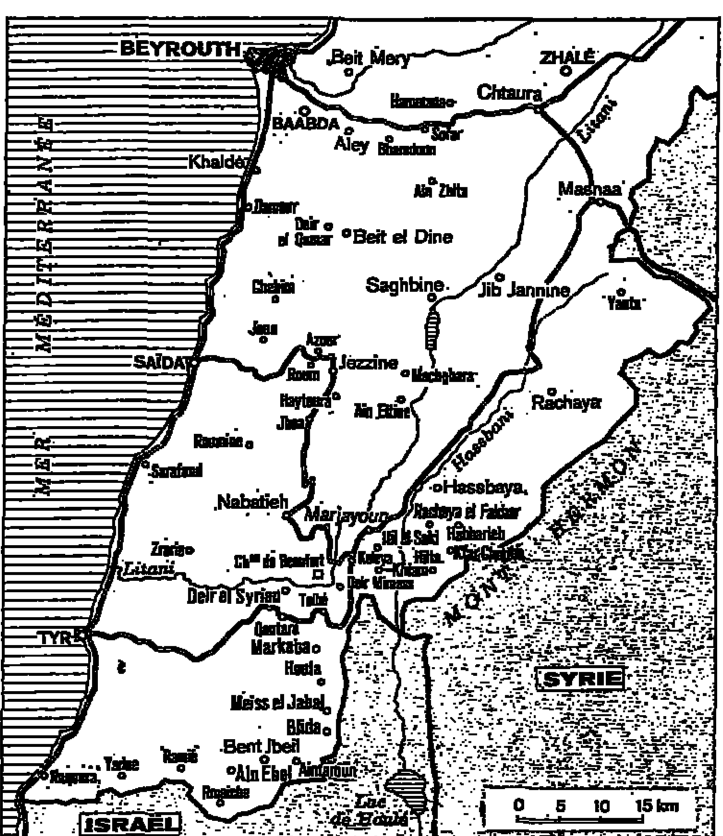
Ces derniers, placés dans une situation difficile depuis que la route reliant Koleya à Israël est sous le feu de l'artillerie palestino-progressiste, auraient déclenché, lundi après-midi, une contre-offensive visant à reprendre Khiam. Les dernières informations en provenance du Sud-Liban font état de violents combats autour de Marjayoun.

Cette nouvelle détérioration de la situation dans le Sud marque l'échec des tentatives déployées par l'émissaire du président Assad, le colonel Mohamed Kholi, pour parvenir à un cessez-le-feu entre les parties en présence. Le colonel Kholi, qui avait obtenu au préalable l'accord de la résistance palestinienne pour un arrêt des combats dans le Sud, a rencontré, la semaine dernière, les dirigeants du Front libanais (conservateur) pour leur demander de « geler » la situation sur le terrain. Mais l'aile « dure » du Front, que dirige M. Camille Chamoun, aurait refusé, estimant nécessaire de compenser, à tout prix, les revers enregistrés.

Ces revers ont d'ores et déjà été mis à profit par le président Sarkis pour procéder à de nouvelles nominations à plusieurs postes-clés. C'est ainsi que le commandant Sami Khatib a été nommé, lundi, commandant en chef de la force arabe de dissuasion en remplacement du colonel Ahmed Al Hajj, désigné à la tête des forces de sécurité intérieures (F.S.I.).

D'autre part, l'émir Farouk Abillama remplace le colonel Antoine Dahdah à la direction de la sûreté générale. Cette dernière nomination a été bien accueillie dans les milieux de la presse libanaise, qui, depuis l'établissement de la censure, avaient eu à subir les vexations des services du colonel Dahdah, lui-même totalement acquis aux thèses du Front libanais.

Ces changements, qui font suite à la nomination, il y a deux semaines, d'un nouveau commandant en chef de l'armée, enlèvent au Front libanais les derniers appuis dont il bénéficiait au sein de l'appareil d'Etat. Le chef de l'Etat, qui a également décidé, lundi, de relever le salaire minimum et d'augmenter de 20 % les traitements des employés du secteur public, se trouve désormais en possession des moyens qui lui permettront de gouverner sans avoir besoin de ménager la coalition conservatrice. — *(Intérim.)*



Egypte

Les pays arabes producteurs de pétrole accroissent sensiblement leur aide financière au Caire

De notre correspondant

Le Caire. — M. Abdel Moneim Kayssouni, ancien ministre de Nasser, rappelé aux affaires l'an passé par le président Sadate avec le titre de vice-premier ministre et la charge de superviser les finances, démissionnaire après les troubles de janvier dernier mais maintenu à son poste par le Raïs, est rentré samedi 9 avril avec un large sourire d'une tournée de treize jours dans les Etats pétroliers de la péninsule arabique.

A un mois de la réunion, à Paris, de la commission d'experts occidentaux et arabes qui a pour tâche d'examiner la situation économique de l'Egypte, M. Kayssouni a remporté un beau succès. L'« Office du golfe pour le développement de l'Egypte », organisme financier regroupant l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et les émirats arabes unis, a en effet décidé d'attribuer cette année 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) au Caire *pour le paiement des dettes égyptiennes venant à échéance en 1977.*

Ce montant viendra s'ajouter aux 3 milliards de dollars déjà déposés, selon M. Kayssouni, dans les banques égyptiennes par les mêmes pays et aux autres sommes, dont le montant n'a pas été officiellement indiqué, déjà fournies cette année par l'aide arabe. *Pour la première fois* depuis longtemps, le Caire dispose, ou va disposer, d'un volant de liquidités en devises relativement important.

L'Office du golfe s'est en outre engagé à contribuer à *« tout projet d'importance vitale pour l'économie égyptienne et à renoncer pour le moment au remboursement des prêts échus »*. Le talent de persuasion de M. Kayssouni, et l'inquiétude suscitée dans les capitales arabes modérées par les émeutes survenues au début de 1977 en Egypte, semblent avoir enfin déclenché un processus d'aide financière massive en faveur du Caire.

Il s'agit maintenant de savoir comment sera utilisé cet argent dans une économie disloquée par la bureaucratie, l'état de guerre et la disparition des notions de qualité et de rentabilité.

Pour accentuer le retour à un libéralisme que l'actuelle équipe au pouvoir en Egypte voudrait plus efficace que le socialisme nassérien, Le Caire s'apprête à promulguer diverses mesures telles qu'un code des investissements ne comportant que des « restrictions minimes » pour les capitalistes nationaux et étrangers, la réanimation de la bourse des valeurs, et la vente au public de 49 % des actions des sociétés d'Etat. A l'avenir, les assemblées générales des entreprises *« fixeront les coupons des titres en ne tenant compte que des bénéfices réalisés et des réserves réelles »*.

Quant à la livre égyptienne, elle a été dévaluée *de facto* sans bruit, puisque désormais le taux de change officiel, dit d'« encouragement », pratiqué jusqu'ici pour les touristes mais non pour les investisseurs, devrait être le seul cours utilisé. Pour 10 francs, on recevra 140 piastres, au lieu de 80. Il y a 100 piastres dans 1 livre égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

Après la désignation de M. Pérès

Le Mapam décide de rester dans le front commun qui le lie au parti travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants travaillistes ont appris avec un soupir de soulagement, lundi 11 avril, la décision du parti Mapam de ne pas quitter le front commun ouvrier, le Maarakh.

Ce n'est pas sans difficultés que le comité central du Mapam est parvenu à cette décision, qui est contraire à celle que le congrès du parti avait prise quelques semaines auparavant, selon laquelle *« en aucune manière le parti ne resterait au front ouvrier si M. Shimon Pérès était à la tête de la liste commune »*.

Au terme de toute une journée de débats souvent houleux, la décision du comité central du Mapam a été adoptée par cent cinquante-neuf voix contre cent quinze, soit une proportion de 42 % d'opposants. L'amertume est très vive au sein de cette importante minorité, où des voix se sont aussitôt élevées pour annoncer *« que ça ne se passerait pas comme ça »*. On ne sait pas encore si cette déclaration recouvre des menaces ou une action en justice qui se fonderait sur une contestation de la légalité de la décision du comité central.

Pour M. Pérès et ses amis, la survie du front ouvrier apporte une caution « colombe » dont ils avaient bien besoin, surtout sur le plan international. On a déjà enregistré à Washington des réactions favorables à la décision du Mapam.

Le candidat à la succession de M. Rabin s'est également assuré cette caution en obtenant l'inscription en place, dans la liste globale des candidats travaillistes, d'un nombre considérable de « colombes », dont les vues politiques sont assez proches de celles du Mapam.

La constatation fielleuse du leader de droite, M. Simha Erlich, affirmant que *« M. Pérès s'est transformé en vingt-quatre heures de faucon en colombe »*, n'est certainement pas pour déplaire aux dirigeants travaillistes. Il y a cependant tout lieu de penser que, dans l'esprit de M. Erlich, une telle constatation plairait beaucoup moins à de nombreux électeurs. Mais la liste des candidats travaillistes a été constituée avec un tel dosage que M. Pérès pourra aisément faire face aux accusations les plus contradictoires.

Les préparatifs pour les derniers assauts de la campagne électorale sont maintenant terminés, et, *ce mardi, à 22 heures*, les listes des candidats seront définitivement closes.

Jusqu'à la constitution du prochain gouvernement qui naîtra de la consultation populaire du 17 mai, c'est l'équipe actuelle qui assurera la transition, avec, à sa tête, M. Rabin. Le conseiller juridique du gouvernement, le *professeur Aharon Barak, a indiqué* que M. Rabin ne pouvait quitter ses fonctions de premier ministre, conformément aux termes des lois constitutionnelles qui interdisent toute modification dans la composition d'un gouvernement de transition.

Quant à l'affaire des comptes, dans une banque américaine, de *M. et Mme Rabin, affaire qui est* loin d'être réglée, un accord est intervenu entre les services des finances et ceux du conseiller juridique. Le premier ministre devra payer une amende de 15 000 livres (7 500 F), et son épouse comparaîtra en justice.

M. Rabin, qui sera appelé à répondre aux questions des enquêteurs, *a été inclu par le comité* central du parti travailliste dans la liste des candidats, où il occupe la dix-septième place, ce qui devrait lui assurer son élection. M. Moshe Dayan occupe, dans cette liste, la sixième place.

ANDRÉ SCEMAMA.

A Jérusalem

Journées d'études sur les « juifs d'Afrique du Nord à l'époque coloniale »

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Les juifs d'Afrique du Nord à l'époque coloniale »*, tel était le thème de journées d'études qui se sont déroulées à Jérusalem la semaine dernière avec la participation d'un grand nombre d'historiens, de chercheurs, de sociologues et *« de simples témoins »*, israéliens ou appartenant à la nouvelle diaspora nord-africaine (France, Canada, Etats-Unis, etc.).

Ces journées ont été organisées par l'Institut Ben Zvi, qui se consacre, sous les auspices de l'université hébraïque de Jérusalem, à l'étude des communautés juives des pays islamiques et du bassin méditerranéen, en collaboration avec l'organisation mondiale des juifs d'Afrique du Nord.

La vie des communautés juives du Maroc, d'Algérie et de Tunisie au temps de la domination française, a été examinée sous ses aspects les plus divers : histoire économique et politique, activités spirituelles et littéraires, création populaire, organisation communautaire, sionisme.

Au cours de la séance d'ouverture, le président de l'organisation mondiale des juifs d'Afrique du Nord, M. Shaoul Ben Simhon, a tenu à préciser qu'en se penchant sur leur passé et leurs origines, les israéliens d'origine nord-africaine n'entendaient pas s'enfermer dans un ghetto spirituel, mais au contraire accélérer l'intégration des juifs du Maghreb dans la vie nationale en y apportant leurs propres richesses.

M. Aharon Yadlin, ministre de l'éducation et de la culture, a abondé dans ce sens en s'affirmant favorable au pluralisme culturel. M. André Chouraqui, écrivain, a évoqué les liens qui, de l'époque punique à nos jours, ont uni les juifs d'Afrique du Nord à Eretz Israël, la terre d'Israël.

La présence à la tribune de M. Jean Herly, ambassadeur de France, témoignait des sentiments que les juifs d'Afrique du Nord ont nourri envers leurs anciens colonisateurs. En évoquant dans son allocution *« la rencontre aux étonnantes conséquences de la France avec les juifs en Afrique du Nord »*, M. Herly a d'ailleurs affirmé sans susciter la moindre contradiction au cours des travaux qui ont suivi : *« La France a en réalité décolonisé les juifs d'Afrique du Nord. De colonisés qu'ils étaient, ils sont devenus des associés. »*

Cette *« association »* a occupé une large place dans les réunions de travail, et quelques échanges de propos, parfois assez vifs, ont révélé des divergences quant à la situation qui était faite aux juifs du Maghreb par la population musulmane, avant et pendant la présence française.

C'est au judaïsme marocain qu'ont été consacrés les plus nombreuses communications de ces journées d'études, où les communautés d'Algérie et de Tunisie faisaient figure de parents pauvres.

A. Sc.

EUROPE

Espagne

APRÈS LA RECONNAISSANCE DU P.C.E.

Plusieurs partis d'extrême gauche et les syndicats réclament leur légalisation

Madrid *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Plusieurs milliers de personnes ont participé lundi 11 avril dans les rues de Madrid à diverses manifestations pour réclamer la légalisation des partis et mouvements qui se situent notamment à gauche du parti communiste espagnol, inscrit officiellement samedi sur le registre des associations politiques.

Plusieurs groupes de manifestants portant des drapeaux rouges frappés de l'emblème de l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (O.R.T., maoïste) ou des drapeaux aux couleurs républicaines (rouge, jaune et violet) ont été dispersés sans incidents par les forces de l'ordre.

L'O.R.T., ainsi que le Parti du travail (ancien parti communiste internationaliste, trotskiste), le Mouvement communiste (maoïste) et de nombreuses autres formations d'extrême gauche ont fait une demande de légalisation. Le parti carliste est dans la même situation. La Cour suprême, comme elle l'avait fait pour le P.C.E., s'est déclarée incompétente, et la décision appartient au gouvernement.

Les syndicat, qui sont toujours théoriquement « clandestins », bien que la presse rende compte régulièrement de leurs prises de position, entendent également profiter de la percée du P.C.E. et maintiennent pour cela une certaine tension sociale. L'Union générale des travailleurs (U.G.T., socialiste) a annoncé, lundi, une « *semaine de lutte* » dans les provinces en signe de protestation contre les mesures économiques et sociales prises par le gouvernement. Des réunions et des débrayages sont prévus, et l'U.G.T. a décidé de participer à la journée de grève organisée par les autres centrales syndicales le 15 avril.

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., est, quant à lui, arrivé lundi soir à Madrid, venant de Paris. Il a déclaré, avant de prendre l'avion, qu'il allait « *continuer à travailler pour préparer la campagne électorale* » (les élections doivent avoir lieu en juin). M. Carrillo s'est refusé à toute prévision en ce qui concerne les résultats de ces élections. « *Personne ne peut aujourd'hui, en Espagne, faire de semblables pronostics*, a-t-il déclaré. *Ce qui compte, surtout, c'est que notre parti aura la possibilité de participer au scrutin comme les autres.* »

Questionné sur les récentes prises de position américaines à propos de l' « eurocommunisme », M. Carrillo a noté un « adoucissement » de la position du président Carter par rapport à celle de M. Henry Kissinger, et a qualifié cette évolution de « nuance positive ».

« *De toute façon*, a-t-il ajouté, *je ne pense pas que les Etats-Unis aient à craindre un changement de gouvernement dans certains pays occidentaux. Cela ne rompra en aucune façon l'équilibre en Europe.* »

Le retour de la Pasionaria

La légalisation du P.C.E. a été célébrée avec une relative discrétion par ses militants. Dans son premier communiqué officiel, le parti a affirmé lundi « *sa ferme volonté d'enterrer définitivement les séquelles de la guerre civile* » et « *exigé* » la reconnaissance de tous les partis politiques, des organisations syndicales, ainsi que l'amnistie totale. « *La joie exprimée par une multitude d'hommes et de femmes montre, à l'évidence, que la légalisation du parti communiste était une nécessité* », précise le communiqué.

Le P.C.E. a annoncé, d'autre part, que Mme Dolorès Ibarruri (la Pasionaria), présidente du parti, conduirait la liste de celui-ci à Oviedo (Asturies) aux prochaines élections. Mme Ibarruri, qui vit en exil à Moscou, est prête à rentrer en Espagne dès que les autorités espagnoles lui auront fourni un passeport. Elle pourrait, notamment, assister au premier grand meeting « autorisé » du P.C.E., qui doit avoir lieu dimanche 17 avril dans un parc de la banlieue madrilène.

La légalisation du P.C.E. continue à provoquer des réactions en Espagne et dans le monde. A Vigo (Galice), M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre du général Franco et secrétaire général de l'Alliance populaire (droite) a déclaré, lundi, que cette décision lui paraissait « *une grave erreur politique de dimension historique et une farce juridique* ».

« *La réforme politique avait suffisamment de problèmes*, a-t-il dit, *pour ne pas y ajouter la légalisation du parti le plus antidémocratique et qui se présente avec les mêmes dirigeants qu'en 1936. L'Espagne est le seul pays qui a réussi à vaincre le communisme et nous leur concédons maintenant la reconnaissance sans aucune contrepartie* », a conclu M. Fraga.

Le maréchal Tito a d'autre part adressé lundi « *ses félicitations cordiales et ses meilleurs vœux de succès* » aux communistes espagnols. Borba, organe officiel du P.C. yougoslave, écrit lundi que la légalisation « *est un acte politique de grande portée qui ouvre à l'Espagne des voies nouvelles et absolument nécessaires vers la démocratie et l'évolution politique et socio-économique* ».

Les exilés politiques et les travailleurs immigrés en France se plaignent des difficultés d'inscription sur les listes électorales

De notre correspondant régional

Toulouse. — La reconnaissance officielle du parti communiste n'a pas calmé les inquiétudes des exilés politiques et des travailleurs immigrés espagnols qui vivent dans le sud-ouest de la France. Leur nombre dépasse quarante-sept mille pour les huit départements de la région Midi-Pyrénées. Les représentants du parti communiste espagnol (P.C.E.), du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), du parti socialiste unifié de Catalogne (P.S.U.C., communiste), du Parti du travail et de l'Union générale des travailleurs (U.G.T., socialiste), qui avaient demandé à leurs compatriotes de s'abstenir lors du référendum du 15 décembre 1976, viennent de dénoncer les difficultés que rencontrent les émigrés pour se faire inscrire sur les listes électorales.

Lors d'une conférence de presse, ils ont indiqué que les trois millions d'Espagnols vivant à l'étranger compteront bien peu lors des élections de juin et sont considérés comme « *les laissés-pour-compte d'un gouvernement dont le président avait pourtant dit qu'il donnerait la parole au peuple* ». M. José Martinez Cobo, responsable du P.S.O.E. dans la région, reproche à M. Adolfo Suarez, président du gouvernement, d'avoir mis fin aux opérations de recensement du corps électoral sur des bases incertaines, puisque les services consulaires n'ont pu assurer l'inscription de tous leurs ressortissants dans les délais voulus.

Les Espagnols résidant en région, reproche à M. Adolfo Suamille) devaient se faire inscrire dans leur consulat dans un délai de quarante-cinq jours. Beaucoup n'ont pu le faire en raison des tarifs prohibitifs réclamés par certains vice-consulats, allant de 500 à 1 000 francs. Souvent les formulaires ont été refusés parce que le délai avait été dépassé. Par ailleurs, les émigrés s'interrogent toujours sur les modalités du vote : devront-ils se rendre dans la commune d'inscription en Espagne, à la frontière la plus proche, exprimer leur suffrage par correspondance ou bien le remettre au consulat de leur résidence ? Dans ce cas, ils demandent la constitution de bureaux de vote contrôlés par les partis démocrates, ce qui leur aurait été refusé jusqu'à présent.

LÉO PALACIO.

Pologne

Un ouvrage publié à Varsovie révise l'histoire du parti communiste polonais

Varsovie. — Le parti communiste polonais a enfin son histoire. Le premier tome a été publié en 1958 dans l'élan d'enthousiasme de l' « Octobre » polonais de 1956 ; le second en 1966 ; le troisième et dernier volume a été édité en 1975.

Que ce travail, au contenu parfois explosif, ait été presque entièrement passé sous silence depuis plus d'un an, non seulement en Pologne, mais dans toute l'Europe de l'Est, ne saurait surprendre. Seule, à notre connaissance, la revue théorique du P.C. roumain, *Era Socialista*, y a consacré un article (n° 8, avril 1976). Mais il est resté presque aussi longtemps sans écho en Occident (1).

C'est à une révision complète de l'histoire tenue jusqu'à présent pour officielle du P.C. polonais, de sa création en 1918 jusqu'à sa dissolution en juillet 1938 sur décision du Komintern, que se livre Jozef Kowalski, l'auteur de cet ouvrage. Autre sujet d'étonnement : cette histoire qui, il y a trente ans, aurait envoyé tout droit au bûcher son chroniqueur, a été publiée par la maison d'éditions très officielle Le Livre et la Science, patronnée par le comité central du parti ouvrier unifié (POUP).

L'auteur, membre *jadis* du P.C.P., et aujourd'hui du POUP, s'il n'a pu avoir accès aux archives du Komintern à Moscou, soigneusement gardées, a pu utiliser certains documents consacrés à Varsovie. Le libéralisme a toutefois ses limites : si le premier tome avait été tiré à plus de trente mille exemplaires, le second n'avait plus été édité qu'à dix mille exemplaires, et le troisième, pourtant d'un vif intérêt, a eu une diffusion quasiment confidentielle : trois mille exemplaires.

Jozef Kowalski s'intéresse beaucoup aux discussions à l'intérieur du parti polonais pendant les vingt ans de son existence et aux conflits entre les communistes polonais et le P.C. soviétique de plus en plus enclin à imposer son hégémonie. L'analyse de ces débats l'amène à faire largement justice du soupçon de trotskisme qui, dès 1924, pesa à Moscou sur le P.C.P. Staline n'avait-il pas accusé le parti polonais devant une commission spéciale du Komintern, créée pour juger de l'activité de cette formation, d'être « *une filiale de l'opposition trotskiste* » ?

De notre correspondant en Europe centrale

Rompant radicalement avec l'historiographie soviétique, M. Kowalski ne se contente pas de démontrer qu'il fut absurde d'assimiler les conceptions de certains grands dirigeants du P.C.P. à celles de Trotski. Il affirme que, dans la question essentielle posée, à partir de 1930, de savoir si le mouvement révolutionnaire devait réaliser une politique de « front uni », par exemple en Allemagne, Trotski exprima « *certaines idées rationnelles* » en établissant une différence entre le fascisme et la démocratie bourgeoise et en contestant la thèse du social-fascisme adoptée par le 5e Congrès du Komintern en 1924. Cette position abandonnée par l'Internationale communiste en 1935 revenait à considérer la social-démocratie « *objectivement comme l'aile modérée du fascisme* ».

Cette mise au point amène M. Kowalski à traiter Isaac Deutscher, qui devint plus tard l'un des biographes les plus célèbres de Trotski, avec plus de sérénité qu'il ne l'est habituellement en Pologne où il est officiellement considéré comme un « traître ». Isaac Deutscher, qui travaillait dans la section propagande du P.C.P., avait publié au début de 1933 — Hitler était déjà au pouvoir — un article appelant à l'unité des communistes et des socialistes en Allemagne. Cet appel fut renouvelé dans un mémorandum de l'opposition interne du parti polonais. Deutscher estimait que la barbarie du national-socialisme provoquerait un bain de sang et que le P.C. allemand était trop faible pour affronter seul le danger. Le secrétariat du P.C. polonais jugea à l'époque que cet article était destiné à « *provoquer la panique* » et donna l'ordre de le retirer.

Une autre attitude envers les positions de Deutscher, écrit M. Kowalski, n'aurait pas eu seulement pour effet de conserver au parti nombre d'éléments valeureux. « *Il aurait été d'un intérêt tout à fait vital pour le mouvement ouvrier que le comité central du P.C. polonais et l'exécutif de l'Internationale tirent les conséquences de ce mémorandum et d'autres signes qui témoignaient de troubles et de doutes dans le parti, et surtout qu'ils apprécient exactement la réalité.* »

M. Kowalski rappelle que l'antisémitisme latent, y compris dans le parti, fut alimenté par l'idée aujourd'hui jugée erronée selon laquelle l'opposition interne dans le P.C.P. était menée principalement par des membres d'origine juive. Lors de la grande vague d'antisémitisme en 1968, l'auteur fut à ce propos l'un des rares historiens à s'opposer aux attaques visant à calomnier l'intelligentsia juive révolutionnaire.

La dissolution du P.C.P. en 1938 fut une simple formalité, l'ensemble de la direction du parti ayant été auparavant liquidée systématiquement par Staline. M. Kowalski s'est donné la peine de publier la liste de tous les dirigeants ainsi exterminés à Moscou : elle occupe deux pleines pages de son livre.

MANUEL LUCBERT.

(1) Voir l'article de Martin Pollack : « Zu einer geschichte der kommunistischen Partei Polens. 1918-1938 » dans la revue *Wiener Tagebuch*, février 1977.

LE PHILOSOPHE LESZEK KOLAKOWSKI DÉNONCE UN FAUX PARU DANS UN JOURNAL OUEST-ALLEMAND

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Dans une lettre adressée à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* et à *Polityka*, paraissant à Varsovie, le philosophe polonais Leszek Kolakowski, qui vit depuis 1968 à Londres, vient de protester contre la publication d'un faux visant à le discréditer dans le journal ouest-allemand d'extrême droite la *Deutsche National Zeitung*. Il y a quelques jours, ce journal avait reproduit un texte, signé de M. Kolakowski et de l'historien Adam Michnik, et qui demandait à la *Deutsche National Zeitung* et à Radio-Europe-Libre d'apporter leur aide au comité de soutien aux ouvriers, créé en Pologne, à la suite des événements de l'été dernier.

Ce texte, écrit Kolakowski, est un faux grossier. Il faut condamner, ajoute-t-il, « *des méthodes aussi révoltantes utilisées contre l'opposition démocratique polonaise. Cette fois, les falsificateurs sont même allés jusqu'à collaborer avec les milieux chauvins et anti-polonais de la droite allemande qui mettent en question la durabilité de l'existence étatique de la Pologne* ».

Samedi 9 avril, le journal varsovien *Zycie Warszawy* avait ironiquement remercié Leszek Kolakowski et Adam Michnik pour la publication de leur prétendue lettre dans la *Deutsche National Zeitung*. Cette action, assurait-il, permettait de voir « *le véritable visage et le destin de ces renégats* ». De nombreux faux circulent, ces derniers temps, en Pologne et hors de Pologne. L'une des victimes les plus célèbres de ces falsifications a été, au début de l'année, le cardinal Wyszynski.

Allemagne fédérale

L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE KARLSRUHE

Les trois suspects pourraient s'être réfugiés en France

De notre correspondant

Bonn. — La police allemande est désormais en mesure d'établir avec une assez grande précision le déroulement de l'attentat du 7 avril, à Karlsruhe, dont le procureur général Buback et son chauffeur ont été les victimes. Après avoir tiré au pistolet mitrailleur sur la voiture du haut fonctionnaire, les terroristes ont pu, à l'aide de leur Susuki 750, abandonnée à quelques kilomètres du lieu de l'attentat, rejoindre l'autoroute Karlsruhe - Francfort. Un complice les attendait à cet endroit à bord d'une voiture, retrouvée depuis dans la région de Sachsenheim, à 25 kilomètres de Karlsruhe.

Cette voiture, une Alfa-Romeo, avait été achetée le 2 avril dernier à un particulier sous une fausse identité. Le même jour, la Susuki 750 avait été louée, semble-t-il, à Düsseldorf, sous un faux nom, par l'auteur présumé de l'attentat, Günter Sollenberg.

Les deux véhicules ayant servi à l'opération auraient été également signalés dans un quartier de la petite ville de Sachsenheim. Des recherches systématiques pour retrouver la trace des auteurs de l'attentat parmi les mille trois cents habitants de ce quartier n'ont apparemment pas donné les résultats espérés, cela malgré la coopération de la population. Dans la même région, une sorte de « stand de tir de fortune » aurait été repéré par la police : un sentier forestier, où les terroristes auraient « testé » l'arme de l'attentat.

Les allées et venues de l'Alfa-Romeo n'ont pu passer inaperçues. Depuis sa vente, le 2 avril, elle avait parcouru quelque 1 500 kilomètres. En plus de Günter Sollenberg, Christian Klar, qui aurait piloté la moto, et Knut Fölkerts, l'Alfa-Romeo, sont toujours activement recherchés par la police. Tous trois figurent sur la liste des trente terroristes en fuite et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt. Ce chiffre a été révélé par M. Verner Maihoffer, ministre de l'intérieur, qui a évalué à deux cent quarante le nombre des activistes de gauche actuellement poursuivis ou emprisonnés en Allemagne fédérale. Il se pourrait cependant que les meurtriers du procureur général Buback aient déjà gagné la France. Le passage de la frontière franco-allemande n'a semble-t-il jamais été un obstacle infranchissable et Andreas Baader avait, en son temps, utilisé plusieurs fois cette filière pour échapper à ses poursuivants.

Des obsèques nationales devaient être faites au procureur général Buback et à son chauffeur mercredi 13 avril. Le président Scheel, le chancelier Schmidt et les ministres Maihoffer (intérieur) et Vogel (justice) assisteront à cette cérémonie.

(Intérim.)



ASIE

Corée du Nord

A L'HEURE DE LA SUCCESSION

Pékin *(Reuter).* — M. Kim Il Sung, président de la Corée du Nord, a acheté récemment quarante mille montres en or de fabrication suisse portant son effigie et celle de son fils, M. Kim Chong Il, a-t-on appris jeudi 7 avril à Pékin de source bien informée.

Payées à l'avance à la demande expresse de la société Oméga, ces montres vont être distribuées aux militants du parti communiste nord-coréen à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire du chef de l'Etat, le 15 avril prochain.

De même source, on estime que cette initiative accrédite les rumeurs selon lesquelles le président Kim Il Sung s'apprêterait à confier la direction du pays à son fils. Dans les milieux diplomatiques de Pyongyang, on dit que M. Kim Chong Il, qui est né en 1941, pourrait se voir investi de la direction effective du parti, avec le titre de secrétaire général, tandis que son père conserverait le titre officiel de président.

[Rappelons que la Corée du Nord est en état de cessation de paiement et que, d'autre part, toute la population est mobilisée pour pallier les effets de la sécheresse, aggravés par le fait que Pyongyang n'est pas en mesure d'acheter des vivres à l'étranger (« le Monde » du 8 avril).]

Laos

LE PATHET-LAO A REPRIS UNE ILE DU MÉKONG OCCUPÉE PAR DES REBELLES

Les forces armées du Pathet-Lao ont repris, lundi 11 avril, après un tir d'artillerie, l'île de Ching-Chu, située sur le Mékong, en face de Vientiane, que des rebelles laotiens anticommunistes avaient occupée. Selon la radio laotienne, huit rebelles ont été tués et deux faits prisonniers.

La tension a décru dans la capitale, où des mesures de mobilisation avaient été prises au cours des derniers jours. Le seul point de passage officiel entre le Laos et la Thaïlande, fermé dimanche par les autorités de Vientiane (*le Monde* du 11 avril) a été rouvert.

Comme elles l'avaient fait lors de multiples accrochages frontaliers survenus depuis la prise du pouvoir par le Pathet-Lao, en décembre 1975, les autorités laotiennes ont accusé les Thaïlandais de favoriser l'action des éléments anticommunistes laotiens. Pour sa part, le régime de Bangkok a fréquemment accusé le Laos de fournir une aide aux maquis communistes implantés en Thaïlande. Le Vietnam a assuré lundi son voisin laotien de son « *soutien total* » face à « *l'intervention des forces réactionnaires thaïlandaises* ».

D'autre part, au sud de la Thaïlande, la seconde opération combinée lancée par les forces armées thaïlandaises et malaises depuis le début de l'année se poursuit. Plusieurs camps des maquis communistes opérant dans la région frontalière ont été occupés, apparemment sans combats, indique-t-on à Kuala-Lumpur. — *(A.F.P.-A.P.)*

Indonésie

● LE GENERAL UBNU SUTOWO, ancien président de la compagnie pétrolière nationale Pertamina, et une vingtaine de ses proches collaborateurs et associés dans diverses entreprises, ont été assignés à résidence en attendant les résultats de l'enquête sur les malversations financières dont ils sont accusés, écrivait lundi 11 avril le *New York Times*. Il y a deux ans, sous la présidence du général Sutowo, la Pertamina avait pratiquement été acculée à la banqueroute. On estime que le général, par le biais de manœuvres financières illégales, avait pris le contrôle de quelque trente-cinq entreprises privées. Les répercussions de la faillite de la Pertamina continuent à peser lourdement sur divers secteurs de l'industrie privée et des banques.

Népal

● M.B.P. KOIRALA, ANCIEN PREMIER MINISTRE, a été condamné à mort après un jugement à huis-clos, a annoncé, lundi 11 avril, l'agence indienne Samachar. L'agence précise que cette information « *digne de foi* » est parvenue au frère de l'ancien premier ministre, qui vit en exil en Inde. — *(A.F.P.)*

[M. Koirala s'était exilé en Inde de 1968 à 1976. Rentré au Népal en décembre dernier, à la suite d'une mesure d'admnistie royale, il avait été arrêté dès son arrivée à Katmandou. Il lui est reproché d'avoir encouragé, depuis son exil, des activités hostiles à la monarchie.]



Intermède électoral en Indonésie

(Suite de la première page.)

Le *wayang* — le théâtre d'ombres — a, depuis longtemps, été employé comme moyen de propagande. Il aurait, jadis, facilité l'introduction de l'islam dans les campagnes. Dans des histoires inspirées du Ramayana, d'origine indienne, les *dalangs* intercalent des scènes typiquement javanaises mettant en œuvre des personnages comiques, et fort appréciés du public, les *panakawans*. Ils peuvent aussi critiquer certains événements ou personnages, à la grande joie des spectateurs.

Ces *panakawans* deviennent, en quelque sorte, les porte-parole des autorités. Du même coup, elles évitent qu'ils ne propagent des idées subversives ou contraires à leurs intérêts. Ainsi les *dalangs* ne peuvent aborder des sujets politiques délicats, soutenir des formations politiques ou des religions, critiquer le gouvernement, mais doivent donner des images positives de la limitation des naissances ou du développement.

La méthode est extrêmement efficace et peu coûteuse, le *wayang* étant représenté assez souvent dans les villages, lors de festivités, pendant des nuits entières. L'électricité et donc le cinéma ne sont pas encore très répandus dans les campagnes ; les traditions culturelles et religieuses, étroitement imbriquées sont encore très vivaces dans la société javanaise rurale.

Le rôle du Parlement se limite en fait à l'élection du président — il ne fait aucun doute que le général Suharto se représentera comme candidat unique — et à l'adoption des grandes lignes du programme du gouvernement. Les dirigeants des deux partis politiques ont été sélectionnés par les autorités parmi ceux qui risquaient le moins d'affirmer leur personnalité. Les candidatures aux élections doivent être examinées par une commission qui comprend des représentants des ministères de l'intérieur, de la justice et de différents services spéciaux. Environ un million et demi d'électeurs radiés des listes après 1965 pour « communisme » n'ont toujours pas été réintégrés. La presse est soumise à une nouvelle réglementation très stricte. Le problème pour le Golkar est d'obtenir un pourcentage de suffrages le plus proche possible des 70 %, sans toutefois les dépasser, car cela donnerait l'impression que les élections n'ont pas été tout à fait régulières (il avait obtenu environ 62 % en 1971).

Une importante personnalité politique proche du pouvoir nous a dit crûment : « *Nous n'avons pas besoin d'employer la force envers les électeurs. Il suffit, par exemple, de leur montrer une liste des membres du Golkar dans leur village avec en tête le nom du* lurah *(chef de village). Ils comprendront très bien ce qu'ils doivent faire.* »

Naturellement, quelques officiels ont néanmoins tendance à « *en faire trop* ». Le thème de l'« *over acting* » de certains fonctionnaires a été abondamment soulevé par les journalistes dans leurs questions aux dirigeants du Golkar au cours de la première conférence de presse.

Un spécialiste de science politique nous donne de cette consultation l'analyse que voici : « *Dans les pays en voie de développement comme l'Indonésie, les élections sont ressenties par la population comme une obligation plus que comme un droit. C'est celui qui peut imposer cette obligation qui gagnera les élections, en l'occurrence le Golkar. Les élections, c'est encore un rituel auquel on doit prendre part, une fête symbolique comme la Passion ou Noël chez vous au Moyen Age !* »

Mais quelles questions sont-elles mises en jeu au cours de la campagne ? « *Aucune, il s'agit tout simplement de continuer la politique actuelle... D'ailleurs, il est interdit de critiquer les religions, de parler de questions raciales ou ethniques, d'idéologie ; on peut parler de la corruption, mais en termes généraux, sans attaques personnelles. Il n'y a personne qui se sente assez propre pour jeter la première pierre !* »

Au cours de cette « *fête symbolique* », tous les Indonésiens de plus de dix-sept ans doivent élire 360 membres de la Chambre des représentants du peuple (Dewan Perwalikan Rakyat ou D.P.R.) et leurs représentants aux assemblées provinciales et de régence (l'équivalent d'une sous-préfecture). Cent autres membres du D.P.R. seront nommés par le président, dont 75 militaires. Actuellement, 236 des membres élus appartiennent au Golkar, 94 au P.P.P. (au sein duquel ont dû fusionner pour « simplifier » la vie politique les différents partis musulmans autorisés) et 30 au P.D.I. (amalgame des autres partis restants, catholique, protestant, et des membres du parti nationaliste (P.N.I.) de M. Sukarno, auxquels l'actuel gouvernement a permis de poursuivre des activités politiques). P.P.P. et Golkar s'attendent chacun à un accroissement du nombre de leurs élus, et n'accordent que peu de chances au P.D.I., trop disparate et divisé.

L'Assemblée consultative populaire (Majelis Permusyawaratan Rakyat, ou M.P.R.) comprend les 460 membres de la D.P.R., plus 460 autres personnalités nommées par le gouvernement pour représenter les « *groupes fonctionnels* » — c'est-à-dire les corporations, ou professions, regroupées en associations sous l'égide du Golkar, qui est ainsi deux fois représenté. — les régions, et des militaires. Il y a donc 360 élus sur 920 parlementaires.

Que pensent les Indonésiens de ces élections ? Comment le savoir alors que tout contact avec la population est interdit depuis l'ouverture de la campagne électorale ? Hors de Djakarta, toutes nos tentatives se sont révélées vaines. « *Ah, vous êtes journaliste ! A quoi vous intéressez-vous ?* ». La réponse « *aux élections* » coupait court à toute conversation.

Le problème de la succession

Pourtant, derrière cet apparent désintérêt se cache une inquiétude profonde à propos de la « *relève de génération* ». C'est le terme qu'emploie le général Ali Murtopo, l'un des conseillers du président, qui a « réorganisé » la vie politique avec une équipe de brillants intellectuels dans son Center for Strategic and International Studies. Il s'agit en fait de la succession du général Suharto. Certes, personne ne doute qu'il sera réélu l'an prochain, avec le même vice-président, le sultan de Yogyakarta, Hamengku Buwono IX. Mais déjà certains affirment, en privé, que le président pourrait bien ne pas aller jusqu'au terme de son mandat, qu'il est fatigué, déçu par les critiques portées contre la corruption dans sa propre famille.

La place de Suharto est unique dans la vie politique indonésienne. Choisi à l'origine comme un homme de compromis entre les différents groupes militaires, il a su affirmer sa prééminence, devenir indispensable, éliminer tout rival potentiel. Le vide est tel qu'aucune personnalité n'apparait à l'heure actuelle comme son successeur légitime.

D'aucuns pensent que, si le problème de la succession se posait trop tôt, il pourrait susciter des rivalités entre certains généraux et mettre en danger une unité qui demeure l'atout principal d'une armée présente dans tous les aspects de la vie de l'archipel. Les conséquences du choc causé par l'opération militaire de Timor-Oriental, ex-portugais, qui traîne toujours en longueur, ne sont pas encore oubliées. La situation économique est difficile et le restera au moins jusqu'en 1980. La corruption, dans les plus hautes sphères, est endémique. Plusieurs complots ont été découverts ces derniers mois. Seul régime stable avec Singapour dans une région en mutation depuis la « chute » de l'Indochine, l'Indonésie aura fort à faire pour éviter les secousses qui menacent par exemple la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande ou la Birmanie.

PATRICE DE BEER.

Prochain article :

L'« ARCHIPEL PALAPA »

DIPLOMATIE

Les problèmes de la pêche

NOUVEAUX ARRAISONNEMENTS DE NAVIRES SOVIÉTIQUES

Le capitaine d'un chalutier soviétique arraisonné à l'intérieur de la zone côtière des 200 milles britannique a été condamné, lundi 11 avril, à 10 000 livres d'amende (85 000 F) ou à quatre-vingt-dix jours de prison par un tribunal de Lerwick (îles Shetland). Le capitaine Kremensky, commandant du *Khovan*, intercepté par la Royal Navy à 33 milles au nord-est des Shetland, a déclaré pour sa défense qu'il avait pris la place d'un des quarante chalutiers soviétiques autorisés à pêcher dans cette zone. Le juge a récusé cet argument et ordonné la détention du capitaine aussi longtemps que l'amende n'aurait pas été payée. L'équipement de pêche du *Khovan* et sa prise ont été confisqués.

Au large des côtes américaines, où le chalutier soviétique *Taraschevchenko* avait été arraisonné samedi, sur ordre personnel du président Carter, dans la zone des 200 milles, un second arraisonnement a eu lieu dimanche matin. Le cargo congélateur soviétique *Antanas-Snetchkous* a été arraisonné par la garde côtière américaine à 100 milles au large du Massachusetts. Les inspecteurs ont découvert à bord des variétés de poissons dont la pêche est interdite dans la zone des 200 milles.

En revanche, un arrangement nippo-soviétique semble intervenu sur la pêche, au cours d'entretiens que le ministre japonais de l'agriculture a eus à Moscou. Le Japon ayant promis de faire des concessions, l'U.R.S.S. a renoncé à une demande d'autorisation spéciale dans la zone japonaise protégée. — *(A.F.P., Reuter.)*

WASHINGTON ET MOSCOU REPRENNENT LES NÉGOCIATIONS SUR LES ARMES CHIMIQUES

Genève *(A.F.P.)*. — Des diplomates américains et soviétiques ont discuté en secret, à Genève, du 1er au 7 avril, de l'interdiction des armes chimiques, et ont décidé de poursuivre plus tard ces discussions, indique un communiqué commun publié lundi 11 avril à Genève.

Les discussions ont, selon le communiqué, porté sur l'éventualité d'une « *initiative conjointe* » à la conférence de l'ONU sur le désarmement, afin d'aider à « *la conclusion d'un traité interdisant les armes chimiques les plus dangereuses* ». Elles ont permis, indique le communiqué, « *de dégager une base utile pour les futures négociations. Les deux parties sont convenues de poursuivre leur travail* ».

De telles négociations secrètes avaient déjà eu lieu à Genève du 16 au 27 août dernier, mais c'est la première fois que des délégués de la nouvelle administration américaine participent à des négociations directes avec l'U.R.S.S. sur l'interdiction des armes chimiques.

D'autre part, M. Carter devait recevoir, ce mardi, M. Dobrynine, ambassadeur de l'U.R.S.S. à Washington, annonce-t-on à la Maison Blanche.

L'AUTOMNE PROCHAIN M. MITTERRAND POURRAIT RENCONTRER LE PRÉSIDENT CARTER AUX ÉTATS-UNIS

Un projet de voyage de M. François Mitterrand aux Etats-Unis est en cours de négociation entre le parti socialiste français et les autorités américaines. A l'occasion de cette visite, qui pourrait se situer à l'automne, le premier secrétaire du P.S. pourrait rencontrer le président Carter.

Une première prise de contact entre la nouvelle administration américaine et les dirigeants du P.S. a eu lieu en janvier dernier à l'occasion d'un voyage à Washington de MM. Jean-Pierre Cot et Michel Rocard. Une nouvelle rencontre est prévue dans les prochaines semaines à l'occasion d'un déplacement aux Etats-Unis de M. Robert Pontillon, membre du secrétariat du P.S.

Du côté américain, on se garde de tout commentaire — qui serait aujourd'hui, dit-on « prématuré » — sur l'éventualité d'une rencontre entre MM. Carter et Mitterrand. Aucune demande officielle en ce sens, ajoute-t-on, n'a été adressée à Washington.

Les Chypriotes grecs rendent leurs adversaires responsables de l'échec des négociations de Vienne

De notre correspondant

Nicosie. — L'échec des pourparlers intercommunautaires sur le problème de Chypre, qui se sont déroulés à Vienne du 31 mars au 7 avril, a été accueilli par les Chypriotes grecs avec amertume. Certes, personne n'attendait de ces pourparlers un règlement définitif du problème. On estimait cependant qu'ils pourraient permettre de s'engager sur une voie nouvelle conduisant à un règlement honorable dans le courant de 1977. Or rien de tout cela n'est arrivé. Au contraire.

La grande question qui préoccupe maintenant les milieux officiels chypriotes grecs est de savoir qui sont les auteurs et quelles sont les victimes de cette véritable duperie. « *Qui a trompé qui ?* » demande-t-on dans ces milieux. Les militaires turcs ont-ils trompé l'émissaire du président américain, M. Clifford, lorsqu'ils l'assurèrent, en février dernier, à Ankara, qu'ils étaient prêts à entamer des négociations constructives ? Ou bien M. Clifford a-t-il trompé le président Makarios et le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, en leur affirmant, avec optimisme, que l'attitude des Turcs avait réellement changé ?

La partie chypriote grecque estime avoir respecté les engagements pris tant à l'égard du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, lors de la rencontre Makarios - Denktash du 27 janvier dernier, que vis-à-vis de M. Clifford. Elle a présenté des propositions concrètes sur la question territoriale, propositions accompagnées d'une carte prévoyant deux régions, ce qui est considéré comme un geste de bonne volonté.

On estime ici que la partie chypriote turque, elle, n'a pas tenu ses engagements. M. Onan a soigneusement évité, à Vienne, de faire connaître ses vues sur la question territoriale ; il s'est borné à expliquer les motifs pour lesquels il ne pouvait accepter les propositions de la partie chypriote grecque. Au sujet du problème constitutionnel, le document présenté par la partie turque ne préconise pas la mise en place d'un Etat fédéral, comme il avait été convenu entre Mgr Makarios et M. Denktash, mais plutôt la création de deux Etats entièrement distincts.

Des observateurs neutres qui ont suivi les pourparlers de Vienne concluent que les Turcs se sont rendus une fois de plus à la table des négociations dans le seul but de légaliser les faits accomplis créés dans l'île par l'action militaire turque de l'été 1974. Selon ces mêmes observateurs, la thèse de M. Onan, négociateur chypriote turc, serait la suivante : « *Les territoires que nous occupons aujourd'hui sont nôtres ; ceux conservés par les Chypriotes grecs sont sujets à négociations.* »

Les Chypriotes grecs pensent que le moment est venu pour les Nations unies, et plus particulièrement pour M. Waldheim, d'exercer un rôle plus actif et plus conséquent dans l'affaire chypriote. Ils attendent aussi du gouvernement Carter qu'il clarifie sa position à ce sujet avant l'ouverture de la prochaine phase des pourparlers intercommunautaires, vers le 15 mai, à Nicosie. Sinon, souligne-t-on dans ces mêmes milieux, les Chypriotes grecs n'auront d'autre choix que la politique de la longue lutte préconisée par Mgr Makarios.

DIMITRI ANDREOU.

A travers le monde

Argentine

● LE COORDINATEUR POUR L'AMERIQUE DU SUD DE L'ORGANISATION PAZ Y JUSTICIA, M. Adolfo Perez Esquivel, a été arrêté le 7 avril en Argentine, apprend-on à Paris de bonnes sources.

Gambie

● UN NOUVEAU GOUVERNEMENT a été formé samedi soir 9 avril, à la suite des élections des 4 et 5 avril derniers, par Sir Daouda Jawara, réélu président de la République. On y relève deux changements : le poste de ministre d'Etat à la présidence de la République disparaît ; le vice-président de la République, qui détenait jusqu'à présent, en plus de ce poste, un portefeuille technique ministériel, n'assurera plus désormais que la vice-présidence. Le nouveau vice-président est M. Alieu Badara N'Jie, ancien ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Iran

● PROCES A TEHERAN. — Le procès de onze personnes — dix hommes et une femme — accusées d'atteinte à la sécurité de l'Etat s'est ouvert samedi 9 avril devant le tribunal militaire de Téhéran, en présence de représentants de la presse locale et étrangère et d'observateurs internationaux. C'est la première fois depuis la fin de 1972 que la presse et des observateurs sont admis à une séance d'un tribunal militaire devant lequel comparaissent des Iraniens accusés d'activités subversives. Les onze accusés faisaient partie d'un groupement « subversif », dont huit membres avaient été tués le 20 décembre dernier au cours d'opérations policières à Téhéran. Ils avaient été arrêtés entre le 21 décembre et le 29 janvier. — *(A.F.P.)*

Italie

● UN « PARTI MARXISTE-LENINISTE ITALIEN », se réclamant de la « pensée de Mao Tse-toung », a été constitué lundi 11 avril à Florence. Il prend la succession de l' « Organisation communiste bolchevique marxiste-léniniste italienne », créée il y a sept ans. Son secrétaire général Giovanni Scuderi a fait l'éloge du président chinois Hua Kuo-feng. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LA REFONTE DES LISTES ELECTORALES, réalisée du 21 mars au 4 avril (*le Monde* du 23 mars), a permis d'enregistrer 6 463 236 électeurs, soit 61 009 de moins que sur les listes précédentes. 89 % des citoyens en âge de voter, estime-t-on, se sont fait inscrire. Les travailleurs émigrés (350 000 à 400 000 personnes) n'ont pu le faire, et leur cas est soulevé avec insistance par le Parti du progrès et du socialisme (communiste). — L.G.

Philippines

● M. NUR MISUARI, chef du Front national de libération moro (M.N.L.F.), principal mouvement de la rébellion musulmane du sud de l'archipel, a accepté de participer à un gouvernement provisoire des treize provinces susceptibles de former une région autonome après un référendum qui aura lieu en principe le 17 avril. Toutefois, a déclaré M. Marcos, chef de l'Etat philippin, en annonçant cet accord, mardi 12 avril, il est possible que le chef des rebelles demande « *quelques modifications* » dans la composition du gouvernement provisoire, qui devrait compter quinze représentants du M.N.L.F. et quatorze personnalités choisies par les autorités régionales. — *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● LE MARECHAL DIMITRI OUSTINOV, membre du bureau politique du P.C. soviétique, effectue depuis le lundi 11 avril une « *visite officielle d'amitié* » en R.D.A. A la tête d'une délégation militaire, il poursuit ainsi une tournée entreprise après sa nomination comme ministre soviétique de la défense. — *(A.F.P.)*

République populaire du Congo

● NOMINATIONS. — Le comité du Parti congolais du travail a confié à trois anciens ministres de nouvelles responsabilités : M. Wilson Ndessabeka (information et sports) est nommé conseiller aux relations extérieures près de la première vice-présidence du comité militaire ; M. Jean-Jacques Ontszontsa (travaux publics et finances) devient directeur général de la cimenterie nationale ; M. Louis Zatonga (administration du Territoire) succède à M. Pascal Ockyemba Morlende, membre du comité central, comme maire de Brazzaville. Le capitaine Emmanuel Ngolondele, précédemment attaché militaire à l'ambassade du Congo à Paris, est nommé directeur de la sécurité d'Etat. — *(Reuter.)*

POLITIQUE

Dans les cabinets ministériels

CULTURE ET ENVIRONNEMENT : M. Leger, directeur de cabinet.

Au cabinet de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, sont nommés :

Directeur de cabinet : M. Dominique Léger, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

[Né le 11 janvier 1942 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Dominique Léger, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis le 4 mars 1975.

Conseiller technique au cabinet de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères d'avril 1973 à mai 1974, M. Léger était chargé de mission au cabinet du ministre de l'économie et des finances (M. Jean-Pierre Fourcade) du 19 juillet 1974 au 12 janvier 1976.

Depuis janvier 1976, M. Léger était chargé de mission au cabinet de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat chargé de la consommation.]

Chef de cabinet : M. Olivier Revol, qui occupait les mêmes fonctions auprès de M. Vincent Ansquer, ministre de la qualité de la vie dans le précédent gouvernement ;

Conseillers techniques : M. Emmanuel Edou, administrateur civil, qui était chef de cabinet de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche dans le précédent gouvernement ; M. Michel Boyon, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui occupait les mêmes fonctions auprès de M. d'Ornano ;

Chargé de mission : M. Jacques Darmon, inspecteur des finances, qui était directeur du cabinet de M. d'Ornano.

INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANAT : M. Bonnaud, directeur de cabinet.

Au cabinet de M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, sont nommés :

Directeur du cabinet : M. Jean-Jacques Bonnaud, administrateur civil.

[Né en 1935 à Tien-Tsin (Chine), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, affecté à la Caisse des dépôts et consignations, M. Jean-Jacques Bonnaud a été de 1963 à 1966 chargé de mission au service industriel du commissariat général au Plan. Directeur du cabinet du commissaire général de 1967 à 1972, M. Bonnaud a dans le même temps enseigné à l'ENA, à l'Institut d'études politiques et à l'Institut international d'administration publique. Alors qu'il était, depuis 1975, chargé de mission pour les affaires économiques, financières et industrielles auprès du directeur général de l'industrie au ministère de l'industrie et de la recherche, M. Bonnaud a été nommé, en septembre 1976, directeur du cabinet de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.]

Chargé de mission : M. François de Wissocq, ingénieur en chef des mines.

● Au cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat chargé des transports, sont nommés : *Conseiller technique* : MM. Gaillard, ingénieur des mines, Jean-Pierre Ghuysen, administrateur civil hors classe, qui occupaient précédemment les mêmes fonctions auprès de M. Cavaillé, et M. Hervé Groualle, ingénieur principal de l'armement ;

Chargé de mission : M. Jean-Didier Blanchet, ingénieur des ponts et chaussées, qui occupait précédemment les mêmes fonctions auprès de M. Cavaillé.

● Au cabinet de M. Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat à la défense, est nommé :

Chef de cabinet : le colonel Guillaut.

● Au cabinet de M. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, sont nommés :

Conseiller technique : M. René Maurice, administrateur civil, qui occupait les mêmes fonctions auprès de M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre dans le précédent gouvernement ;

Chargé de mission : M. Jean-Martin Folz, ingénieur des mines.

« FRANCE NOUVELLE » : la politique du P.S. à l'égard du tiers-monde se situe dans le prolongement de celle du gouvernement.

Dans le numéro du 12 avril de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, Martin Verlet analyse l'ouvrage publié par la commission tiers-monde du P.S. (voir l'analyse de ce livre dans *le Monde* du 15 février) sous le titre *les Socialistes et le tiers-monde*. Il écrit notamment : « *Aucune référence n'est faite aux rapports de coopération, d'un type qualitativement différent, qu'entretiennent les pays socialistes entre eux ainsi qu'avec les Etats nouvellement indépendants d'Afrique ou d'Asie.*

» *L'impérialisme est absent du tableau. L'analyse ne va pas à la racine des choses. Le sous-développement est décrit comme un état de fait, et non pour ce qu'il est, la résultante de rapports de domination. (...)*

» *La convergence des luttes de la classe ouvrière des pays capitalistes développés et de celles des jeunes nations contre la domination financière n'apparaît nullement. (...)*

» *Le programme commun de gouvernement est... délaissé. Une simple phrase signale son existence, dans le corps du texte. (...) En fait, le programme commun a été totalement ignoré dans l'élaboration des propositions. (...) Ce qui est préconisé, c'est un aménagement, un infléchissement de de qui existe.* »

BIBLIOGRAPHIE

LES DÉFIS DU FUTUR d'André Diligent

« *On n'est jamais sûr d'avoir totalement raison, mais il importe de rester fidèle à la part de vérité que chacun ressent en soi.* » Cette phrase d'André Diligent, qui présente l'ouvrage *les Défis du futur* (*), éclaire bien la démarche de tous ceux (plus ou moins apparentés à la famille centriste) qui ont participé à la rédaction de ce livre.

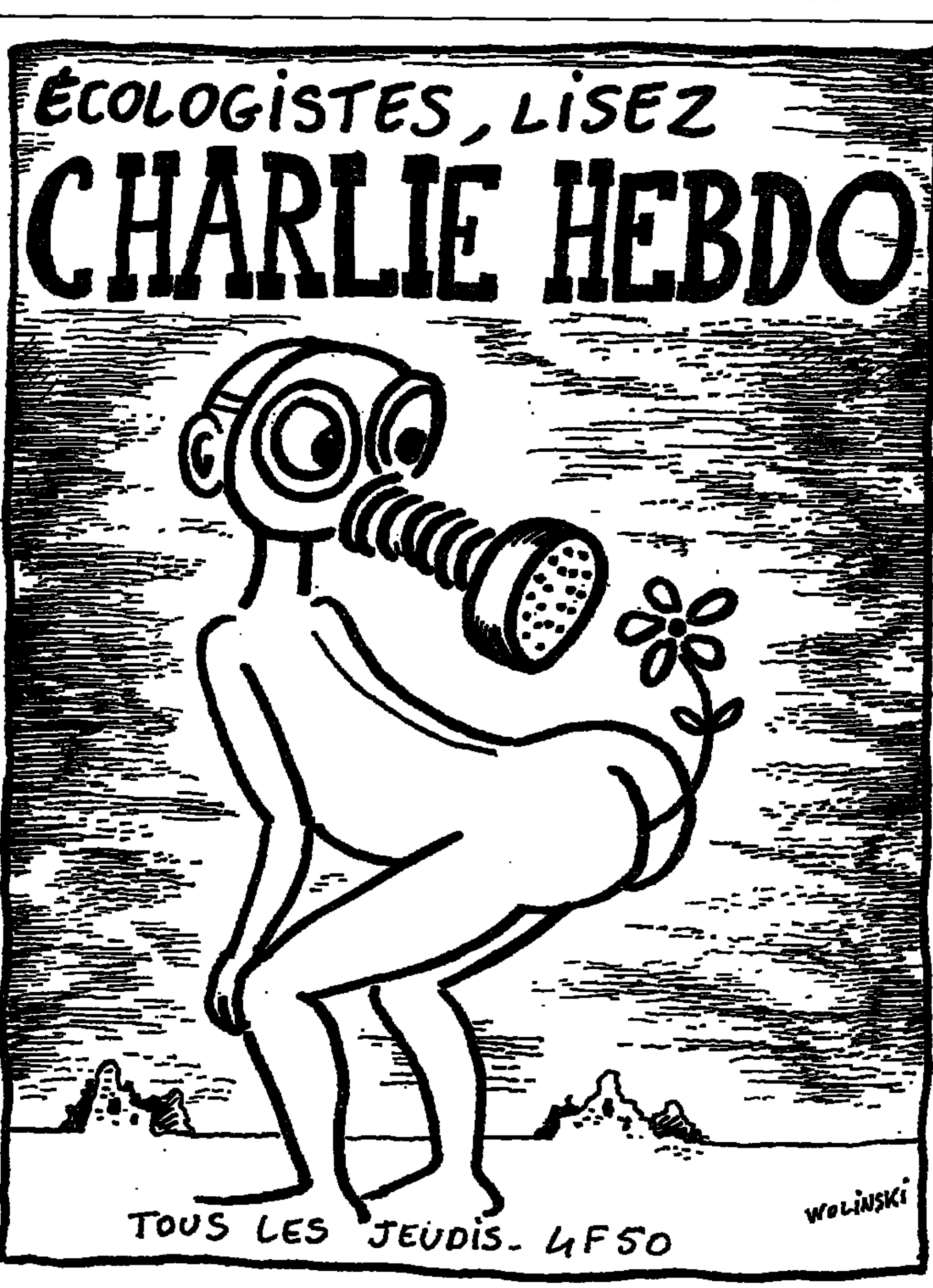
Dans ces temps où la bipolarisation s'affirme avec une vigueur renouvelée, le « message » transmis ici trouvera-t-il son public ? Oui, si, comme le croit M. Diligent, « *les Français sont d'accord, mais ils ne le savent pas* ».

C'est à grands coups de projecteurs que les signataires de ce travail collectif balaient de leurs propositions les champs politique, économique et social.

Il n'est pas question de rendre compte des suggestions faites, tant elles sont nombreuses, dans les rapports présentés. Que l'on sache seulement qu'elles se regroupent autour des thèmes suivants : « Rôle de l'Etat et des institutions » (Alfred Coste-Floret) ; « Pour une Europe prophétique » (Daniel F. Dollfus, René Lejeune, Robert Toulemon) ; « Nouvelle croissance » (Philippe Saint-Marc, Yves Laulan, Edmond Alphandéry, Charles Dasville, Henri Catherin, Raimond Brissaud, Michel Albert, J.-M. Pelt, Charles Delamare, Robert Toulemon, Serge Allain) ; « Education » (Maurice Gaudet et Tilruin) ; « Loisirs » (Paul Lengrand) ; « Famille » (Jean Briane) ; « Justice » (Joseph Rovan).

Qu'on soit ou non d'accord avec tel ou tel des auteurs, la démarche générale ne peut qu'être approuvée qui tâche de retrouver, au milieu du tourbillon électoral, la politique profonde.

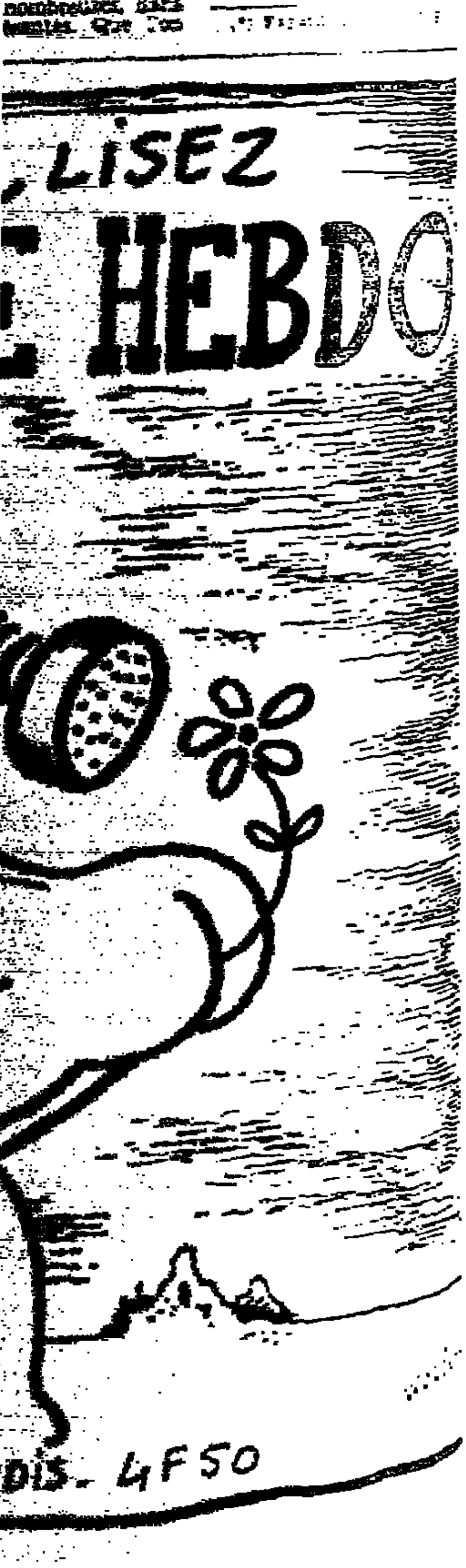
(*) Fayard, 292 pages, 39 F.



« FRANCE NOUVELLE » : la ... fique du P.S. à l'égard ... tiers-monde se situe dans ... prolongement de celle ... gouvernement.

BIBLIOGRAPHIE

DÉFIS DU FUTUR d'André Diligent



POLITIQUE

Libres opinions

Les rapatriés, l'opposition et le rendez-vous de 1978

par JACQUES ROSEAU (*)

LES élections municipales auront eu le mérite de clarifier la situation politique de la communauté rapatriée et de démontrer nettement son opposition à la majorité présidentielle. Cette évolution ne pourra étonner que ceux qui ne connaissent pas le fond du problème.

Depuis quinze ans, le désir profond de cette communauté est que l'ensemble de ses problèmes soit réglé conformément aux lois françaises et sans arrière-pensées politiques. Or, malgré les engagements formels pris par le gouvernement français dans le cadre des accords d'Evian et ensuite ratifiés par l'ensemble de la nation lors du référendum du 8 avril 1962 (dont les Français d'Algérie avaient d'ailleurs été exclus, alors qu'il s'agissait d'une décision concernant leur propre devenir !), malgré les principes de solidarité nationale affirmés dès la déclaration des droits de l'homme de 1789 et régulièrement rappelés dans chaque Constitution, les gouvernements successifs refusent toujours de rendre justice à ces Français chassés de leur terre natale, à ces êtres souvent brisés matériellement et moralement.

Les rapatriés ne disposent donc plus que d'un seul moyen de *pression : l'usage de leur bulletin de vote. Or, jamais, lors des* consultations précédentes, ils n'avaient compris l'importance de cette stratégie. Dispersés dans l'hexagone, mal informés, endormis par certains leaders d'associations acquis à la majorité et par un réflexe anticommuniste primaire, les électeurs rapatriés dispersaient leurs voix.

Cette année, contre toute attente et toute tradition, mais à la suite d'une campagne d'explication acharnée, les rapatriés ont apporté, *dans leur grande majorité, leurs suffrages au camp de l'opposition.* Cette démonstration revêt d'autant plus d'importance qu'elle est faite dans une série de villes dont les noms avaient été avancés préalablement, notamment à Béziers, Hyères et Montpellier, où les rapatriés ont apporté massivement leur appui à la gauche et où tout a été tenté par la majorité et les responsables rapatriés qui lui sont acquis pour récupérer cet électorat. Celui-ci manifeste également son importance dans de nombreuses autres villes que la majorité espérait enlever à la gauche, comme Aix-en-Provence, où les rapatriés ont soutenu massivement le maire socialiste sortant. Les rapatriés ont donc permis à l'union de la gauche (dont les engagements, précisés récemment au nom du P.S. par Me Ribs, sont satisfaisants en ce domaine) d'enlever de nombreuses villes du Midi à la majorité.

Puissent les pouvoirs publics comprendre enfin la nécessité de substituer une nouvelle loi de réparation juste et équitable à l'inique loi du 15 juillet 1970. Puisse la pression des « municipales » débloquer enfin cette situation puisque la morale, la justice, la solidarité nationale ne semblent malheureusement pas constituer une motivation suffisante à cet égard.

Les solutions financières ne manquent d'ailleurs pas, et leur étalement dans le temps ne compromettrait certes pas le plan Barre *ni ne déséquilibrerait sérieusement le budget de l'Etat. Ainsi, un* million d'électeurs rapatriés seraient libérés et pourraient sortir de leur ghetto pour se déterminer librement en fonction de leurs options philosophiques et politiques, et rejoindre leur famille politique naturelle. Mais si rien ne changeait d'ici aux législatives, les électeurs rapatriés, n'en doutons pas, amplifieraient leur mouvement d'hostilité et, ironie du sort, pourraient ainsi largement contribuer à défaire, en 1978, une Ve République à la naissance de laquelle ils ne furent pas étrangers vingt ans plus tôt.

(*) Président de l'Association des fils de rapatriés et leurs amis, membre fondateur du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés).

Les problèmes des rapatriés et des harkis seront recensés et étudiés avant l'automne

annonce le chef de l'État

M. Valéry Giscard d'Estaing a participé, lundi 11 avril, à un méchoui dans la cour d'une ferme du domaine de la Pierre, à 10 kilomètres du château de l'Etoile, à Authon, où le chef de l'Etat a passé le week-end de Pâques. Une quarantaine de harkis originaires des Aurès et quelques rapatriés « pieds-noirs » ont participé à cette réunion.

Après le méchoui, M. Giscard d'Estaing a participé à une réunion de travail dans la salle à manger de la ferme avec les représentants des harkis et des rapatriés, notamment des représentants de l'ANFANOMA (Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis). Ces derniers ont exposé les difficultés rencontrées par les harkis (libre circulation en Algérie, questions d'état civil, etc.). Ils ont ensuite exposé leurs propres problèmes : retraite et indemnisation. *« Les rapatriés d'Algérie,* ont-ils déclaré, *sont déçus et amers parce que le gouvernement n'attache pas assez d'intérêt à leurs problèmes. Ils ont le sentiment d'être les mal-aimés de la métropole. Nous avons ressenti durement le fait que vous ayez fait allusion aux rapatriés d'Afrique du Nord seulement une fois à la télévision.* »

La mission de M. Dominati

M. Giscard d'Estaing a assuré que les harkis, comme les Français d'Algérie, *« étaient des Français comme les autres, qui avaient connu de grandes difficultés, auxquelles la France a porté attention ».* « *Je veux,* a-t-il ajouté, *que vous vous sentiez des Français à part entière de la communauté française.* » Il a, d'autre part, annoncé que l'ensemble des problèmes qui ont été évoqués devant lui seront, avant l'automne, *« recensés et étudiés afin d'être résolus ».* Il a précisé que M. Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, était chargé des dossiers et serait « *l'interlocuteur des rapatriés et des Français musulmans* ».

[Représentant la moitié des Algériens ayant servi dans les rangs de l'armée française pendant la guerre d'Algérie — soit 70 000 hommes sur 130 000, — les harkis (supplétifs) constituent aujourd'hui avec leurs familles environ 250 000 personnes. Aussi faible soit-elle numériquement, cette communauté n'a pas réussi son insertion dans la société française. La Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.), présidée par M. Mohamed Laradji, souhaite obtenir la garantie de l'emploi, des logements décents, l'indemnisation des biens perdus en Algérie, le reclassement professionnel en fonction du métier exercé auparavant en Algérie.]

● *M. Gérard Denelker, premier secrétaire de la fédération de la Corrèze du P.S.*, a critiqué, lundi 11 avril, la décision de M. Jacques Chirac de rester président du conseil général de la Corrèze en ces termes : « *Nous constatons une fois de plus que le président national du R.P.R. semble atteint de boulimie politique... Nous nous souvenons aussi d'un certain Boulanger, qui s'était fait élire à la fin du siècle dernier dans un département voisin, la Dordogne, avant de faire ensuite la même chose à Paris. L'intérêt des électeurs des diverses circonscriptions concernées, celui de la nation, peuvent-ils réellement être pris en compte au cours d'un tel itinéraire ?* »

● *M. Mohammed Laradji*, président de la Confédération des *Français musulmans rapatriés*, a déclaré, samedi 9 avril à Laudun (Gard) : « *Le gouvernement n'a pas tenu ses promesses au sujet des camps* [de harkis]. *Il existe encore trente et un hameaux de forestage et plus de quatre-vingts familles au camp de Bias (Lot-et-Garonne). Les mesures annoncées en faveur des Français musulmans par le gouvernement ont toujours été abordées par celui-ci sous l'angle de la charité. Ce que nous voulons, c'est l'égalité complète entre tous les Français quelle que soit leur origine.* » M. Laradji a, d'autre part, critiqué « *le racisme de certains patrons qui refusent de prendre comme ouvriers de jeunes Français musulmans pour des raisons de teinte de peau ou de langage, malgré leurs qualités professionnelles* ».

ÉDUCATION

POINT DE VUE

De vraies solutions pour l'enseignement

par GUY GEORGES (*)

DEPUIS vingt ans, la France ne cesse de tenter, sans y parvenir, de réformer son système *scolaire. Depuis vingt ans, elle ne* sort pas de ses contradictions, de ses ambiguïtés ou de celles qu'entretiennent les projets de réforme des gouvernements successifs : *le dernier,* celui de M. Haby, étant certainement le plus accompli dans le genre.

Il faut croire que l'école publique et ses maîtres sont assez résistants pour avoir supporté sans trop de dommages tant d'incertitudes.

Les choses, pourtant, sont simples. De fréquents articles de presse, sous des signatures très diverses, en témoignent, qui ramènent toujours le débat à son « nœud gordien » : le passage de l'école élémentaire à la classe de sixième et, par conséquence, le rôle, la nature, le contenu de l'actuel premier cycle du second degré.

Ce sont, en résumé, depuis vingt ans, les termes, si sollicités aujourd'hui, de démocratisation, de chances égales entre tous les enfants, qui toujours sont en cause.

Le régime actuel avait cru esquiver cette question en créant, en 1963, les collèges d'enseignement secondaire (C.E.S.). Le SNI, seul, les avait condamnés. Il ne tire pas de gloire d'avoir eu raison. Quoi qu'en ait dit récemment M. Capelle, « père des C.E.S. », ceux-ci ont été un *rude* échec dont trop d'adolescents ont fait les frais (1).

Certes, il eût été surprenant que M. Capelle admît cet échec. Eventuellement, la faute ne pouvait en incomber qu'aux autres. L'argumentation était d'ailleurs étonnante, puisque le C.E.S. serait responsable de la mort lente des villages pour avoir, par une « *élévation du niveau moyen d'éducation* », incité les jeunes filles à chercher des emplois tertiaires et à « *quitter le milieu rural* » !... Si l'on comprend bien, la survivance du *milieu rural* n'est possible qu'en limitant son « *niveau moyen d'éducation* » ! Voilà une étonnante conception de l'égalisation des chances ! M. Capelle ne s'arrêtait pas en si bon chemin, l'un des principaux obstacles à cette égalisation étant, *selon lui, le jour* de congé du mercredi ! Si les C.E.S. ont échoué, c'est la faute à ce « *privilège exorbitant des enseignants français* » ! L'insulte camoufle mal la faiblesse de l'argumentation. L'ancien directeur de la pédagogie au ministère de l'éducation nationale devrait savoir d'où *vient l'existence* de la coupure hebdomadaire réservée depuis 1886 aux familles pour l'éducation religieuse de leurs enfants ; *il devrait* connaître les conclusions de la commission du professeur Bernard retenant la nécessité — pour les enfants — de cette coupure en milieu de semaine scolaire. Depuis des années que l'on débat de l'organisation de la journée, de la semaine scolaires. M. Capelle devrait être plus au fait de la question et ne point solliciter de cette façon les faux arguments, à défaut d'en avancer de solides.

Car, en réalité, on ne peut dire que les C.E.S ont échoué. Ils ont donné ce pour quoi ils étaient faits : la plus terrible des sélections, la sélection par l'échec.

Les maux des C.E.S.

Ce mécanisme, chargé de filtrer, parmi les enfants de onze ans, ceux qui *réussiraient* et ceux qui échoueraient, a été seulement aggravé par des dispositions avaricieuses. On a vu ainsi transformer deux C.E.S. de six cents élèves en un seul de mille deux cents... *parce que cela coûtait moins cher* ; tant pis si l'établissement perdait toute proportion humaine. On a délibérément sacrifié *les classes de transition et pratiques :* en 1970, une enquête du SNI-P.E.G.C. relevait que plus des deux tiers des maîtres de classes pratiques étaient de jeunes instituteurs remplaçants. Pourquoi, de 1963, date de naissance des C.E.S., à 1970, c'est-à-dire pendant sept ans, le ministère de l'éducation nationale n'avait-il pas préparé un nombre suffisant de maîtres à ces fonctions ? Dès 1970, nous avons pu montrer que les instructions de 1963 n'avaient jamais été appliquées pour *les classes de transition*, qu'il s'agisse d'effectifs, de programmes, de modalités d'observation et de rattrapage.

Mais ces insuffisances — non exhaustives ! — ont joué comme un révélateur plus accentué. Le C.E.S. portait en lui les maux que nous n'avons cessé de dénoncer.

On a dit qu'il suffisait de mettre les enfants sous « *le même toit* » d'un établissement pour « *combler le fossé entre les cours complémentaires et les premiers cycles de lycées* ». Non seulement ce rapprochement n'a pas comblé le fossé, mais il a rendu plus perceptible une *ségrégation exacerbée, une triple* hiérarchie fondée sur les élèves, leurs maîtres, la situation matérielle qui leur a été faite. Il n'est pas inintéressant de relever, dans l'enquête de 1970 du SNI-P.E.G.C., que cette hiérarchie *s'était affirmée, y compris* dans les réfectoires de certains C.E.S. Voilà une édifiante illustration du « brassage social » !

Non seulement les mentalités, mais aussi les instructions officielles ont consolidé cette ségrégation. N'est-ce pas le VIe Plan qui a instauré le partage des adolescents de façon systématique, *selon des pourcentages* (40 % pour le cycle I, 40 % pour le cycle II, 20 % pour le cycle III) qui détermineraient trois voies cloisonnées, *fortement hiérarchisées : la* voie royale du cycle I, promise aux grandes destinées, celle du cycle II suspectée de bâtardise, et celle qui, réceptacle des échecs et des amertumes, conduisait à la vie active ?

Le C.E.S. s'est appuyé sur une ambiguïté, peut-être même sur une hypocrisie. On a dit d'une part, aux parents, que tous les enfants entraient en sixième, on s'est bien gardé de leur préciser que pratiquement rien n'était changé et que les *jeux étaient faits au départ.* On retrouve aujourd'hui la même situation.

Ou bien l'on condamne cette idée qui veut que tous les enfants rentrent en sixième, on l'accuse de transformer le premier cycle en école élémentaire prolongée... et l'on réclame une sélection des meilleurs, comme au temps du concours d'entrée en sixième, pour qu'ils « *ne perdent pas de temps* ». Ou bien l'on défend la sixième commune pour tous, et, *parce que ni les programmes ni les* mentalités n'ont changé, on accuse l'école élémentaire de ne pas « *livrer un produit* » de qualité égale à la sélection de naguère. Ou bien, comme aujourd'hui, le vocabulaire de la réforme en masque la traduction réelle.

Car la même question demeure depuis que l'ordonnance du 6 janvier 1959 a stipulé que *tous les enfants devaient entrer en sixième.* Dès lors, l'école allait subir une véritable mutation, surtout au niveau de l'actuel premier cycle du second degré. Destiné, jusque-là, à environ 30 % d'enfants d'une classe ayant satisfait aux épreuves d'un concours d'entrée en sixième, il allait devenir, comme l'était l'école élémentaire, une *structure d'« enseignement de masse ».* Une telle mutation entraînait inéluctablement un changement profond dans les objectifs de ces deux structures scolaires. Elle impliquait aussi sûrement un changement profond *dans la nature de l'enseignement* dispensé jusqu'ici dans le « *premier cycle* ». S'est-on préoccupé de cette *transformation ?* Non. S'en préoccupe-t-on aujourd'hui ? Pas davantage. Elle est pourtant inéluctable.

Ce faux égalitarisme qu'on fustige trop aisément aujourd'hui n'a rien à voir à l'affaire. On ne rencontre plus guère d'opinions défendant « l'égalité des dons ». Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges, pour sa part, prend en compte l'évidente diversité des enfants. Les propositions qu'il a élaborées, *dans sa thèse de l'Ecole* fondamentale, tiennent compte de ces deux *réalités* apparemment incompatibles que sont les besoins de la *masse des enfants et le droit à la* différence pour chacun.

Elles retiennent de l'école maternelle à la fin de troisième une unité et une continuité des structures, une unité et une continuité des programmes, une unité et une continité de l'intervention pédagogique qui *effacent les obstacles inutiles.*

Car il s'agit bien d'une période fondamentale que celle qui prépare aux premiers choix de l'orientation. Bien sûr, il faut y préparer les maîtres ; voilà des années que le SNI-P.E.G.C avance des propositions pour que ce métier difficile résulte *d'un choix conscient, d'une formation* solide et appropriée, pour que la fonction d'instituteur notamment retrouve une considération égale à sa responsabilité.

Tout autour de nous, les impasses de notre système scolaire, les évolutions dans les pays étrangers, *montrent qu'il n'est pas d'autre solution* pour donner réellement des chances égales à tous les enfants. On peut en retarder l'échéance, on ne pourra s'y soustraire.

(*) Secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges.

(1) Voir *le Monde* du 2 février 1977.

CORRESPONDANCE

L'apolitisme à l'Université

M. Robert Ellrodt, président de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), nous a adressé la lettre suivante :

Depuis 1968, certains universitaires soutiennent que l'apolitisme n'est que le masque d'une politique conservatrice. *Mais voici* que d'autres universitaires le présentent comme « *un merveilleux instrument pour se crever les yeux agréablement* » et annoncent la création de « *cercles universitaires* » qui, « *en accord avec les formations de la majorité* », combattront « *la coalition socialo-communiste* ». L'apolitisme est donc attaqué sur deux fronts.

Les universitaires sont libres de s'engager politiquement en tant que citoyens. Est-il indispensable de fonder des cercles « universitaires » pour *défendre un programme* qui semble s'adresser à la nation beaucoup plus qu'à l'Université ? Que d'autres agissent ainsi, est-ce une raison suffisante ? *Doit-on lutter contre la* politisation par un surcroît de politisation ? Il faut examiner les conséquences de ce « choix ».

Nul ne sait si des partis politiques *en tireront un bénéfice.* Ce qui est certain, c'est que l'Université est en passe d'y perdre l'indépendance morale dont elle jouissait à l'égard des pouvoirs *publics. Politiser la vie universitaire,* c'est tenter le gouvernement, quelle que soit la majorité du moment, d'y intervenir politiquement. Les universités dites *autonomes* sont moins protégées à cet égard par la loi d'orientation que les anciennes facultés ne l'étaient par un droit coutumier.

Diviser l'Université en deux camps serait illogique et dangereux. Illogique, car un pluralisme authentique exigerait que l'on crée des cercles R.P.R., républicains *indépendants, centristes, réformateurs,* radicaux, que sais-je ? Les partis politiques peuvent se coaliser : ils ne renoncent pas à leur identité. Dangereux, car le manichéisme exaspère les passions et éloigne les vrais « modérés ». J'entends par là tous ceux qui manifestent un souci réel de modération et de conciliation dans *la vie quotidienne des U.E.R. et* des universités, quelles que soient leur appartenance syndicale ou leurs options idéologiques.

L'affrontement de deux blocs *ne peut conduire qu'à des succès* à court terme : les ministres, les gouvernements, les régimes changent, il faut que l'Université demeure. Succès inévitablement *limités : à côté des forteresses* conquises par un parti subsisteront des forteresses acquises à l'autre parti, et, dans les unes et les autres, les minorités risquent de devenir des otages. Seule une action patiente, tenace, faisant appel à toutes les bonnes volontés, peut progressivement rétablir les équilibres nécessaires et faire régner la tolérance.

Cette action est un combat. Cet apolitisme ne s'aveugle pas sur les maux dont souffre l'Université. Il cherche un remède qui ne soit pas plus funeste que le mal. Il agit pour que l'Université ne meure.

RENOUVELLEMENT DU HAUT COMITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Quatorze nouveaux membres ont été nommés au Haut-Comité de la langue française sur proposition du premier ministre.

Il s'agit de M. Roland Barthes, professeur au Collège de France ; *Mme Jacqueline Baudrier, P.-D.G.* de Radio-France ; MM. Raymond Frontard, ingénieur, directeur général de l'Association française de normalisation ; Pierre Laurent, conseiller d'Etat, *ancien directeur* général des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères ; Bernard Quémada, professeur à *l'université Paris-XIII,* directeur du Centre d'études du français moderne et contemporain ; Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, *membre du haut-conseil de l'audiovisuel* ; Mme Jacqueline Worms de Romilly, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; MM. Jean Baillou, ministre plénipotentiaire, *président de l'Association* pour la diffusion de la pensée française ; Maurice Bruezière, directeur de l'Ecole internationale de langue et civilisation française de l'Alliance française ; Louis Fougère, conseiller d'Etat, président de l'Association pour le bon usage du français dans l'administration ; Armand Lanoux, écrivain, membre de l'académie *Goncourt ; Daniel Malingre, maître* des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaire général de la Mission laïque française ; Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut *catholique de Paris ; M. Auguste Viatte,* correspondant de l'Institut, président de l'Association pour la culture française à l'étranger.

La nomination des sept dernières *personnalités avait été annoncée* l'an dernier (*le Monde* des 20 et 21 février 1976), mais elle n'intervient, en fait, qu'aujourd'hui. D'autre part, Mme Jacqueline *Beytout, P.-D.G. des Echos,* MM. Roger Caillois, écrivain, membre de l'Académie française, et Jude Turiaf, médecin, professeur de pathologie respiratoire, *ont été renouvelés dans leur mandat,* M. Jean Mistler, de l'Académie française, conservant le sien jusqu'en 1978.

RELIGION

LES TRADITIONALISTES PRIS AU PIÈGE DE L'HISTOIRE

Paul VI contre Pie V ?

« *Quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques, les gens ont bien compris qu'un pape qui prétend interdire la messe de saint Pie V est aussi ridicule qu'un M. Marchais qui prétendrait interdire la lecture de Karl Marx.* » Ainsi s'exprime M. Hubert Monteilhet dans son récent livre, *Rome n'est plus Rome* (Editions Pauvert).

Beaucoup de catholiques traditionalistes ne signeraient sans doute pas ces lignes de bravoure, mais tous s'accordent pour affirmer sommairement que le pape actuel n'avait pas le droit — ni sur le plan moral ni sur le plan juridique — de rendre obligatoire le nouveau rituel conciliaire en lieu et place de l'ancien, qui, à certains égards, remonte à Pie V, pape dominicain, décédé en 1572.

L'argumentation des intégristes est simple pour ne pas dire simpliste, mais, à première vue, elle impressionne. Elle repose sur la formulation de la bulle *Quo primum tempore* de 1570. On y lit *passim* : « *Nous prescrivons et ordonnons par cette déclaration perpétuelle que toutes les églises (...) abandonnent l'usage de leurs propres missels, qu'elles les rejettent absolument et entièrement, ne retranchent ni ne changent rien au missel que nous venons d'éditer sous peine de notre indignation ; sauf s'il s'agit d'un rite (...) ou d'une coutume datant d'au moins deux cents ans pour la célébration de la messe (...)*

» *Le présent document doit garder fermement sa forme et sa validité sans jamais être révoqué ou tempéré. (...) Si jamais quelqu'un avait cette outrecuidance, il encourrait l'indignation de Dieu Tout-Puissant...* »

Hyperbole

Si l'on s'en tient à la lettre de ce document, on peut en conclure que Pie V a entendu légiférer définitivement, c'est-à-dire de 1570 jusqu'à la fin des temps, et que personne au monde n'aurait jamais le droit de modifier le rite promulgué. Prétention évidemment extravagante défiant le bon sens et même la saine conception du pouvoir pontifical qui veut qu'aucun pape, hormis les questions directement dogmatiques, ne soit lié par ce qu'ont fait ses prédécesseurs.

Force est donc de conclure que les expressions employées par Pie V font partie d'un genre littéraire et juridique qui dit le plus pour laisser entendre le moins. L'Ancien et le Nouveau Testament en donnent de nombreux exemples (1). Les Italiens n'en sont pas avares : c'est pour eux une manière de donner un surcroît de solennité à leurs paroles. Ils ne sont pas les seuls à tomber dans ce travers. On a bien parlé de la « Rome éternelle » et de la « France éternelle », ce qui nous paraît aujourd'hui aberrant. Sixte V, en 1586, fixe lui aussi « à perpétuité » le nombre des cardinaux à soixante-dix. Ce chiffre est aujourd'hui largement dépassé et personne ne songe à le reprocher aux papes contemporains. Prenons donc acte que le vocabulaire des anciens papes — qui est celui des souverains absolus — n'est pas scientifique, et pour cause. L'hyperbole était de règle, ce qui ne simplifie pas la tâche des exégètes.

Les allégations des intégristes apparaissent d'ailleurs encore plus dérisoires lorsque l'on considère l'histoire de l'Eglise. Celle-ci impose l'interprétation minimaliste de certains des propos de Pie V. En effet, ce rite a été à plusieurs reprises réformé et modifié au cours des temps. En outre, le concile de Trente a décrété, le 16 juillet 1562, que « *l'Eglise a, pour jamais, le pouvoir en matière d'administration des sacrements, leur substance étant sauve, d'introduire les changements qu'elle juge opportuns* »... Vatican II s'est appuyé expressément sur ce texte.

La leçon du passé

Quels sont les papes qui ont touché au rite de Pie V ? Clément VIII en 1604, c'est-à-dire trente-quatre ans après Pie V ; Urbain VIII vingt-cinq à trente ans plus tard ; Saint Pie X surtout (1903-1914) dont la réforme a été substantielle ; Jean XXIII, dans une certaine mesure, qui fait ajouter le nom de saint Joseph au canon de la messe sans même consulter le concile.

Tels sont les faits. Les traditionalistes ont, on le sait, un culte particulier pour saint Pie X et il ne leur est jamais venu à l'idée de tenir rigueur à ce pape d'avoir fait ce que Paul VI a recommencé : mettre à jour le rituel de la messe. Ce pape aurait pu, a *priori* conserver au nouveau rituel le nom de Pie V. Mais aurait-ce été tout à fait honnête étant donné que le rite de Pie V portait de plus en plus mal son titre en raison des nombreuses retouches antérieures ?

Lorsque M. Monteilhet écrit que « *Paul VI ne s'est jamais donné la peine de parcourir la bulle de Pie V* », il ne peut tromper que les ignorants.

Reste la question du caractère obligatoire du rite de Paul VI qui retire aux traditionalistes la licité d'utiliser le rite précédent, en public. Cette interdiction est parfaitement *légitime, puisque c'est le rite de* Pie X lui-même qui a été *réformé*. Paul VI n'a pas pour autant supprimé les autres rites non romains (par exemple, ceux de Paris, de Lyon ou de Milan, ou le rite dominicain), mais il est logique qu'il ait — comme Pie X, au nom du centralisme — interdit l'ancien rite romain modifié par ses soins et en vertu de Vatican II. Paul VI a donc pour lui le droit ecclésiastique et la cohérence. Reste à savoir s'il a été bien inspiré de se servir de ces seules armes. Si c'était à *refaire* on peut supposer qu'il autoriserait — au moins pour un temps — comme il l'a fait pour l'Angleterre, la coexistence de l'ancien et du nouveau rite. Ce geste aurait enlevé à Mgr Lefebvre et à l'abbé Ducaud-Bourget un grave motif de mécontentement. C'est, répétons-le, ce que le Père Congar et le médiateur Jean Guitton suggèrent encore de faire... Mais qui dans cette affaire accepterait de céder du terrain ?

Le problème du rituel de la messe n'est certes pas au centre des revendications des intégristes. Mais il leur sert à la fois de « drapeau » (Mgr Marty) et de fer de lance. Sa solution serait cependant un important facteur de détente. Elle permettrait aux occupants de Saint-Nicolas de pratiquer paisiblement dans n'importe quelle église.

HENRI FESQUET.

(1) Ne lit-on pas dans l'Evangile de saint Jean : « *Jésus a fait encore bien d'autres choses : si on les écrivait une à une, le monde entier ne pourrait, je pense, contenir les livres qu'on écrirait.* » (Jean XXI, 25.) Autres exemples d'hyperboles : « *Si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le au loin.* » (Matthieu XVIII, 9) ou : « *Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple.* » (Luc XIV, 26.)

● *Pèlerinage anglican à Chartres.* — Plus de cent anglicans du diocèse de Chichester (Angleterre) arrivent, ce mardi 12 avril à Chartres, dans le cadre du jumelage des deux villes, pour un pèlerinage de trois jours. Le Dr Eric Kemp, évêque anglican de Chichester célébrera l'eucharistie dans la cathédrale de Chartres le 13 avril à 18 heures.

RÉUNIS EN CONGRÈS A LAUSANNE

Les chrétiens de l'ancienne Cité catholique rejettent la « tentation socialiste »

Lausanne. — *L'Office* international des œuvres de formation civique et d'action culturelle selon le droit naturel des chrétiens, qui regroupe en majorité des catholiques français, à réuni à Lausanne, du 9 au 11 avril, deux mille cinq cents personnes pour son douzième congrès. Violemment hostile aux idées marxistes, cet « office », qui cherche à enrayer la « progression de la révolution » en lui opposant la popularisation de la doctrine sociale du catholicisme, a directement lié cette année ses préoccupations à l'actualité politique en choisissant comme thème central de son rassemblement « la tentation socialiste ».

De notre envoyé spécial

L'office est peu soucieux de sa publicité. Méconnu même de certains milieux catholiques, il n'apparaît ni comme un mouvement, ni comme une organisation politique, ni encore comme une association laïque. Il préfère se définir comme un « centre » d'étude et de promotion de l'« action civique » en réunissant autour de lui des adultes et des jeunes « *venus à lui un peu par hasard* » (1). Fondé en 1962 par les animateurs de Cité catholique, il ne cherche aucune reconnaissance officielle : son inspirateur, M. Jean Ousset, a même décliné la proposition de l'autorité catholique de devenir un organisme séculier.

Cependant, cet office discret s'attache depuis sa fondation à dresser de façon très complète la liste des « *échecs des socialistes* » et à accumuler « *les arguments anti-marxistes* ». Trois jours durant, le palais Beaulieu de Lausanne a sans doute renfermé la documentation contre-révolutionnaire la plus importante d'Europe : de nombreux stands exposaient des centaines de lettres, de revues, de brochures, de tracts. On y trouvait en bonne place les multiples dénonciations du « Goulag », des « massacres » commis au Vietnam ou au Cambodge, des essais sur « *la corruption en Union soviétique* » sur les « *errements spartakistes* » ou sur la nouvelle résistance des émigrés soviétiques, mais également de très nombreuses études réalisées par des membres de l'office sur des sujets généralement oubliés par les auteurs officiels de la contre-révolution.

Cet impressionnant catalogue ainsi que les interventions d'invités sud-vietnamiens, chiliens, suédois, belges, libanais — parmi lesquels M. Amin Gemayel — l'un des six principaux responsables du parti chrétien — ont contribué à renforcer la certitude des congressistes de l'évidence du « *cancer socialiste* ». « *En cent trente ans*, ont répété les principaux orateurs du congrès, le *socialisme n'a rien fait* (2). » *Soucieux de s'appuyer sur des faits* et non plus uniquement sur des théories, utilisant abondamment les citations les plus variées pour leur démonstration, les « amis » de l'office affirment que l'idéologie marxiste conduit irrémédiablement au *totalitarisme* en enfermant les hommes « *dans la dialectique* ».

Des « cellules » de réflexion et d'action

Seul peut apporter un remède à la situation de la société le respect strict du « vrai » qui trouve ses fondements dans un « *ordre naturel et chrétien* » et des indications concrètes dans la doctrine sociale de l'Eglise. Cet ordre veut que certains hommes se détachent de la masse et soient amenés à se sentir responsables des autres. Un « retournement » à long terme ne peut être envisageable, estiment les animateurs du congrès, qu'à travers l'action concrète de cette élite. Les « *notables constituent les ennemis les plus redoutés des communistes* », a expliqué M. Michel Penfentenyo, directeur de l'Office international pendant son intervention. « *On peut affirmer que les processus de bolchevisation ont toujours commencé par l'élimination de ces élites populaires.* » Depuis sa fondation, le mouvement s'attache à mettre au point un « antidote direct » au marxiste dans la formation et l'information d'élus naturels : chefs d'entreprise, cadres, responsables étudiants... « *Il faut surtout*, a encore affirmé M. Penfentenyo, *les amener à exercer eux-mêmes convenablement leur fonction de protecteurs et d'animateurs de leurs populations* ». Aussi l'office se présente-t-il davantage comme un ensemble de « cellules » de réflexion et d'action qui « *font un travail à la base* » auprès des chefs d'entreprise, des familles, des exploitants agricoles, des lycéens.

Il est cependant apparu assez clairement pendant le congrès qu'une aile avancée de ce « centre » souhaite désormais dépasser cette position tranchée pour tenter de « *rencontrer l'homme individuel au-delà des idéologies* ». Très bien accueillies par les jeunes — qui représentaient près de 45 % des congressistes, — ces thèses favorables au dialogue, inspirées notamment par M. Jean Ousset et par le philosophe Gustave Thibon, devraient faciliter l'existence des « *derniers réduits possibles d'un accord des esprits* ». Ces valeurs naturelles, qui échappent à la « *vieille dialectique* » que Gustave Thibon appelle les « invariants », c'est-à-dire la famille, le sentiment d'appartenir à une province, à une patrie, le travail, l'art, etc., pourraient représenter une certaine espérance pour quelques-uns des chrétiens présents à Lausanne. Elles favoriseraient en tout cas le « dépassement » des « *systèmes d'explication idéologique* ».

Il est cependant peu probable que tous les « amis » de l'office partagent cette vision du concept retrouvé de la « *main tendue* ». Ses animateurs en conviennent, chacun vient « *prendre et donner* » ce qu'il souhaite. C'est la nouvelle inclinaison du mouvement qui a, selon M. Ousset, éloigné ces derniers mois beaucoup de chrétiens traditionalistes de l'office. Il est certain qu'un grand nombre d'adultes recherchent d'abord dans cette communauté une sensibilité antimarxiste. Durant ce congrès, la générosité « évangélique » a en effet cotoyé les raideurs doctrinales directement inspirées sur le plan politique par la droite traditionnelle.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Ce qui explique que l'office affirme ignorer le nombre exact de ceux avec qui elle est en contact.

(2) Retour aux sources du mal : dans une intervention, M. Penfentenyo a rappelé que le marxisme était né en 1847 par la rencontre de Marx et d'Engels... à Lausanne.

● *Le grand rabbin de Rome*, Elio Toaff, a qualifié, le 9 avril, d' « *important pas en avant* » le récent communiqué du comité mixte inernational judéo-catholique qui s'est réuni à Venise (*le Monde* du 9 avril). « *Le rejet par l'Eglise catholique de toute forme de prosélytisme à l'égard des juifs est l'élément le plus intéressant du communiqué*, a-t-il déclaré à la presse.

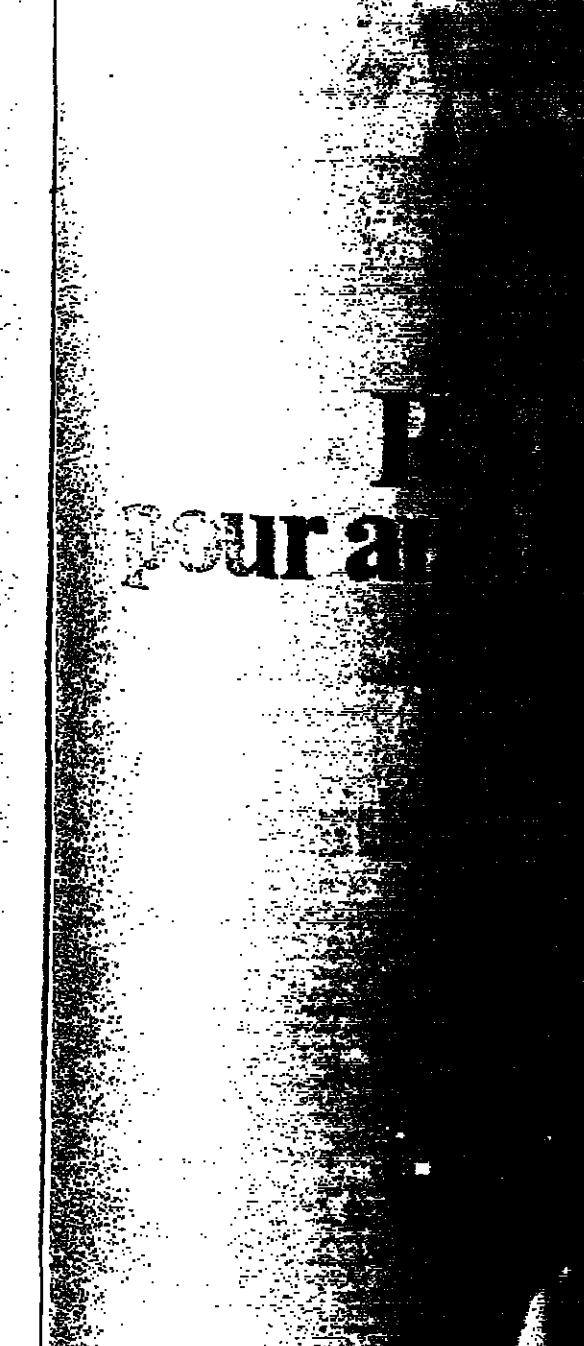
SOCIÉTÉ

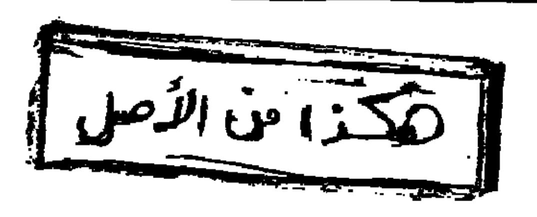
PAS DE MENTION DE DÉCORATIONS SUR LES CARTES D'IDENTITÉ

Décorations ou médailles ne pourront pas figurer sur les cartes nationales d'identité en dépit d'une circulaire en date du 5 août 1976 qui donnait cette possibilité aux membres de l'ordre national de la Légion d'honneur et aux membres de l'Ordre national du mérite.

C'est ce qui résulte d'une réponse du ministre de l'intérieur (Journal officiel : *débats Assemblée nationale du 31 mars 1977) à une question écrite de M. Gérard Deliaune, député de la Gironde (R.P.R.). M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (G. dém.), à une question identique, avait reçu la même réponse* (Journal officiel : *débats Sénat du 29 mars 1977).*

Le ministre explique que cette circulaire a dû être abrogée après une réunion des comités d'experts du Conseil de l'Europe et qui a donné lieu, le 28 octobre dernier, à un projet de résolution tendant à uniformiser les cartes d'identité des pays de la Communauté. Cette résolution n'a pas retenu l'hypothèse de la mention sur ce document de distinctions dont pourrait être titulaire son possesseur.





هكذا من الأصل

A LAUSANNE

ne Cité catholique
n socialiste »

SOCIÉTÉ

HUIT CONTROLEURS DE VOL DE ZAGREB SONT INCULPÉS DE NÉGLIGENCE

Une collision entre un Trident et un DC-9 avait fait 176 morts

Zagreb *(Reuter)*. — Huit contrôleurs de vol de l'aéroport de Zagreb comparaissent depuis lundi 11 avril devant un tribunal pour répondre d'inculpations de négligence criminelle et de responsabilité dans la collision en plein ciel, survenue le 10 septembre dernier, entre un Trident des British Airways et un DC-9 yougoslave, collision qui a fait cent soixante-seize morts. Tous les passagers et les équipages des deux appreils avaient péri.

Une commission d'enquête officielle avait déjà établi, en décembre dernier, que l'extrémité de l'aile gauche du DC-9 avait percuté contre la cabine de pilotage du Trident alors qu'il volaient à la même altitude. Le ciel était bleu et offrait une bonne visibilité. Après avoir perdu une aile, l'avion yougoslave est descendu au sol en torche. Le Trident a poursuivi sa route quelques instants, avant de se désintégrer à la suite de la violente décompression survenue dans le cockpit.

Le principal inculpé, le contrôleur de vol, M. Gradimir Tasic, est accusé de ne pas avoir observé le règlement pour séparer les avions en altitude. Il aurait établi trop tard qu'il existait « *une situation de collision* » et « *n'a pas pris de dispositions précises pour empêcher la catastrophe* ». En outre, M. Tasic parlait en serbo-croate au pilote yougoslave dans les secondes qui ont précédé la collision, alors qu'il aurait dû employer l'anglais, comme le prévoient les règlements yougoslaves.

M. Ante Delic et M. Milan Munjas, respectivement chef du contrôle de vol de Zagreb et chef régional du contrôle de vol sont inculpés pour ne pas s'être assurés que leurs subordonnés appliquaient le règlement. Cinq autres contrôleurs sont inculpés de négligence pour être arrivés en retard à leur poste ou pour l'avoir quitté avant l'arrivée d'un remplaçant.

Le procès durera sans doute un mois. S'ils sont reconnus coupables, les inculpés risquent des peines allant jusqu'à vingt ans de prison.

● *La catastrophe de Tenerife.* — Selon le *Washington Post*, une interférence (peut-être la radio d'un autre appareil) pourrait être à l'origine de la catastrophe aérienne de Tenerife.

Le journal, qui semble avoir obtenu des renseignements sur le « dépouillement » des boites noires des appareils qui sont entrés en collision, explique que l'enregistreur de l'avion de la K.L.M. met en lumière un dialogue incomplet entre la tour et le pilote. Message de la tour à l'avion : « *OK, attendez pour décoller, je vous rappellerai.* » L'enregistreur de l'appareil néerlandais ne comporte en réponse à ce message que « *OK* », ce qui expliquerait que le pilote aurait compris — l'interférence ayant gommé « *attendez* » — « *OK pour décoller.* » — *(United Press.)*

A Saint-Laurent-du-Pont

LE PRIX DU SOUVENIR

(De notre correspondant.)

Grenoble. — *Le mémorial érigé par leurs parents à la mémoire des cent quarante-six victimes de l'incendie du dancing, le «5-7» à Saint-Laurent-du-Pont, le 1er novembre 1970, ne sera pas exonéré de la T.V.A., qui s'élève à 30.000 F.* « Seuls les monuments élevés à la gloire de ceux qui sont morts pour la France peuvent bénéficier de l'exonération des taxes », *a-t-on précisé au ministère des finances. Une exception avait, toutefois, été faite pour le mémorial de Colombey-les-Deux-Eglises.*

Cependant, le médiateur, M. Aimé Paquet, saisi par l'association des parents des victimes, a pu convaincre le premier ministre et le secrétaire d'Etat aux finances de « faire un geste ». *Le ministère de l'intérieur accordera, en effet, à la commune de Saint-Laurent-du-Pont une subvention d'un montant presque égal — 28 000 F — à celui de la T.V.A. due sur le monument. Cette somme sera prélevée sur le budget des collectivités locales.*

A propos du scandale des Flanades

Une polémique dans « le Nouvel Économiste » sur le contrôle de la Caisse des dépôts

Le numéro du 11 avril de l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste* publie une lettre de M. Maurice Pérouse, directeur de la Caisse des dépôts et consignations, dans laquelle il signale la « *surprise* » que lui a causée la *lecture d'un encadré paru dans le* numéro du 14 mars de la même publication, intitulé « *Un empire sans contrôle : la Caisse des dépôts* ».

L'auteur de cet encadré rappelait que la Caisse, « *établissement public qui travaille avec des fonds privés : 62 milliards de francs collectés en 1975 (...), a pour tutelle une commission de surveillance qui regroupe des parlementaires, quelques hauts fonctionnaires, le gouverneur de la Banque de France et le directeur du Trésor* ». Toutefois, était-il précisé, la commission de surveillance « *continue à surveiller la Caisse, mais elle ne surveille pas les « filles » de la Caisse* ». Parmi celles-ci : la SCIC (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts), sur la sellette dans l'affaire des Flanades, qui ne relève, selon l'hebdomadaire, que du contrôle *a posteriori* de la Cour des comptes. La commission de vérification des entreprises publiques avait d'ailleurs fait remarquer, à propos du gigantisme de la SCIC : « *L'intérêt de la présence de la SCIC dans un aussi grand nombre de sociétés, de type et d'objet très divers, parfois très éloignés de sa vocation, n'apparait pas toujours avec évidence.* »

Des rapports détaillés et annuels

Dans sa réponse, M. Pérouse déclare que l'appellation d' « *empire* » relève, s'agissant de la Caisse des dépôts, de l' « *imagerie* ». Il s'élève surtout contre l'idée que la Caisse serait un organisme « *incontrôlé* ». Affirmant que la commission de surveillance se réunit tous les quinze jours, M. Pérouse ajoute : « *La commission de surveillance, à laquelle viennent se joindre, pour ce faire, des représentants des ministères intéressés, examine chaque année le rapport détaillé qui décrit les activités de ces filiales ; elle est représentée en outre au conseil de celle de ces sociétés qui paraît vous intéresser le plus directement, c'est-à-dire notre filiale immobilière, arp deux de ses membres, qui y jouent le rôle de censeurs, un conseiller d'Etat et un magistrat de la Cour des comptes, celui-ci assisté en permanence dans cette fonction par un autre magistrat de la Cour.*

» Vous dirai-je encore que des représentants des administrations siègent aux conseils de nos filiales (...), le directeur de la construction et le préfet, chef des services régionaux d'équipement au conseil de la SCIC, et que les activités et les résultats de nos sociétés sont soumis en détail, comme ceux de toutes les entreprises du secteur public, au contrôle étroit de la commission de vérification des comptes de ces entreprises, désormais donc à la Cour des comptes elle-même. Il va de soi que ce droit de regard s'étend aux filiales de ces sociétés. »

L'expulsion d'une sociologue algérienne

Mlle Adjali était en situation irrégulière

estime le ministère de l'intérieur

Après l'arrêté d'expulsion signé le 29 janvier 1977 visant Mlle Salima Adjali, une sociologue d'origine algérienne vivant en Guyane, compagne d'un responsable syndical (*le Monde* des 22 février et 5 avril), M. Louis Odru, député de la Seine-Saint-Denis (P.C.) a adressé, le 26 février, une question écrite au ministre de l'intérieur déclarant que le « *mécanisme de l'expulsion constitue une violation intolérable des droits fondamentaux des personnes* ». M. Odru s'étonne que Mlle Adjali, qui a dû quitter la Guyane en décembre 1974 « *pour échapper aux menaces administratives dont elle était l'objet à la suite de la vague d'arrestations des responsables politiques et syndicaux* » n'ait pu obtenir à son retour, en juillet 1975, la « *régularisation de sa situation* » et se soit vu refuser une « *autorisation de mariage* ».

Dans sa réponse parue au *Journal officiel* du 9 avril 1977, le ministre de l'intérieur indique que « *Mlle Adjali n'a demandé le bénéfice des dispositions* » du décret du 18 mars 1969 — qui permet aux ressortissants algériens d'obtenir un certificat de résidnece provisoire valable neuf mois — « *que le 2 février 1977, c'est-à-dire postérieurement à l'arrêté d'expulsion prononcé le 31 janvier 1977 alors qu'elle était dans l'obligation de le faire durant les trois premiers mois de son séjour* ». « *C'est précisément (...) pour contravention à ces dispositions du décret du 18 mars 1969*, précise la réponse, *que le préfet de Guyane a pris la décision d'expulser cette ressortissante étrangère en situation irrégulière.* » Le ministre de l'intérieur ajoute que le texte qui a été opposé à Mlle Adjali pour refuser sa demande d'autorisation de mariage n'était pas applicable, car elle bénéficie « *des mêmes droits que les nationaux français* » et que l'arrêté d'expulsion fait l'objet d'une requête devant le tribunal administratif.

Faits et jugements

Violences policières gare du Nord : l'enquête continue.

Après la plainte déposée par une jeune danoise, Mlle Britten Mortinsen, âgée de dix-huit ans, qui accuse deux policiers parisiens de l'avoir violée, dans la nuit du 8 au 9 avril, dans un local de la gare du Nord (*le Monde* du 12 avril), la préfecture de police déclare dans un communiqué que rien n'a permis, jusqu'à présent, de mettre en cause les policiers.

Le communiqué de la préfecture souligne que la jeune fille ne s'est présentée à la police pour déposer plainte que samedi « *vers 19 heures* », et qu'elle a « *refusé formellement de se rendre à l'hôpital pour y être examinée par un médecin, ainsi que la procédure l'exige en pareil cas* ».

« *Ni ses déclarations très imprécises, malgré le concours d'un interprète, ni l'examen des photos qui lui ont été présentées n'ont permis jusqu'ici de mettre en cause des fonctionnaires de police* », précise la préfecture, qui souligne que la plaignante « *ne portait aucune trace apparente de violence (...). Les enquêteurs de l'I.G.S. (inspection générale des services) n'en poursuivent pas moins leurs investigations* », conclut la préfecture.

L'attentat de Narbonne : pour l'amour des taureaux.

Un « comité d'action contre les corridas » a revendiqué l'attentat commis au cours de la nuit du 10 au 11 avril contre les postes de péage de Narbonne (*le Monde* du 12 avril).

Dans une communication téléphonique adressée à la rédaction de la station FR 3 de Toulouse, un interlocuteur déclarant appartenir à ce comité a revendiqué l'attentat, déclarant à un journaliste de la station que ce mouvement « *interdit en France depuis septembre toute corrida sanglante. La non-observance de ces règles fait que nous passons à l'action*, a-t-il ajouté. *A titre de représailles et d'avant-goût, nous avons saboté cette nuit six postes de péage près de Narbonne.* »

Les Enfants de Dieu en accusation

Mme Jeanne Fichen, domiciliée à Lambezellec, près de Brest (Finistère), a déposé, le 8 avril, au commissariat de Brest, une demande de recherche dans l'intérêt des familles. Mme Fichen affirme que son fils, âgé de seize ans et demi, qui a disparu depuis le 5 avril du domicile familial, a été enlevé par la sect les Enfants de Dieu. Elle a renouvelé sa demande dimanche 10 avril au commissariat de Rennes, des témoins ayant reconnu le jeune homme qui distribuait des tracts au nom des Enfants de Dieu dans une grande surface de la banlieue rennaise.

FAITS DIVERS

A la Réunion

LA COULÉE DE LAVE DE LA FOURNAISE A TRAVERSÉ PITON-SAINTE-ROSE

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La lave du volcan de la Fournaise, dans l'île de la *Réunion*, a traversé la localité de Piton-Sainte-Rose le dimanche 10 avril, détruisant onze maisons. Il n'y a pas eu de victimes, les habitants ayant été évacués.

Une nouvelle *faille*, d'où s'écoule une lave fluide, s'est *ouverte* lundi après-midi, dans la zone éruptive habituelle. Certains habitants ont pu regagner leurs maisons, et une commission départementale se réunit ce mardi 12 avril pour examiner les moyens financiers à mettre en œuvre pour venir en aide aux sinistrés.

INFANTICIDE

Des enfants jouaient dans une mare, à la veille de Pâques. *Ils y ont découvert un petit* cadavre : un *enfant nouveau*-né mort depuis une semaine. C'était à Royan (Charente-Maritime).

La mère ? Elle avait seize ans, *douze* frères et sœurs, des parents, qui *ne s'étaient aper*çus de rien. On n'a pas beaucoup *le* temps de parler dans les *H.L.M. Le père*, lui non *plus*, n'avait *pas* dix-huit ans.

L'adolescente a accouché dans la nuit du 30 au 31 *mars*, dans les toilettes. La famille dormait. Les cris du bébé — une petite *fille* — risquaient de réveiller les autres. Elle l'a tué, caché pendant deux jours dans sa chambre, puis jeté. Sans rien dire.

Le juge des enfants l'a placée dans un « établissement spécialisé ».

SPORTS

VOILE

UN BILAN DU YACHTING LÉGER

Progrès du Laser et des croiseurs côtiers

Depuis quelques *années*, le yachting léger marque le pas en France. Présenté lors de la dernière assemblée *générale* de la *Fédération* française de voile, le rapport sur l'activité des monotypes, en 1976, confirme cette *tendance* qui s'accompagne d'une *évolution* caractéristique. On pourrait dire *que* le corps de bataille de la régate à deux équipiers, *comde 1976*. Les deux *séries-vedettes*, 420 *le 420* et *le 470*, semble débordé sur ses ailes. En effet, sans même parler de planches à voile, le Laser effectue une percée dans le domaine du solitaire tandis que, à *l'autre extré*mité du dispositif, les « croiseurs côtiers », qui rassemblent des petits voiliers *habitables* de types divers, *manifestent une activité* croissante.

La stagnation des monotypes officiels est évidente. Si l'on considère les séries nationales, au nombre de vingt, *on constate* que, en 1976, le parc s'est *accru* de 4 217 *unités* contre 4 108 pour l'année précédente, alors que *le* Laser figure à lui seul pour 400 *unités* dans *les* chiffres de 1976. Les deux séries-vedettes. 420 et Optimist, fléchissent légèrement, l'effectif des nouveaux bateaux revenant respectivement de 1 170 à 1 030 et de 1 050 à 980 d'une année à l'autre.

Si l'on s'intéresse non plus au parc *lui-même* mais à l'activité sportive, on note que le *nombre* des « bateaux-départs » enregistré *en 1976* est de 75 544 pour le 420, de 55 887 pour *l'Optimist* et de 49 089 pour *le 470* ; ces chiffres *font* apparaître une stabilisation, voire un léger tassement. Toutefois, ces trois monotypes *continuent* à assurer les six dixièmes *des* quelque 300 000 bateaux-départs enregistrés pour toutes les séries nationales, au sein desquelles la *situation évolue*. Le 485, tombé au-dessous de la barre *mini*male des 7 500 départs, est remplacé par le 445 qui a montré patte blanche. Deux séries en perte de vitesse, le Jet et le Ponant, reçoivent un avertissement et pourraient être éliminées l'an prochain.

Les monotypes les plus en vue ne sont pas toujours les plus dynamiques : FD et 505 piétinent. En revanche, parmi les séries olympiques, le Finn et le Soling manifestent de *la* vitalité. Est-il besoin de *préciser que le* Star, qui figure au programme des Jeux olympiques de 1980, *n'apparaît* nulle part sur ces tablettes ? Quand le verrons-nous reprendre vie en France, où il *occupa* une position enviable il y a quelques décennies, *notamment* avec l'équipage Jean-Jacques Herbulot-Jean Peytel ? Déjà, à l'étranger, de très bons barreurs de Tempest — *série* justement abandonnée — de Soling et *même* de dériveur se tournent vers le Star, né en 1911, et toujours en parfaite santé dans de *nombreux* pays, à commencer par les Etats-Unis.

En *France*, pour *1976*, les *gains* les plus spectaculaires sont à porter à l'actif du Laser. Ce monotype, diffusé à *plus* de quarante mille exemplaires dans le monde, a fini par *s'imposer chez nous, où son parc passe de* quatre cents à huit cents unités. Le X-4, création française qui se lance sur la même piste avec *un peu de retard, touchera-t-il à son tour un* large *public* grâce à l'appui de la F.F.V. ? Nous le saurons dans quelques mois. En tout cas la construction amateur, à partir de moules *mis à la disposition des ligues*, permettra d'abaisser le prix de revient des coques. De toute façon, le développement du X-4 devrait gêner *les* monotypes en solitaire, Europe et Yole *OK*. Dès 1976, *ceux-ci ont* reculé, souffrant de la percée du Laser, et sans doute aussi de la popularité des planches à voile. L'activité de ces embarcations n'est pas encore mesurée et demeure difficilement évaluable. *Il* est probable qu'elle s'exerce, pour *le* moment, dans une certaine mesure, au détriment des séries classiques.

Sur un tout autre plan, la croisière côtière ne cesse d'attirer de nouveaux adeptes en dehors même des catégories retenues par la Fédération : Maraudeur, Corsaire, Belouga, Requin. L'intérêt que suscitent des confrontations comme la Mini Ton Cup et la Micro Cup, ouvertes respectivement aux voiliers habitables d'environ 6,50 mètres et de 5,50 mètres de long, confirme la vitalité de ce secteur.

YVES ANDRÉ.

BIBLIOGRAPHIE

« LES HÉROS SOLITAIRES DE L'ATLANTIQUE » de Gérald Asaria

Les « beaux » livres consacrés à la voile sont légion. Pour la plupart, ils exploitent le formidable engouement que ce sport connaît actuellement sans véritablement tenir ce que promet leur couverture. Quelques-uns, toutefois, sortent du lot. *Les Héros solitaires de l'Atlantique* de Gérald Asaria est de ceux-là. Et de belle manière. Réalisé avec la collaboration technique d'Olivier de Kersauson (le skipper de *Kriter-II* dans la course autour du monde de 1975), il allie un texte intelligent et documenté (ce qui est rare) à une remarquable iconographie. D'Alfled Johnson — premier navigateur solitaire à avoir traversé l'Atlantique en 1876 — à Eric Tabarly, vainqueur en 1976, en passant par Francis Chichester, Alain Colas et encore Eric Tabarly, ce livre de deux cent cinquante-cinq pages rassemble à la fois nombre de *documents émouvants inédits* et toutes les images désormais célèbres qui « balisent » déjà l'épopée de la Transat.

Document que cette « image » de *Centennial* (le bateau de Johnson) quittant Gloucester pour rallier l'Angleterre, et dont on ne sait plus s'il s'agit d'une photo retouchée ou d'une gravure mal vieillie. Photographie *historique*, mais toujours aussi incroyable, que celle réalisée par Alain Colas, le 27 juin 1972, alors que *Pen-Duick-IV* « double » en plein *Atlantique* le *Vendredi-13* de Jean-Yves Terlain (une chance sur quelques milliers pour qu'une telle rencontre se produise...). Document aussi que ce Tabarly énigmatique regardant arriver, en baie de Newport, le 29 juin 1976, *Club-Méditerranée*, l'immense bateau d'Alain Colas, vaincu.

Quant au texte, il est le plus souvent écrit au rythme du reportage et du récit d'aventures. La Transat est tout simplement prise pour ce qu'elle est, au-delà de l'argent, de la publicité, des « sponsors » et des contrats fabuleux : une aventure. Une aventure parfois dangereuse et folle, mais qu'aucun lecteur du livre de Gérald Asaria ne souhaitera voir disparaître ou seulement s'assagir — N.-J. B.

* Editions de Messine, 255 pages, 140 F.

AUTOMOBILISME

AU SAFARI RALLYE

Le succès de Waldegaard et de Ford mais aussi des constructeurs japonais

Depuis sa création, en 1953, l'East African Safari, devenu aujourd'hui Safari Rallye, était une chasse gardée pour les pilotes locaux. Tout juste relevait-on la victoire de deux Européens dans les vingt-quatre éditions disputées jusqu'à présent. C'était, pour une bonne part, la conséquence de la meilleure connaissance du terrain de ceux qui vivent au Kenya ou en Afrique, et, aussi, d'une préparation plus appropriée. Aussi la victoire dans le vingt-cinquième Safari Rallye du Suédois Bjorn Waldegaard (Ford Escort RS 1800) et le fait que trois autres pilotes européens, tous de notoriété, Rauno Aaltonen (Datsun Vnolet), Sandro Munari (Lancia Stratos) et Andrew Cowan (Mitsubishi Colt *Lancer*) aient *pris* les deuxième, troisième et quatrième places marquent-ils une date dans l'histoire de l'épreuve.

C'est au *demeurant* pour le Safari le plus flatteur des palmarès. Waldegaard a gagné deux fois le Rallye de Monte-Carlo; Aaltonen une fois et Munari quatre fois; Cowan étant, pour sa part, le vainqueur du raid Londres-Sydney en 1968. La preuve semble être faite que celui qui est capable d'aller le plus vite sur route peut être aussi à son affaire sur les pistes pourvu que les chances soient égales.

Pour l'Afrique, le Safari Rallye a la valeur d'un test. C'est à cette occasion qu'est jugée la robustesse des voitures, qualité indispensable eu égard aux conditions de trafic, et c'est pourquoi les constructeurs qui recherchent ce marché n'hésitent pas à engager dans le Safari des moyens considérables. Ainsi, cette année, Ford, Peugeot, Lancia, Opel, Mitsubishi *et* Datsun. Si Ford est avec Waldegaard le grand vainqueur du Safari, Opel et Peugeot les grands battus — toutes les Opel ont *été* contraintes à l'abandon comme les coupés Peugeot 504 V6, — ce sont encore une fois les Japonais qui ont obtenu les résultats les plus probants pour ce qui concerne la robustesse mécanique. Sur les douze voitures classées, neuf sont japonaises — cinq Datsun et quatre Mitsubishi — contre trois de construction européenne, une Ford; une Lancia et une Peugeot 504. Malgré la victoire de Ford, l'industrie automobile japonaise, qui a déjà conquis 60 % du marché local, a sans doute conservé tout son crédit dans la confrontation.

Classement. — 1. Bjorn Waldegaard-Hans Thorszelius (Ford Escart RS 1800), 665 pts ; 2. Rauno Aaltonen-Lofty Drews (Datsun Violet), 700 pts ; 3. Sandro Munari-Piero Sodano (Lancia Stratos), 794 pts ; 4. Andrew Cowan-Paul White (Mitsubishi Lancer), 796 pts ; 5. Joginder Singh-David Doig (Mitsubishi Lancer), 853 pts ; 6. Davinder Singh-Chris Bates (Mitsubishi Lancer). 874 pts ; 7. Bert Shankland-Brian Barton (Peugeot 504 inj.), 1 050 pts ; 8. Zully Remtulla-Nizar Jivani (Datsun Violet), 1 096 pts ; 9. Robert Collinge-Antony Levitan (Datsun 1600). 1 232 pts) ;

FRANÇOIS JANIN.

D'un sport à l'autre...

ESCRIME. — *Le Norvégien Nils Koppang est devenu, le 11 avril, à Vienne, champion du monde des moins de vingt ans à l'épée. Il s'est imposé devant l'Allemand de l'Ouest Manfred Beckmann et le Soviétique Alexandre Moiaiev. Le Français Philippe Riboud a terminé quatrième.*

FOOTBALL. — *La Bulgarie a remporté le vingt-sixième tournoi juniors de Cannes en battant en finale la France par 1 à 0. A Montaigu, l'équipe de France minimes a triomphé en finale de celle d'Israël par 6 à 0.*

HIPPISME. — *Le prix de la Télévision, disputé le 11 avril à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par* Catus, *suivi de* Taifun *et de* Funny Hobby. *La combinaison gagnante est 4-19-14.*

VOLLEY-BALL. — *Pour la cinquième fois consécutive, l'équipe des Pays-Bas s'est imposée dans la Coupe féminine de printemps, disputée cette année au Danemark. La France termine septième après avoir été battue par la Suisse (3 sets à 1).*

هكذا من الأصل

LA MORT DE JACQUES PRÉVERT

Du « Dîner de têtes » à « Hebdromadaires »

Jacques Prévert est né à Neuilly-sur-Seine avec le siècle, le 4 février 1900 :

Des mois avant
En plein printemps
Il y a eu
Un feu d'artifice entre mes [parents
C'était le soleil de la vie
Et moi j'étais dedans...

Son père était breton, sa mère auvergnate. Il travaille dès sa quinzième année au Bazar de la rue de Rennes, près du Bon Marché. A l'armée, au début des années 20, le caporal Prévert rencontre le peintre Tanguy et Marcel Duhamel qui, plus tard, dirigera la Série noire. Les trois amis se retrouveront à Paris. Ils habiteront rue du Château avec Pierre, le frère de Jacques. En 1925 « Jacques Prévert et sa bande » (1) *se joignent au groupe surréaliste. Comme l'appartement de Breton, rue Fontaine, la maison de la rue* du Château *devient un carrefour de l'esprit nouveau. Le ton n'y est pas le même : plus spontané et humoristique chez Prévert que chez Breton. Le jazz, le rire, l'alcool y nourrissent l'amitié.* « Cette faculté de transfigurer la réalité la plus banale à l'aide des moyens les plus simples, *écrit André Thirion*... faisait de la conversation de Jacques Prévert,


(Dessin de VASCO.)

ou plutôt de ses monologues, rue du Château ou à une terrasse de café, un spectacle étourdissant... Pour définir Prévert, il faudrait faire un collage d'Alphonse Allais et de certains aspects de Swift, et y introduire un lyrisme parisien dont il se défendait. »

« On a joué, rue du Château, à tous les jeux surréalistes, *dit encore Thirion*... mais l'intérêt véritable se déplaçait vers des moyens d'expression plus populaires. » *La bande à Prévert et le groupe surréaliste se sépareront en 1929. La rupture n'ira pas sans violence ni colère. En 1930, Jacques Prévert participe au pamphlet, intitulé* Un cadavre, *qui vise André Breton. Mais l'amitié entre les deux hommes ne sera pas détruite, pour autant. En 1967, au cours d'une interview, Prévert confiait :* « Même maintenant, je continue à lui parler. Les gens ne comprennent pas ça : qu'on puisse parler à un mort. »

Première œuvre, premier film

En 1930, Prévert publie sa première œuvre dans la revue Bifur : *« Souvenirs de famille ou l'ange garde-chiourme ». L'année suivante, il joue dans un film d'Yves Allégret :* la Pomme de terre, *et publie « Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France », dans la revue* Commerce. *En 1932 sort son premier film :* L'affaire est dans le sac. *Il l'a écrit. Pierre Prévert, son frère, l'a réalisé. A la même époque, il compose des textes — notamment* la Bataille de Fontenoy *— pour le groupe Octobre, qui essaie de promouvoir un « théâtre social ». C'est avec ce groupe qu'il fait un voyage en U.R.S.S., en 1933. Cinq ans plus tard, il ira aux Etats-Unis. Il participe, à la fin des années 30, et durant la guerre, à de nombreux films C'est lui, tout autant que Marcel Carné, qui a créé, inventé* Drôle de drame *(1937),* le Quai des brumes *(1938),* Le jour se lève *(1939),* les Visiteurs du soir *(1942) et* les Enfants du paradis *(1943-1944).*

Après la libération, ses films et ses recueils de poèmes, Paroles *(1946),* Histoires *(écrit en collaboration avec André Verdet, 1946) lui valent un grand succès populaire, d'autant que beaucoup de ses textes sont mis en musique par Joseph Kosma et chantés par Yves Montand :* les Feuilles mortes. Les enfants qui s'aiment. Sanguine... *En 1950, Françoise Giroud lui consacre dans* France-Dimanche *un long article intitulé : « Jacques Prévert, le poète de l'époque ». Il publie, par la suite,* Spectacle, le Grand Bal du printemps *(1951),* Charmes de Londres, Lettres des îles Baladar *(1952),* l'Opéra de la lune *(1953),* la Pluie et le beau temps *(1955),* Fatras *(1965),* Imaginaires *(1970),* Choses et autres *et* Hebdromadaires *(1972). Beaucoup de textes de Prévert ont été joués au théâtre : notamment,* la Famille Tuyau de Poêle, En famille, Entrée et sortie et ainsi de suite, Folies furieuses, le Dîner de têtes.

En 1975, il a reçu, avec son frère Pierre, le Grand Prix national du cinéma.

(1) Philippe Audouin : *les Surréalistes.* Le Seuil, « Ecrivains de toujours ».

Un enfant du paradis

Un client — myope — entre dans la boutique d'un chapelier, pour acheter un chapeau neuf. L'employé, Clovis, lui vend une coiffure d'ecclésiastique (seul modèle disponible), et lui dérobe son portefeuille en lui rendant la monnaie. L'homme ayant laissé son vieux chapeau en disant : « Vous pouvez le jeter », Clovis *l'expose en vitrine.*

Ainsi débute *L'affaire est dans le sac*, moyen métrage (cinquante-cinq minutes) de 1932 dont Jacques Prévert écrivit, en huit jours, d'après un scénario d'*Atos Rakony*, l'adaptation et les dialogues, et que son frère Pierre réalisa en une semaine. Essai burlesque tourné dans les décors encore en place de deux productions des studios Pathé-Natan, joué par des amis qui s'appelaient *Marcel* Duhamel, Jean-Paul Dreyfus (il devint le cinéaste Le Chanois), Jean-Bernard Brunius, le mime Etienne Decroux, Julien Carette dans son premier rôle et Gildès.

Le public de l'époque fut déconcerté par une histoire racontée à *l'emporte-pièce (un jeune homme* épris de la fille d'un vieux milliardaire enlève celui-ci — d'ailleurs par erreur — avec l'aide d'un chapelier fou qui vole les chapeaux des passants pour garni sa boutique) et par un humour sarcastique *s'exerçant* à un joyeux jeu de massacre social. Ce burlesque fit grincer des dents Pierre Prévert ne refit vraiment surface qu'en 1943 avec *Adieu, Léonard*. La carrière de Jacques, en *revanche*, déjà esquissée dans le film publicitaire et le *court métrage, a bien démarré là.*

L'année suivante, Jacques Prévert était le dialoguiste de *Ciboulette*, adaptation « sacrilège » de l'opérette de Reynaldo Hann (réalisée par Autant-Lara) qui fit, elle aussi, grincer des dents. Il travailla à des films de Marc Allégret et Richard Pottier, puis rencontra Jean Renoir en 1935 *pour le Crime de M. Lange*. En 1936 débutait sa collaboration avec Marcel Carné, qui devait durer dix ans et valoir au cinéma français : *Jenny, Drôle de drame, Quai des brumes, Le jour se lève, les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis* et *les Portes de la nuit*.

Jacques Prévert dut sans doute sa notoriété à cette collaboration. « Carné-Prévert » reste le label historique du réalisme poétique des années 30-40. Pourtant, Jacques Prévert ne fut pas seulement l'auteur de *Carné. Il a écrit aussi pour René Sti,* Léo Joannon, Christian Jaque, Pierre Billon, Jean Grémillon, Henry Jacques, André Cayatte, le cinéaste d'animation Paul Grimault, et, de nouveau, Pierre Prévert. Cas exceptionnel dans le cinéma français, ce scénariste-dialoguiste a laissé une signature personnelle jusque sur les films banals dont il n'avait pas choisi le sujet. Il suffit d'une phrase, d'un personnage, même épisodique, pour reconnaître sa « *patte* », sons sens particulier de l'humour.

Atmosphère...

Jacques Prévert a créé un univers dont on retrouve l'atmosphère, les *thèmes, les personnages aussi bien* dans le seul film qu'il ait fait avec Jean Renoir que dans les films de Carné, dans *Remorques* et *Lumière d'été*, de Grémillon, dans *Sortilèges*, de Christian-Jaque, dans *l'Arche de Noé*, de Henry Jacques, dans *les Amants de Vérone*, de Cayatte, dans *le Petit Soldat* et *la Bergère et le Ramoneur*, de Paul Grimault, dans *Adieu Léonard* et *Voyage surprise*, de son frère et complice Marqué par le surréalisme et par ses activités au sein du *Groupe Octobre* (troupe *de la Fédération théâtre ouvrier*), de 1930 à 1936, Jacques Prévert était athée, antimilitariste, antibourgeois, pacifiste et dressé contre tous les conformistes sociaux. Il écrivait ses dialogues de films comme il écrivait ses poèmes et ses chansons Ayant, avec son frère Pierre, fréquenté le cinéma dès son enfance, il pensait, *voyait cinéma, à une époque où les* scénaristes-dialoguistes se voulaient des écrivains psychologiques à la manière des romanciers (Charles Spaak) ou de brillants auteurs de théâtre (Henri Jeanson). La continuité de l'univers de Jacques Prévert, à travers les styles différents des meilleurs cinéastes pour lesquels il a écrit, tient à un langage où les mots simples, quotidiens amour, arbre, soleil, bonheur, aussi bien que « connerie » ou « tu vas la fermer », devenaient des « mots-phares » dans *une transposition poétique Elle tient*, en même temps, à une thématique jouant sur les constrastes les plus tranchés : les bons et les *méchants*, les pauvres et les riches, les marginaux et les gens établis, les artistes et les bourgeois, les opprimés et les *oppresseurs*, les amoureux et les *êtres au cœur sec* Univers dont le romantisme social et la morale humanitaire furent bien accueillis par le *public populaire, mais ne manquèrent pas d'irriter par ailleurs*. N'a-t-on pas reproché à Jacques Prévert à la fois d'être « un clow lyrique à l'*usage de la bourgoisie* », et — ceci à propos du commentaire d'*Aubervilliers*, documentaire d'Eli Lotar (1945) sur les taudis et la misère — d'être « *le Déroulède des anarchistes* » ?

La révolte poétique

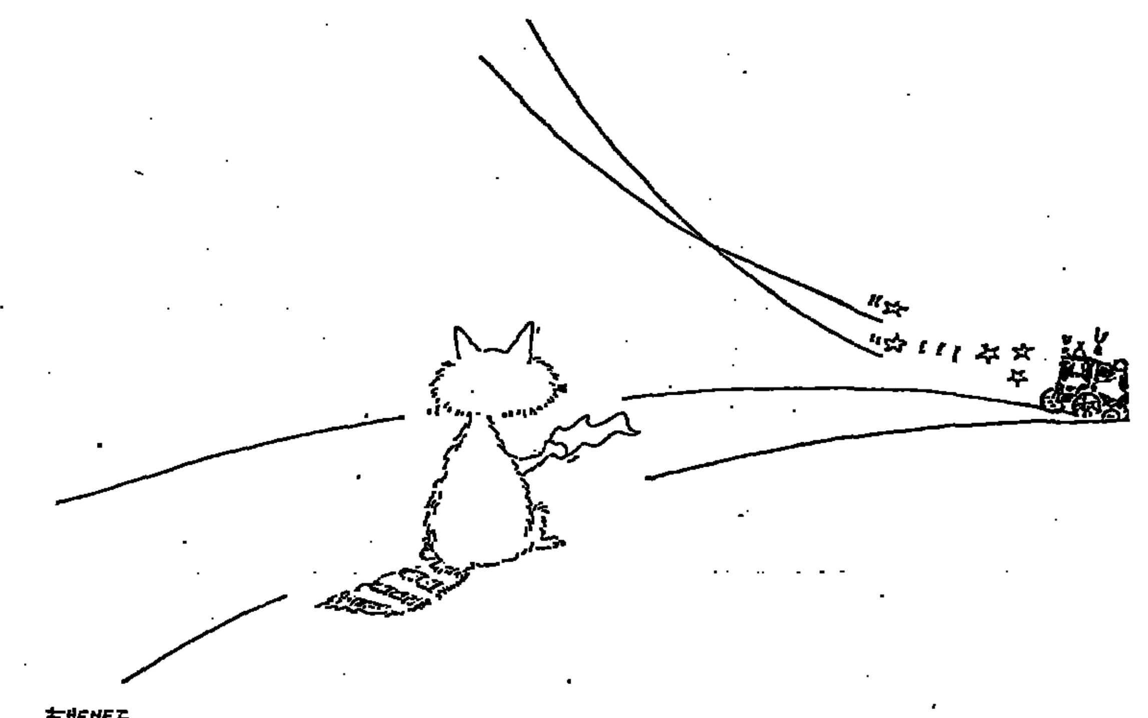
Jacques *Prévert* fut, sans doute, un homme engagé dans une contestation permanente ; ce ne fut pas un homme qu'on pouvait « annexer » ici ou là. Il a représenté, dans son attitude individuelle, un esprit de révolte *poétique* lié à une époque de fermentation sociale dont le pivot fut, en France, le Front populaire. *Cet esprit, il le conserva jusque* dans l'après-guerre. Toujours fidèle à lui-même, violent et corrosif, tendre et fraternel, Jacques Prévert, scénariste-dialoguiste du cinéma français a été — en anarchiste, si l'on veut — le défenseur de l'homme et de sa liberté. Il est passé, sans heurts, du burlesque caricatural (pourtant *mal* accepté puisque *L'affaire est dans le sac* et *Drôle de drame* attendirent plus de vingt ans pour devenir des classiques, et puisque *Adieu Léonard*, jamais repris, reste un film maudit) au *réalisme* dramatique et poétique dont Marcel Carné fut le grand représentant. Un lien relie, unit, dans son inspiration, William Kramps, le tueur de bouchers de Whitechapel (*Drôle de drame*), à Lacenaire, le dandy du crime (*les Enfants du Paradis*) en passant par le déserteur de *Quai des brumes* et *l'ouvrier assassin par amour du Jour se lève* Et Batala cet escroc du *Crime de M. Lange* qui, déguisé en *curé* pour échapper à la police, meurt au coin d'une orne-fontaine en réclamant un prêtre, ressemble (d'autant plus que Jules Berry fut l'interprète de ces trois rôles) au Valentin du *Jour se lève* et au diable des *Visiteurs du soir*, forces du mal qui s'opposent à l'amour.

L'amour fut, au fond, le thème *dominant du cinéma de Prévert*. L'amour, force libératrice qui trouble l'*ordre social* et qui permet à l'homme de se *réaliser* jusque dans la mort. Pour ces films dont on retient souvent — car c'est drôle — les répliques cocasses comme le fameux « Bizarre, bizarre » de *Drôle de drame*, Jacques Prévert a écrit des scènes d'amour parfois déchirantes qui rapprochèrent ou opposèrent *les personnages qu'on a vus* chez Carné et chez Grémillon, et qu'on n'oublie pas.

En 1947, *la Fleur de l'Age* étant resté inachevé, les chemins de Carné et de Prévert se séparèrent. Une autre époque commençait pour Carné. Victime d'un grave accident, Jacques Prévert s'effaça, par la suite, d'un cinéma français qui, dans les années 50, devait se montrer bien plus conformiste que dans l'avant-guerre.

C'est à la télévision, avec son frère Pierre, que Jacques Prévert devait *donner ses dernières œuvres* : *le Petit Claus et le Grand Claus*, d'après Andersen (1964), *la Maison du passeur* (1965) et *la Belle Etoile* (1966). Sur un registre plus modulé, plus feutré, c'était encore la mythologie cinématographique des années 30 qui s'exprimait.

JACQUES SICLIER.


(Dessin de CHENEZ.)

Dans la presse parisienne

L'AURORE : vivre plutôt qu'écrire.

« A l'époque où d'ardents jeunes hommes de lettres, qui se prenaient terriblement au sérieux, donnaient l'assaut à toutes les valeurs établies, Prévert, laissant à Desnos, à Crevel, à Artaud, à Eluard, à Aragon, le soin de servir la messe en Breton (bien qu'il fût lui-même le petit-fils du marguillier de Saint-Nicolas-du-Chardonnet), préférait vivre plutôt qu'écrire... »

(DOMINIQUE JAMET.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le poète « Front popu ».

« *Son romantisme s'accordait si bien à la chanson qu'on oubliait que derrière le baladin de* Barbara *et des* Feuilles mortes *se cachait l'anar,* le socialo, *le poète* front popu, *celui qui chantait les « Etranges Etrangers » de La Chapelle et de Saint-Ouen, celui qui épinglait « ceux qui donnent des canons aux enfants » et « ceux qui donnent des enfants aux canons* ».

(GILLES PUDLOWSKI.)

LE MATIN DE PARIS : les jeunes filles aussi.

« Tu sais, camarade Prévert du groupe d'Octobre, surréaliste provisoire, révolutionnaire du langage, les jeunes filles aussi ont aimé ce que tu écrivais. Je te lisais parfois à l'ombre des charmilles lorsque les surveillantes acariâtres ne me regardaient pas... »

(DOMINIQUE BOSSELET.)

L'HUMANITE : le premier moderne.

« Ayant été sans doute le premier poète français véritablement moderne par son style à avoir eu droit de cité dans les écoles et les lycées, il a fait découvrir aux enfants et aux adolescents que l'on pourait dire des choses importantes avec les mots de tous les jours. »

(ROGER NAVARRI.)

LIBERATION : le « Jacques ».

« Qui osera faire le « Jacques » maintenant que Prévert est parti pour de bon. »

LE FIGARO : le non-maudit.

« Ne nous imaginons pas que la meilleure façon d'être maudit soit d'être ignoré. Maudit par les grosses têtes et reconnu par son époque, Jacques Prévert a renversé les conventions. Voilà bien son secret : les mots avec lui n'avaient plus d'usage. Ils redevenaient innocents. »

(ANDRÉ BRINCOURT.)

Vu par Marcel Duhamel

LE CAPORAL PRÉVERT

Dans ses Mémoires, « Raconte pas ta vie » (Mercure de France), Marcel Duhamel, mort un mois avant lui (« le Monde » du 9 mars), a esquissé un portrait de Jacques Prévert. Ils se connurent en 1920, à Constantinople, durant leur service militaire.

En arrivant à la Corne d'or, la pagaille règne à bord. C'est une horde de Sioux qui, débordant les gradés, se rue sur les quais de Galata. Après un rassemblement hâtif, nous nous acheminons en colonnes titubantes, hirsutes, et nos sacs mal ficelés brimbalant sur nos capotes sales, le long des rues de Stamboul... On nous conduit dans un terrain vague où, sous le soleil, nous attendons l'arrivée du colonel. Huit cents débarqués, totalement abrutis et impatients d'en finir, l'ambiance n'est pas excessivement chaleureuse. Une voix s'élève quelque part. Je ne vois que des calots devant et autour de moi. Mais je distingue des bribes de phrases.

« *Soldats, le régiment auquel vous avez l'honneur...* »

On devine la suite... « *une grande famille... la dignité...* »

Tout le monde dort debout. Cependant, je discerne bientôt un mouvement autour de moi, comme si un autre pôle d'attraction déplaçait l'auditoire. Et j'entends une autre voix, tonitruante celle-là, qui parle des colonels, de leur utilité et de l'usage qu'on peut en faire.

C'est tellement invraisemblable qu'une partie du régiment est maintenant groupée autour du nouvel orateur.

Ce sera ma première rencontre avec le caporal Prévert.

Un rouspéteur de génie

Bien qu'il fasse partie du mouvement surréaliste, Jacques Prévert y joue à ses débuts un rôle mineur et un peu gêné. Il n'est nulement un inconditionnel de *l'écriture automatique*, et le royaume des rêves l'attire distraitement. Il ne va ni dans la direction de Breton ni dans celle d'Eluard ou d'Aragon. Ce sont plutôt les jongleries de Robert Desnos qui l'attirent. Ses premiers textes — on en trouve dès 1930, mais c'est *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France*, paru dans *Commerce* l'année suivante, qui attire l'attention — le montrent déjà soucieux d'une attitude sociale et asociale qui, à l'époque, n'est pas celle des surréalistes. Descendant *du dadaïsme, il tient à souligner* combien le comportement de l'homme occidental est sot, ridicule, sans excuse.

D'une certaine manière, il découvre *l'absurde* avant Sartre et Camus. Et, au lieu de consigner ses recherches en un langage littéraire, châtié, intellectuel, il descend dans la rue comme aucun poète n'a osé le faire depuis François Coppée et Jehan Rictus. Il cueille à même le trottoir les soupirs de Margot, les contrepèteries, les lieux communs, les rouspétances sans queue ni tête. C'est qu'il est, dans la vie, ennemi de tout aristocratisme, et que son parler, il l'emprunte aussi bien aux *bistrots qu'aux studios* où il *fait tourner*. Les surréalistes sont des poètes de la révolution et de l'espoir, à condition de mobiliser le subsconscient. Prévert n'a pas cette ambition : d'avance il châtie, se moque, tourne en dérision, grince, ricane, refuse de rien prouver et ne promet rien.

Cet *existentialisme populiste* connaît la célébrité en 1945, avec la publication de *Paroles*, le best-seller de la poésie au vingtième siècle, au même titre que *Toi et moi*, de Paul Géraldy, la bible des midinettes. Ce succès n'était peut-être pas de bon aloi. En tout *cas, les foules y découvraient un* langage direct, voire brutal, et une manière on ne peut plus tonique de tuer le sentimentalisme tout en ayant l'air de le défendre. L'Europe de la victoire sans illusions trouve chez Prévert de quoi se justifier et de quoi se fustiger. Prosaïsme, art du sketch plutôt que poème, tract plein de pieds de nez, chanson facile à boire et à vomir : c'est tout cela qui émeut les milliers de lecteurs chez cet homme libre, qui a des tendresses révulsées et des naïvetés intactes sous les invectives.

A la pêche à la baleine, à la pêche à la baleine,
Disait le père d'une voix courroucée
A son fils Prosper, sous l'armoire allongé,
A la pêche à la baleine, à la pêche à la baleine,
Tu ne veux pas aller,
Et pourquoi donc ?
Et pourquoi donc que j'irais pêcher une bête
Qui ne m'a rien fait, papa,
Va la pêpê, va la pêcher toi-même,
Puisque ça te plaît...

La recette de Prévert n'est pas toujours si simple. Une fois la rengaine bien huilée, il faut la faire dérailler. Ce qui n'était que romance se termine en blague hénaurme. Ceux qui ont compris, il s'agit de les en punir. *L'anarchiste* Prévert ajoute son grain de sel sadique. Il dit : « Y en a qui tuent / d'autres qui sont tués / il faut bien que tout le monde vive. » Et il se répond avec la même désinvolture : « Je viens de tuer quelqu'un / il faut bien que tout le monde meure. » Le principal c'est que bardés de vulgarités et de sarcasmes, Prévert reste libre, donc inannexable « Notre Père qui êtes au cieux », hurle-t-il, « restez-y ». A une époque où la poésie française se veut de colère, de rachat ou de civisme. Prévert déchire le *tricolore* — son beau poème contre une rue rebaptisée Guynemer, par exemple — non point parce qu'il est moins patriote à ses heures qu'un autre, mais parce qu'il se réserve le droit de trouver toute société abusive, sans pour autant vouloir la remplacer par une autre *forme d'organisation sociale*.

Le ton est définitif, et le tour d'esprit ne changera plus. Prévert reste égal à lui-même, c'est-à-dire qu'il ne *s'écartera* pas du chemin marqué par *Paroles* Sa verve et ses discours ont les mêmes bonheurs dans *Histoires*, en 1946 et *Spectacle* en 1951, tandis que *la Pluie et le Beau Temps*, en 1955, fait la part plus grande à des *dialogues qui peuvent se jouer* Parfois, le poème a des résonances tragiques d'une incontestable ampleur :

LE GARDIEN DE PHARE AIME TROP LES OISEAUX

Des oiseaux par milliers volent vers les feux
par milliers ils tombent par milliers il se cognent
par milliers aveuglés par milliers assomés
par milliers ils meurent
Le gardien ne peut supporter des choses pareilles
les oiseaux il les aime trop
alors il dit Tant pis je m'en fous !
Et il éteint tout
Au loin un cargo fait naufrage
un cargo venant des îles
un cargo chargé d'oiseaux
des milliers d'oiseaux des îles
des milliers d'oiseaux noyés.

Parfois, parmi trop d'évidences crispantes, apparaît un certain mystère comme si tout à coup Prévert se rappelait les vertus poétiques de l'occultation : « La vie est une cerise / La mort est *un noyau / L'amour un cerisier.* »

Délaissé des intellectuels, ce persifleur apparaît aujourd'hui comme un ancêtre de a poésie et *de la contestation perpétuelle.* Bien plus que la génération beatnik américaine, il a exercé sur les poètes de mai 68 une influence capitale, qu'ils répugnent d'ailleurs à reconnaître, étant ennemis de toute historicité. Ce qu'il y a de spontané, de négligeant mais de puissant, dans notre lyrisme, doit son insolence à cet homme *sans idéal apparent et sans préjugés*, dont le seul dessein avoué a été de déranger un peu tout le monde, le bourgeois comme le prolétaire.

★ Tous les titres cités ont paru chez Gallimard

ALAIN BOSQUET.



ÉQUIPEMENT

CORRESPONDANCE

LA MÉTÉOROLOGIE A PARIS OU A TOULOUSE ?

Après l'article publié dans le Monde du 21 mars à propos de la décentralisation des services publics en province, les secrétaires généraux des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. de la météorologie nous apportent dans la lettre qu'ils nous ont adressée, les précisions suivantes :

Le transfert de la Météorologie à Toulouse, « décidé » par la DATAR en décembre 1972, n'a pas reçu en effet le moindre commencement d'exécution. Aucun marché n'est signé. Aucune pierre (même la première...) n'est posée. *A fortiori* aucun agent n'est parti.

Vous notez que « la présence de tels services auprès de la tour Eiffel n'est pas directement nécessaire à leur bon fonctionnement », mais nous apprécierions que vous répondiez alors aux questions suivantes, capitales pour les personnels déplacés :

1) Admettons comme hypothèse que le maintien sous la tour Eiffel ne soit pas utile. A quoi faut-il alors utiliser les surfaces libérées ? Faut-il les affecter à d'autres administrations mieux en cour ? A des jardins ? A des immeubles à 1 million ancien le mètre carré ? A des H.L.M. ? L'exemple des 1 500 mètres carrés libérés depuis trois ans au 196 rue de l'Université est édifiant : on y a aménagé un jardin clos et privé ;

2) Lorsque le service à décentraliser possède un dixième de ses surfaces à Paris et les neuf dixièmes à Saint-Quentin-en-Yvelines, est-il plus logique de transférer Paris à Saint-Quentin que l'ensemble Paris + Saint-Quentin à Toulouse (ville de M. Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports) ;

3) A supposer enfin que l'on choisisse délibérément ainsi de déplacer douze cents agents sur 700 kilomètres, plutôt que cinq cents agents sur 30 kilomètres, peut-on au moins : leur garantir l'indemnisation intégrale de leurs débours (frais de revente d'appartement, commissions d'agence, coûts des prêts relais, frais divers de déménagement, etc.) ; ne pas choisir une région où le taux de chômage est l'un des plus élevé de France, rendant pratiquement impossible l'emploi des cinq cents conjoints travaillant à Paris, qui feront à Toulouse cinq cents chômeurs de plus.

TRANSPORTS

Pour l'atterrissage à New-York

LE PROCÈS CONCORDE COMMENCERA LE 28 AVRIL

Déjà renvoyé quatre fois pour ne pas compromettre les chances de voir Concorde atterrir à Kennedy Airport, le procès intenté au Port de New-York par Air France et British Airways, débutera le jeudi 28 avril. Les avocats des deux compagnies ont décidé de ne pas attendre la réunion des commissaires du Port de New-York prévue le 12 mai prochain.

Ceux-ci se réunissent, le jeudi 14 avril, mais leur porte-parole a réaffirmé à plusieurs reprises que « *l'affaire Concorde* » ne serait pas à l'ordre du jour. Les autorités new-yorkaises attendent, en effet, de nouveaux détails techniques sur le bruit de Concorde que doivent lui fournir les experts des deux compagnies, avant de se prononcer sur la question.

A cet égard, des enquêtes publiques sur le bruit de Concorde auront lieu à la fin du mois d'avril à Hempstead, près de New-York. Elles permettront de savoir exactement en quoi consiste la nouvelle étude sur l'avion supersonique concluant que son niveau sonore est en accord avec les normes en vigueur à Kennedy Airport.

P.T.T.

UNE VISITE DE M. NORBERT SEGARD AUX ANTILLES ET EN GUYANE

Les postiers d'outre-mer moins loin de la métropole ?

Fort-de-France. — Du 1er au 8 avril, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., s'est rendu en voyage officiel aux Antilles françaises et en Guyane, pour inaugurer les centres de chèques postaux de ces départements d'outre-mer.

De notre envoyé spécial

« *A mon arrivée aux P.T.T., au début de l'année 1976, j'avais été frappé de constater qu'aucun centre de chèques postaux n'existait dans les départements d'outre-mer, alors qu'une demande de plus en plus forte émanait des responsables politiques, administratifs et économiques, qui souhaitaient disposer sur place des mêmes moyens d'échange que ceux existant en métropole* », a déclaré le secrétaire d'Etat.

En mai 1976, M. Ségard décidait donc d'installer un centre de chèques dans chacun des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion. Les centres ont commencé à fonctionner le 15 novembre 1976. Ceux de la Guadeloupe et de la Martinique gèrent déjà neuf cents comptes. Celui de la Guyane, quatre cent cinquante. Dans ces régions où le chomâge et l'immigration atteignent des proportions importantes, ces établissements apportent des créations d'emploi précieuses, quoique limitées en nombre. En effet, les quatre centres compteront cent emplois nouveaux à terme.

Au cours de son voyage, le secrétaire d'Etat aux P.T.T. a également annoncé des améliorations prochaines dans le domaine des télécommunications. Par exemple, le montant des autorisations de programme destinées à l'automatisation et à l'extension du réseau téléphonique martiniquais s'élèvera, en 1977, à 26 millions de francs, contre 8 millions l'année dernière. La Guadeloupe, la Guyane et la Martinique seront reliées entre elles et avec la métropole par l'automatique intégral en 1978.

Au cours des discussions qu'il a eues avec les personnalités politiques et économiques, le secrétaire d'Etat a pris connaissance des problèmes qui se posent en outre-mer aux usagers de ses services. Comme en métropole, les lettres ont tendance à traîner en chemin. Théoriquement le délai d'acheminement depuis Paris jusqu'à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) ne devrait pas excéder trois ou quatre jours : il atteint souvent six ou huit jours. Le 12 (service des renseignements téléphoniques) et le 13 (service des réclamations) ne répondent plus. Entre 10 heures et midi, il est quasiment impossible d'obtenir une communication avec la zone d'activité du Lamentin (Martinique).

Plus qu'en métropole, il est malaisé de devenir un abonné du téléphone : les Guadeloupéens doivent patienter en moyenne trente mois et les Martiniquais vingt-cinq mois pour se voir attribuer un numéro. Ces délais s'expliquent pour les uns par l'explosion de la demande téléphonique qui a crû de 57 % en un an et, pour les autres, par les événements du volcan de la Soufrière, qui ont désorganisé les services des télécommunications.

Mais ce sont surtout les représentants syndicaux qui ont posé au secrétaire d'Etat les problèmes les plus délicats à résoudre. Le régime des congés administratifs est un résidu de l'époque coloniale. Il attribue cinq mois de congé dans le DOM d'origine, tous les cinq ans, à l'agent originaire de ce département et en poste en métropole ; six mois de congé en métropole, tous les cinq ans à l'agent en poste dans un DOM dont il est originaire. En revanche, il accorde quatre mois de congé en métropole, tous les deux ans, à l'agent métropolitain en poste outre-mer.

Un projet de décret interministériel sur les congés est en cours d'élaboration pour réduire cette anarchie et ces injustices. Il maintiendrait une distinction entre les agents d'outre-mer et les agents métropolitains. A ce sujet, M. Norbert Ségard a déclaré, le jeudi 7 avril, à Fort-de-France : « *Je ne signerai pas ce projet tel qu'il est, parce qu'il est encore trop discriminatoire.* » Il a ajouté qu'il avait décidé de rédiger une circulaire destinée à obliger les postiers métropolitains à abandonner certains de leurs avantages exorbitants au-delà de quatre ans de séjour outre-mer.

Deux autres dossiers délicats ont été exposés au ministre. Douze mille agents des P.T.T. issus des quatre départements d'outre-mer exercent en métropole et, chaque année, leur nombre augmente d'un millier. Huit mille d'entre eux ont déposé une demande de mutation pour leur pays natal. Si l'on compare ces chiffres aux cent soixante postes créés annuellement dans les DOM par les postes et les télécommunications, on comprendra que l'immense majorité ne retrouvera pas le carnaval et la biguine, les hibiscus et la Montagne Pelée avant l'âge de la retraite.

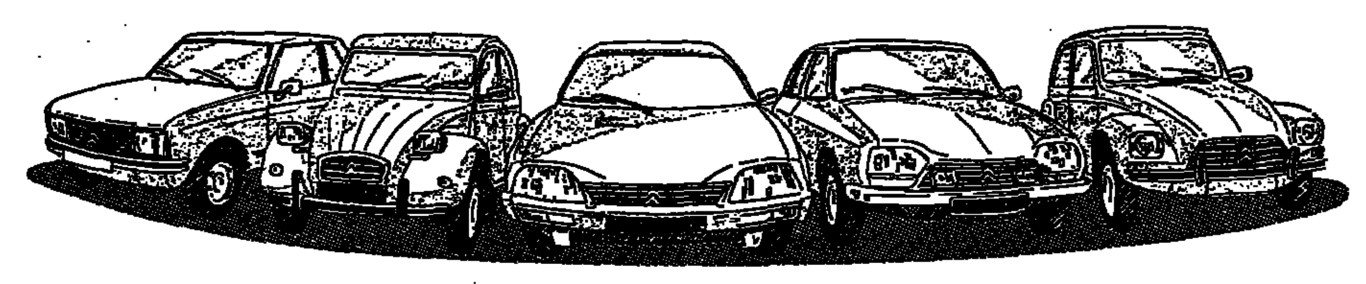
La résorption de l'auxiliariat, enfin amorcée, complique encore la situation. Neuf cents auxiliaires sont titularisables, et naturellement, ils souhaitent l'être sur place, comme ce postier, auxiliaire depuis vingt-huit ans à Saint-Claude (Guadeloupe), qui a soumis son cas à son ministre. La bonne règle voudrait que les nouveaux titulaires partent pour la région parisienne, car s'ils demeuraient au pays ils empêcheraient le retour de ceux qui n'ont pas eu d'autre solution que l'immigration.

Ni les syndicats ni le secrétaire d'Etat ne sont parvenus à trouver une issue à ces difficultés, nées du sous-emploi qui sévit dans les DOM et du laxisme de l'administration. Au cours de son voyage, M. Ségard a fait preuve de compréhension. « *Nous ne sommes pas en mesure de résoudre ce problème, qui est trop important,* a-t-il reconnu. *C'est peut-être paternaliste — je le confesse — mais nous réglerons chaque cas individuellement ; car faire partir à Paris un postier auxiliaire, père de sept enfants, n'est pas normal. Les titularisations sur place et les mutations dans le pays d'origine seront régies uniquement par des critères de famille et de santé.* » Il a ajouté : « *Le principe reste la priorité pour les originaires des DOM lorsque des postes s'y trouveront vacants.* »

ALAIN FAUJAS.

QUALITÉ DE LA VIE

● *Mille cinq cents manifestants à Flamanville.* — La manifestation organisée dimanche 10 avril à Flamanville (Manche) par le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN) a réuni mille cinq cents à deux mille personnes, et non cent cinquante à deux cents comme nous l'avons écrit à tort, à la suite d'une erreur de transmission, dans *le Monde* du 12 avril.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Rhône-Alpes

Trois ans de retard pour la nouvelle voie ferrée Paris-Lyon?

Il n'est pas exclu que l'achèvement de bout en en bout de la nouvelle voie ferrée Paris-Lyon soit différée d'environ trois ans, de manière à mieux étaler le poids de cet investissement. Lors d'un entretien qu'il nous avait récemment accordé, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, avait évoqué la possibilité de « reporter certaines opérations tout en maintenant l'essentiel des avantages du projet » (le Monde du *26 mars)*

On continue de considérer dans les milieux gouvernementaux que, « techniquement, économiquement et financièrement, ce projet tient sur ses jambes ». *Il n'est donc pas question de le remettre en cause. Aussi bien, les acquisitions foncières continueront d'être faites sur l'ensemble du parcours conformément à la déclaration d'utilité publique.*

Cela dit, on admet à l'hôtel Matignon que le tronçon Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) - Saint-Florentin (Yonne) de la ligne nouvelle, long de 118 kilomètres, n'est « pas absolument indispensable pour le moment », *faute de saturation, et que sa réalisation pourrait être retardée de quelques années* « sans dommages ».

A partir de 1982 et pendant quelques années, les trains à grande vitesse (T.G.V.) ne pourraient donc utiliser la voie nouvelle que sur 269 kilomètres entre Saint-Florentin et Sathonay, dans le Rhône. Il faudrait alors environ deux heures trente-cinq minutes pour aller de Paris à Lyon, au lieu de deux heures lorsque la ligne sera complètement achevée. Le retard apporté à la réalisation du tronçon nord permettrait à la S.N.C.F. de différer un engagement de dépense de l'ordre de 1 milliard de francs aux conditions économiques de juin 1976.

Lyon devrait profiter du report de cette échéance pour mieux préparer l'arrivée du T.G.V. L'objectif de la métropole rhodanienne est d'affirmer sa personnalité afin de résister à l'attraction de la capitale lorsque, grâce au rail, celle-ci sera presque à ses portes.

Un atout pour la décentralisation

Les cadres lyonnais seront-ils plus nombreux à « *monter* » régler leurs affaires au siège de sociétés parisiennes ? Des chercheurs parisiens bloqueront-ils quelques heures par semaine pour « descendre » *faire* un cours à Lyon ou à Grenoble ? Les fanatiques lyonnais du rugby à XV seront-ils *deux fois* plus nombreux à Colombes pour les rencontres du Tournoi des cinq nations, sans qu'un seul Parisien de plus assiste à une « première » du T.N.P. à Villeurbanne ? En un mot, à partir de 1982, Lyon apparaîtra-t-elle comme la plus grande commune de la banlieue parisienne ?...

Entre Rhône et Saône, chacun est conscient, aujourd'hui, que le T.G.V. peut être le pire des *moyens de transport s'il renforce* la satellisation de Lyon, comme le meilleur s'il facilite la décentralisation. Les avantages du T.G.V. sur l'avion sont considérables : déplacement de centre à centre sans influences météorologiques, d'une durée très comparable et pour un tarif de moitié inférieur. On estime ainsi que le train prendra à l'avion 30 à 50 % de ses passagers sur l'axe Paris-Lyon. Cette concurrence sera cependant positive, puisqu'elle contribuera à renforcer le caractère international de l'aéroport de Satolas

Le gain de temps obtenu sur la ligne Paris-Lyon aura également des répercussions sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, puisque Grenoble ne sera plus qu'à trois heures quinze minutes de la capitale, au lieu de cinq heures onze dans le meilleur des cas, et Saint-Etienne à deux heures trente-sept au lieu de quatre heures quarante et une

En soi, la construction de la ligne à grande vitesse, dictée par la nécessité de doubler un réseau actuellement saturé, n'est qu'un épiphénomène technique. « *Mais,*

De notre correspondant régional

le T.G.V. jouera certainement un rôle d'amplificateur de tendance, explique M Hubert Roux, directeur de la mission régionale. *Si un effort réel et important de décentralisation est entrepris, il l'accentuera ; si rien n'est fait dans ce sens, il aggravera vraisemblablement la dépendance de la cité lyonnaise* »

Cet avis est partagé par M. Paul Dominjon, président du groupe interprofessionnel lyonnais, l'antenne du C.N.P.F. « *Le T.G.V.,* dit-il, *n'est pas un élément déterminant dans l'inversion des tendances. Ce qui importe, c'est que se manifeste, avant tout et à tous les niveaux — pouvoirs publics, chefs d'entreprise, collectivités, etc., — une volonté politique et économique de décentraliser, et que la région Rhône-Alpes et Lyon, en particulier, fassent la démonstration de leur dynamisme et de leur esprit d'initiative.* »

Il est indispensable de décentraliser d'abord

Pour que le T.G.V. puisse favoriser la décentralisation à peine esquissée aujourd'hui, il faut que celle-ci soit significative au moment où les premières rames seront mises en circulation. « *Nous disons à la DATAR qu'il est indispensable que le mouvement de décentralisation s'effectue avant la mise en service du T.G.V.* », observe M. Tesse, de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon Pour l'instant, c'est seulement de déconcentration qu'il s'agit, le plus souvent opérée dans les services administratifs. Dans le domaine bancaire toutefois, la B.N.P. est pratiquement passée au stade de la décentralisation. En matière de commerce extérieur aussi, des efforts ont été accomplis.

Dans le secteur privé, la prise de conscience semble s'être faite mal : l'application sera longue « *La formation, ces dernières années, de grands groupes internationaux passau obligatoirement par une première phase de centralisation. La seconde étape doit les amener à décentraliser s'ils ne veulent pas perdre leur efficacité* », indique M. Deminjon. Déjà, la division phytosanitaire de Rhône-Poulenc va s'installer à Lyon. D'autres départements suivront peut-être.

La chambre de commerce et d'industrie de Lyon se bat, depuis deux ans, pour que l'ingénierie de Framatome s'installe dans la région lyonnaise en s'épaulant sur les centres de production proches. « *Nous souhaitons voir attribuer à la région lyonnaise certains secteurs privilégiés en accord avec la DATAR* », précise M. Tesse. La chimie, la recherche médicale, le nucléaire, peuvent relever de ces secteurs spécifiques.

Lyon ne manque pas d'atouts pour accueillir les structures de décision. Elle offre même à proximité de la gare, où s'immobiliseront les T.G.V. — les Brotteaux ou la Part-Dieu ? — d'importantes surfaces de bureaux à des prix inférieurs à ceux pratiqués à Paris.

Cependant, même si on suppose tous les obstacles — comme l'insuffisance des emplois féminins qualifiés — effacés, toutes les résistances psychologiques vaincues, la conjoncture permettra-t-elle de mener cette décentralisation sur une grande échelle dans les cinq années à venir ? Le T.G.V., à lui seul, ne pourra y réussir.

BERNARD ELIE.

Ile-de-France

M. J.-P. FOURCADE RÉAFFIRME QU'IL EST FAVORABLE AU PÉAGE SUR LES AUTOROUTES URBAINES

En réponse a une lettre adressée par M. Thierry Saussez, président du groupe régional d'études et d'information, et dans laquelle M. Saussez rappelait l'hostilité des habitants et des élus du Val-d'Oise à tout péage sur l'autoroute A-15 (Paris-Pontoise), M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a réaffirmé que la décision de placer des postes de péage sur les autoroutes radiales de la région parisienne n'était pas remise en cause.

« *La décision de mettre à péage l'autoroute de l'Est entre Paris et Noisy-le-Grand n'a pas été modifiée* », précise M Fourcade, qui rappelle qu'« *une étude est actuellement menée pour en définir les modalités d'application* ».

D'autre part, écrit le ministre de l'équipement, « *compte tenu du coût très élevé des autoroutes urbaines, le recours à l'emprunt, et donc au péage, paraît à l'heure actuelle la seule solution permettant de réaliser dans le cadre du VIIe Plan l'important effort de création de radiales et de rocades indispensables à l'amélioration de la circulation dans la région parisienne. Il ne pourrait donc être envisagé de réaliser l'autoroute A.-15 entre le boulevard périphérique et l'autoroute A.-86 sans participation de l'usager. Je suis cependant conscient de la charge financière que pourrait constituer l'usage quotidien de l'autoroute dans le cadre des trajets domicile-travail et je suis tout à fait disposé à étudier toutes les mesures destinées à faciliter ce type de déplacements par la mise en place d'abonnements ou de cartes forfaitaires comme cela se pratique déjà dans certaines villes de France.*

● *Les routiers protestent.* — La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) exprime dans un communiqué « *la crainte que l'augmentation insupportable de la charge des entreprises de transports ne crée dans la profession un climat de mécontentement tel qu'il décourage tout investissement productif* ». La F. N. T. R., qui déclare réunir 25 000 adhérents, signale notamment que « *les dispositions tarifaires prises par le gouvernement pour le secteur des transports routiers sont en moyenne inférieures à celles prévues par le plan Barre* ». De son côté, l'Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles (UNOSTRA), qui déclare grouper 10 000 adhérents, proteste dans un communiqué contre le projet de régime transitoire applicable à la taxe professionnelle, qui « *entraînera une lourde aggravation de l'imposition des entreprises de transport* ».

A PROPOS DE...

La désignation d'un médiateur pour la capitale

Les Parisiens et « leur » administration

Le nouveau maire de Paris s'apprête à désigner un médiateur. Ce serait M. Michel Junot (C.N.I.P.). Le médiateur recevrait et porterait devant le Conseil de Paris des litiges qui s'élèveraient entre les Parisiens et l'administration municipale. On ne comprend pas très bien.

En envisageant de désigner à Paris une personnalité qui jouerait dans la capitale un rôle analogue à celui que tient sur le plan national M. Aimé Paquet, M. Chirac ne se trompe-t-il pas de statut ? Dans l'ancien régime administratif de la Ville, le véritable maître et maire de Paris était le préfet. Le président du Conseil de Paris n'ayant qu'un rôle de représentation, c'étaient les services de l'administration préfectorale qui étaient chargés de préparer et d'exécuter les décisions des conseillers de Paris. Un médiateur aurait pu alors être utile pour régler les litiges entre l'administration et les Parisiens

Aujourd'hui, Paris a un maire, dix-huit adjoints et cent neuf élus, tous entièrement responsables. Des commissions d'arrondissement, chargées, notamment, si le maire le désire, d'étudier toutes les questions concernant la vie locale, vont s'installer dans les vingt mairies d'arrondissement.

Certes, la capitale n'est pas tout à fait une ville comme les autres, essentiellement parce qu'elle est plus grande, que les actes d'administration et... les motifs d'insatisfaction y sont plus nombreux. C'est ainsi que, en 1974, 80 746 permis de construire ont été signés, 5 072 plaintes relatives aux nuisances déposées, 222 132 titres de séjour d'étrangers établis ou renouvelés et 178 272 cartes d'identité française délivrées.

Mais M. Jacques Chirac tient à accompagner les nouveaux pouvoirs que lui donne le nouveau statut par une politique de présence, à l'Hôtel de Ville, et aussi sur le terrain. Le maire de Paris souhaite, en effet, « mettre en place des structures de concertation avec, par exemple, les représentants des artisans, des chauffeurs de taxi, et, dans un autre domaine, avec les écologistes ». *Il vient de confirmer que, pour lui, les commissions d'arrondissement seront les relais nécessaires entre l'Hôtel de Ville et les habitants des quartiers de Paris.*

Dans ces conditions, un médiateur s'impose-t-il ? Des structures existent ou vont être créées, pourquoi en lancer de nouvelles avant même que celles que l'on met en place, difficilement, aient commencé à fonctionner ? Et comment éviter que le médiateur de Paris ne fasse un moment ou l'autre double emploi avec le médiateur national, ou même — pourquoi pas ? — avec le nouveau secrétaire d'Etat chargé des rapports entre l'administration et les administrés, M. Jacques Dominati, que connaissent bien les Parisiens ?

JEAN PERRIN.

● *Orange, pas Avignon.* — *Le Monde* du 12 avril, page 11, a donné l'information suivante : « *Le nouveau maire d'Avignon menace d'interdire la ville aux poids lourds* ». Ce titre, par suite d'une erreur malencontreuse, ne correspondait pas au texte. Il fallait lire : « *Le nouveau maire d'Orange menace d'interdire...* »

PRESSE

LE P.C. RÉCLAME UNE MISSION D'INFORMATION SUR « LE PARISIEN LIBÉRÉ »

Dans une lettre adressée à M. Fernand Icart, président de la commission des Finances, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, appelle son attention sur « *les opérations financières frauduleuses* » à l'intérieur du groupe du *Parisien libéré* qui ont été révélées récemment (*le Monde* du 2 mars).

« *Il semble*, écrit M. Ballanger, *qu'il y ait eu détournement de l'application de l'article 39 bis du code général des impôts, qui permet aux entreprises de presse l'exonération d'une partie des bénéfices à condition de les consacrer à des investissements.* (...)

» *Aussi, semble-t-il urgent de se pencher attentivement sur ces pratiques illégales et je vous saurais gré de bien vouloir charger une mission d'information de faire toute la lumière sur ces graves problèmes.* »

Du 18 au 20 avril

COLLOQUE A FLORENCE ORGANISÉ PAR L'UNESCO

Un colloque international organisé par l'UNESCO et portant sur le « Libre échange d'informations et de communications entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement » se tiendra à Florence (Italie) les 18, 19 et 20 avril prochains.

Les représentants d'une cinquantaine de pays participeront à cette manifestation, qui étudiera trois thèmes en commission :

1) Les problèmes de l'équilibre dans la circulation de l'information ;

2) La coopération dans le développement des moyens d'information au niveau national ;

3) Le statut et la responsabilité des informateurs ainsi que la protection des journalistes dans l'exercice de leur profession.

Un nouvel hebdomadaire

« LA SEMAINE D'EVREUX »

La Semaine d'Evreux, nouvel hebdomadaire du département de l'Eure, fera paraître son premier numéro, le 27 avril. Deux anciens journalistes de *Paris-Normandie* — Jean-François Baudu, ancien président de la Société des journalistes, et Claude Virlouvet, ancien secrétaire général de la section normande du S.N.J. — sont à l'origine de cette intitiative qui prendra la forme d'une coopérative ouvrière de production.

« *Plutôt le chômage que d'être asservi sous Hersant dans un* Paris-Normandie « *figarotté* ». *Ce fut notre choix avec une quarantaine d'autres. Mais nous voulons tout de même aller un peu plus loin* », déclarent MM. Baudu et Virlouvet, tous deux ex-inculpés dans l'affaire du « Livre noir » sur le quotidien rouennais, pour expliquer leur entreprise (1). Il s'en faut encore de 100 000 F nécessaires à l'achat d'un « banc de reproduction » pour que l'affaire puisse « tourner » de façon totalement indépendante...

(1) Adresse provisoire : J.-F. Baudu, 51 ter, r. du Panorama, 27000 Evreux.

ANNIVERSAIRE

Dimanche 24 avril

JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Le dimanche 24 avril sera consacré à la commémoration du souvenir des victimes de la déportation dans les camps de concentration.

Pour la première fois l'hommage national qui sera rendu au Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien comportera une cérémonie œcuménique, à 10 h. 30, avec le concours de la chorale des Petits Chanteurs de Saint-Laurent de Paris.

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, présidera la cérémonie du Mont-Valérien (l'accès de la clairière sera fermé à 10 h. 15) et procédera à la plantation du rosier « Résurrection ».

Le rassemblement de la garde du flambeau du Relais sacré et des membres des associations aura lieu à l'angle des Champs-Elysées, rue de Balzac, à 17 h. 30. Précédé d'une musique militaire, le cortège remontera à 18 h. 20 les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Etoile.

★ Huit cars (quatre cents places environ) seront mis à la disposition des personnes qui désirent assister aux cérémonies du Mont-Valérien. Le départ est fixé à 9 h. 15 de l'esplanade des Invalides (côté rue Fabert). Des laissez-passer seront mis à la disposition des personnes qui se rendront au Mont-Valérien en voiture particulière.

CARNET

Naissances

— M. le docteur Pierre Benattia et Mme, née Michèle Fonquerle, sont heureux d'annoncer la naissance de

Fabien,

à Montpellier, le 7 avril 1977.

Mariages

— Jacques Dondoux,
Sigrid Liberge,
sont heureux d'annoncer leur mariage.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Paris, La Celle-Saint-Cloud.

Adoptions

— Alain et Cathy Castan sont heureux d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de

David,

âgé de six mois.
43, rue Laharpe, 33110 Le Bouscat.

— Philippe Hugon et France Macary ont la grande joie d'annoncer l'arrivée de

Sylvie,

née le 25 août 1976.
30, rue Miollis, 75015 Paris.

Décès

— Mme Marcel Legras,
M. et Mme Jacques Martin,
Mlle Noémie Martin,
Mlle Renée Legras,
M. Dominique, Mlle Odile et M. Jean Martin,
M. et Mme Max Lemetter,
M. et Mme Henri Lemetter,
M. et Mme Charles Plessy,
Mme Cornaud,
Me Jean-Marie Plessy et Mme, et leurs enfants,
M. et Mme Yves Lemetter et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lemetter et leurs enfants,
M. et Mme Régis Lemetter et leurs enfants,
M. et Mme Jean Bourgogne et leurs enfants,
M. et Mme Michel Gaillard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lemetter,
M. et Mme Bernard Lemetter et leurs enfants,
Mme Françoise Lemetter et ses enfants,
Mlles Marie-Thérèse et Danielle Plessy,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur nièce, cousine et alliée,

Mlle Geneviève DOMINO,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

conservateur des Musées de France, décédée le 7 avril 1977.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth (351, rue Lecourbe, à Paris-15e), où l'on se réunira.

[Née à Orléans en 1918, Geneviève Domino avait fait toute sa carrière de conservateur attaché aux questions administratives au Musée national d'art moderne depuis 1942. Il y a trois ans, elle était entrée au Musée des arts et métiers.]

— Le directeur des Musées de France,
Le directeur du Conservatoire national des arts et métiers,
Le directeur du Centre de recherches et de documentation d'histoire moderne de la construction,
ont le vif regret de faire part du décès de

Mlle Geneviève DOMINO,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

conservateur des Musées de France, survenu le 7 avril 1977.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 avril 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, à Paris-15e, où l'on se réunira.

— Mme Bernard Grinfeld,
Mme veuve Avram Adler,
M. Robert Adler,
M. et Mme Léon Adler,
M. et Mme Claude Lévy,
M. et Mme Thierry Koch,
Mme Léon Grinfeld et ses enfants,
Mme Joseph Grinfeld,
Les familles Adler, Koch et Lévy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard GRINFELD,

survenu à Paris le 8 avril 1977.

La levée du corps aura lieu le 13 avril, à l'hôpital Claude-Bernard, à 8 heures, et l'inhumation à Toulouse, le 14 avril, à 10 h. 30.

— Mme Roger Latournerie,
M. et Mme Jacques Latournerie et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Latournerie et leurs enfants,
M. et Mme Yves Martin-Mayereau et leurs enfants,
Les familles Foix, Monier et Breisch,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger LATOURNERIE,
président de section honoraire au Conseil d'Etat,
président honoraire de la Caisse nationale de Sécurité sociale dans les mines,
croix de guerre 1914-1918,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 avril.

Les obsèques auront lieu dans sa ville natale, à Aiguillon (Lot-et-Garonne), le mercredi 13 avril, à 10 heures.

[Né le 22 août 1894 à Aiguillon (Lot-et-Garonne), M. Roger Latournerie, après des études de droit, fut attaché au cabinet Clemenceau en 1917 et 1918, avant d'entrer, en 1919, au Conseil d'Etat, où il fit toute sa carrière. Il en devint, en 1957, président de la section sociale et était président de section honoraire depuis 1964. Il fut aussi président d'un grand nombre d'institutions ou de commissions de réformes sociales ou juridiques. M. Latournerie était l'auteur d'un important « Droit français de la grève » et de multiples ouvrages et articles juridiques.]

— Il nous est demandé d'annoncer le décès de

Mme Raymonde LAURENT,

survenu dans sa soixante-onzième année à Neauphle-le-Château.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

3, rue Torricelli, 75017 Paris.

— M. Jacques Martin Lavallée, avocat à la cour,
M. et Mme Dominique Launay et leurs filles Virginie et Delphine,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jacques MARTIN LAVALLÉE,
née Carole, Denise Juncker,

rappelée à Dieu le vendredi saint 8 avril 1977.

Les obsèques seront célébrées en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, dans l'intimité, le mercredi 13 avril, à 8 h. 30.

49, rue de Naples, 75008 Paris.

— L'Association internationale de traducteurs de conférences (A.I.T.C.) a la tristesse de faire part du décès de

Carole MARTIN LAVALLÉE,
présidente du comité de négociation et de liaison,
membre fondateur
et ancienne présidente de l'A.I.T.C.

Case postale 31, Palais Wilson,
52, rue des Pâquis, 1211 Genève 14.

● RECTIFICATIF. — Me Mollet-Viéville, qui vient d'être promu officier de la Légion d'honneur, est bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris jusqu'en décembre 1977, et non ancien bâtonnier comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 13 avril.

— Mme Marcel Lepoutre-Ernoult, son épouse,
Marcel et Françoise Lepoutre-Toulemonde,
Agnès Lepoutre, Sœur Marie,
L'abbé Gérard Lepoutre,
L'abbé Robert Lepoutre,
Xavier et Antoinette Lepoutre-Leurent et leurs enfants et petits-enfants,
Louise Lepoutre, Mère Louise-Marie,
Jeannette et Jacques Toulemonde-Lepoutre et leurs enfants et petits-enfants,
Marguerite Lepoutre,
Vincent et Marie-Isabelle Lepoutre-Toulemonde et leurs enfants,
Les familles Auguste Lepoutre et Eugène Ernoult,
Ses anciens collaborateurs et le personnel des établissements Auguste Lepoutre,
recommandent à vos charitables prières

Marcel, Adolphe, Joseph LEPOUTRE,

décédé le 7 avril 1977 âgé de quatre-vingt-sept ans, administré des sacrements.

La cérémonie des funérailles a eu lieu le samedi 9 avril en l'église Notre-Dame de Roubaix.

72, rue du Grand-Chemin, 59100 Roubaix.
28, rue de Lille, 59223 Roncq,
254, rue Nationale, 59000 Lille,
19, rue du Bourg, Ennetières, 59320 Haubourdin,
10, rue Paul-Bert, 59240 Dunkerque,
15, r. de la Basse-Ville, 59170 Croix,
13, rue Porte-Tavers, 45190 Beaugency,
76, rue du Trie, 59510 Hem,
39, rue de l'Université, 69007 Lyon,
38, avenue Kléber, 59240 Dunkerque.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Eugène LÉVY,

survenu le 5 avril dans sa quatre-vingt-seizième année.

De la part de M. et Mme Raymond Mayer et de leurs enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

121, rue de la Pompe, 75016 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

M. René VALENSI,

survenu à Marseille le 3 avril 1977, dans sa quatre-vingt-quatrième année et de rappeler la mémoire de ses parents,

M. Raoul VALENSI,
président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

de

Mme Raoul VALENSI,

et de son frère, le

lieutenant Jean VALENSI,
chevalier de la Légion d'honneur,
mort pour la France en 1915.

De la part de
Ses cousins germains,
M. et Mme Christian Valensi,
Mlle Cécile Valensi,
M. et Mme Jacques Valensi,
Mme Jean Olmer,
Et de toute la famille.

— M. Alexandre Wourgaft et ses filles Catherine et Elizabeth,
M. et Mme Serge Wourgaft et leur fille Nathalie,
ont la douleur de faire part du décès subit à l'âge de soixante-sept ans de

Mme Marie-Chantal WOURGAFT,
journaliste,
croix de guerre,

leur sœur, belle-sœur et tante, survenu à Paris, le 5 avril 1977.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le mercredi 13 avril, à 16 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les Editions Tests
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Chantal WOURGAFT,
croix de guerre 1939-1945,
rédacteur en chef adjoint honoraire des publications
01 Informatique,

survenu le 5 avril, à son domicile, 5, rue des Deux-Ponts, Paris (4e).

[Née à Odessa en 1910, Chantal Wourgaft consacra sa vie entière à la communication et au journalisme : organisation de manifestations internationales (au sein de l'Union des foires internationales), relation extérieure (Chambre de commerce internationale, Compagnie des machines Bull), journalisme d'agence (Reuter), et, enfin, presse professionnelle (01 Informatique, publication à la création de laquelle elle contribua largement.)]

Remerciements

— M. et Mme Jean-Louis Labbé et leurs enfants,
Mme Albert Goetz,
Et la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées au cours du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

Mme Louis LABBÉ,

prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Pierre SCHAAFF,

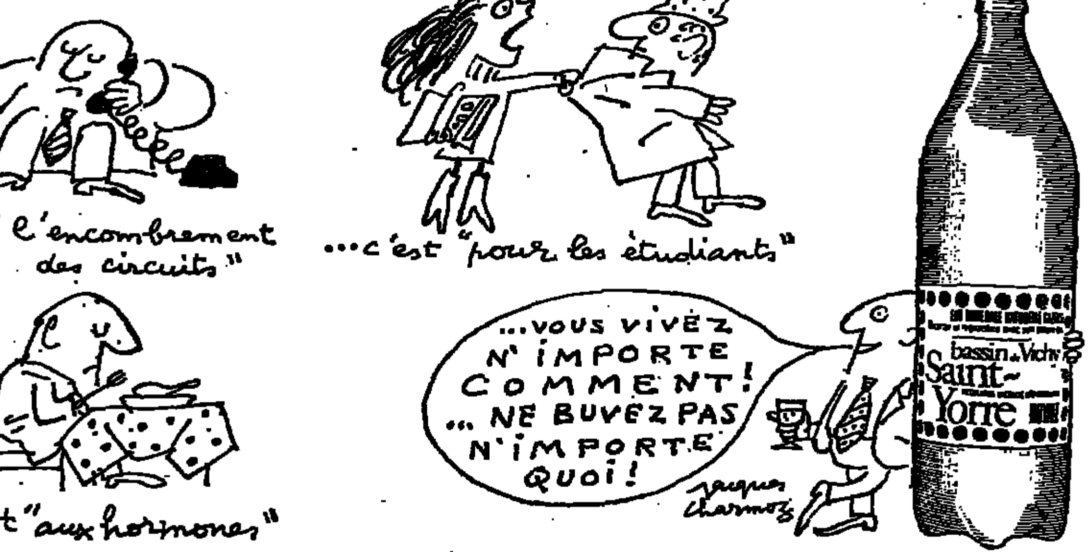
un service religieux sera spécialement célébré le vendredi 15 avril 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis, Nantes.

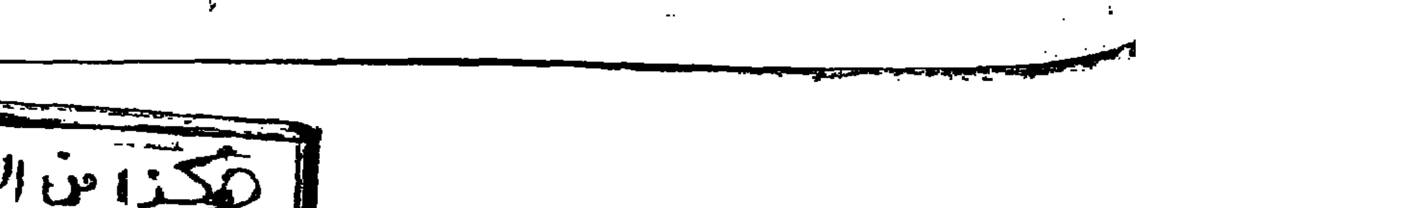
— Le 13 avril 1967 disparaissait tragiquement

Marie-Claude LOUIS.

En ce dixième anniversaire, une fervente pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

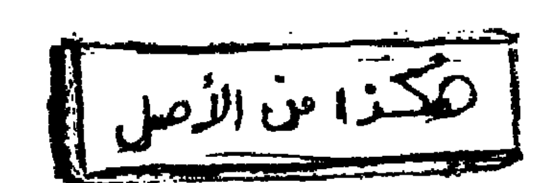












Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

EN 1978

Les Britanniques pourront commander l'envoi de textes imprimés sur leur écran de télévision

Les deux organismes qui, en Grande-Bretagne, diffusent des émissions de télévision, la B.B.C. et la société commerciale IBA (Independent Broadcasting Authority), offrent actuellement un service que pratiquement personne n'utilise. C'est le Teletext qui, dans la version B.B.C., porte le nom de Ceefax, et dans celle de l'IBA, celui d'Oracle (le Monde du 24 septembre 1975).

Ces systèmes permettent à quiconque possède un récepteur de télévision muni d'un dispositif spécial de voir sur l'écran des textes imprimés, dont on commande à volonté l'apparition et la disparition grâce à un clavier analogue, extérieurement, à un calculateur de poche. Les textes sont envoyés par les émetteurs de télévision ordinaires. Une émission normale n'utilise pas en effet la totalité des six cent vingt-cinq lignes. Il est donc possible de glisser entre ces lignes des messages qui se concrétiseront par des textes écrits, à condition, bien entendu, que le récepteur soit muni d'un décodeur convenable. Ce décodeur n'existe pas encore commercialement. C'est pourquoi le système, qui fonctionne tous les jours depuis deux ans — la B.B.C. emploie pour cela onze journalistes, — n'est pratiquement pas encore entré dans les mœurs.

LA société de consultant Mackintosh, spécialisée dans les études de marché et la prospective dans les différents secteurs de l'électronique, vient de procéder à une enquête sur ce sujet (1). Elle explique le retard apparent de ces systèmes par différents facteurs.

Les sociétés de composants électroniques n'ont pas encore commencé à diffuser les circuits nécessaires à des prix bas, parce qu'elles ont attendu que le système soit complètement défini. *Les techniciens* avaient, en effet, laissé le système partiellement ouvert jusqu'au mois de novembre 1976. Presque tout était défini, mais il restait quelques détails *à préciser. Maintenant que cela est* fait, la production en grande série peut être lancée. Le prix actuel d'un décodeur (fabriqué pratiquement à l'unité) est de l'ordre de 1 000 livres, ce qui en interdit la pénétration dans le grand public. Avec les grandes séries, il devrait beaucoup baisser. Les spécialistes estiment qu'à terme il ne devrait pas coûter plus d'une soixantaine de livres.

Texas Instruments est l'industriel qui a fait le plus d'efforts pour les mettre au point. Son décodeur devrait être prêt vers la fin de 1977 et être assez généralement vendu dès l'année prochaine. Des circuits LSI analogues sont à l'étude chez Mullard (groupe Philips) et aussi Plessey, G.E.C. Semi-Conductors, etc. Chacune de ces firmes met au point sa propre technologie, mais le résultat final doit être le même.

De simples appels téléphoniques

Le télétexte n'est pas le seul système permettant de recevoir des textes écrits sur un écran de télévision domestique. Le General Post Office met au point un autre service analogue, mais qui, au lieu d'utiliser la voie hertzienne pour les transmissions, se sert des simples lignes téléphoniques. L'utilisateur appelle sur un clavier, par l'intermédiaire du téléphone, un ordinateur qui lui transmet par téléphone le texte qu'il a choisi. Ce service, qui porte le nom de View Data, existe également sous une forme expérimentale, mais il est beaucoup moins avancé. Il a des avantages et des inconvénients sur Teletext. Le nombre d'informations mis par son intermédiaire à la disposition du public peut être beaucoup plus grand que celui de Teletext (qui est limité à quelques centaines de pages). Mais il n'est pas possible qu'un trop grand nombre de personnes *interrogent en même temps* l'ordinateur, surtout si elles demandent toutes la même information. De plus, le procédé est plus coûteux : le service Teletext est gratuit, alors *qu'avec View Data il faut au moins* payer la communication téléphonique.

Les fabricants de circuits ont été tentés de mettre au point des appareils adaptés à la fois à Teletext *et à View Data. Certains ont retardé* la fabrication de leurs circuits dans la perspective d'une sortie rapide de View Data. Mais il est acquis que View Data n'entrera qu'assez tardivement sur le marché, et il n'est donc pas urgent de produire des décodeurs mixtes. Cette hypothèque étant levée, les constructeurs peuvent se consacrer à un décodeur uniquement Teletext qui ne risque pas d'être périmé avant quelques années.

Les spécialistes estiment que, à terme, Teletext et View Data ne sont pas de véritables concurrents et qu'ils se spécialiseront dans des types d'informations différents. Les critères retenus pour différencier ces deux services sont, d'une part, le nombre de personnes intéressées par une information, d'autre part, *la rapidité* avec laquelle l'information est périmée. Teletext, qui est transmis par le réseau de télévision normal devrait se spécialiser dans les informations immédiates, *à faible longévité*, intéressant un grand nombre de personnes (information de type presse quotidienne). View Data, au contraire, se consacrerait à des informations intéressant un nombre plus limité de personnes, et valables pendant longtemps. Il apparaît ainsi que Teletext peut être un réel concurrent pour la presse, mais que View Data ne l'est pas potentiellement.

Ces deux systèmes se développent actuellement en Grande-Bretagne seulement. Ce pays n'est pourtant pas celui où les conditions idéales d'un démarrage sont réunies : un nouveau service s'implante d'autant plus facilement que l'économie est florissante. Ce qui n'est pas le cas en Grande-Bretagne. Le pays où théoriquement des systèmes comme Teletext et View Data auraient le plus de chances de s'implanter rapidement est l'Allemagne fédérale. Les fabricants de téléviseurs en couleurs sentent en effet la nécessité d'offrir à leurs clients des services supplémentaires. Mais le milieu de la presse, qui craint la concurrence, a jusqu'ici réussi à *empêcher l'établissement de tels services*. Les Teletext ont toutefois été expérimentés avec succès (sur le plan technique) dans ce pays.

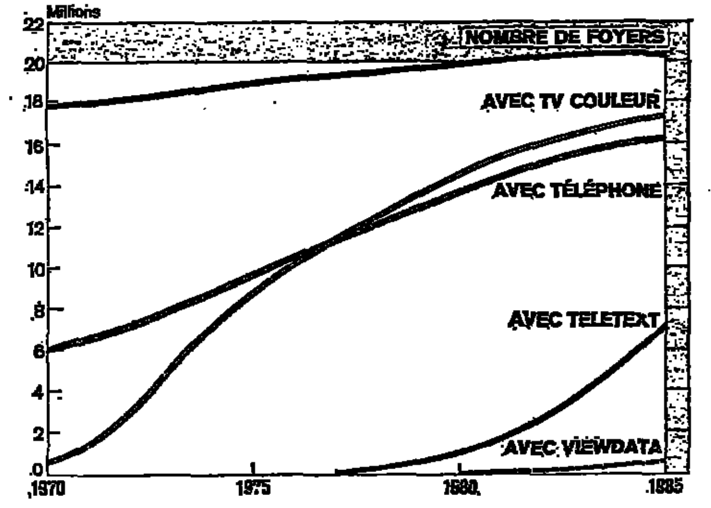
Il y a deux méthodes pour introduire dans le grand public un tel service. L'une consiste à offrir à qui veut l'acheter un décodeur qui se branche sur un récepteur de télévision déjà existant ; l'autre consiste à fabriquer des récepteurs munis dès le départ d'un décodeur. Pour diverses raisons, *tant commerciales que techniques, les experts* de Mackintosh pensent que la deuxième solution prévaudra. L'ajout d'un décodeur à un téléviseur existant pose des problèmes techniques qui rendent le résultat final moins sûr que lorsque le décodeur et le téléviseur ont été conçus pour travailler ensemble : leurs caractéristiques ont pu être adaptées. C'est pourquoi les prévisions de développement des décodeurs Teletext ont été fondées *sur celui du renouvellement* du parc des téléviseurs.

Sur le plan technique, il est possible de concevoir des téléviseurs prêts à être connectés à un décodeur, mais sans que le décodeur soit obligatoirement fourni avec l'appareil. Ce type de solution ne devrait pas être très général. Mais il intéresse les sociétés de location qui pourront mettre à la disposition de leur clientèle soit des récepteurs munis de décodeur, soit des récepteurs avec décodeur, sans avoir à changer leur parc. Ce point est important en Grande-Bretagne, où une bonne part des téléviseurs sont loués.

La France, comme pour beaucoup d'autres techniques de pointe du domaine grand public, tente de jouer sa partie seule avec les systèmes Antiope et Tictac (*le Monde* daté 26-27 septembre 1976). Les spécialistes de Mackintosh ne voient pas grand avenir, du moins dans l'immédiat, à ces systèmes qui présentent certains avantages techniques, mais qui ne sont pas décisifs.

De nombreux perfectionnements ou développements sont possibles à partir des systèmes anglais. Rien n'empêche d'enregistrer sur une cassette de magnétophone les *signaux correspondant à de nombreuses* pages de Teletext. Ce système permet de mettre à la disposition de l'usager un beaucoup plus grand nombre d'informations. Il est possible aussi d'employer une chaîne complète de télévision pour transmettre à chaque instant un grand nombre de pages de Teletext. On peut aussi utiliser la radio pour les transmissions. Un opéra est reçu sur la modulation de fréquence, et *la traduction du texte apparaît sur l'écran* de télévision. D'une manière générale, des systèmes type Teletext peuvent être utilisés pour *tout sous-titrage ou apport* d'information écrite supplémentaire à une émission de radio ou de télévision. A terme, certains rêvent d'employer des systèmes *de ce genre pour* l'impression d'un journal écrit à domicile. Le texte du journal arrive pendant la nuit sur l'écran où il est immédiatement photocopié. A son *réveil, l'usager trouve chez lui l'ensemble* des photocopies qui constituent un journal « imprimé à domicile ». Ce rêve deviendra peut-être un jour réalité.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.



Sur ce graphique ont été représentées cinq courbes correspondant à la situation en Grande-Bretagne. La plus haute est celle du nombre total de foyers ; les deux intermédiaires concernent l'équipement des ménages en deux types d'appareils actuels : les téléviseurs en couleur et le téléphone. Les deux du bas concernent les prévisions de développement dans les années 1980 des deux systèmes Teletext et View Data, selon Mackintosh.

(1) *Euroview report on Teletext and View Data*, novembre 1976 février 1977 ; Mackintosh Consultants Company Ltd ; Victoria House, Victoria Street, Luton, Beds (Angleterre).

Où la chimie se confond avec la magie

Les réactions oscillantes

POUR la plupart des gens, et même des chimistes, une réaction chimique consiste à mélanger deux corps afin d'en obtenir un troisième. C'est ainsi que l'on forme l'ammoniac nécessaire à la fabrication des engrais en faisant réagir de l'azote avec de l'hydrogène. On peut suivre l'évolution de la réaction en mesurant, à chaque instant, la quantité d'ammoniac formé. *Elle augmente régulièrement jusqu'à* ce que l'on atteigne un palier qui caractérise un état d'équilibre dans lequel le système n'évolue plus. La réaction est alors terminée. On n'a jamais vu une réaction chimique qui, *comme un pendule, oscillerait autour* de sa position d'équilibre : la quantité d'ammoniac augmentant puis diminuant périodiquement avec le temps.

Et pourtant, de telles réactions existent. Elles ont été observées dès le début du siècle mais leur étude n'a vraiment commencé qu'au cours des années 60 avec les travaux d'une équipe russe animée par Zhabotinsky. Simples curiosités de laboratoire au début, les réactions chimiques oscillantes sont, en fait, beaucoup plus fréquentes qu'on ne le pensait ; en particulier en biologie où elles pourraient être responsables des processus périodiques (horloges biologiques) et même à l'origine de la formation des structures organisées nécessaires à l'apparition de la vie sur Terre. Elles ont trouvé un fondement théorique puissant avec la thermodynamique des processus irréversibles développée par Prigogine à Bruxelles.

par le professeur
JACQUES LIVAGE (*)

La réaction oscillante la plus connue est sans doute celle qui a été découverte par Belousov en 1958. Elle consiste à oxyder un acide organique (l'acide malo*nique) par du bromate de potassium* en présence de cérium. Ce dernier peut se présenter sous deux formes de couleurs différentes : la forme oxydée (ion Ce^{4+}) *qui est incolore et la forme* réduite (ion Ce^{3+}) qui est jaune. Mélangeons ces divers réactifs et agitons soigneusement la solution afin d'avoir un système bien homogène. On constate qu'au bout de quelques minutes la solution qui était incolore devient jaune, puis incolore, puis jaune, et change ainsi de couleur toutes les 90 secondes avec une régularité comparable à celle d'une horloge. Cela montre que le cérium oscille entre les formes oxydées et réduite sans jamais s'arrêter à l'une d'elles. On peut faire varier la période de ces oscillations en modifiant les conditions opératoires et, en particulier, en changeant la température.

Le phénomène est encore plus visible si l'on ajoute quelques gouttes d'indicateur coloré. C'est un composé qui présente deux colorations nettement différentes *selon qu'il se trouve sous sa forme* oxydée ou réduite. On entre alors dans le domaine où chimie et magie se confondent, et les expérimentateurs ont laissé libre cours *à leur imagination. On peut ainsi* réaliser des systèmes chimiques dont la couleur passe périodiquement du vert au rouge comme les feux qui, aux croisements des rues, règlent la *circulation* des automobiles. On peut obtenir un effet encore plus spectaculaire en utilisant un indicateur dont l'une des formes est phosphorescente. L'opération s'effectue alors dans l'obscurité, le système n'étant éclairé que par une lampe à ultraviolet (lumière noire). On voit apparaître une luminescence orangée dont l'intensité croît progressivement puis s'éteint brutalement pour réapparaître et s'éteindre à nouveau toutes les 20 secondes, comme un phare qui émettrait des flashes lumineux.

Dans l'espace

Reprenons la réaction de Belousov en utilisant un indicateur classique tel que la ferroïne dont la coloration passe du rouge au bleu. Mais, cette fois-ci, nous ajoutons les réactifs dans une *éprouvette* en prenant garde de ne pas agiter la solution. On observe un phénomène encore plus surprenant. Le système devient périodique dans l'espace et non plus dans le temps. Il se forme des bandes horizontales alternativement bleues et rouges, ce qui montre que, selon la hauteur à laquelle on se trouve, le *cérium peut être oxydé ou réduit.* Cette organisation périodique dans l'espace va demeurer stable pendant plusieurs heures. Elle disparaîtra brutalement si l'on agite la solution.

Une réaction analogue a été décrite par Zhabotinsky et Zakin en 1970. Là encore, les réactifs de base sont un acide organique, un *sel de brome et un indicateur coloré*. La réaction s'effectue en étalant la solution dans un plat de façon à n'avoir qu'une mince pellicule de 1 à 2 millimètres d'épaisseur. Au départ, la solution est uniformément orange. Touchons un point quelconque de la surface avec une aiguille chauffée, on voit apparaître aussitôt un point bleu qui se développe en ondes circulaires (comme lorsque l'on jette un caillou dans l'eau). Les ondes chimiques bleues se propagent à la surface de la solution orange à une vitesse de l'ordre de quelques millimètres par minute. Si l'on effleure ainsi la surface en plusieurs points, on crée des ondes *qui se détruisent* lorsqu'elles se rencontrent (comme des feux de broussailles) et dessinent des spirales aux formes variées.

A l'origine de la vie ?

L'aspect le plus remarquable de ces réactions chimiques oscillantes est qu'elles semblent pouvoir jouer un rôle fondamental dans l'évolution des processus biologiques. Nous pensons en particulier à tous les processus périodiques tels que le rythme cardiaque, la *respiration, le sommeil quotidien*, etc., que l'on a groupés sous le nom d' « horloges biologiques ».

L'exemple le plus clair concerne le métabolisme du glucose, qui fait intervenir un ensemble complexe de réactions chimiques. On constate que la concentration des réactifs intervenant dans ce processus varie périodiquement dans le temps de façon parfaitement reproductible. On a même pu élaborer des modèles mathématiques permettant de simuler le phénomène. F. Jacob et J. Monod ont proposé, pour un autre processus biologique, la production des protéines par les cellules, un modèle qui fait intervenir, lui aussi, des phénomènes oscillatoires de régulation : la cellule orientant périodiquement les réactions biologiques dans un sens ou dans l'autre, selon la concentration en protéines du milieu ambiant.

L'influx nerveux, qui est dû à l'excitation des cellules nerveuses, peut être, lui aussi, considéré comme un phénomène périodique, la membrane cellulaire oscillant entre les deux états physiquement différents, polarisé (pas d'influx) ou dépolarisé (propagation du signal). Cela pourrait permettre d'interpréter l'activité rythmique du système nerveux central. Les électro-encéphalogrammes montrent, en effet, que le cerveau est le siège, en certains points bien localisés, d'oscillations électriques ayant une fréquence propre. C'est le cas, par exemple, des ondes alpha, dont la fréquence est de l'ordre de 10 Hertz, et qui se développent chez l'homme lorsqu'il *ferme les yeux. Le rôle de telles* ondes n'est pas encore bien élucidé, mais il semble qu'elles interviennent comme moyen de *stockage des informations* dans les phénomènes de mémorisation.

Les processus biologiques que nous venons de citer font intervenir des réactions périodiques dans le temps. Il en est d'autres qui conduisent à des organisations spatiales plus complexes, en général, que la simple périodicité des systèmes chimiques. C'est ainsi que certains organismes monocellulaires, les amibes *acrasiales*, peuvent s'agglomérer spontanément pour former un ensemble polycellulaire. Les cellules, qui étaient, à l'origine, toutes semblables, se différencient et engendrent un début d'organisation physiologique. Ce phénomène est réglé par une substance chimique sécrétée par les cellules elles-mêmes.

Très récemment, Eigen a développé une théorie selon laquelle un ensemble de macromolécules biologiques, formé de protéines et de polynucléotides, devrait évoluer spontanément vers un système hautement organisé possédant un code génétique et capable, de ce fait, de se reproduire selon ses lois propres. Nous touchons là un point crucial, puisque nous venons d'imaginer le passage spontané d'une matière désorganisée à une matière organisée capable de reproduire ses structures, c'est-à-dire possédant une vie propre. Cela n'est possible que parce que les processus biologiques ne sont jamais réversibles. Les systèmes concernés sont des systèmes *« ouverts » pouvant échanger matière* et énergie avec le milieu extérieur. Ils n'obéissent plus aux principes de la thermodynamique classique mais à une nouvelle thermodynamique des processus irréversibles développée récemment par Prigogine. Le principal résultat en est que, contrairement aux systèmes isolés, qui évoluent spontanément vers un désordre croissant (principe de l'entropie maximum), les systèmes ouverts évoluent vers un état d'organisation supérieur. C'est, en fait, la ligne directrice qui guide l'évolution des systèmes vivants, de la cellule à la société humaine.

(*) Professeur à l'université de Paris-VI.

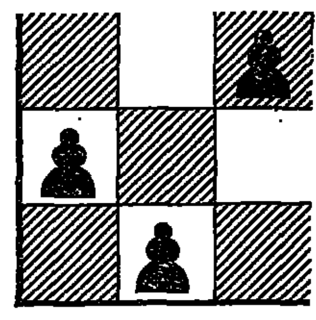
EN TOUTE LOGIQUE

Pions sur l'échiquier

PROBLEME N° 90

On dispose d'un échiquier quelconque n × n, où la première case en bas à gauche est noire, comme sur l'échiquier normal. On y place n pions de telle sorte qu'il n'y ait jamais deux pions sur une même ligne ni sur une même colonne.

Le nombre de pions situés sur des cases blanches est-il toujours pair, toujours *impair*, ou peut-il varier ?



(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

SOLUTION DU PROBLEME N° 89

Combien faut-il de chiffres pour écrire les nombres de 1 à N ?

Ecrivons tous les nombres en colonne, les uns au-dessous des autres, en les alignant à droite, pour que les unités soient toutes dans la même colonne. Ajoutons au-dessus une ligne de m zéros et suffisamment de zéros à chaque nombre pour qu'ils aient *tous m chiffres. Le tableau* contient ainsi m (N + 1) chiffres. Combien de zéros doit-on en retrancher ?

Les nombres de 10^{m-1} à N n'en ont pas. *Mais il y en a :*
10^{m-1} dans la colonne de gauche
10^{m-2} dans la deuxième colonne
10 dans l'avant-dernière colonne à droite
1 dans la dernière colonne.

Soit au total : $\frac{10^m - 1}{9}$

(nombre composé de 1)

Il reste :

$$m(N + 1) - \frac{10^m - 1}{9} \text{ chiffres}$$

(Maurice d'Ocagne, 1886.)

PIERRE BERLOQUIN.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

De nouvelles découvertes archéologiques

Tahiti à la recherche de son passé

Une nouvelle campagne de fouilles archéologiques va commencer dans la vallée de la Papenoo, à Tahiti, et s'y poursuivre pendant six mois. Depuis 1975, de jeunes Tahitiens y recherchent des traces de leur culture sous la conduite de chercheurs du C.N.R.S. et de l'ORSTOM (Office de recherche scientifique et technique outre-mer) dans le cadre de la recherche coopérative sur programme n° 259 « Ethno-histoire du Pacifique *». Le travail est urgent, car bientôt la Papenoo, la plus importante rivière de l'île, sera retenue derrière un barrage haut de 90 mètres, et un lac de 90 millions de mètres cubes noiera 1 500 hectares de la vallée. Le travail est très intéressant, car, depuis les premières prospections faites de 1920 à 1925 par un archéologue américain, K. Emery, et les recherches effectuées depuis 1962 par M. José Garanger, maître de recherches au C.N.R.S., on s'est rendu compte de la richesse de l'intérieur de Tahiti en vestiges du passé. Il est à noter que les campagnes de la Papenoo ont été entreprises à la demande des autorités du Territoire de la Polynésie française et de la société Sebap–Enerpol chargée des études du barrage et de l'usine hydroélectrique, et qu'elles bénéficient d'une aide financière et matérielle très substantielle de cette société, et aussi du C.N.R.S., du Territoire, de l'ORSTOM, du service de la jeunesse et des sports et d'associations culturelles locales.*

PENDANT longtemps on a cru que les îles de la Société avaient été peuplées au plus tôt vers le onzième siècle. Un peuplement aussi tardif excluait donc la nécessité de fouiller : les vestiges — même les plus « anciens » — étaient trop récents pour avoir été enfouis sous des débris de pierre ou de végétaux. Vers 1964, on s'est rendu compte que les îles de la Société avaient été, en fait, occupées un peu plus tôt qu'on ne le pensait : dès le dixième siècle de notre ère, en l'état actuel des connaissances. Mais il est probable que le peuplement de l'archipel pourrait avoir commencé, comme aux îles Marquises, dès le quatrième siècle.

Jusqu'à l'arrivée des Européens — au dix-huitième siècle, — les vallées de Tahiti ont été peuplées en dépit du relief très raide et des pluies (plus abondantes que sur la côte) transformant les rivières en torrents furieux. L'arrivée des Européens apporta des maladies nouvelles, brisa les structures sociales traditionnelles. La population autochtone diminua beaucoup ; l'intérieur de l'île fut déserté, et, depuis deux siècles, seule la côte est habitée. Presque tous les vestiges du bord de mer ont disparu. Si l'on veut retrouver des traces antérieures au dix-huitième siècle, il faut remonter les vallées, dépourvues de ponts et de routes, et fouiller sous une végétation souvent inextricable et sous les couches d'humus formées par la décomposition de cette végétation.

Jusqu'à présent, les trouvailles ne sont pas très anciennes : elles ne sont pas antérieures au seizième siècle. Mais les découvertes devraient peu à peu permettre de retrouver, au moins partiellement, deux siècles d'histoire tahitienne, et de mieux comprendre le passé de l'ensemble du Pacifique.

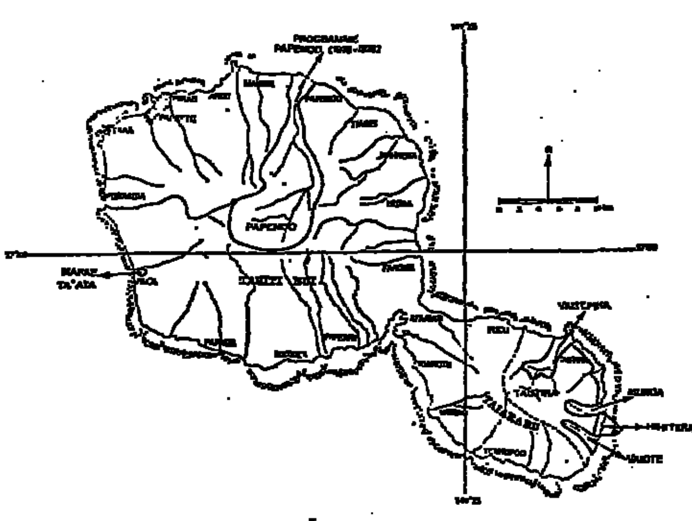
Dans la vallée de la Papenoo, comme dans les autres vallées qui ont été prospectées, on trouve quelques outils de pierre (herminettes essentiellement) et surtout des structures de pierres volcaniques (taillées, rappelons-le, sans outil de métal...).

Les plus importantes de ces structures sont, sans conteste, les *marae*, que l'on retrouve d'ailleurs dans toute la Polynésie centrale. A la fois séjour temporaire des dieux ou des ancêtres divinisés, témoignage tangible de l'importance d'une famille ou d'un clan, « conservatoire » des généalogies et « parloir » où quelques vivants autorisés entraient en contact avec les dieux ou les ancêtres, les *marae* se composent d'une plate-forme de pierre surélevée, précédée d'une cour pavée et entourée de murs. Tout l'emplacement est tabou.

Cela est le schéma théorique. Dans la pratique, selon que l'on a affaire à des *marae* privés, royaux ou « *internationaux* », *il y a de nom*breuses variantes. La plate-forme, le plus souvent, n'a qu'une cinquantaine de centimètres de haut, mais certaines s'élèvent par degrés à 10 mètres. Les murs, quand ils existent, ont, eux aussi, des hauteurs variables et la cour qu'ils délimitent est plus ou moins spacieuse. Au sommet de la plate-forme et devant elle, il peut y avoir des pierres dressées symbolisant les dieux et les ancêtres qui y viennent séjourner temporairement au cours des cérémonies. Dans la cour il y avait, éventuellement, des autels pour les offrandes d'hommes, d'animaux ou de végétaux, des mâts, des tambours, etc. A l'extérieur de la cour, on pouvait aménager, en bois, des plates-formes destinées à recevoir le corps momifié d'un chef, des hangars pour les pirogues des dieux, une case sacrée...

Actuellement ne subsistent, bien évidemment, que les structures de pierre : plates-formes, murs et pierres dressées des *marae*, mais aussi soubassements d'habitations, terrasses aménagées pour les cultures ou pour la défense.

En quatorze semaines, les premières campagnes de la Papenoo ont été très fructueuses : sur les 2 hectares prospectés ou fouillés, on a dégagé douze *marae* importants, on a repéré de nombreux ensembles complexes d'habitats et de terrasses, et on a récupéré plus de quatre cents objets de pierre déposés maintenant au Musée de Tahiti et des îles. En outre, des échantillons de sols, de végétation actuelle et passée ont été prélevés de façon à essayer de retrouver l'évolution écologique de la vallée. Des ossements, trouvés dans deux grottes funéraires, permettront de connaître la morphologie des insulaires avant l'arrivée des Européens. Enfin, l'analyse du charbon de bois mis au jour dans plusieurs foyers devrait donner des datations absolues.



Les fouilles de sauvetage de la vallée de la Papenoo ont un autre avantage : elles permettent, pour la première fois, d'initier au travail archéologique de jeunes Tahitiens désireux de retrouver leur ancienne culture. Et elles posent l'ensemble du problème de l'archéologie polynésienne. La Polynésie française, comme les autres territoires d'outre-mer, ne fait partie d'aucune circonscription archéologique — ce qui facilite le pillage des sites par des « collectionneurs ». Ne pourrait-on enfin créer un « parc archéologique » dans une des vallées de la presqu'île de Taiarapu ? Il y subsiste de belles structures religieuses, et la vallée n'est accessible que par la mer...

YVONNE REBEYROL.

En Algérie

CHERCHELL VIT SUR UN MUSÉE SOUTERRAIN

ICI, une Déméter au visage effacé qu'un souple cou de marbre blanc incline sur l'épaule gauche ; là, la plus ancienne inscription funéraire datée de 139 de la province de Maurétanie (178 de l'ère chrétienne) : deux découvertes fortuites ont fait de ces derniers mois un printemps faste pour l'archéologie algérienne.

A Cherchell, les engins d'une entreprise de travaux publics effectuant les terrassements de la future salle des fêtes ont mis au jour en plein cœur de la ville une série de constructions, de pavements, de dallages, de colonnes, de chapiteaux et de statues de marbre blanc. Par bonheur, l'entreprise et l'A.P.C. (assemblée populaire communale) se sont montrées sensibles à l'intérêt de ces découvertes et soucieuses de coopérer avec la direction des beaux-arts pour arrêter le chantier et prendre les mesures de conservation qui s'imposaient. Le problème est, en effet, de taille : jusqu'ici, sept colonnes (marbre et granit), dépassant 5 mètres de hauteur et pesant 4 tonnes, ont été dégagées et leur transport est particulièrement délicat.

La première statue, qui ressemble à la Déméter que possède déjà le musée de Cherchell, a été découverte à 2,50 mètres de profondeur : drapée dans son péplos, la déesse mesure plus de 2 mètres et s'apparente, selon M. Mounir Bouchenaki, directeur des beaux-arts, aux sculptures exécutées à l'époque de Juba III (vingt-cinq ans avant, vingt-trois après J.-C.) sur les modèles grecs. La seconde statue, en moins bon état de conservation est peut-être une Diane. Il lui manque, pour l'instant, la tête et les pieds, mais les chercheurs ne désespèrent pas de les retrouver. Par ailleurs, le dégagement du dallage permettra peut-être de préciser si, comme le pense M. Bouchenaki, on a bien retrouvé le forum de la ville antique.

Une profession d'avenir

Les habitants de Cherchell vivent sur un musée souterrain ; la direction des beaux-arts ne l'ignore pas mais elle est confrontée à deux problèmes majeurs : le développement de la ville, qu'il est difficile de freiner, et la présence des militaires (Cherchell est le siège de l'académie interarmes) qui, assez peu soucieux semble-t-il d'archéologie, veillent jalousement sur leur terrain.

A Sétif, c'est également une entreprise de travaux publics qui, en creusant une tranchée de 800 mètres de longueur sur 3,50 mètres de largeur pour l'installation d'un grand collecteur, a dégagé deux étages de vestiges très différents. Au niveau inférieur : des restes de mosaïque de murs antiques et de canalisations anciennes ainsi que trois pavements. Un peu plus haut est apparu pour la première fois un niveau médiéval, des céramiques émaillées avec des inscriptions coufiques, des lampes à huile vernissées, des stucs sculptés et décorés, des pavements, une colonne torsadée.

Toutes ces trouvailles effectuées dans le secteur de l'ancienne caserne française, englobant elle-même les remparts bien conservés de la citadelle byzantine, résultent des premiers travaux d'envergure entrepris depuis 1845.

Par chance pour les beaux-arts, les militaires ont abandonné cette zone, qui doit devenir un secteur culturel. Quelques-uns des équipements prévus ont commencé à sortir de terre, notamment le nouveau musée, mais une partie des 16 hectares doit être aménagée en briques et les travaux du centre des affaires n'ont pas encore démarré.

C'est une zone de recherche d'un intérêt exceptionnel pour laquelle il faudra peut-être faire appel, vu son importance et son étendue, à des concours extérieurs, et notamment à l'UNESCO. le *wali* (préfet) de Sétif, passionné d'archéologie, collabore de bon cœur avec les beaux-arts, qui viennent de dépêcher sur les lieux des spécialistes dont deux mosaïstes.

Un bonheur ne venant jamais seul, un télex annonçant la découverte de cent cinquante pièces de monnaie datant probablement du premier siècle avant J.-C. était apporté à M. Bouchenaki au moment où il nous recevait dans son bureau. Le trésor est conservé en dépôt à la wilaya de Skikda (ex-Philippeville) en attendant les instructions. « *En raison des travaux gigantesques qui sont entrepris un peu partout sur le territoire algérien, nous allons de découverte en découverte*, commente M. Bouchenaki. *Il va falloir renforcer nos effectifs.* » En Algérie, l'archéologie est une profession d'avenir.

CLAUDINE RULLEAU.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

La prévention des maladies cardio-vasculaires doit se faire dès l'enfance

« L'ATHEROSCLEROSE s'ébauche dès les premières années de la vie, si bien que sa prévention devient un problème de pédiatrie. » C'est ce qu'a déclaré très sérieusement le professeur Jouve (Marseille) lors d'une séance de l'Académie de médecine entièrement consacrée aux maladies cardio-vasculaires. De nombreuses réunions ont, depuis le début de l'année, mis l'accent sur les divers aspects sociaux, médicaux, financiers de ces maladies qui, tuant plus encore que les cancers, constituent la première cause de décès des populations occidentales.

Coûteuses, invalidantes, ces affections trouvent leur lit parfois dès l'enfance dans la rencontre entre un terrain héréditaire, contre lequel on ne peut rien, sinon dépister, prévenir, traiter à temps les personnes « à risques », et un environnement à l'égard duquel on peut beaucoup. C'est sans doute parce que dans ce dernier domaine la médecine préventive et curative se sent mieux armée que les réunions d'information médicale et économique se multiplient. C'est aussi parce que, à vouloir parfois trop bien faire et trop inquiéter, on ne soigne pas toujours comme il faut ceux qui en auraient véritablement besoin.

Les faux cardiaques et les hypertendus épisodiques en sont deux exemples. Mais, à côté de ces malades pour lesquels il y a peut-être un peu d'excès de zèle, de nombreux autres méritent d'être mieux traités de façon durable, et divers aspects de leur maladie devraient être mieux connus d'eux-mêmes et des généralistes qui les ont en charge, car les maladies cardio-vasculaires et les facteurs de risques qui leur donnent naissance sont trop répandus pour être réservés aux examens des spécialistes.

C'est dans cet esprit que les assises nationales de médecine ont consacré leur séance récente à la lutte contre l'hypertension artérielle ; qu'un débat sur les hyperlipidémies (excès de graisse dans le sang) s'est tenu le 29 mars avec les professeurs de Gennes, Gauthier, Grosgogeat (Paris), pour confronter les derniers résultats de leurs recherches et en informer huit cents médecins généralistes. C'est encore dans cet esprit qu'une journée d'étude de l'Association des cardiologues traitant de la diététique ; qu'une séance d'économie médicale était consacrée au coût de l'infarctus lors des journées de l'hôpital Necker ; qu'une enquête, enfin, menée par le professeur Renaud, conjointement dans la Moselle et le Var, permettait d'étudier l'influence du régime alimentaire sur la pathologie des coronaires. Au travers de ces différentes approches, plusieurs points concernant les maladies cardio-vasculaires, leur prévention et leur traitement, peuvent être soulignés.

Tension : les quatorze commandements du généraliste

S'il est universellement admis que l'espérance de vie est inversement proportionnelle à la tension artérielle, le professeur agrégé Joël Ménard (Paris) a rappelé aux assises nationales de médecine que le diagnostic de l'hypertension doit être appliqué avec la plus grande précision, selon plusieurs mesures, et ne doit pas être seulement l'affaire de spécialistes bien informés. Il a résumé en quatorze points ce que tout médecin doit savoir aujourd'hui.

1) Toute mesure tensionnelle effectuée avec un appareil bien étalonné chez un sujet assis tranquillement pendant cinq minutes a une signification pronostique, quels que soient l'âge et le sexe.

2) Une seule mesure supérieure ou égale à 140-90 millimètres de mercure ne doit jamais suffire à poser un diagnostic pour des patients entre vingt et soixante-cinq ans. Il faut que deux fois encore, à quelques minutes d'intervalle, au repos et sans émotion, la mesure affiche les mêmes chiffres pour que le diagnostic soit confirmé. Si 10 à 20 % de la population française, soit sept à huit millions de personnes, présentent à la première mesure une hypertension artérielle, celle-ci ne se confirme après plusieurs mesures que chez 5 à 8 %, soit trois millions de personnes qui ont véritablement besoin d'être traitées.

3) Les opérations de dépistage de l'hypertension artérielle à grand spectacle sont coûteuses, inefficaces si elles n'aboutissent pas à des suites, inutiles si les médecins généralistes du travail, scolaires, militaires, etc., pensent à mesurer régulièrement la tension de leurs patients.

4) Un examen clinique d'un hypertendu dure au moins quarante-cinq minutes.

5) Cet examen doit être le premier dans l'éducation de l'hypertendu.

6) La rapidité et l'intensité de l'intervention médicale doivent être adaptées à chaque cas, selon que les chiffres tensionnels sont plus élevés, que des symptômes existent, que le sujet est plus jeune.

7) Les risques liés à l'élévation de la tension sont de deux types :

— Le risque mécanique est lié directement au chiffre de tension et concerne l'insuffisance cardiaque et les ruptures des vaisseaux. Il est supprimé à coup sûr par le traitement.

— Le risque d'accélération du vieillissement des vaisseaux est associé à d'autres facteurs génétiques, métaboliques et d'environnement. On a l'espoir de le limiter par un traitement précoce et efficace.

8) Le bilan minimal de l'hypertendu est simple : une prise de sang (avec mesure du taux d'hémoglobine, de calcium, d'urée, de sucre, de cholestérol) ; un examen d'urine (sucre, sang, albumine) ; un électrocardiogramme. « *Il est permis de faire plus, faire moins est une faute professionnelle* », dit le docteur Ménard.

9) Le spécialiste et l'hôpital ne se situent qu'en deuxième ligne et ne font pas de dépistage. Ils ne peuvent pas assurer le suivi de tous les malades.

10) Les structures hospitalières sont inadaptées au problème posé, à l'exception de l'hôpital de jour et de l'informatique.

11) Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Tous les vaisseaux s'obstruent de la même façon et, lorsqu'ils sont obstrués, nécessitent le même mode de raisonnement, et de choix thérapeutique. « *L'hypertension artérielle ne relève ni de la néphrologie, ni de la cardiologie, ni de la neurologie, ni de l'endocrinologie, mais de la pathologie vasculaire, donc de la médecine interne.* »

12) Un hypertendu bien traité est un sujet qui prend tous les jours ses médicaments et dont la pression artérielle mesurée tous les quatre mois chez son médecin est inférieure à 160-95 millimètres de mercure sans effets secondaires.

13) Quand un hypertendu suivi arrête son traitement, c'est souvent « *parce qu'il ne savait pas qu'il fallait le continuer, car on ne lui avait pas bien expliqué* ».

14) En 1977, aucune donnée ne fait craindre un effet secondaire médicamenteux plus grave que l'hypertension modérée elle-même. « *On a porté à la connaissance du médecin de famille*, conclut le professeur Ménard, *des faits cliniquement bien démontrés. Il a à sa disposition des armes thérapeutiques efficaces et maniables. Il doit avoir en plus la rage de convaincre.* »

La surcharge des lipides dans le sang

La surcharge des lipides (ou graisses) circulant dans le sang est connue depuis longtemps déjà. Le cholestérol a été mis de nombreuses fois en accusation, en particulier comme responsable des coronarites. Mais depuis, la connaissance du bilan lipidique s'est affinée, de nouvelles sources de surcharge en graisses ont été trouvées, des examens biologiques plus sophistiqués ont permis de cerner avec plus de précision les hyperlipidémies.

Ces troubles métaboliques présentés par 4 à 5 % de la population sont souvent regardés à tort comme la manifestation de mauvaises habitudes alimentaires, alors qu'il s'agit d'une maladie authentique résultant souvent d'une transmission héréditaire. Dans les formes les plus graves, les hyperlipidémies abrègent l'espérance de vie de quinze à vingt-cinq ans. Aussi convient-il de les dépister tôt, de préférence avant vingt ans. Dépister et soigner efficacement une hyperlipidémie ne peut se faire que par la conjonction des efforts du médecin et de ceux du patient. Au médecin la responsabilité de faire un dépistage systématique (obligatoire par exemple chez l. : femmes sous pilule contraceptive) et de déterminer ensuite le type d'hyperlipidémie auquel il est confronté. Ce n'est qu'alors qu'il pourra donner à son patient un régime adapté à son cas particulier. Car, si le régime améliore l'espérance de vie, il n'existe pas de régime alimentaire miracle pouvant traiter indifféremment tous ces malades. Les traitements sont souvent longs, parfois à vie.

Au régime alimentaire est nécessairement associé un traitement médicamenteux (souvent à base de clofibrate) pour les affections les plus graves et les plus résistantes. « *La médecine du trop tard*, dit le professeur de Gennes, *est une médecine que l'on doit bannir. Nous ne devons plus assister pendant vingt ans à une accumulation à l'intérieur de la paroi des vaisseaux de dépôt de cholestérol pour arriver à des situations extrêmement difficiles à rattraper.* »

Une enquête dans le Var et en Moselle

Afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle, chez l'homme comme chez les animaux, la consommation d'acides gras saturés (graisse animale, beurre, etc.) prédispose à la thrombose, donc à l'infarctus, le professeur Serge Renaud, directeur de l'unité de recherche de physiopathologie vasculaire de l'INSERM, à Lyon, a comparé deux populations d'agriculteurs du Var et de la Moselle, dont la nourriture a été rigoureusement analysée et l'incidence des maladies coronariennes contrôlée. Il est apparu que les activités des plaquettes sanguines (coagulation et agrégation) qui déterminent la formation de caillots semblent varier avec la consommation de graisses saturées de l'alimentation, mais elles semblent indépendantes de la concentration sanguine en cholestérol. Cette étude, la première au monde de ce type, bien que réalisée sur un échantillon faible de la population, confirme les travaux expérimentaux menés chez les animaux. Il apparaît en effet que pour un même sujet, lorsque l'alimentation est riche en acides gras saturés, les activités plaquettaires sont plus élevées. Ce rôle direct des acides gras saturés sur les plaquettes sanguines permet de mieux comprendre l'action nocive des graisses alimentaires sur les maladies cardio-vasculaires lorsque le cholestérol seul ne l'explique pas.

Dans la Moselle va être lancée prochainement une étude de la prévention des maladies coronariennes basée sur une modification du régime alimentaire avec réduction de la consommation en graisses saturées. Une étude similaire menée récemment en Grande-Bretagne a montré, en effet, que le remplacement des graisses saturées de l'alimentation par des graisses végétales insaturées pouvait, en quelques semaines, améliorer les fonctions plaquettaires en réduisant leurs activités agrégante et coagulante. Une chose est sûre dès à présent : on meurt deux fois moins de maladie coronarienne dans le Var, où la cuisine est faite à l'huile végétale, qu'en Moselle, où la cuisine est faite à base de graisses animales et de beurre.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Moins de calories, moins de graisses animales

LES cardiologues ont la volonté de prévenir l'athérosclérose, responsable d'une grande partie des décès dus aux affections cardio-vasculaires. Or, lors d'une Journée d'études organisée récemment à Paris par la conférence Pierre Soulié (1), un certain nombre d'entre eux ont tenté de cerner les principaux facteurs de risque : notamment l'obésité, le diabète ou l'hyperlipidémie. Pour les corriger, la diététique est apparue comme un remède privilégié dans la mesure où elle permettrait de s'attaquer en même temps à plusieurs troubles générateurs d'athérosclérose, qu'ils soient liés au mode de vie ou d'ordre métabolique.

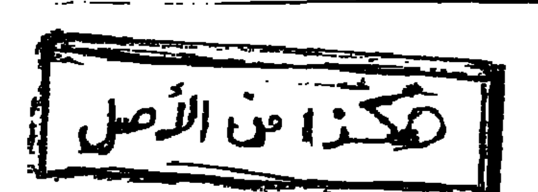
Bien que soulignant son efficacité, le docteur Estivals a montré les difficultés d'une telle entreprise : méconnue, elle est trop ou trop peu utilisée par le praticien ; porteuse d'une image contraignante, elle est mal vécue par le malade et par le médecin. De toute façon, la prescription d'un régime suppose une véritable enquête alimentaire qui prend davantage de temps qu'une prise de tension avant la prescription d'un anti-hypertenseur ; de plus, les conseils dans ce domaine doivent éviter tout perfectionnisme : le docteur Estivals a estimé, durant son intervention, que quelques indications précises et des contacts relativement nombreux avec le malade constituaient la meilleure marche à suivre.

Mais s'il est prouvé qu'un régime alimentaire approprié peut réduire la mortalité de coronariens avérés, il importe d'exercer une prévention primaire qui donne à tous une alimentation moins riche, en calories, en graisses et en sucre. Une telle action ne saurait plus être l'apanage des seuls cardiologues : elle doit être le fait de tous les généralistes.

N. B.

(1) Association de cardiologues dont le siège est au service de cardiologie du professeur Bouvrain (hôpital Lariboisière).





هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

...dies cardio-vasculaires ... l'enfance

Culture

Jean Dubuffet contre Renault

L'AGONIE D'UN MONUMENT

Peut-on détruire un monument à moitié achevé ? A quel stade de réalisation est-il une œuvre d'art ? Quels sont les droits de l'artiste face à son mécène ? Pour Jean Dubuffet, en conflit avec Renault à propos de l'achèvement de son « Salon d'été » (le Monde du 26 février), ces questions ne doivent pas être débattues par les juristes. Il vient d'écrire au président de la République et à M. d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement (après avoir écrit à Mme Françoise Giroud). Il en appelle à l'opinion, en France et à l'étranger. Il veut se battre comme un desperado pour son monument et aussi pour ce qu'il estime être une lacune de la loi qui protège mal les droits de l'artiste sur son œuvre. Pour lui, le jugement qui l'a débouté est sans précédent. « Envoyez des bulldozers sur un monument, ce geste ne doit pas être accompli en France, quels que soient les arguments de Renault », *dit-il.*

Trois tours de bureaux aux façades parées d'aluminium. Volumes carrés, clinquants, nets... La banalité parfaite d'une architecture industrielle prodigue en précision et avare en imagination. C'est le nouveau siège des usines Renault à Billancourt, entouré de voitures en stationnement, près du pont d'Issy, qui mène à la voie sur berge. Un vrai paysage urbain industriel.

A ses pieds, un peu à l'écart, le spectacle d'un monument en agonie. Le chantier en est arrêté depuis septembre 1975, peu après le changement de direction à la Régie. C'est l'ébauche du « Salon d'été » de Renault — comme on dirait le « Palais d'été » de Pékin — conçu par Jean Dubuffet. Un paysage de tripaille de béton, plein de creux, de bosses, de détours imprévus dont la morphologie grimaçante semble tristement faire la nique à la platitude des volumes architecturaux. Des mares d'eau, des trous, des hérissements de bouts de fer partent... Un travail arrêté net. Tout un bourdonnement suspendu. Ce n'est pas encore né et ça a déjà l'air mort, tel un site archéologique sur lequel le temps aurait fait son œuvre.

Sculpture pour l'architecture

A droite et à gauche, deux tas de pièces en matière plastique, entassées pêle-mêle, qui se détériorent lentement au soleil et à la pluie. Ce sont les pièces du puzzle qui recouvrira le grand bassin, au centre de ce monument que Renault renonce à achever en raison de difficultés techniques, financières.

Le « Salon d'été » est une sculpture au ras du sol. Un paysage de 30×60 aux normes labyrinthiques dans le style de l'Hourloupe de Jean Dubuffet, dont les différences de niveau forment bancs pour converser, se reposer à l'ombre d'« arbres » faits de main d'homme et hauts parfois de 9 mètres. Le grand mur ondoyant qui borde l'ensemble sur un côté est une fresque, le sol une manière de pavement et les « arbres » des sculptures.

Monde de simulacre sur fond de matière plastique blanche, coloré de formes en noir, en bleu, en hachures... C'est un projet inattendu, inimaginable dans le périmètre d'une usine ou d'un ensemble de bureaux où vont et viennent 1 500 personnes. En quelque sorte, la version contemporaine du jardin Güell de Gaudi à Barcelone. Ici comme là, un mécène industriel et un artiste qui réinvente un environnement extrêmement personnalisé par un élan d'un créateur délirant. Pourquoi ce qui a été réalisé au début du siècle en Catalogne artisanale, ne peut-il l'être dans la France industrielle ?

Avec sa manière de l'Hourloupe Dubuffet a renouvelé l'esprit des monuments qui accompagnent l'architecture contemporaine. Il en a fait un espace personnel, asymétrique, grinçant, dérangeant, subversif et finalement stimulant pour l'esprit. Autrement dit, l'exact contraire de l'architecture industrielle d'aujourd'hui. C'est l'anti-architecture d'un artiste qui traduit le refus contemporain d'une architecture glacée dite « moderniste », des tours de bureaux, des gadgets technologiques et de la dessication de l'espace où l'on vit, au temps où les machines prennent les commandes.

La tour moderne et la sculpture monumentale sont devenues le couple familier du paysage urbain contemporain. L'une est tenue dans un carcan de raideur rendu obligatoire par son système de fabrication, l'autre prend toutes les libertés de formes. Ici l'utile, là le « supplément d'âme ». En quelque sorte, la sculpture monumentale répond à un besoin d'art devant lequel l'architecture industrielle reste impuissante. C'était le schéma prévu pour les tours du nouveau siège de Renault. Et nulle part, cette « compensation artistique ne s'imposait davantage que là.

Alors pourquoi la Régie renonce-t-elle à un monument qui lui coûterait, estime l'artiste, aussi cher à détruire qu'à mener à bon terme ?

Art et industrie

Pourtant Renault est l'une des rares entreprises en France à avoir manifesté un intérêt pour l'art contemporain. La création du nouveau siège devait être l'occasion d'un important programme de mise à contribution des artistes. Même son architecture devait être une œuvre d'art, puisque la Régie avait envisagé de la confier à Oscar Niemeyer, architecte de Brasilia et du siège du P.C.F. à Paris. Ayant finalement décidé de s'en tenir à ces tours banales, elle a néanmoins maintenu son programme de décoration. Chez Renault, on est resté très discret sur cet ensemble artistique qui n'a pas été inauguré, comme si on était honteux d'avoir fait des dépenses inutiles en œuvres d'art moderne auxquelles auraient accès surtout les habitués des musées d'avant-garde. Or c'est peut-être cette participation des artistes qui risque de substituer et de faire date dans l'histoire de Renault et du mécénat industriel français.

La Régie a joué les pionniers dans ce domaine. A l'intérieur, le siège de Billancourt a, ici et là, des allures de musée d'art contemporain. Le grand hall d'entrée est une monumentale sculpture cinétique, qui plonge le visiteur au cœur d'un environnement artistique total. Au plafond, pluie blanche de fines tringles de plexiglas ; sur les murs, stries et carrés en noir, en bleu, en blanc, écriture sculptée qui vibre interminablement... Nous ne regardons pas cette œuvre : c'est elle qui nous cerne de toutes parts. Nous sommes dedans.

Aux étages, on tombe sur deux fresques d'Arman, l'artiste de la société industrielle, dont les *Accumulations* transforment des pompes à eau et des culasses de moteurs coupés en tranches en motifs décoratifs. Dans les salles des ordinateurs, d'impressionnantes peintures murales sur tôle émaillée de Jean Dewasne. Les cantines du personnel, décorées d'œuvres cinétiques de Soto, Le parc... et pour finir une surprenante suite de salles à manger de la direction, au plus haut de la tour.

C'est l'étage du luxe : chrome, cuir noir et marbre blanc dans la tradition de l'architecture intérieure de Mies van der Rohe, définie depuis les années 30. La suite de tableaux décoratifs de Vasarely sur métal polychrome semble reconstituer une atmosphère de Bauhaus-Berlin au moment où naissait le design et l'art industriel. Reconstitution d'antiquaire presque.

L'œuvre de Dubuffet introduit une rupture. Car il a également décoré six salles à manger et un salon de réception de « formes découpées » dans le style de l'*Hourloupe*. Ses personnages, plaqués contre les murs plutôt de guingois, imposent le spectacle d'un monde de l'irrationnel et de l'humour, qui fait mine d'être régressif, chahuteur, grimacier. On doit le sentir confusément dans ces salons, où l'on discute affaires et technique. Le sentiment profond de Dubuffet est qu'on n'aime pas ça. Va pour les salons. Mais la sculpture monumentale qui, une fois en place, s'incrusterait durablement dans le paysage ?

Une chose est claire pour l'artiste : l'ancienne direction de la Régie, au temps de M. Pierre Dreyfus, lui avait commandé une œuvre monumentale et en avait commencé la réalisation. La nouvelle la supprime, arguant que le contrat qui lie le mécène à l'artiste permet de construire ou de ne pas construire.

« *Normal,* dit Jean Dubuffet. *Un projet peut être acquis ou refusé. Mais dès lors qu'il est à moitié réalisé, il est accepté. Le droit de « ne pas construire » ne donne pas le droit « de détruire ». C'est illogique...* »

« Je me battrai jusqu'à l'os... »

Ne pas construire, pourquoi ? Le budget des travaux du « Salon d'été », environ 4 millions, devrait, selon la Régie, être doublé, voire triplé. Et ce qui vient compliquer l'affaire, la dalle sur laquelle reposent les 1 800 mètres carrés de la sculpture, a révéler de graves problèmes d'étanchéité auxquels il ne sera pas facile de porter remède.

Débouté lors de son procès contre la Régie, l'artiste a fait appel. Il attend qu'on le soutienne en haut lieu dans cette affaire où rien n'est clair.

Comment faire pour que l'agonie de son monument ne devienne pas une mort par indifférence ? Pour Jean Dubuffet, il importe de faire d'abord une expertise sur les difficultés techniques et sur les coûts. Il propose de la financer. « *Ce jour-là, on saura exactement de quoi il retourne. La question du coût n'est pas un problème. On peut toujours trouver le moyen de combler le dépassement du budget prévu, si dépassement il y a. J'y contribuerait pour 1 million. Il y a des gens qui me veulent du bien. Ils pourraient participer. Et, au besoin, pourquoi ne pas faire appel à l'Etat ?*

» *Ce monument est un des rares à avoir été mis en chantier dans Paris, depuis longtemps. Il ne faut pas le détruire. Il faut protéger le droit de l'artiste sur son œuvre. Je me battrai jusqu'à l'os...* » dit Jean Dubuffet.

JACQUES MICHEL.

Cinéma

« Les Sorciers de la guerre », de Ralph Bakshi

Ralph Bakshi le créateur de *Fritz le Chat* (1972), ne fait ni « de l'art » ni de la morale. Ni Walt Disney ni *la Planète sauvage*. L'animation, *pour lui, par-delà les critères* reçus du bon goût et de la vraisemblance, est un moyen de railler tabous, frustrations, mythes en tout *genre : on sort de Wizards (sorciers.* genre : on sort de *Wizards* (Sorciers, *de la guerre*) passablement éberlué, n'en croyant plus son bon sens.

Dans un très lointain futur, quand une bombe H maniée par cinq terroristes a simplifié le problème démographique, des mutants occupent ce qu'il *reste* des *terres* contaminées. Leur chef, Blackwolf, a remis la technologie à l'honneur, retrouvé des films vieux de millions d'années, où Adolf Hitler éructe ses insanités. Un chevalier teutonique encapuchonné, d'eisensteinienne mémoire (*Alexandre Newski*), donne le ton à l'orgue. Dans un coin protégé de notre planète, sur les bonnes terres où règne la seule magie, Avatar, frère jumeau de Blackwolf, coule des jours tranquilles auprès de sa princesse orientale Elinore, d'elfes et de fées, avec, à leur tête, Weehawk, petit cousin germain de Bruce Lee.

Cinq mille ans se sont écoulés, Blackwolf revient chez Avatar semer la zizanie avec ses mutants mal embouchés, tue, pille, pratique la politique de la terre brûlée. Mobilisation générale au royaume du bien, devenu une République, quand le président est assassiné. Les chevaliers teutoniques d'Eisenstein solarisés, traités à la vidéo électronique, entrent en campagne contre les elfes. Avatar pontifie, raconte des histoires de western, avec la teinte *écologique indispensable*. Au bon moment il n'hésite pas, pour régler la situation en sa faveur, à faire usage des armes à feu.

Sous l'uniforme de mutant, nous reconnaissons au passage de solennels idiots qui ne demandent, leurs scrupules mis au rancart, qu'à *marcher au pas.* Un mutant, *fou* de douleur devant son copain qu'il croit mort, hurle à la cantonade : « *Ils l'ont tué, ils l'ont tué !* », puis le tue pour de bon quand il le voit bouger, pour pouvoir mieux hurler sa douleur. Un couple de duettistes *juifs menacés* d'extermination rejouent cinq heures d'affilée la Bible, avec calvaire et croix, comme un show de Broadway. Les fées sont de terribles enquiquineuses. Elinore, clouée au pilori comme King-Kong, se découvre une puissance inconnue.

Wizards, plébiscité par le public du dernier Festival du film fantastique à Paris, réjouit le cœur, ne se croit pas plus malin que le spectateur ni ne le rend plus malin. On rêve d'un prochain cartoon de Ralph Bakshi qui opposerait Carter à Brejnev, ou Giscard à Mitterrand, avec, en coulisse, Al Pacino, Raquel Welch et le professeur René Dumont. L'iconoclasme a de ces vertus tonifiantes...

LOUIS MARCORELLES.

★ Elysées-Point Show, les trois Luxembourg, le Vendôme (v.o.).

Musique

A l'Opéra, « OTELLO », avec Jon Vickers

Jon Vickers, dans Otello, *impose un sentiment rare, ce respect sacré qu'on éprouve devant un très grand acteur qui incarne un personnage de façon absolue, un personnage vraiment shakespearien. Vickers illumine le spectacle de l'Opéra, donne une lisibilité totale à ces mots, à cette musique de Verdi que l'on capte comme à la source, dans cette voix et ces gestes totalement signifiants, bien davantage que Placido Domingo, pourtant superbe l'an dernier.*

Cette voix au grain rare et pathétique, mâle et frémissante, gorgée de force et d'humanité dans une même phrase, éclate et tonitrue en de fantastiques crescendos, palpite et se brise contre l'imposture et le destin, s'abat comme un fauve blessé qui frappe encore le sol de sa patte impuissante. Le corps lui-même ne fait qu'un avec cette voix prodigieuse ; grandeur fulgurante des gestes où s'expriment l'amour et la gloire, échine courbée et tordue par la jalousie sous les coups redoublés de Iago, qui retrouve dans la colère et la haine sa prestance royale ; et puis cette tendresse ineffable de l'amour qui ne veut pas mourir malgré son aveuglement, jusqu'à ce baiser bouleversant à Desdémone endormie ; enfin cet être pathétique livré, étranger, perdu, qui s'abandonne : « Voyez s'il est au monde une douleur égale à ma douleur. »

Il est difficile de soutenir l'éclat d'un tel soleil, et Vickers écrase un peu la distribution actuelle de l'Opéra. Malgré une voix d'une pureté merveilleuse, Margaret Price est loin de justifier l'amour et l'aveuglement d'Otello ; son apparence et son jeu trop paisibles s'accordent mal avec une conception aussi dramatique, et l'air du saule n'est qu'un grand air d'opéra, non cette confidence tragique d'une femme qui sent la mort l'entourer.

Sherril Milnes se complait visiblement dans la bonne conscience satanique de Iago, dont il souligne avec empressement la noirceur d'une voix avantageuse de traître de mélodrame. Vickers, pourtant, le fait sortir de ses gonds, quand il le jette à terre, au deuxième acte, on entrevoit le vrai Iago suant de terreur et de haine, affolé par la personnalité de sa victime.

Hormis Jacques Mars, qui ne peut faire oublier le majestueux Lodovico *de Kurt Moll, on retrouve tous les autres artisans de l'excellent spectacle de l'an dernier : Horst Laubenthal, Jane Berbié, Robert Damé et les chœurs éblouissants de Jean Laforge, dans les décors abstraits et abrupts de Svoboda et la mise en scène de Terry Hands, plus virtuose qu'inspirée. Nello Santi dirige la représentation et le superbe orchestre de l'Opéra avec sa précision et son bonheur habituels, en vrai chef italien attentif au rythme de la représentation et au déploiement vocal, sans atteindre toujours à l'intensité dramatique de Solti, surtout au dernier acte.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 16, 20, 25 et 29 avril.

■ **Un concours d'instrumentistes concernant des emplois de violon, de violoncelle et de contrebasse à l'Orchestre philharmonique et à l'Orchestre national de France est organisé jusqu'au 3 mai. Ce concours est ouvert aux candidats de toutes nationalités âgés d'au moins vingt et un ans. Renseignements : à la Régie générale des orchestres et des chœurs. (Tél. 224-37-25.)**

■ **« Chroniques du jour combattant », de Marcos Portnoy, par la troupe Résistance Chili, est présenté le 22 avril, à 20 h. 45, à l'hôtel de ville de Fontenay-sous-Bois, au cours du week-end de solidarité avec le Chili, organisé par la municipalité, auquel participent les Quilapayun.**

LE CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE des BILLETTES Jeudi 14 avril à 20 h. 45 Dim. 17 avril à 17 h. 45 (P.e. Kiesgen.)	Yves RAULT, piano — Soler, Mozart, Schumann... — R. OLEG, violon — Y. RAULT, piano — Mozart, Beethoven, Brahms
SALLE PLEYEL Lundi 18 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — Orch. de Chambre J-François PAILLARD — sol. : Lily Laskine — J.-P. Rampal — MOZART - DEBUSSY
SALLE CORTOT Mardi 19 avril à 20 h. 45 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL — Duo violon-piano — Jean MOUILLÈRE — Laurence ALLIX — Schoenberg - Crumb — J. Charpentier - Beethoven
SALLE CORTOT Mercredi 20 avril à 20 h. 45 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL — Récital de piano — Inger SODERGREN — BEETHOVEN : op. 110, op. 111 — A. BERG : Sonate opus 1
CERCLE INTERALLIE 33, Faubourg-Saint-Honoré Mercredi 20 avril à 21 heures (P.e. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE — Co-production RADIO-FRANCE — CUARTETO de MADRIGALISTAS de MADRID (Quatuor vocal)
SALLE CORTOT Jeudi 21 avril à 20 h. 45 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL — QUATUOR VIA NOVA — M. Ohana - G. Ligeti — Beethoven : opus 132
SALLE GAVEAU Jeudi 21 avril à 20 h. 30 (Valmalète.)	Premier récital à Paris de la soprano Margaret TYNES — au piano : C. IVALDI — Franz, Mahler, Strauss — airs anciens italiens — spirituals
SALLE PLEYEL Vendredi 22 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (Valmalète.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » — I SOLISTI VENETI — dir. : Claudio Scimone — sol : Barry Tuckwell (cor) — Bach, Telemann, Haydn, Vivaldi
SALLE CORTOT Samedi 23 avril à 21 heures sur invitation (Kiesgen.)	LICENCIES DE L'ECOLE NORMALE DE MUSIQUE — ERIC PACHET flûtiste — au piano : M. Bigot — Fauré, Poulenc, Prokofiev
SALLE CORTOT Lundi 25 avril à 20 h. 45 (Werner.)	PRINTEMPS MUSICAL — Récital de piano — Liana SERBESCU — Enesco, Bruzdowicz, Koering, A. Hrisanide, A. Ratiu — Beethoven : opus 109
SALLE PLEYEL Lundi 25 avril à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC (P.e. Valmalète, Dandelot.)	Concerts Barg présentent les Grands Concerts Pleyel — I SOLISTI VENETI — Dir. : Claudio Scimone — Sol. : Fr. Duchable — Albinoni, Vivaldi, Rossini, Mozart
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 26 avril à 20 h. 30 (Valmalète.)	CHOPIN par NIKITA MAGALOFF
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 2 mai à 20 h. 30 (Dandelot.)	L'A.L.A.P. et les Spectacles LUMBROSO présentent EMILE GUILELS — Récital BEETHOVEN

DERNIÈRES

Théâtre de la Porte Saint-Martin



LOIN D'HAGONDANGE

de Jean-Paul Wenzel

mise en scène de Patrice Chéreau

"...Un événement..." Le Monde

"...C'est bouleversant..." François CHALAIS-France-Soir

"...François Simon et Tatiana Moukhine sont ici admirables de justesse et de simplicité..." Pierre MARCABRU-ELLE

"...Patrice Chéreau est le metteur en scène le plus sensible, le plus rare, le plus émouvant que le Dieu du Théâtre nous ait donné..." Pierre MARCABRU-le point

"...Un miracle. Aussi allez-y..." Philippe TESSON-Le Canard enchaîné

Location : 6073753

A partir du 3 mai

FOLIES BOURGEOISES

Mise en scène de Roger PLANCHON



MUSIQUES SACRÉES	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 15 avril à 20 h. 30	Zemlinsky - Janacek — K. CLARKE - A. COLLINS — E. HAEFLIGER - W. SCHOENE — G. DELVALLEE — Nouvel Orchestre Philharmonique — Dir. : Zdenek MACAL
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 18 avril à 20 h. 30	Dir. : G. CHMURA — Sol. : E. Krivine, R. Sommer — BRAHMS - BARTOK — RAVEL - TCHAIKOVSKI
CYCLE D'ORGUE	
EGLISE ST-SEVERIN Lundi 18 avril à 20 h. 30	Jean BOYER — Buxtehude - J.-S. Bach — J. Alain - Mozart
RÉCITAL DE CHANT	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Mardi 19 avril à 20 h. 30	Peter SCHREIER — Irwin GAGE, piano — Beethoven - Schumann
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 22 avril à 20 h. 30	Dir. : Gilbert AMY — Sol. : K. Zimerman - W. Fine — G. Friedmann — BERLIOZ - CHOPIN — C. ROQUE-ALSINA - BERG
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 25 avril à 20 h. 30	Dir. : Ivo MALEC — Sol. : Claude HELFFER — S. BUSSOTTI — A. BOUCOURECHLIEV — I. XENAKIS — Alain MEUNIER

Location : RADIO-FRANCE et Agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ivan le Terrible (ballet du Théâtre Bolchoï).
Comédie Française, 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les manches ?
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles Amours.

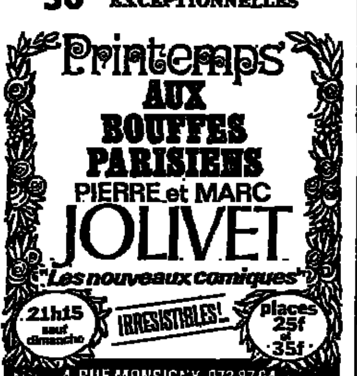
Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-Parisiens, 21 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal ; 22 h. 15 : le Mont Chauve.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : les Fraises musclées.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier Bal.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

50 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES



THEATRE D'ORSAY

Cie RENAUD-BARRAULT

5 dernières

Le Nouveau Monde

Villiers de l'Isle Adam

en alternance

Harold et Maude

Colin Higgins - J.-C. Carrière

mises en scène Jean-Louis Barrault

PETIT ORSAY

en alternance

Madame de Sade

Y. Mishima - A.P. de Mandiargues

mise en scène J.-P. Granval

La Plage

Severo Sarduy

adaptation scénique et mise en scène Simone Benmussa

7, quai Anatole France - 548.38.53

SOUS LE PATRONAGE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ACTION ARTISTIQUE

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

Direction : F. VALGUSSIESE

IRREVOCABLEMENT

DERNIERE LE 16 AVRIL

LES BALLETS DE CHANGHAÏ

DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

12, 13 Avril à 20 h 30.

"LA FILLE AUX CHEVEUX BLANCS"

BALLET REVOLUTIONNAIRE CONTEMPORAIN

15, 16 Avril à 20 h 30.

[illegible] ISIS DU BALLET REVOLUTIONNAIRE

"LA FILLE AUX CHEVEUX BLANCS"

MUSIQUES ET DANSES FOLKLORIQUES

LOCATION au Théâtre 15, Avenue Montaigne, par téléphone 225.44.36 et Agences

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 12 avril

Les théâtres de banlieue

Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros-Câlin.
Le Café d'Edgar, I, 21 h. : J.-M. Thibault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pardon, je m'excuse ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 21 h. 30 : Henri Tachan ; 22 h. 30 : les Jeannes.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, 21 h. : Gustava Esterazy ; 22 h. : Salut les moutons.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Dave, Jeanne Manson.
Palais des arts, 20 h. 45 : Je, François Villon.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Jacques Higelin. — II, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Chett Baker.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : R. Boni et Cl. Bernard ; 23 h. : A. Pinsolle.
Centre américain (Raspail), 21 h. : F. M. T., avec J.-F. Pauvros, G. Bizien, C. Baudry.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : la Fille aux cheveux blancs.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 15 au 21 avril)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., jeudi, sam., dim., 15 h. 30.
Cirque Morallès, square de Choisy, t. l. j., 15 h. ; sam. et dim., 15 h. et 17 h.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68) jusqu'au 16 tous les jours à 15 h. ; ensuite mer., 14 h. et 16 h., sam., 15 h. :
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), mardi et ven., 20 h. ; sam. et dim., 16 h. : Qu'est-ce qui passe si tard ?
Hippodrome de Paris, jusqu'au 17, mer., sam. et dim., 15 h. ; jeudi, ven. et sam., 20 h. 45 : Grand Tournoi de Du Guesclin.
Jardin d'acclimatation, jusqu'au 17 à 15 h. : Pinocchio, de Comencini.
Parc Montsouris (273-39-56), mer., sam. et dim., 15 h. : Guignol.
Musée national d'art moderne (277-12-33) jusqu'au 16 à 14 h. et 15 h. 45 : Ateliers.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81) : Cinéma, TV, débats.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre des Deux-Portes, le 13 à 10 h. et 15 h. : les Chevaliers de l'Hedone ; le 14 à 10 h. et 15 h. : Je suis deux (mime japonais) ; le 15 à 10 h. et 15 h. (plus de onze ans) : Golgora (marionnettes) ; le 20 à 14 h. 30 et 16 h. : le Livre magique.
Théâtre de la Plaine, mer. 15 h. : Filibert et la moto.
Théâtre 13 (589-05-99), mer., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.

***

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) Ciné follies, les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, les Sorciers de la guerre, Alamo, Comme sur des roulettes, la Planète sauvage, Jour de fête, Charlot, le gentleman vagabond, (adolescents) le Prête-Nom, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Pain et Chocolat, Cœur de verre, Casanova, L'une chante, l'autre pas, la Griffe et la Dent, Rocky, Violette et François, Last Free Ride.

GRAND REX (2800 PLACES) • U.G.C. ERMITAGE • MIRAMAR
MISTRAL • U.G.C. DANTON • U.G.C. GOBELINS
MAGIC CONVENTION • NAPOLEON

PARLY 2 • LE PERREUX Palais du Parc • PANTIN Carrefour
VILLENEUVE-ST-GEORGES Artel • AULNAY Parinor
ARGENTEUIL Gamma • ORSAY Ulis • RUEIL Ariel
SARCELLES Les Flanades • ENGHIEN Français
SAINT-GERMAIN C 2 L • CRETEIL SOLEIL Artel

WALT DISNEY PRODUCTIONS présente

LES AVENTURES DE



PETER PAN

TECHNICOLOR

ROBERT De NIRO



"Le parrain 2", c'était lui. "Taxi driver", c'était lui. Dans "1900", il dominait toute la distribution. Il se surpasse dans

LE DERNIER NABAB

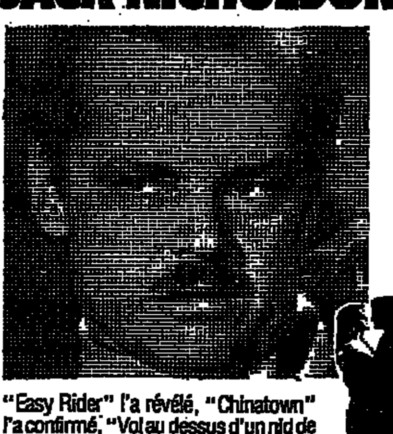
JEANNE MOREAU



Pour Elia Kazan elle est la plus grande actrice du monde. Il a donc créé exprès pour elle un rôle de grande actrice dans

LE DERNIER NABAB

JACK NICHOLSON



"Easy Rider" l'a révélé, "Chinatown" l'a confirmé, "Vol au dessus d'un nid de coucous" lui doit beaucoup. Et il est dans

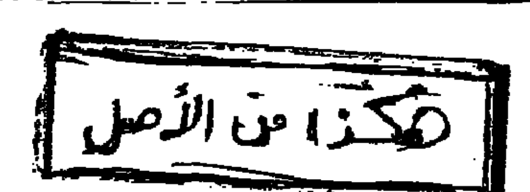
LE DERNIER NABAB

TONY CURTIS



Comique dans "Certains l'aiment chaud", immonde dans "l'étrangleur de Boston", charmeur dans les feuilletons TV "Amicalement vôtre" et "Mc Coy", il est parfait dans

LE DERNIER NABAB





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français : *Lucrèce Borgia*, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Cinéma des pays arabes : Mille et une mains, de S. Ben-Barka ; 20 h. 30 : Cinéma des pays arabes : l'Héritage, *de M. Bouamari (en présence de l'auteur)* ; 22 h. 30 : les Bas-Fonds, d'A. Kurosawa.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544.25-02).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Calypso, 17e (754-10-68).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (225-47-19)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; V.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov. v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; les Templiers, 4e (272-94-56) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19 ; P. L. M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Calypso, 17e (754-10-68)
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90)
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e *(359-15-71)*, Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre 18e (606-34-25)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du L. au V à 18 h., S et D. à 24 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. vo.) : le Marais, 4e (278-47-86).

Les films nouveaux

LA GRANDE FRIME, *film français d'Henri Zaphiros* : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

LA GRIFFE ET LA DENT, film français de François Bell et Gérard Vienne Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70)

LES SORCIERS DE LA GUERRE, film américain d'animation de Ralph Bakshi ; v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

HISTOIRE D'AIMER, *film italien de Marcello Fondato*; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59); U.G.C.-*Gobelins, 13e (331-06-19)*; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

UN TUEUR DANS LA FOULE, film américain de Larry Peerce (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

GODZILLA CONTRE MONSTER MECANIK, film japonais de Jun Fukuda ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Maxéville, 9e (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41), *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)*.
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (325-85-78).
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e *(033-35-40)* Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (deuxième *partie*) : *Les Templiers, 4e* (272-94-56)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) *Hautefeuille*, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NETWORK (A., *v.o.*) : *Boul'Mich*, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e *(222-72-80)*, *Publicis* Champs-Elysées, 8e (720-76-23) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43).
PAROLE D'HOMME (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : *Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount*-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) Montpar*nasse 83, 6e (544-14-27)*, *Marignan*, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-*65-13*).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.) (V. angl.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK (Aust., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PRETE-NOM (A., *v.o.*) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23): v.f. ; Caméo, 9e (770-20-89)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nation, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : *Le* Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A., v.o.) Quartier Latin, 5e (326-84-65) Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12); Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19); Mistral, 14e (539-52-43); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UNE FILLE POUR LE DIABLE (A., v.o.) (**) Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59); Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-84) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. : Fellini-Roma, 16 h : Amarcord, 18 h. : les Clowns, 19 h. 30 : les Nuits de Cabiria, 21 h 30 : Satyricon, 23 h 30 : Huit et demi.
SERIE NOIRE AMERICAINE (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50) : *les Inconnus dans la ville*.
OLYMPIC (14e) (542-67-42) (v.o.), la Terre.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action-République (11e) (805-51-33) : la Mort aux trousses.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boite-*à-Films* (17e) 754-51-50), 14 h *30* : Little Big Man (v.f.), 20 h. 15 : Macadam cow-boy.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boite-à-Films (17e), 15 h 30 : Nos plus belles années, 17 h. 30 : Jeremiah Johnson
CINEMA DIFFERENT (v.o.), *Boite*-à-Films (17e) (v.o.), 13 h : Easy Rider, 16 h. 45 : le Shérif est en prison, 18 h. 30 : Cette sacrée vérité, 21 h. 30 : Délivrance.
FOOTBALL (v.f.), Palais-des-Glaces (10e) (607-49-93), Coups de pieds *vers la gloire, les Géants du Brésil*.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Invitation au voyage

Ce n'est plus possible. A l'ère des jets et des charters, on ne peut plus se contenter des documentaires que l'on voyait, au temps du vieux ciné de notre enfance, entre le film et les actualités. Tenez, lundi sur Antenne 2, cette balade en Afghanistan : il y avait de belles images, des prés, des fleuves, des mosquées, des cascades et des soleils couchants. C'était très joli. Il y avait aussi des explications sur la façon de construire les maisons, de sculpter le bois, de tondre les moutons et de tisser les tapis. C'était très intéressant.

L'ennui, c'est qu'on ne savait pas où on était, où ça se passait. En Afghanistan, d'accord, mais encore ? On nous le disait. On ne comprenait pas : allez donc retenir des noms entendus pour la première fois. Rien de plus exaspérant que ces commentaires bateau et sibyllins du genre : nous disons adieu au... au quoi ? et nous redescendons vers... vers où ? à 40 kilomètres au nord de... comment ?

Si on est là, si on a choisi de regarder cette émission plutôt qu'une autre, c'est sans doute parce qu'on est amateur de dépaysement, ou de déplacements, ou les deux. C'est parce qu'on est désireux d'en savoir davantage sur les Bermudes, les Seychelles ou les Galapagos. Souvent même en prévision des prochaines ou de lointaines vacances.

Alors, de grâce, au lieu de l'irriter, apaisez notre curiosité ! Est-ce trop exiger que de demander l'insertion de cartes, d'itinéraires, de plans et de cartons ? Nos réalisateurs craignent, je le sais bien, de rompre la sublime harmonie de leurs photographies en les barrant d'un nom écrit en toutes lettres. Ils ont tort. De toute façon, sur petit écran, en noir et blanc le plus souvent, entre la splendeur du paysage naturel et ce qu'il en reste à la télé, il y a largement la place pour un sous-titre. On n'est plus à cela près.

Sans vouloir vexer personne, les diapositives, présentées en toute modestie par les voyageuses d'« Aujourd'hui, madame », retour de Chine et des Etats-Unis, n'avaient rien à envier à ce court métrage sur les Afghans, peuple hospitalier, rude et méfiant. Elles s'accompagnaient d'explications simplettes du style : ça, c'est une rue de Canton, ça, c'est le centre d'Atlanta, qu'on aurait aimée plus précises encore.

Au lieu de nous traîner sur la Grande Muraille — merci, on connaît, c'est la visite obligée de tous les chefs d'Etat et, par ricochet, de tous les habitués des journaux télévisés, — amenez-nous plutôt dans un hôtel à Changhaï, on n'y a jamais mis les pieds. A propos, à combien revient un de ces voyages organisés en Chine ? Et que faut-il compter pour passer une nuit dans un motel au Texas ?

Entre la carte postale et le dépliant touristique, il doit bien y avoir une façon neuve, originale, d'ouvrir nos lucarnes sur le monde. Un monde, et réduit et agrandi. Un monde à l'échelle des congés payés et des package-tours.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 12 AVRIL

M. Valéry Giscard d'Estaing répond en direct de l'Elysée aux questions de politique étrangère que lui posent MM. Roland Faure (« l'Aurore »), Jean-Pierre Joulin (Europe 1), Edouard Sablier (France-Inter) et Michel Tatu (« le Monde »). Le débat est retransmis simultanément à 20 heures sur TF 1, A 2 et France-Inter.

CHAINE I : TF 1

20 h. 45, Série : le Musée imaginaire (première partie : Florence), par J.-M. Drot.

La première de trois émissions — les dernières auxquelles ait participé André Malraux — qui se veulent une « mise en spectacle » du « Musée imaginaire ». L'émission a déjà été programmée à Noël.

21 h. 40, Magazine : Bruits en fête et sons du plaisir (La musique en miettes), de B. Carreau, réal. M. Rabinovski.

Toutes les musiques, dans une tentative de mise en spectacle du sonore.

22 h. 15, Magazine Sillages : Une certaine vision de la France, de Maurice Barrès à Jacques Laurent, par M. Frydland.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 55, Les dossiers de l'écran. FILM : SHOCK CORRIDOR, de S. Fuller (1963), avec P. Brooks, C. Towers, L. Tucker, G. Evans.

Afin de réaliser le reportage qui lui vaudra la notoriété, un journaliste se fait interner dans un hôpital psychiatrique en simulant l'obsession sexuelle. Il sentira bientôt la raison le fuir. Ce film, quand il est passé dans les salles, était interdit aux moins de treize ans.

Vers 22 h. Débat : L'internement psychiatrique.

Avec le docteur Brisset (secrétaire général du Syndicat des psychiatres français), M. David Cooper (auteur de Mort de la famille), M. Bernard de Fréminville (ancien psychiatre) et le docteur Pierre Scherrer (vice-président de la Société médico-psychologique).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, Court métrage : « Djakarta », de D. Darbois ; 20 h. 45, FILM (westerns, policiers, aventures) : LA FUREUR DES APACHES, de W. H. Witney (1964), avec A. Murphy, M. Dante, L. Lawson, L. Q. Jones, J. A. Vitale.

En Arizona, en 1879, un officier américain, qui détestait les Indiens, prend peu à peu conscience du bien-fondé des revendications des Apaches et de l'horreur de la guerre raciale.

Un sujet antiraciste qui force l'attention, bien que la mise en scène soit d'une totale platitude.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : Le sport est-il un moyen de culture ?

Au-delà des grandes compétitions internationales, qu'en est-il du sport ? Avec l'écrivain Paul Violar, qui l'a longtemps pratiqué par plaisir, et Jean-Marie Brohm, professeur d'éducation physique, auteur de deux essais sur le sport.

21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon ; 22 h. 30, Les années 20, aux sources de l'art abstrait : Le constructivisme russe, avec B. Nakov ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert de musique de chambre : sonate n° 2 pour violon et piano (C. Nielsen), duo pour violon et piano (E. Carter), trio « des Esprits » n° 1 (Beethoven), par les violonistes Ole Bohn et E. Krivine, les pianistes N. Lee et J.-C. Pennetier, et le violoncelliste F. Lodéon ; 21 h. 45, Echanges internationaux de Radio-France, Festival de Donaueschingen : « Coro » pour voix et instruments, de Berio, par les chœurs et l'orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. L. Berio ; 23 h., Relais, par A. Almuro : « La musique, docteur, m'amuse » ; 0 h. 5, Ce qui reste de Rennes, par E. Dietlin, D. Caux, J. Erwan.

MERCREDI 13 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées.

20 h. 30, Téléfilm : Les jeudis d'Adrienne, de Paul Savatier, réal. G. Jorré, avec D. Darrieux, A. Tainsy.

Deux veuves se lient d'amitié à l'occasion de leurs visites hebdomadaires au cimetière. L'une fut riche et aimée. L'autre, de dix ans son aînée, se crée une vie imaginaire ; et si elle aussi... Une « tranche de vie » aux couleurs fanées du troisième âge.

22 h., Médicale : Les cancers et leur traitement, d'I. Barrère et C. Lalou.

La chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie, l'immunothérapie, avec les professeurs Schwarzenberg, Tubiana et Cachin.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Série : Ma sorcière bien-aimée.

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois, de D. Heyes, avec R. Jordan.

Au milieu du dix-neuvième siècle, l'ascension politique, aux Etats-Unis, d'un Irlandais immigré à New-York. — Cent ans avant les Kennedy.

21 h. 30, Magazine d'actualité : Le show business, par J.-F. Kahn ;

A l'occasion du centenaire du phonographe.

23 h. 5, Jazz : Hommage à Sidney Bechet, par J.-Ch. Averty.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma 16 : Fugue à Waterloo, d'après R. de Obaldia, réal. F. Martin, avec P. Courcell, M. Mailfort, G. Ser.

Alouette et Zilou, qui s'aiment, font une escapade en Angleterre. Mais, à Waterloo, on commémore la victoire.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Contradiction du temps et de l'espace, par R. Lewinter ; 22 h. 30, Les années 20, aux sources de l'art abstrait (le néo-classicisme, avec M. Seuphor) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : J.-P. Verheggen.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'ensemble Kuijken : Suite pour clavecin, violon et viole de gambe (W. Lawes) ; Suite pour deux basses de violes (M. Locke), Fantasia (J. Jenkins), Toccata et Capriccio pour clavecin (J.-J. Froberger), Sonate n° 2 (J. Schenk), Sonate n° 3 (D. Buxtehude) ; 21 h. 15, Récital Scott Ross (D. Buxtehude, J. Blow, N. de Grigny, C. de Arauxo, A. de Cabezon, P. de Araujo, J. Bull) ; 23 h., France-Musique la nuit : groupe de recherches musicales de l'INA ; 0 h. 5, Plouf, dans ma tête, par J.-F. Bizot et J.-P. Lentin (Les colériques).

Dix ans d'une musique, celle d'une certaine génération. A propos de Charlie Mingus, Janis Joplin, John Lennon, et les autres.

1 h., Musique des Indiens du Haut-Xingu, par J.-F. Sciano.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 12 AVRIL

— « *Evangile et Liberté* » dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

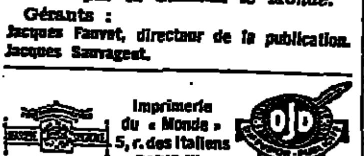
— *La Fédération des socialistes démocrates* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

MERCREDI 13 AVRIL

— *MM. Bernard Destremau*, député (R.I.) des Yvelines, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et *Robert Pontillon*, membre du secrétariat national du P.S., débattent de la politique étrangère de la France au cours de R.M.C.-Choc, à 8 h. 30.

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité de France-Inter, à 13 heures.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

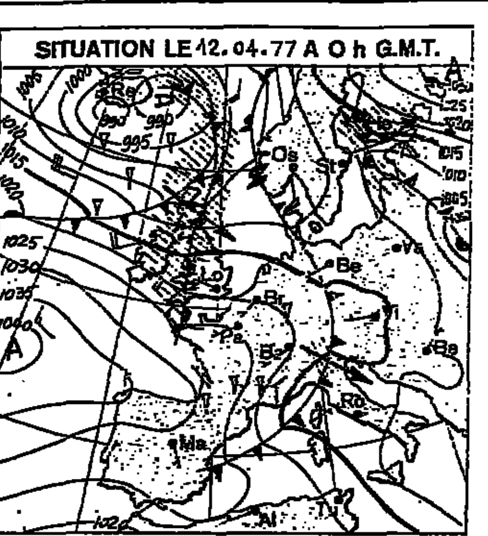


Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 avril à 0 heure et le mercredi 13 avril à 24 heures :

L'air relativement froid qui recouvrait encore mardi matin une grande partie de la France fera progressivement place, par le nord-ouest, à des masses d'air plus doux venant de l'Atlantique.

Mercredi 13 avril, les régions méditerranéennes bénéficieront d'un temps peu nuageux, mais il fera encore frais le matin, et les vents, de nord à nord-ouest, seront modérés.

Sur le reste de la France, le ciel sera généralement très nuageux le matin. Il y aura, dans la journée, des pluies intermittentes de la Manche au Rhin et aux Alpes ; il neigera par moments au-dessus de 1 500 mètres. L'après-midi, des éclaircies se développeront dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Les vents, de nord-ouest, seront faibles ou modérés. Les températures seront en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 avril ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 15 et 1 degré ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 9 ; Clermont-Ferrand, 8 et —1 ; Dijon, 5 et —1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 12 et 6 ; Nancy, 6 et —1 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 14 et 6 ; Paris - Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 3 degrés ; Amsterdam, 9 et 2 ; Athènes, 19 et 10 ; Berlin, 6 et —1 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 9 et 3 ; îles Canaries, 20 et 18 ; Copenhague, 1 et —3 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 19 et 8 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 14 et 4 ; Moscou, 19 et 3 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 6 ; Rome, 16 et 3 ; Stockholm, 3 et —4 ; Téhéran, 21 et 10.

Chasse

Du 16 au 24 avril

CAPEX 77 A LA DÉFENSE

Le deuxième Salon de la nature, de la chasse et de la pêche (CAPEX) se tiendra, du 16 au 24 avril, au CNIT à Paris-La Défense. Parallèlement, se tiendra un Salon des armes de collection avec une Bourse d'échanges.

D'après un sondage effectué par la SOFRES, à l'initiative des organisateurs du Salon et en avant-première de la manifestation, 36 % des Français pratiquent ou aimeraient pratiquer la pêche en rivière ou en lac ; 32 % d'entre eux pratiquent ou aimeraient pratiquer la pêche en mer ; 18 %, la chasse sous-marine ; 20 %, la chasse à tir ; tandis que 38 % des personnes interrogées pratiquent ou aimeraient pratiquer la chasse photographique.

L'exposition tiendra compte, pour son organisation, de toutes ces données.

Un stand de l'Office national de l'information sur les enseignements et les professions qui dépendent du ministère de l'éducation fournira aux jeunes qui visiteront le salon tous renseignements sur les formations et débouchés offerts par la défense de l'environnement. Ces métiers, qui vont du berger au botaniste, du guide de parc au vulcanologue, sont multiples.

Signalons enfin que les chiens seront spécialement à l'honneur, les 16, 17 et 18 avril, à l'occasion d'une représentation exclusivement réservée aux représentants de la gent canine doués pour la chasse.

CAPEX, du 16 au 24 avril, au CNIT, Paris-La Défense, tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée : 10 F, sauf les samedis et dimanches : 12 F. Demi-tarif pour les enfants de moins de douze ans et les personnes du troisième âge.

Visites, conférences

MERCREDI 13 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., entrée de l'exposition, Mme Bachelier : « Au Grand Palais » (entrées limitées).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un doreur argenteur » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., devant l'église Saint-Thomas : « Les hôtels de la rue du Bac » (Mme Ferrand).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

12 h., 2, rue de la Bourse : « La Bourse en activité » (Tourisme culturel).

15 h., entrée du musée, rue du Sommerard : « Les métiers au Moyen Age » (Visages de Paris).

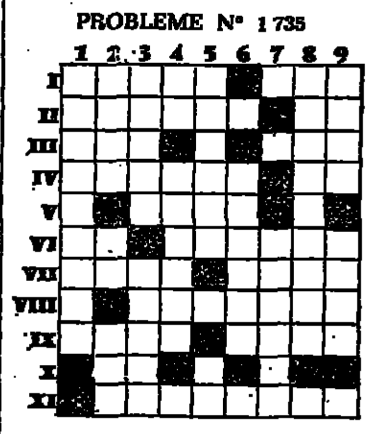
CONFERENCES. — 18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et épanouissement de la personnalité » (entrée libre).

21 h., centre Aquarius, 54, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, M. Robert Amadou : « La lampe dans la niche » (Le soufisme au cœur de l'Islam).

19 h. 30, 26, rue Bergère : « Le Chariot et le Conductor » (Ananda Marga).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 735



HORIZONTALEMENT

I. On peut le prendre sans nuire à personne ; Commun, dans les bois. — II. Planche de salut ; Permet d'écarter. — III. Ouille ! ; Se couche avec les poules (à condition d'y mettre bon ordre !). — IV. Occupait un haut rang dans la flotte ; Début de série. — V. Le fait de trop fumer le fait cracher. — VI. Grâce aux mots croisés, est devenue vachement célèbre ! ; Plantes. — VII. Exclamatif ou interrogatif ; S'attachait à l'homme. — VIII. Vivre d'une manière précaire. — IX. Reviennent périodiquement ; Titres étrangers. — X. En soie ou en moire. — XI. Copies conformes.

VERTICALEMENT

1. Ancien moyen de communication. — 2. Ne manque pas de sang... froid ; Adverbe ; Le premier ne retient que rarement l'attention. — 3. Prénom féminin ; Se donne, à l'occasion. — 4. Fin de participe ; Ornements funéraires. — 5. Sont souvent remplis de toiles ; Cela vaut de l'argent. — 6. Dormaient sous les ponts. — 7. Partagera. — 8. Ne pas laisser serein. — 9. Roi dépourvu de couronne ; Ordre d'éloignement.

Solution du problème n° 1 734

Horizontalement

I. Voilier. — II. Epris ; Uve. — III. Réalité. — IV. Dada ; As. — V. Eson ; Vi. — VI. Ur ; Nio. — VII. Asie ; Eon. — VIII. Oter ; Bons. — IX. Caleçons. — X. Ri ; Non. — XI. Etreintes.

Verticalement

1. Verrou ; Ocre. — 2. Ope ; Ratait. — 3. Irade ; Sel. — 4. Lilas ; Irène. — 5. Isidore ; Col. — 6. Tan ; Bonn. — 7. Rue ; Néon. — 8. Avions. — 9. Versions ; Os.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

LES « PETITS » COUPÉS MERCEDES : DANS LA TRADITION

Deux nouveaux coupés Mercedes, le 230 C (quatre cylindres) et le 280 CE (six cylindres à injection mécanique) seront commercialisés en France au début du mois de juin après avoir été présentés pour la première fois au Salon de Genève (*le Monde* du 18 mars). Ils reprennent la conception et l'allure générale des berlines de la « petite » gamme (200 D et 280 E) mais leur carrosserie est plus basse et moins longue.

La finition et le niveau d'équipement sont évidemment ceux de modèles de grand luxe. Caractérisés par un empattement plus court de 8,5 centimètres (au détriment des places arrière) et par la disparition des montants entre les vitres latérales, complètement escamotables, ils bénéficient par ailleurs d'innovations peu visibles mais efficaces : lunette arrière « insalissable », grâce à une sorte de becquet périphérique, nouvel accrochage du train avant et protection du système d'assistance.

Les deux coupés, de présentation identique, nous ont paru plus rapides, notamment en virage, et plus silencieux que les berlines, dont ils sont dérivés. Le 230 C souffre évidemment d'une comparaison avec le 280 CE mais il est loin d'être sous-motorisé (79 ch.-tonne) et ses performances sont plus qu'honorables dans une circulation réglementée. Aujourd'hui, pourtant, certains modèles de cylindrée inférieure consomment moins tout en ayant un confort de conduite équivalent.

A l'inverse, le 280 CE est une réussite quasi-totale : 177 ch DIN bourrés de talent, aucun « trou » décelable jusqu'à la vitesse maximale, une souplesse phénoménale (plus de 20 mKg de couple entre 1 200 et 6 300 tours-min.) et un équilibre général et une domestication de la puissance qui en font un véhicule extrêmement sûr.

Mais de telles qualités se paient. Mercedes reste, sur ce point également, fidèle à sa tradition. — M. B.

★ Prix : 230 C, boîte mécanique, 69 800 F ; boîte automatique, 74 530 F. 280 CE (glaces électriques), boîte mécanique, 95 900 F ; boîte automatique, 101 620 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

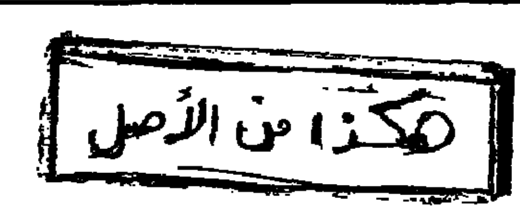
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE
L'INDUSTRIE MECANIQUE
LEADER FRANCAIS DE SA BRANCHE ET PARMI L'UN DES PREMIERS EN EUROPE
(Expansion régulière de 15 à 20 % l'an)
recherche

1) pour ses unités de production situées à 150 Km Nord de Paris, dans ville moyenne en bord de mer (650 personnes)

DIRECTEUR DE GROUPE D'USINES

Membre du Comité de Direction de la Société

Placé directement sous la responsabilité du Directeur Général, il aura la mission d'animer et diriger les Services Fabrication, Personnel, Etudes, Méthodes, Ordonnancement, Achats, Contrôle, Outillage, Entretien et Travaux Neufs.
Il assurera les relations avec les partenaires sociaux. Il participera à l'étude des produits nouveaux et de la politique d'investissement.

Ce poste comporte une grande autonomie de décision et convient à INGENIEUR DIPLOME ECP, AM... ayant solide expérience dans un poste de commandement en fabrications mécaniques de série.
Maison particulière très confortable possible.

Réf. 27M090

2) pour son usine située dans une importante ville à 150 Km Sud de Paris (500 personnes)

DIRECTEUR ADJOINT DE L'USINE CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

Coordonnera et dirigera les activités des Services : Etudes, Méthodes, Contrôle, Outillage et Travaux Neufs (80 personnes).

Il s'agit d'un poste à créer pour faire face au développement de la Société. Il convient à INGENIEUR AM, ICAM, ECAM... possédant bonne expérience de fabrication de grandes séries, de préférence dans la fonction Méthodes et industrialisation. Facilités de logement.

Réf. 27M089

Adresser C.V. et prétentions
sous No de référence indiquée
pour chacun des postes
30, rue de Mogador - 75009 PARIS.



Importante filiale française
d'un groupe étranger
recherche
pour son siège à ROUEN un

CONTROLEUR DE GESTION

Dépendant de la Direction Générale, il se verra confier :
- la coordination des Services Comptables et Informatique, chacun dirigé par un chef de service ;
- la transmission et l'analyse des informations se rapportant à la gestion ;
- la mise en place et la maintenance des procédures propres à améliorer le fonctionnement des systèmes d'information.

Le candidat retenu possédera une expérience de 2 à 5 ans, des connaissances solides en Informatique et en comptabilité.
Sa rémunération de départ ne sera pas inférieure à 100.000 F/an.

Ecrire avec C.V. manuscrit dét., prétentions au :
Cabinet CHALVET, 39, rue Saint-Patrice
76002 ROUEN CEDEX

DIRECTEUR FINANCIER

METZ - 100.000 +

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche
un collaborateur de haut niveau
pour lui confier sa direction financière
Age : 30 ans minimum et titulaire d'un diplôme supérieur.

Le candidat doit avoir :
- Une expérience complète des problèmes financiers et comptables lui permettant de prendre en charge la comptabilité (générale et analytique) et d'orienter la politique financière d'une société de moyenne importance.

Il doit posséder :
- En outre des connaissances approfondies des législations fiscales et sociales et justifier d'excellentes références professionnelles et morales.
  Expérience du traitement mécanographique souhaitée.
- Logement assuré.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo récente et rémunération actuelle, sous le numéro 407, à
STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 - NEUILLY-SUR-SEINE.

RHONE — ALPES

Groupe métallurgique français parmi les plus importants recherche pour une de ses Sociétés (effectif : 700 personnes)

directeur du personnel

100.000 - 120.000 F.

Il est responsable de la gestion et de l'administration du personnel, ainsi que des relations paritaires. Il apporte une contribution active au développement et à la mise en œuvre d'une politique dynamique dans ces domaines.

De formation supérieure, il a au minimum 35 ans et justifie d'une expérience de 5 à 10 ans des différents aspects de la fonction. Ceci de préférence en usine, dans la métallurgie lourde.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. M 663 à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS



adjoint au directeur d'agence

Banque de dépôts privée
Ce cadre, No2 de l'Agence devra rechercher des dépôts et placements auprès d'une clientèle d'entreprises : il devra les démarcher et suivre leurs dossiers.
Il se chargera également de la mise en place des crédits aux entreprises.
Fondé de pouvoirs, il sera à même de résoudre tous les problèmes de l'agence en l'absence du Directeur et de participer à la formation du personnel.
Une expérience bancaire d'exploitation de 5 années au moins est donc nécessaire.
Lieu de résidence : Le MANS.
Les candidatures originaires de cette région retiendront particulièrement notre attention.

Envoyer C.V., photo récente, et rémunération actuelle sous la référence 703174/M (à mentionner sur l'enveloppe), à Michèle ROUSSELOT.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

sparar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Jeune Cadre commercial

Bilingue allemand
Adjoint opérationnel direct
du Directeur des Ventes

En 6 mois/1 an, il recevra des responsabilités croissantes : 65 % terrain : visite clientèle France-Est (industriels transformateurs principalement), et création, puis développement, export Suisse/Allemagne : 35 % au Siège à Laval : assistance du Directeur des Ventes pour relations directes clients/usine/réseau sur consultations et commandes clients.

Strictement exigé : 1) Formation commerciale supérieure (ESC, EDC, ou équivalent) 2) Très bonne connaissance allemand lu, parlé, écrit.

Apprécié : 2 ans expérience, mais débutant accepté. Domicile Laval, avec 65 % déplacements courte durée. Poste d'avenir dans Société leader sa branche, C.A. 35 millions/an en forte progression, faisant partie groupe importance nationale.
Écrire sous réf 520, à

PROMODAG — CABINET PIERRE DAGBUSSET
17, avenue des Marronniers
94 - NOGENT-SUR-MARNE

qui adressera note d'information avant rendez-vous.

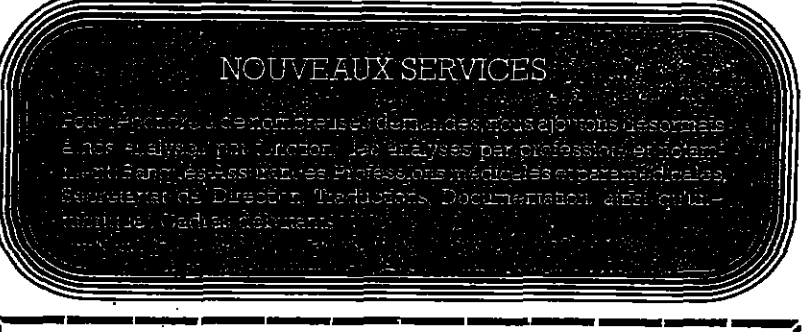
RECH. TIREUR-FILTREUR pr petit labo COTE d'AZUR. Conn. montages et arts graph. appréc. Ecr. Agence HAVAS, 06011 Nice Cedex (référence 0301).

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.



bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	118	230	336	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1106	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL. : ______

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

P.A. 13/4/77

ONNO BRETAGNE
Importante Société alimentaire - PONTIVY - en expansion constante recherche

DIRECTEUR DES VENTES

- Sa mission sera de définir et de réaliser la politique commerciale de la Société avec la Direction Générale dont il dépendra. Proche du terrain, il saura animer et coordonner les activités sur toute la France.
  Il sera assisté des Chefs de Vente Régionaux et de leurs équipes.
- Le poste conviendrait à un homme de contact, diplômé de l'enseignement supérieur ou non, mais ayant à son actif une expérience solide dans la commercialisation de produits alimentaires. La pratique de l'encadrement et le sens du travail en équipe sont un atout nécessaire.
- Nous offrons : un poste "vivant", une rémunération intéressante et des possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à Infraplan Carrières à qui nous confions cette recherche.

INFRAPLAN CARRIERES
Tour de Lyon, 185 rue de Bercy 75579 PARIS CEDEX 12

Plain Champs

S.A. VERNHES
rech. pour son département
VINS FINS - SPIRITUEUX

UN CADRE COMMERCIAL

- 30 ans minimum ;
- Responsable de l'équipe de ventes des régions : NORMANDIE-PICARDIE pour clientèle C.H.R. ;
- Habitant dans le secteur ;
- Bonnes connaissances clientèle exigées ;
- Salaire motivé en fonction de l'expérience du candidat.

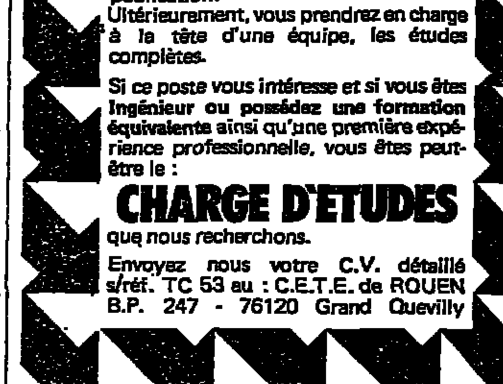
Ecrire avec C.V. et photo à :
S.A. VERNHES
Boîte postale 191
93504 PANTIN
Téléphone : 843-61-97

Agence d'Urbanisme
recherche

UN ARCHITECTE

possédant plusieurs années d'expérience en urba.

Ecr. av. C.V. et prétentions à
AGENCE D'URBANISME
6, avenue du Général-de-Gaulle,
67000 STRASBOURG.



Nous sommes un important bureau d'études pilote dans les domaines de l'aménagement et des transports.
Nous avons besoin de vous, pour nous aider à élaborer nos prévisions et effectuer nos études en matière de circulation routière et de transport à court, moyen et long terme.
Dans un premier temps, vous participerez au sein d'équipes aux comptages, enquêtes et études ainsi qu'à leur publication.
Ultérieurement, vous prendrez en charge à la tête d'une équipe, les études complètes.

Si ce poste vous intéresse et si vous êtes Ingénieur ou possédez une formation équivalente ainsi qu'une première expérience professionnelle, vous êtes peut-être le :

CHARGE D'ETUDES

que nous recherchons.

Envoyez nous votre C.V. détaillé s/réf. TC 53 au : C.E.T.E. de ROUEN
B.P. 247 - 76120 Grand Quevilly

HACHETTE

recherche
pour ses Agences de BORDEAUX et LILLE

DEUX CHEFS DE VENTE PRESSE

POSITION CADRE - 60.000 +

Ils seront responsables :
- de la gestion des services commerciaux presse ;
- du développement du C.A. et de la réalisation des objectifs ;
- de l'animation d'une petite équipe d'agents commerciaux.

Les candidats retenus :
- auront une formation Ecole de commerce, de bonnes qualités de synthèse et l'expérience confirmée de l'animation d'une équipe de vente ;
- seront en mesure d'exploiter des données informatiques.

Envoyer C.V. au Service de l'Emploi ss réf. 5.477, LIBRAIRIE HACHETTE - 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE METALLURGIQUE
(650 personnes)

recherche pour la région de NANCY

CONTROLEUR DE GESTION

Adjoint du Directeur Général, il participera avec un organisme conseil à la mise au point et l'exploitation d'un système informatique, pour établir une comptabilité analytique et en extraire les renseignements nécessaires à une gestion rigoureuse de l'entreprise.

Poste convenant à un candidat de haut niveau, de formation économique ou ingénieur, possédant déjà une solide expérience de la gestion et de l'utilisation de l'informatique dans une entreprise de cette dimension.

La rémunération de départ, dépendant des connaissances acquises, sera de l'ordre de 100.000 F/an.

ECR. SS REFERENCE 719,
av. C.V. et photo à OREST,
5/7, rue Pierre-Perrat
57000 METZ

OREST

CENTRE SOCIAL PASTEUR
CHOLET (49)
recherche pour ouverture prévue septembre 1977 :

DIRECTEUR-ANIMATEUR

30 ans minimum

Références : gestion et animation établissement similaire.

Adresser candidatures à : M. Marcel GREGOIRE, Président du Centre Social Pasteur, square Sainte-Barbe, Bel-Air, 49300 CHOLET, avant le 15 MAI 1977.
Décision interviendra avant le 15 JUIN 1977.

Maison de la Culture de Grenoble

recrute DIRECTEUR

à partir du 1er septembre 1977

Ecrire au Président (boîte postale 507-38020 Grenoble Cedex) avant le 1er mai 1977.

Joindre curriculum vitae détaillé :
- rapport succinct des actions ou expériences antérieures ;
- motivations de la candidature.

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

RESPONSABLE SERVICE EXPORTATION

RECHERCHÉ PAR IMPORTANTE ENTREPRISE POUR SON SIÈGE SOCIAL A LIMOGES

Cette société, filiale d'un groupe étranger, effectif 480 personnes ; CA : 70 millions, fabrique des biens de consommation durables.

Le candidat doit avoir une formation H.E.C. E.S.S.E.C. ou S.U.P. de CO.

Il sera chargé :
- de la gestion et de l'administration des ventes,
- des relations commerciales avec les agents et clients étrangers,
- de l'implantation de l'entreprise sur les marchés extérieurs.

Il sera appelé à se déplacer fréquemment.
Ce poste ne peut convenir qu'à un homme ayant plusieurs années d'expérience dans un emploi similaire où il aura prouvé de façon indiscutable ses compétences.

Anglais - Allemand indispensables

Adresser C.V. détaillé et prétentions n° T099652 RÉGIE-PRESSE : 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e

---

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE recherche pour son AGENCE DE LILLE

Un Responsable de programmes

3 à 5 ans d'expérience dans l'immobilier.

Il devra assumer, sous l'autorité du Directeur Régional, la gestion financière, juridique et administrative de programmes immobiliers.

Formation souhaitée :
DES ou licence Droit ou Sc. Eco. ou Sc. Po.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. CEMOR (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANT ORGANISME DE PROMOTION IMMOBILIERE DES BOUCHES-DU-RHONE recherche

UN INGÉNIEUR

Diplômé de l'Ecole Spéciale Bâtiment et T.P. de Paris ou similaire, ayant 5 ans d'expérience dans l'entreprise bâtiment pour diriger son service des chantiers. Age 30 ans environ.

UN VENDEUR

de 30 ans minimum. Expérience souhaitée. C.V. manuscrit et photo obligatoire.

UNE J. FEMME COMPTABLE B.T.S.

Expérience souhaitée.

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Niveau B.T.S. pour secrétariat technique.

Adr. C.V. manusc. ss n° 12.089 à SUD-MARKETING, 248, avenue Roger-Salengro - 13015 Marseille.

Jeunes dirigeants contrôlant 5 Sociétés activités variées et tendant vers plus de diversification - Exportateurs

SOUHAITONS NOUS ADJOINDRE POUR SIÈGE CENTRAL VENDOME

COMPTABLE QUALIFIÉ

Expérimenté, dynamique, pouvant voyager et sachant travailler dans la bonne humeur

Intéressante au départ, cette situation offre des perspectives à celui qui saura s'intégrer au Groupe de Direction et contribuer à notre développement.

Si vous pensez être l'homme que nous cherchons dites-le nous par une courte lettre manuscrite, en précisant vos prétentions et en y joignant votre curric. vitae et photo, adressée sous le n° 7.182 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR TECHNIQUE

TOLERIE FINE
Finistère

La Société occupe la première place en France pour la conception et la production de matériel très spécialisé destiné à l'agriculture. Une part importante de son CA est réalisée à l'exportation. Elle recherche un INGENIEUR mécanicien (A et M ou niveau équivalent) qui aura la responsabilité des études et de la fabrication (150 pers.)
Expérience souhaitée petite chaudronnerie, tôlerie fine et traitement de surface.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 7923 M à:
Paul - Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE INSTALLEE REGION LYON appartenant groupe taille internationale recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER

Principalement pour direction comptable et informatique.
- Hautes références.
- Formation comptable élevée et expérience informatique indispensables.

Ecrire HAVAS LYON n° 7 878, qui transmettra. Discrétion assurée.

Dans le cadre de son expansion le Crédit Maritime Mutuel recherche pour sa Caisse Régionale de la Gironde

UN CADRE DE BANQUE

Responsable des Engagements et du Contentieux.

Le candidat qui aura une expérience acquise dans une fonction similaire sera chargé de :
- l'élaboration ;
- la présentation au directeur ;
- le suivi de l'ensemble des dossiers de prêts et engagements.

Lieu de travail : 33470 GUJAN-MESTRAS.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo : Crédit Maritime Mutuel de la Gironde, 76, Cours de la République, 33470 GUJAN-MESTRAS.

Importante Cartonnerie du SUD-EST recherche pour une de ses usines un

DIRECTEUR D'USINE

Ce Cadre, hautement qualifié dans la fabrication du papier-carton, aura à assurer la responsabilité de la gestion de l'usine.

Il sera en particulier chargé d'adapter la production en quantité et en qualité aux objectifs définis en collaboration avec la Direction Générale, la Direction Commerciale et la Direction de Production.

Une grande expérience dans un poste similaire et de sérieuses références sont exigées.

Envoyer candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions à n° 5.258 - HAVAS LYON, qui tr.

DEVELOPPEMENT REGIONAL

Un organisme économique de la Région Nord (siège à BETHUNE) souhaite confier à un Cadre de Haut Niveau, l'ensemble de ses services de promotion industrielle et commerciale. Ceux-ci sont chargés de créer ou développer des équipements (Port, Z.I., Centres Commerciaux ...), d'apporter conseil, information et assistance aux industriels et commerçants pour la croissance de leurs activités.
Ce poste opérationnel s'adresse à un Cadre de formation supérieure (Lic. Droit, Sc. Eco, ESC ou Ingénieur) de plus de 30 ans fortement motivé, habitué aux contacts à tout niveau, d'esprit créateur mais réaliste.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 680 M.

MARSEILLE PRODUITS ALIMENTAIRES

SOCIETE INDUSTRIELLE n° 3 EN FRANCE 100 MF/AN recherche

Chef des ventes national

POUR DIRIGER, PERFECTIONNER ET CONTROLER UNE FORCE DE VENTE de 6 chefs de vente régionaux, 12 inspecteurs et 200 représentants dépositaires et vendeurs-livreurs.

INDISPENSABLE
- HOMME DE TERRAIN 50/60 % avec ses hommes et chez gros clients ;
- EXPÉRIENCE de L'ANIMATION d'un RESEAU import., de prêt. en alimentaire et avec « laisser sur place ».

Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf. 3560 à
SC sélection conseil 6, place Maréchal-Juin 75017 Paris

CLINIQUE DU NORD (70 lits) cherche DIRECTEUR (TRICE), sér. référ. exigées en gestion administrative et du personnel. Ecrire avec C.V. à Tourcoing, Clinique du Dr Langrand 46, rue des Ursulines.

BANQUE RÉGIONALE recherche

PSYCHOLOGUE
- Homme ou femme ;
- Sera responsable du recrutement et de l'ergonomie ;
- Une première expérience serait appréciée ;
- Lieu de travail : ARRAS.

Ecr. n° 8.781 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, en joignant C.V. détaillé, photo + prétentions.

CANNON ELECTRIC
Division correcteurs de S.P.I. - I.T.T.
recherche

UN ACHETEUR CONFIRMÉ NIVEAU IV/I

Expérience 5 ans minimum en achat de pièces mécaniques de précisions décolletées, découpées, moulées, pr l'industrie électromécanique.

Connaissance anglais souhaitable

Adresser C.V. avec photo à :
CANNON ELECTRIC
B.P. 31770 COLOMIERS

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

implantée dans le S.-O.

cherche

RESPONSABLE ACHATS

Produits textiles : habillement, linge de maison.
Ecr. av C.V., photo, prétentions, T.S.O. - B.P. 103 65001 TARBES-Cedex.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche pour le service achats d'une de ses unités :

UN RESPONSABLE DE SECTEUR

Il sera directement rattaché au chef de service et chargé du secteur pièces de commerce, ensembles et sous-traitance.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Poste basé dans la région RHONE - ALPES

Ecr. avec C.V. et prétentions n° 8.005 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

Pour unité industrielle REGION NORD

SUPERVISEUR
GENIE CIVIL -VRD
Durée du chantier six mois
Libre rapidement

Envoyer C.V., à :
A.T. 29, av. de Friedland, 75008 PARIS

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA FRANCE recherche un cadre en vue de conduire ses activités forestières.
Il sera chargé :
- De gérer la politique de boisement mise en œuvre par la société ;
- De diriger l'entreprise de travaux forestiers intégrée en son sein ;
- D'élaborer de nouvx modes d'intervention visant à accroître l'activité de ce domaine.

Seront prises en considérat. des connaissances et/ou expér. ds les domaines génèrx suivants :
- Economie, gest. des entrepr., mécanismes financ. et bancaires, et aussi ds les domaines techniq. liés à la production du bois et à son utilisation dans l'industrie.

Ecrire à SOMIVAL, 46, bd Pasteur, 63001 CLERMONT-FERRD Cedex, en env. rét., C.V., photo.

---

offres d'emploi

PROTEGEZ L'INFORMATION...

- Nous sommes une société multinationale en expansion constante située dans la proche banlieue.
- Nous créons un poste de RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DES BIENS.
- Le candidat sera chargé de définir et d'assurer la mise en place des moyens de protection dans tous les secteurs de l'entreprise au niveau national.
- Vous avez une bonne connaissance de l'entreprise et exercé des fonctions proches de ce domaine nouveau.

Vous pratiquez l'anglais.
Vous êtes ouvert, créatif et pragmatique.

Le salaire sera fonction des compétences.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous réf. P 51 à
Tour de Lyon' 185, rue de Bercy - 75012 Paris
qui traitera les candidatures.

INFRAPLAN CARRIERES

Plein Champs

S.A. BOURJOIS recherche pour son atelier fabrication cosmétiques

JNE CHIMISTE
NIVEAU B.T.S. ou D.U.T.

Ayant sens du travail manuel, goût des couleurs, sens de l'organisation et des contacts hum. Poste évolutif pour candidat de valeur, devant déboucher après formation sur responsabilités d'atelier.

Env. C.V., photo et prét. à : S. A. BOURJOIS - Service du Personnel, 40, rue Delizy 93501 PANTIN Cedex.

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE à vocation internationale recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

Ayant expérience négociation et gestion de contrats France et export, pour postes de responsabilités en ingenierie ou en Entreprise générale.

Ces postes doivent déboucher sur des fonctions de : CHEFS DE PRODUITS EN AGRO-INDUSTRIE ET INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
- Age minimum : 35 ans ;
- Anglais courant parlé et écrit indispensable.

Env. C.V. et prétent. à n° 7202 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra - 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION 7e recherche.

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GALE
du siège à PARIS.
Niveau D.E.C.S., 3 à 5 a. expér. Adress. C.V. détaillé et prét. Ecr. n° T 99 672 M Rég-Presse 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour séjour au Moyen-Orient

INGÉNIEUR MÉCANIQUE DES SOLS

Environ cinq années d'expérience acquise pour partie à l'étranger. Langue anglaise cour. Votre candidature accompagnée d'un C.V. et mentionnant vos prétentions est à transmettre sous la référence 683/101 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

Société ORTHOPEDIE recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans env., diplômé avec notions de gestion et de comptab.
- Anglais apprécié.
- Formation assurée.
- Situation d'avenir pour élément motivé. Ne pas se présenter, ne pas téléphoner.

Env. C.V. avec photo, prétent. ETS RAVIER-TOUZARD, 57-59, av. Carnot, 94230 Cachan.

Ag. de régie internationale de publicité à Paris (16e) recherche ATTACHE COMMERCIAL réellement bil. allemand-franç. Adr. C.V. et photo, à n° 960 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur-2e

---



la fonction personnel : un passeport pour votre carrière

Pour vous la fonction personnel est l'élément moteur du changement dans l'entreprise. Directement engagée dans l'action elle a pour rôle d'instaurer des approches nouvelles : l'esprit d'initiative, le dynamisme, le sens du management s'y exercent comme dans les départements opérationnels.

Lieu privilégié pour acquérir une connaissance en profondeur de la Société, il vous paraît également envisageable qu'un homme du personnel puisse s'enrichir par la suite d'une expérience financière, commerciale ou administrative.

De formation supérieure, vous avez une expérience professionnelle d'une ou 2 années dans le domaine du conseil, de la formation ou du recrutement.

Adr. C.V. à Ford France S.A. Direction du Personnel, 344 Av. N. Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison

---

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE spécialisée dans les Travaux Pétroliers Maritimes recherche pour Paris un

Jeune juriste international

Votre mission :
- Sous la responsabilité directe du Chef du Service Juridique, vous vous intégrerez dans une équipe jeune et dynamique.
- Vous étudierez les problèmes juridiques relatifs aux travaux réalisés à l'étranger et aux implantations étrangères de notre Société dans toutes les parties du globe.
- Vous rédigerez et négocierez des contrats et vous veillerez au respect de la politique contractuelle définie par le Siège.

Votre profil :
- Vous êtes licencié en droit privé et possédez en plus un DES de droit des affaires ou le diplôme de Sciences Po.
- Vous avez acquis une expérience d'environ deux ans dans un Cabinet International ou dans le service juridique d'une Société Internationale.
- Vous parlez et écrivez couramment l'anglais. Le goût des contacts et des voyages vous motive.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 5302 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

Société Industrielle, 900 person., à une heure de Paris recherche

ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

Formation type I.A.E., I.U.T., gestion D.E.C.S. expérience 1 à 2 ans dans comptabilité industr.

Adresser C.V., photo et prétent. ss référ. 7460 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Pour groupe international région parisienne

ATTACHÉ COMMERCIAL

Vente de produits chimiques à l'industrie.
Minim. 30 ans - Anglais courant. 80 à 100.000 F/an + voiture. Ecrire s./réf. 795 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09.

Sté d'équipements automobile 1re monte, leader dans son domaine, recherche son futur :

CHEF DE SERVICE ESSAIS

Evolution de carrière possible. Formation : Ingénieur en mécanique hydraulique (A. et M. ou équivalent), avec quelques années de pratique industrielle. Anglais souhaité.

Ecr. à : ALLINQUANT service essais, 1, rue Belgrand, 92300 LEVALLOIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son DEPARTEM. OBLIGATIONS

JEUNE COLLABORATEUR

ayant de bonnes connaissances de Mathématiques financières et/ou d'actuariat.
Une première expérience acquise ds une charge d'agent de change ou dans le département spécialisé d'une banque.
Un bon sens commercial et le goût des contacts.
Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1054 à : ORGANISAT. ET PUBLICITE 2, r. Marengo 75001 Paris, q. tr. DISCRETION ASSUREE.

Société d'Ingénierie Paris Vocation Internationale engage

INGÉNIEUR ETUDES PORTUAIRES

Les ingénieurs intéressés, diplômés d'une grande école ayant une bonne connaissance de l'anglais et libres rapidement, sont priés d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) ss référ. 826/103, à :
T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

70000 F + NOS VENDEURS SONT D'ABORD DES CHARGES D'AFFAIRE...

- Nous sommes la filiale d'un groupe multinational et nous bénéficions en France d'un marché porteur. Nous nous diversifions dans le domaine du matériel de bureau tout en nous limitant aux équipements sophistiqués.
- Nos candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur ou ils ont déjà acquis une première expérience de la vente.
- Des postes seront à pourvoir à PARIS et RÉGION PARISIENNE dans les mois qui viennent.

Nous offrons de nombreux avantages sociaux et un salaire élevé.
Les possibilités au sein du groupe sont certaines.

Si vous souhaitez commencer ou confirmer votre expérience dans le domaine commercial, merci d'envoyer votre C.V. sous réf. X 172 à INFRAPLAN Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris qui orientera votre candidature.

Plein Champs

---

emplois régionaux

NORD-BRETAGNE
[illegible] en expansion constante recherche
[illegible] DES VENTES
[illegible]


INFRAPLAN CARRIERES
[illegible] rue de Bercy 75579 PARIS CEDEX 12

[illegible]
CHARGÉ D'ETUDES
[illegible]

HACHETTE
recherche
pour ses Agences de BORDEAUX [illegible]
DEUX CHEFS DE VENTE PRESSE
[illegible]

[illegible] ENTREPRISE [illegible]
recherche pour [illegible]
CONTROLEUR DE GESTION
[illegible]

CENTRE SOCIAL PASTEUR
CHOLET 49
[illegible]
DIRECTEUR-ANIMATEUR
[illegible]

Maison de la Culture de [illegible]
recrute DIRECTEUR
[illegible]

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ENS.PTT

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES P.T.T.

concours d'entrée



6 places

liste limitative des diplômes admis

GRANDES ECOLES	DOCTORATS
Polytechnique.	Eco. Gestion.
Normale Sup.	Maths appliquées
Centrale	Droit + 1re année DEUG mention sciences
ENSAE div. 1	***MAITRISE***
HEC	Maths + licence droit ou sciences éco.
ESSEC	
INSEAD	

AGE MAXIMUM 30 ANS

Scolarité de trois ans rémunérée puis en qualité d'Administrateur des P.T.T. postes de responsabilité et de préparation de décisions dans les grands secteurs d'activités :
- programmation et études économiques
- organisation de la production
- fonctions financières et comptables
- politique et gestion du personnel
- études et actions commerciales
- Informatique

candidatures reçues jusqu'au 12 mai

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Direction du Personnel et des Affaires Sociales Bureau B 1

20, avenue de Ségur – 75700 PARIS

Tél : 566 23 31. - 27 59 - 31 37

ENS P.T.T.
46, rue Barrault PARIS 13e

BANQUE DE PROVINCE

RECHERCHE

DIRECTEUR

pour **AGENCE PARIS**

SOLIDE EXPERIENCE BANCAIRE

Ecrire avec curriculum vitae, à BORDES 11064, agence HAVAS, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

LA SOCIETE AUXILIAIRE D'ENTREPRISES SAE

Premier groupe français du BATIMENT

10.000 personnes - 2.500.000.000 Chiffre d'Affaires

recherche

POUR SON DEPARTEMENT ETRANGER ET POUR SA FILIALE PARISIENNE

• INGENIEURS D'AFFAIRES ET D'ETUDES DE PRIX

DIPLÔMÉS GRANDES ECOLES

capables de réaliser une étude de soumission nécessitant la prise en charge
— des études de prix G.O.
— des consultations sous-traitants
— de la coordination des études techniques

Ils participeront à la négociation technico-commerciale.

Ces ingénieurs ont déjà acquis une expérience études de prix et/ou chantiers en tant que conducteurs de travaux et possèdent des compétences techniques dans tous les corps d'état.

Pour les postes à pourvoir au département étranger, la nationalité est indifférente, mais la maîtrise de l'anglais et du français est indispensable.

Lieu de travail PARIS mais fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :

SAE Direction du Personnel 32, avenue de New-York, 75784 Paris Cedex 16

SOCIÉTÉ NATIONALE

affiliée à groupe industriel premier ordre recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

— Formation Ingénieur Grandes Ecoles.
— Age 26 ans minimum.
— Expérience Bâtiment - T.P. indispensable.
— Ouvert aux Techniques nouvelles.
— Relations avec Organismes Techniques du Bâtiment (C.S.T.B., Bureaux de Contrôle, etc...).

Formation aux techniques de l'Entreprise prévue.

Ecr. avec C.V. détaillé, photo, prétentions s/no 8.767, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

Chef de Service Informatique

I.B.M. 3/12

Un groupe français de sociétés à implantations internationales, diversifié et intégré dans ses activités, est en très forte expansion.

Il désire confier la responsabilité de son service informatique, équipé d'un I.B.M. 3/12, à un informaticien confirmé, de formation supérieure, ayant la pratique du GAP II. Les applications à développer sont déjà nombreuses, dont certaines très originales.

En plus de ses fonctions au siège, à Paris, il représentera la maison mère auprès des filiales, qu'il assistera et contrôlera dans le domaine informatique. Des déplacements de courte durée à l'étranger, sont donc à prévoir.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé, sous réf. 23480/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Sciences Humaines

Votre formation supérieure (niveau Maîtrise minimum) vous a familiarisé avec les méthodes des sciences humaines : Sociologie, Ethnologie, Psycho-sociologie.

Une première expérience vous a permis de percevoir les contraintes et besoins de l'entreprise.

Nous vous proposons : une vie active et variée, en France et à l'étranger, où vous pourrez, dans le cadre de nos interventions, mettre en œuvre vos connaissances, dans des équipes pluridisciplinaires, pour résoudre des problèmes :
- *de recrutement,*
- *de formation,*
- *d'assistance au changement,*
- *de valorisation et planification des ressources humaines.*

Nous vous demandons :
- *une grande capacité d'adaptation aux besoins réels des entreprises dans des contextes socio-culturels divers,*
- *une grande mobilité (personnelle et/ou familiale),*
- *une bonne connaissance de la langue anglaise ou espagnole,*
- *une réelle aptitude au travail en équipe.*

Ces perspectives vous intéressent-elles ?

Ecrivez-nous sous référence 10.41-M

EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

TIT TERMINAUX INTÉGRÉS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour développements de produits nouveaux dans le domaine du téléphone et de la commutation de données :

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour réalisation logiciel implanté sur mini et micro calculateur et programmes de test de matériel associé

TECHNICIEN A.T.P. - AT 3

pour essais d'ensemble circuits digitaux complexes

Ecrire ou téléphoner à la T.I.T. 9-11, rue Benjamin-Franklin 78000 VERSAILLES (Tél. : 953-72-13 - 72-14)

GESTION ET ORGANISATION COMPTABLE

Au sein de la Direction Financière, vous participerez à l'élaboration des bilans et comptes d'exploitation mensuels français et anglais.

Vous serez chargé de formaliser et de mettre à jour les procédures comptables.

Vous devrez organiser et planifier l'activité des services comptables en vue de l'amélioration de la qualité et des délais.

Vous avez une formation supérieure (ESSEC, ESCP, HEC,...), une formation complémentaire dans le domaine comptable serait un atout supplémentaire.

Une expérience d'un an dans un cabinet d'Expert-comptable ou dans les services comptables d'une grande entreprise serait appréciée.

Anglais nécessaire.
Lieu de travail : AULNAY SOUS BOIS

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. C.15 à E. Escoffier - Service recrutement 4, rue Nicolas Robert - 93602 Aulnay s/Bois.

RANK XEROX

SOCIÉTÉ 400 PERSONNES

QUARTIER SAINT-LAZARE, rattachée à groupe d'IMPORTANCE INTERNATIONALE

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

ANALYSTE PROGRAMMEUR

COBOL - CONFIRME

PUPITREUR CONFIRMÉ

HORAIRES DECALES
MATERIEL N.C.R. 8200,
connaissance de ce matériel appréciée.

Ecrire DECROIX, 78, bd Haussmann, 75008 PARIS, C.V. détaillé, prétentions et photo.

SOCIETE IMMOBILIERE

recherche pour PARIS

ingénieur bâtiment

Diplômé ETP - ESTP - AM ou équivalent

Il sera responsable de la réalisation d'opérations sur les plans technique, administratif et financier.

Il devra en particulier assurer la coordination des interventions entre le maître-d'ouvrage, le maître d'œuvre, les entreprises et les services de la Société.

IL DEVRA :
— posséder une expérience de quelques années dans le domaine de la construction d'hôpitaux, de sièges sociaux ou d'opérations complexes,
— être apte à négocier avec des partenaires extérieurs à la Société.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 1056 à

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETTRA

N.E.N. CHEMICALS GMBH

EST LA FILIALE EUROPEENNE de la NEW ENGLAND NUCLEAR CORP, un des PREMIERS FOURNISSEURS MONDIAUX de RADIO - ISOTOPES à usage médical et recherche

RECRUTONS

TECHNICO-COMMERCIAL

qui sera chargé de développer en France la vente de nos produits utilisés dans les diagnostics cliniques.

LE POSTE EXIGE :

Une Haute qualification technique, ainsi que : LA CAPACITE A NEGOCIER à un HAUT NIVEAU.

CET EMPLOI CONVIENDRAIT :

à un TECHNICIEN AYANT L'EXPERIENCE des TECHNIQUES DE LABORATOIRE CLINIQUE et une EXPERIENCE DE VENTE.

UNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS DE BASE EST INDISPENSABLE.

OFFRONS une REMUNERATION INTERESSANTE AVEC PRIMES ADDITIONNELLES.

Adresser candidature + C.V., à M. CORSI, 22, rue Emile-Dubois - 75014 PARIS.

3M

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

ingénieur

AMEP PA

ICAM - HEI - INSA, etc.
- débutant possible, 2 à 3 ans d'expérience en usine appréciés.
- bonnes connaissances de la langue anglaise nécessaires.
- [illegible] llera en collaboration avec les services te[illegible]ues de la société, à l'élaboration ou la [illegible]ification :
- des normes de qualité
- des méthodes et moyens à mettre en œuvre pour que les produits répondent aux exigences de la clientèle.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au Service Recrutement, 3 M FRANCE, 2 Avenue Boulé, 95250 BEAUCHAMP.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Succursales multiples zone activité Paris-Banlieue

recherche

pour assurer l'ouverture de ses magasins pendant la période d'été

ÉTUDIANTS HOMMES

disponibles sans interruption de fin mai ou début juin au 15 septembre.

Ils se verront confier la gestion d'un libre-service. La formation est assurée et rémunérée. Nombreux postes disponibles.

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo :

S.E.V.B. - Service Etudiants. 1, rue des Transports, 94150 RUNGIS. Ne pas téléphoner.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

PREMIER FABRICANT MONDIAL DE SEMI-CONDUCTEURS

recherche pour occuper les fonctions :

d'INGENIEURS COMMERCIAUX

DES CANDIDATS DYNAMIQUES, AMBITIEUX, TRES MOTIVES PAR LA VENTE

Ces postes conviendraient à des ingénieurs-electroniciens ou de formation générale, ayant de très solides connaissances en electronique.

Ils seront responsables de clients importants chez lesquels ils auront à :
- assurer les contacts à tous les niveaux *hierarchiques, pour mener à bien les* négociations commerciales,
- *définir* et *promouvoir* les produits nouveaux,
- développer les *stratégies* commerciales,
- etablir les prévisions de vente à court et moyen terme.

Les débutants peuvent postuler.
Permis de conduire exigé.
CES POSTES SONT A POURVOIR IMMEDIATEMENT A PARIS.




Pour faire acte de candidature, ecrire avec CV, prétentions, photo et date de disponibilité, s/réf. SCM477.11.4 à Mme LE GUET T.I.F. Boite Postale 5 06270 - VILLENEUVE LOUBET.

audit interne

Important groupe industriel français (C.A. 4 milliards de francs). Nous renforçons notre service de contrôle interne au sein de notre Direction Financière.

Nous recherchons un réviseur niveau senior. Directement rattaché au Directeur Financier, l'équipe à laquelle il devra s'intégrer est chargée de prendre en charge et développer : l'appréciation et le contrôle des procédures des sociétés du Groupe, la révision des bilans de ces sociétés, et participer à des missions d'audit en vue d'acquisition de sociétés.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (type grande école commerciale) présentant une première expérience de la fonction d'audit acquise de préférence au sein d'un cabinet d'audit français ou international.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.
Adresser curriculum vitae ss réf. CALEN (à mentionner sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs dans la recherche d'un emploi, nous publierons à cet emplacement chaque lundi et mardi des informations pratiques. Elles devront être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

LETTRE DE CANDIDATURE No 1

La lettre de candidature n'est pas un simple résumé de votre curriculum vitae.

Elle doit non seulement susciter chez votre correspondant un intérêt pour la lecture du curriculum vitae mais aussi provoquer un entretien.

Elle apporte un éclairage particulier sur vos motivations et sur les aspects de votre expérience professionnelle qui sont en relation avec le poste à pourvoir.

Ecrite de préférence sur du papier blanc, cette lettre ne sera pas trop longue, deux pages manuscrites seront un grand maximum.

Une mauvaise présentation sera un handicap rédhibitoire. Les phrases seront concises, vous éviterez le style commercial conventionnel tel que « faisant suite à... », « j'ai l'honneur de... », qui risquerait de banaliser votre candidature.

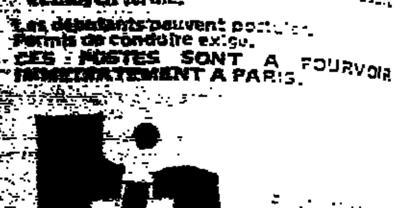
Au cours du tri des candidatures, la lettre peut être séparée du curriculum vitae : mentionnez vos nom, prénom, adresse et téléphone en caractères d'imprimerie.

Le responsable du recrutement ayant peut-être fait insérer plusieurs annonces à la même époque et dans plusieurs supports, vous pouvez rappeler le journal et la date de parution.

La référence sera indiquée dans la lettre et sur l'enveloppe, le tri en sera facilité.

Ne joignez de photographie que si elle vous est demandée, en notant votre nom au dos.

هكذا من الأصل





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

BANQUE ETRANGERE A PARIS

poursuivant son implantation internationale rech. pour sa succursale récemment ouverte SON

SOUS-DIRECTEUR

Rompu à tous les problèmes de fonctionnement d'une AGENCE, il devra METTRE EN PLACE LES PROCÉDURES permettant de traiter toutes opérations de crédits aux Entreprises. IL SERA, en outre, CHARGÉ DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS, la tenue des risques, des CONTACTS AVEC LA CLIENTELE

INDISPENSABLE

- Formation supérieure + diplômé I.T.B.
- 8/10 ans EXPÉRIENCE BANCAIRE EN AGENCE Connaissance approfondie des CRÉDITS DOCUMENTAIRES et règlementation des *CHANGES*.
- ANGLAIS parlé et écrit : langue de travail.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, CV détaillé rémunér. et photo (ret.) ss réf. 3556 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

recherche

JEUNE ESSEC. SUP. DE CO.

ou équivalent

Souhaitant pour son premier poste faire une expérience de vente « sur le terrain ».

— Après formation, il devra prouver ses capacités de vente.

— Evolution pour candidat de valeur vers responsabilité direction régionale et promotion internationale.

Postes à pourvoir région parisienne - Orléans/Blois - Sedan/Reims - Dijon - Lyon - Provence.

Envoyez C.V., photo et prétent. à Cabinet B.D.G., référence M.B., 5, rue Dosne, 75116 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

6.000 personnes - Plusieurs Etablissements *Branche Métallurgie*

RECHERCHE POUR SIÈGE A PARIS

CHEF DU SERVICE ORGANISATION ET GESTION DU PERSONNEL

Poste créé au sein de la Direction du Personnel pour prendre en charge, au niveau Direction Générale :
— les *études de tous les problèmes d'organisation* et de l'évolution des structures ;
— les définitions et les évaluations des fonctions ;
— la politique de rémunération.

Le candidat doit :
— être âgé de plus de 35 ans ;
— avoir une formation supérieure, une expérience approfondie en organisation et dans les différents domaines indiqués *ci-dessus*, une *maîtrise* parfaite de l'anglais parlé et écrit.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 7.481, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris (1er).

Johnson & Johnson s.a.

GROUPE LEADER DANS LES PRODUITS SOIN ET HYGIENE

recherche pour sa filiale française (PROCHE BANLIEUE EST DE PARIS)

un(e) CHEF DE PRODUITS

- Diplômé HEC, ESCP, ESSEC ou équivalent
- Expérience marketing des produits grande consommation de 2 ou 3 ans minimum
- Anglais parfaitement courant
- *La connaissance* de la distribution des produits grand public en pharmacie serait un atout.

Envoyer C.V., photo (retournée) et prétentions à No 7468 CONTESSE *Publicité, 20, av. Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LA FILIALE TRANSPORT D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DE CONSTRUCTION AUTOMOBILES

recherche

pour BOULOGNE (92)

UN CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

5 ans minimum d'expérience dans un service financier contrôle budgétaire ou comptabilité analytique.

FORMATION :
— D.U.T. gestion ou équivalent ;
— Anglais demandé ;
— Avantages sociaux importants.

Ecrire avec curric. vitae manuscrit et prétentions sous le n° 97.733 B à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Un groupe de presse de force nationale

souhaite recruter un

spécialiste de petites annonces

ayant une très grande expérience de la profession.

Le candidat retenu a une bonne formation générale, une *connaissance approfondie des agences, des annonceurs*, et des techniques de vente de cette spécialité.

Le support appartient à un groupe de très grande notoriété et l'animateur recherché sera appuyé par une organisation et des moyens nécessaires à la réussite de sa mission.

Une première lettre accompagnée d'un c.v. est à adresser à la S.M.I., 2-6, rue Ancelle, 92200 Neuilly. Les candidatures seront traitées avec une discrétion absolue.

Société de négoce international et d'armement maritime

Nous confie la recherche d'un

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Le candidat que nous recherchons, diplômé Etudes supérieures, devra posséder une ou deux années d'expérience de l'Informatique et si possible la connaissance de Base de Données et du Temps Réel.
L'expérience des mini-ordinateurs constituerait un atout supplémentaire. La pratique de la langue anglaise est exigée.

Rémunération : 70.000/80.000 francs l'an.

Faire acte de candidature sous référence 1434/M à Jean PORRACCHIA





Groupe industriel français implanté mondialement - 4.000 personnes - biens d'équipements mécaniques fabriqués à l'unité ou courtes séries répétitives (mécano-soudure, hydraulique).

Nous confierons à un

jeune INGÉNIEUR CONFIRMÉ

la DIRECTION TECHNIQ. et ADMINISTRATIVE

de deux centres de production en région parisienne (160 et 120 personnes).

Expérience minimum 5 ans en production dans activité analogue indispensable.

Env. C.V. + rémunér. act. sous référence MYM/40 à : COMPETENCES 66, rue de la République, 69002 LYON.





BIS N° 1 DU TRAVAIL TEMPORAIRE

recherche

TECHNICIEN EN ORGANISATION

Le candidat souhaité a une expérience de 3 à 5 ans acquise de préférence dans l'organisation de la production.
Une expérience dans l'administration et la paye du personnel de production serait appréciée.
Il accepte d'effectuer des déplacements fréquents en province.

Adr. curriculum vitae détaillé et prétentions au Service Recrutement, 7, av. George-V, 75008 Paris, sous la référence 6.578.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES recherche pour son siège social à PARIS

UN COMPTABLE

NIVEAU D.E.C.S.

ayant pratiqué la comptabilité par décalque.

Le poste exige une grande disponibilité pour des déplacements de moyenne et longue durée dans les filiales en province.

Préférence sera donnée au candidat ayant 5 ans d'expérience, de bonnes connaissances du *droit du travail et de la législation sociale.*

Envoyer C.V. détaillé manuscrit avec photo récente et prétentions ss référence 2812/AL MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra

amp

GROUPE INDUSTRIEL

Banlieue Est Paris, recherche pour Service COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

COMPTABLE expérimenté (ée)

et

JEUNE COMPTABLE

DIPLOMÉ (BTS, DUT, ou ÉQUIVALENT)

Adresser C.V. dét., photo et prétent. sous n° 7.616 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE MULTINATIONAL recherche pour l'Ouest de Paris un

STATISTICIEN

ADJOINT DU DIRECTEUR GENERAL DU MARKETING

Il sera responsable de la mise en place et du fonctionnement du service statistique, de la saisie sélective des informations, de leur négociation. L'activité, étendue ensuite aux autres services, est susceptible d'une importante évolution.

28 ans minimum, diplômé ENSAE, ISUP ou équivalent., *anglais souhaité. Il aura une expérience réelle* de 3 à 5 ans en entreprise, et une ouverture sur l'ensemble des fonctions, notamment gestion et informatique.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 77.3.15, ESSOR SELECTION, 25, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

Discrétion absolue.

DELEGUE EXPORT

Nous sommes un important constructeur de biens d'équipement pour le Bâtiment et les Travaux Publics.

Notre activité internationale nous conduit à engager rapidement un DELEGUE COMMERCIAL EUROPE chargé d'animer les VENTES et les RELATIONS COMMERCIALES sur le réseau commercial européen.

Ce poste basé à Paris, nécessitant 50 % de déplacement conviendra à un candidat de formation supérieure HEC, ESSEC, SUP. de CO., pratiquant anglais + deuxième langue + 2-3 ans d'expérience réussie dans exportation biens techniques *ou marketing* international.

Adresser C.V., photo, prétentions à n° 7.356, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris

Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion absolue assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS 8e

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

LANGAGE P.L. 1, I.B.M. 370/138, DOS/VS temps réel.
Formation MIAGE ou D.U.T. ou équivalent 2 ans minimum d'expérience en gestion.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous réf. 6.579, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

T. R. T.

recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

EXPERIMENTE EN TELE-INFORMATIQUE

pour commercialisation matériels de commutation *et transmission de données.*

Adresser curriculum vitae et prétentions : 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Société ameublement

Paris-8e recherche pour SHOW ROOM

JEUNE FEMME

EXCELLENTE PRESENTATION

bonne culture générale. Formation arts-décoration. Expérience tenue magasin souhaitée.

Adresser C.V. prétentions et photo s/réf. 2481 à P. LICHAU SA, 10, rue Louvois 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Comité Habitat Aménagement Rural (77) rech. DIRECTEUR-ANIMATEUR, dynamique, 30 a. *Licence Maîtrise ou exp. profess.* équival. Libre rapid. Env. C.V. manuscrit, photo, à D.D.A., Pré-Chamblain, Cité Administrative *77011 MELUN CEDEX*

STEIN SURFACE

SOCIETE D'ENGINEERING DE FOURS INDUSTRIELS recherche

TRADUCTEURS (TRICES) TECHNIQUES

ANGLAIS - ALLEMAND

EXPERIMENTES (EES) pour remplacement de 5-6 mois dactylographie indispensable.

Ecrire avec C.V., référ., prét., SERVICE DU PERSONNEL, *Z.A.I. du Bois-de-l'Epine* courrier d'entreprise n° 1.107, *91015 EVRY - CEDEX.*

Le service d'information communal de la Ville de *Montreuil* recherche REDACTEUR ayant bonne connaissance des problèmes d'information et si possible expérience du milieu communal. Salaire brut mensuel *de 2.573 F. Adr. C.V. à M. le Maire de Montreuil 93105.*

AMERICAN EXPRESS I.B.C. (Rueil-Malmaison) recherche JEUNE DIPLOME EN DROIT (Anglais nécessaire) pour service recouvrement
— Libre immédiatement.
— Salaire 3.000 F X 14 1/2.
— Avantages sociaux.
Téléphone : 749-65-03

Sté en expansion rech. ELECTRONICIEN Débutant ou expérimenté. *Connaissance optique souhaitée.* Formation I.U.T. ou B.T.S. Adr. C.V. détaillé à Quantel, 17, avenue de l'Atlantique, 91400 ORSAY

KORES

recherche

pour le laboratoire d'application de son usine de Meaux - 77

INGÉNIEUR CHIMISTE

Compétent dans l'enduction des encres sur papier et tissus (une expérience de plusieurs années en milieu industriel est indisp.

Logement assuré.

Adres. C.V. man., photo et en indiquant prétent. : KORES S.A. *Service du Personnel,* 71, avenue de la Victoire 77109 - MEAUX

Riber Rueil-Malmaison *Société d'instrumentation* scientifique avancée cherche

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS INGENIEUR ou EQUIVALENT Expérience P.D.P. 8 Connaiss. en chimie analytique ou spectrométrie de masse appr. Anglais nécessaire. Un poste est à pourvoir avec séjours prolong. en CALIFORNIE.

Ecr. M. PEROT, RIBER, BP 231 92505 RUEIL-MALMAISON

SOFRES

recherche

personnes ayant parfaite *connaissance* langues HONGROISE, ROUMAINE, BULGARE, TCHEQUE ou POLONAISE pour interviews touristes.

Se présenter : DELEGATION REGIONALE SOFRES, 120, rue R.-Losserand, PARIS (14e) (téléph. 533-15-56), le mercredi 13 avril, de 9 h. 30 à 12 heures.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour travail indépendant

COMPTABLE

Min. 25 ans, ayant expérience service paye. Dactylo exigée.

Envoyer C.V. lettre manuscrite n° 7.812 - CONTESSE Publicité, 20, av. *Opéra, Paris-1er, qui tr.*

Hôpital Psychiatrique de Villejuif organise un examen probatoire pour l'accès aux fonctions d'élèves infirmiers et infirmières. Epreuves écrites : 15 juin 1977. Epreuves orales : 27 juin 1977.
Date limite des inscriptions : le 16 mai 1977. Affectation à l'issue de la formation nouvel hôpital psychiatrique d'Antony 92. Scolarité en 28 mois à l'établissement *en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.*
Adresser candidature à M. le Directeur de l'Hôpital *Psychiatrique* 54, av. de la République 94800 VILLEJUIF

National Panasonic Technics recrute

VENDEURS HI-FI

confirmés pour FOIRE DE PARIS *30 avril - 15 mai.*
Salaire de 4.000 F à 7.000 F pr 16 jours de travail. Se prés. 39, rue La Fayette, PARIS-9e.

ECOLE LANGUES cherche

PROFESSEURS ANGLAIS ou ALLEM.

Libres immédiatement. Expérience enseign. audiovisuel pour enseigner langue matern. Env. C.V. + photo + prétent. à n° 07.499, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CLUB MÉDITERRANÉE

Dans le cadre des forums de nos villages de vacances, des INVITES DE MARQUE viennent parler de leur art, de leur métier, de leur passion, qui peut être la danse, la musique, le rugby, la vulcanologie, la faune, l'histoire...

PR ACCUEILLIR CES INVITES, organiser ces activités, animer les débats, nous rech.

DES

JEUNES GENS et JEUNES FILLES

célibataires, libres de mai à octobre, âgés de 20 ans minim.

Téléphoner rapidement pour rendez-vous : 266-92-01, poste 469.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE près gares Nord et Est recherche

AGENTS TECHNIQUES

VI (AT 3 A) pour études et développement télécommunications sur câble.

Nationalité française exigée. Tél. pour prendre rendez-vous 203-00-11, poste 449.

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

PSYCHOLOGUE

TEMPS PLEIN Diplômé (e), ayant SOLIDE expérience sélection de cadres en entreprise et/ou cabinet (débutants s'abstenir).

DISCRETION d'USAGE. Lettre manuscrite, C.V. et rémunérat., à ROUSSEAU, 2, BD PEREIRE, 75017 PARIS, qui transmettra.

SELECO E.T.T.

Efficacité Sécurité Compétence
— 5 PROGRAMM.-ANALYSTES sur IBM GAP II OS
Se présenter avec références : 2, bd *Montmartre, Paris* (9e) Tél. : 246-70-37

PARIS 9e CIE D'ASSURANCES

BRANCHE MALADIE

(Production et sinistres) recherche REDACTEUR 30 ans minimum Niveau terminal C ou D

AIDES REDACTEURS 30 ans minimum Niveau B.E.P.C.

Ecrire sous référence n° 7.538, à L.T.P. 31, bd de Bonne-Nouvelle 75002 Paris

---

Nous sommes une société française de 1re importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un STAGE REMUNERE, d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F mensuels

Nous leur offrons :
— une formation complète,
— une activité prenante,
— un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

tél. : 260-31-35 pour prendre R.-VS

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
— *SOIT de bonnes études,*
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Ministère de l'Industrie recrute d'urgence pour centre CALCUL rég. Versailles

2 OPÉRATEURS-PUPITREURS

niveau D.U.T. débutants et

UN BANDOTHÉCAIRE

T. M. REICHE 954-08-17 pr R.V.

EU. SELEC E.T.T.

Efficacité, Sécurité, Compétence pour mission très longue durée P. ETUDES à PROJETEURS II
- Tôlerie appareillage électron.
- Implant. circ. imprim. mesur.
- Outillage presse mécan. gle.
- Charpente métallique *tuyauterie chaudronnerie.*

Se présenter avec références : 63, av. Franklin-Roosevelt (8e) 225-61-10 + 256-37-20

IMPTE STE INDUSTRIELLE recherche

UN RESPONSABLE SCE ADMINISTRATIF

Niveau DECS ou équivalent. Ayant 5 ans d'expér. dans Sté industrielle dans les domaines Comptabilité analytique et Contrôle de gestion.

UN COMPTABLE FOURNISSEUR

Niveau BEC - BSEC ou Bac G II *Ayant 2 à 5 ans d'expér. Sté* industrielle dans les domaines Comptabilité générale et Comptabilité fournisseurs.

UN COMPTABLE COMPTABILITÉ GALE

Niveau DECS - BTS minimum. *Ayant si poss. 1 à 2 ans expér.* dans Service comptable ou Cabinet d'Audit.

UN COMPTABLE ANALYTIQUE

Niveau Bac G II, BEC ou équiv. Ayant 2 à 3 ans d'expérience *dans Service Comptable.* Ecrire s/référ. 803, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

EU. SELEC E.T.T.

Efficacité Sécurité Compétence
— 3 Analystes-programm. Gap 2,
— 5 Analystes - programmeurs - *assembleurs Cobol HB 6000,*
— 2 Analystes-programmeurs Cobol MITRA 15.

Se présenter avec références : 18, av. Victoria, Paris (1er) *Téléphone : 236-89-75* 63, av. Franklin-Roosevelt (8e), 225-61-10 + 256-37-20

Le Journal de la Formation continue recherche

CHEF de PUBLICITE *HOMME* FEMME

EXPERIMENTE (EE) Adr. C.V., prét., Journal Format. continue, 2, r. Amsterdam (9e).

représentation offres

SOCIETE INDUSTRIELLE première dans sa spécialité, recherche

UN AGENT EXCLUSIF

pour assurer auprès des Collectivités Locales de la région parisienne la promotion et la vente de matériels concernant le nettoiement public. Contacts permanents avec élus et techniciens municipaux.
Activité convenant à candidat d'un bon niveau intellectuel et d'une excellente présentation, avec si possible quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipement et voulant faire carrière dans une profession en expansion dans le domaine de l'Environnement.
Formation assurée après sélection sévère.

Adr. C.V. détaillé et photo sous n° 398 à STRABOT, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY - SUR - SEINE

STYLOS KANGOUROU

et articles nouveaux offrent à représentants actifs et introduits clientèle papeterie, Paris et région, un secteur rentable immédiatement. - Rémunération proportionnelle importante à candidat de première force. Ecrire C.V. à : GRAFFITING, 41, avenue Bosquet, 75007 Paris.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

nouvelle marque de stylos, résultat important, propose à représentants introduits clientèle Paris et région, une situation stable et immédiate. C.V. complet à GRAFFITING, 41, avenue Bosquet, PARIS-7e.

représent. demande

Rech représentation produits *sociaux et industriels ou chef* d'agence pays Afrique du Nord. Expér relat. publ. ht niveau. Ecr. n° T 099 675 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES

AIDE EFFICACEMENT

DEMANDEURS EMPLOIS

Adresser lettre + C.V. + gde enveloppe retour rédigée. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT PARIS.

secrétaires

de direction

Secteur IMMOBILIER recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
5 ans min. d'expérience, bonne, présentation, anglais apprécié. Env. C.V., photo et prétentions à : COTTET S.A., 124, rue Réaumur, PARIS-2e.

ST-LAZARE
SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS ESPAGNOL SOUHAITE

— STENO française, anglaise OBLIGATOIRES ;
— Excellente MAITRISE de la lang. anglaise et des TECHNIQU. DU SECRETARIAT ;
— Elle assure le secrétariat du DIRECTEUR GENERAL et de la RESPONSABLE ADMINISTRATIVE.

Ecrire GERFA, 61, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS, ou téléph. 225-43-85 et 86.

SOCIETE SPIRITUEUX PARIS (8e)
PRÈS ST-LAZARE
recherche JEUNE
Secrétaire Export BILINGUE
ANGLAIS/FRANÇAIS
Bonnes notions allemand
STENO ANGLAISE INDISPENSABLE
4/5 ANS EXPERIENCE SECRETARIAT DIRECTION EXPORT pour assurer courrier dicté ou rédigé, suivi dossiers en l'absence du responsable de secteur.
Lettre manuscrite, C.V., salaire, photo, sous référence 3.564, à
SC sélection conseil

L'Ensemble Intercontemporain recrute pour poste SECRETAIRE DE DIRECTION une sténodactylo bilingue français-anglais expérimentée. Sérieuses référ. exig. Connaissances du milieu musical souhait. Adr. candidature et C.V. manuscrit, 15, r. de Bruxelles, 75009.

Secrétaires

Sté de constructions mécaniques proche banlieue Nord-Ouest recherche
UNE SECRÉTAIRE ALLEMANDE
ou POSSEDANT PARFAITEM. LA LANGUE ALLEMANDE pratique de l'exportation et dactylo courante : 45 000 +.
Adr. lettre manuscrite C.V. + photo ss réf. 293 A.S. CARME Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Importante Sté Paris-18e, rech. pour son directeur général :
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
ayant quelques années d'expér. Possib intéressante pour élément de valeur ayant esprit d'initiative et sens de l'organisation. Poste stable. Avantages sociaux. Ecrire avec C.V. s/no 67 444 JRP, 39, r. de l'Arcade, PARIS-8e, qui transm.

C.R.I.T.
travail temporaire recrute en permanence
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS DACTYLOS
14, place G.-Péri, PARIS (8e) (3e étage), Mo Saint-Lazare, côté Cour de Rome - 522-91-40

Sténodactylos

CABINET D'ASSURANCES quartier Europe recherche
STÉNODACTYLO CONFIRMEE
Tél. pour rendez-vous 387-43-10.

Le no 1 du travail temporaire de bureau dans le monde
KELLY GIRL
pour sa nouvelle agence de Boulogne-Billancourt recrute DACTYLOS STENODACTYLOS SECRETAIRES TELEXISTES STANDARDISTES HOTESSES, etc.
Nombreux postes à pourvoir en bilingue anglais auprès de sociétés internationales.
Se présenter pour interview 130-140, route de la Reine, Boulogne. — Téléph. 603-65-33.
KELLY GIRL
Travail temporaire.

demandes d'emploi

JEUNE HOMME 28 ANS
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
5 ANS EXPERIENCE DANS IMPORTANT CABINET ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS
RÉGION PARISIENNE ET NIÇOISE
Ecrire à M. ROSILIO, rue du 24-Février, 69100 VILLEURBANNE - Tél. : (78) 54.82.47.

DIRECTEUR FINANCIER ADMINISTRATIF
E.S.C.P. 40 ans
TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND
Expérience industrielle auprès unités 1.500-2500 personnes OUTRE-MER.
GESTION INFORMATIQUE
PERSONNEL FORMATION - BUDGETS
(zone de salaire 140.000)
Souhaite responsabilités équivalente.
Paris ou Province.
Ecrire no 743 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

SECRÉTAIRE BAC G 1
OPERATRICE IBM 82 CM
Connaissances anglais. 3 ans d'expérience, cherche emploi région LORIENT.
Ecr. no 6.478, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

INGÉNIEUR - 38 ans
P.S.T. Electrotechn. et E.F.P., expér. rech. appliquée, contrôle qualité, mise au point process, prix de revient
CHEF DE PRODUCTION
rech. nouvelle orientat., région RHONE-ALPES.
Ecr. no 8 764, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Technicien 30 ans, ch. service ap.-vente/vente, petit matériel pr implantat. rég. Auxerre 89. Etudie toutes propositions. Ecr. no 747, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXP.-COMPT. STAGIAIRE
J. H. 29 a., D.E.C.S. complet, cert. sup. jurid. et fisc. en cours lic. droit - D.E.S. de droit privé (mention A.B., av. spécialisat. en dr. des soc.). Anglais courant, 1 a. d'expér. variée dans cab. moy. import. Libre s/2 m. Cherche intégration dans cabinet d'expertise-comptable important orienté vers révision. Ecr. no 8 758, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille 24 a., bonne présentat., rech. poste
d'ATTACHÉE COMMERCIALE VENDEUSE
5 ans d'expér. dont 1 an dans un grand quotidien. LIBRE de SUITE. - Mlle Bigeon Carole, Téléph. : 325-69-25 ou 344-31-04.

CADRE BANQUE CLASSE VII
36 ans, marié, 3 enfants
parf. conn. probl. engagem. et crédits aux entrep., spécial. ds créd. immob. (acquér., promot.)
RECHERCHE
emploi dans sa branche au sein d'une direction de groupe dans banqu. ou établ. spécial.
ETUDIERAIT
ttes prop. cab. immob., promot. ou entr. priv., int. par son prof. Rég. souh. : Rh.-Alpes-Prov., C. d'Az., Lang.-Rouss., M.-Pyr. Ecr. no 750, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. hydraul. + I.A.E., 36 a., orig. afric., nat. franç. + thèse doct. énerg., stage gestion ch. pl. stable., déplac. étran. poss. Ecr no 69 077 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre cclal 32 a., étud. ttes prop. à responsab. rég. lyonn. Expér. ach.-vente, gest., dépôt. Ecr. no 8 763, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

JEUNE HOMME 23 ANS, bachelier, B.T.S. PUBLICITE ch. empl. : Ag de Publ., ou Presse, ou édition. Libre de suite. Ecr. no 6 476, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
3. a., exp. 5 a., ch. pl. chargé de proj. No 746, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 26 a., ambitieux, aimant responsabilités, libéré des O.M. D.U.E.S. - chimie - biologie. Permis V.L. et P.L. étudie ttes propositions Paris ou banl. Sud. Tél. : 350-90-34, jusqu'au 16-4.

EXPERT COMPTABLE
Grande expérience CONSEIL en GESTION, assistance Direction Générale et Financière P.M.E., étudierait toutes propositions à temps partiel.
Ecrire : R. MANEVAL, 103, av. d'Italie, 75013 Paris

SECRETAIRE ATTACHEE DE DIRECTION 48 ANS
connaiss angl., notions italien, télex. recherche poste initiative banl. Sud Paris. Vacances août assurées, libre début de juillet. Téléph. : 642-23-28, après 18 h.

Pour s'occuper des
MARCHÉS INTERNATIONAUX
- Jeune homme âgé de 30 ans.
- Form. univers. de tr. ht niv. Dipl. Ing., DEA, Doct. Ing.).
- Exc. vendeur et négociateur.
- Franç., angl., arabe courants.

Pour renseignem. ou rend.-vs, écr. no 745, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre 34 ans, responsable dépt. Amérique latine exportation, formation compagnie aérienne puis transitaire rech. auprès importante société exportatrice poste simil. Ecr. no T 099 677 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

FISCALISTE
32 a., dipl. ENI, DECS, ch. collabor. cab. EXPERT COMPT. ou COMMIS. aux COMPT., av. statut stagiable, libre en mai. Ecr. no 754, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
début., dég. O.M., 23 a., B.T.S. métallique, ch. emploi, étud. tt. offres. Ecrire MARSAC, 6, place Genève. — 73000 CHAMBERY.

Tech. const. naval équipement ayant occupé poste chef d'atel. Afrique du Nord (5 années) cherche emploi similaire. Pays arabes ou Moyen-Orient. Ecrire no 741, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE, 31 ans, DECS + CSJF, 5 a. d'expér. Libre de suite, cherche emploi. Ecr. no 756, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne femme 25 ans, diplômée de **L'I.S.I.T** Trilingue français-anglais-allemand
ITALIEN COURANT
Connaissance dactylo
Première expérience ;
Société commerciale filiale de deux groupes internationaux recherche
POSTE :
RELATIONS INTERNATIONALES
Ecr. no 2.805, Publicités Réunies 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

formation profession.

Formation rémunérée par l'Etat
COURS AUDIO-VISUELS A TEMPS COMPLET
d'ARABE MODERNE
DUREE 21 SEMAINES
du 18 avril au 29 juillet.
Concerne demandeurs d'emploi techniciens et cadres (industrie, commerce, bâtiment, travaux publics, pétrole, etc.) intéressés par possibilité d'emploi dans pays arabophones.
Rémunération entre 90 % 110 % du salaire antérieur.
NOMBRE DE PLACES LIMITE
Inscriptions immédiates :
C.A.R.E.L., 48, bd Frank-Lamy, 17205 ROYAN. Tél. (46) 05-31-08

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine. résultats garant. 233-37-81 mat.

ENGLISH par prof. américaine experte. - Tél. 633-83-46.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

autos-vente

HONDA CIVIC automatique 19.985 F
550 F PAR MOIS moyenne sur 4 ans.
97, rue Legendre, 17e
Tél. 627.86.30

BMW coupé 75, 30 Cl, impecc. BMW 520 Cl 75 impeccable C.A.I.B. Bourges. (36) 70-03-59

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

MERCEDES 250 77, c. neuve Mercedes 280 SE 77, ttes options. Mercedes 280 S 77. C.A.I.B., Bourges. (36) 70-03-59

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
16.030 F ctés en main
AVEC 552 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 700.75.48

FIAT 127 73, mot. 30.000 km. Parfait état. Argus. 523-35-22

Centre Occasion confiance
604 504 304 204 104
Crédit leasing, garant. totale. 55-57, avenue Galliéni (R.N. 4), 94 JOINVILLE - 886-30-80.

capitaux ou proposit. comm.

Nous sommes une société internationale dans le secteur des investissements. Nous avons d'excellentes et exclusives opportunités d'investissement pour des personnes privées ou sociétés (capitaux importants à partir de 500 000 dollars U.S.).

UNE NOUVELLE MANIÈRE D'INVESTIR

Que pensez-vous d'un ranch au Canada (300 ha.) ? D'un complexe hôtelier dans un centre touristique réputé ? Egalement grand choix de terrains en Europe et au Canada. Investissements sérieux, uniquement dans le domaine immobilier.

Veuillez prendre contact avec M. M. Seiffermann, I.I.C. International Ltd - Rechtestraat 25, Eindhoven - Pays-Bas - Télex I.I.C.-I.N.T. 51806

Pr ts vos problèmes financiers Sté Rhoddams, 38, r. Lisbonne, Paris-8e - 522-83-10.

L'immobilier

appartements vente

URGENT - PARTICULIER VEND
NOGENT-SUR-MARNE
près R.E.R. et BOIS
Appart. 5e ét., asc., 5-6 p., 116 m2, dont loggia séjour 30 m2 + 4 chambres dont une avec lavabo, cuis. équipée v.-o., salle de bains, w.-c., ch. cent. par radiateur, garage. Prix : 430.000 francs. Téléphonez avant 14 h., après 18 h. : 873-61-32.

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux, NEUF sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses
Habitables immédiatement
Prix fermes et définitifs.
Sur place, de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléph. 723-64-95, le matin.

PRES CENTRE BEAUBOURG restauration grande classe DUPLEX 180 m2. Prix 670.000 F. RAIMCO, 85, rue de la Verrerie. Téléphone : 278-77-67.

BD MALESHERBES 200 m2
étage élevé, dble récept., s. à manger, 4 chbres, bains, services, imm. gd stdg. - 727-37-19.

PLACE DE LA TRINITE
Immeuble P. de T., grand et superbe 5 Pièces, tt cft, plein soleil, profess. libérales. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

VIIIe - PL. DE L'EUROPE
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Dans immeuble pierre de taille 4e étage, asc - Soleil - Balcon
ENTIEREMENT RENOVE
FINITIONS « GRE CLIENT »
GD 7 P. TRES BON PLAN 2 RECEPTIONS,
2 bains, 1 douche, 2 w.-c. + 2 chambres service
POSSIBLE PROF. LIBERALE
PRIX : 1.200.000 F
Mercredi-jeudi, 14 à 18 h:
2 rue de LENINGRAD Tél. 292-29-92

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

PORTE CHAMPERRET. Récent standing, séjour + chambre, tt confort, balcons, calme, soleil. Mercredi, jeudi, de 14 à 17 h., Mme MARTIN, 3, bd Gouvion-Saint-Cyr. Téléphone : 742-99-09.

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 735-98-57

MARAIS - EXCEPTIONNEL
Ds superbe immeuble restauré, locaux mixtes, 6 bureaux + 4 studios, duplex, location. Bail 3, 6, 9 ans, sans pas-de-porte. Loyer 130 000 F par an ou vente bloc : 1 100 000 F. Visites tous les jours, 9-18 h. : 17, rue Vieille-du-Temple (IVe).

4e ILE SAINT-LOUIS. Elégant studio, cft, 5e ét. sous charpente, 55 m2. 380.000 F. 266-35-84

MARAIS TROIS APPTS EXCEPTIONNELS
160 m2, Atelier-Duplex
160 M2, 6 p., 4 m sous plafond
140 M² 5/6 P. Luxueuses prestations
ZANNETTACCI - 727-21-27

MARAIS. Dans immeuble caractère, magnifique 2 Pièces, tout confort, poutres, chauff. centr. Prix 188.000 F. Vis. ts les jours, 13/19 h., 9, RUE VERTBOIS.

16e CHANEZ - Studio confort, 8e ét., asc. Très élégant. Prix 270.000 F. - 266-35-84.

IENA Ds magnif. imm. p. de t. catégorie except. APPT GD STANDING DE 270 m2 + 3 chb., serv., balc., étage élevé, clair, très calme, soleil. PRIX EXCEPT. vu urgence. 225-18-30.

Paris Rive gauche

Raspail - Montparnasse. — Lux. 170 m2 + DOUBLE SEJ., 3 P., 3 BAINS, TERRAS. ODE. 42-70. DUPLEX S/JARD. PRIV., ASC.

Spécial Placement. 50 % de la valeur libre. 90 m2, occupé, une personne 72 ans, appt caractère, jardins Luxembourg. Renseignements, Téléphone à : 766-53-34.

VUE FANTASTIQUE
Sur Seine, Notre-Dame, etc. Gd living + 2 chbres, 90 m², excellent état. 565.000 F. Vis. mercredi, de 13 h. à 17 h., 19, QUAI SAINT-MICHEL. PROMOTIC - 325-15-76.

AV. F.-FAURE. Standing, imm. P. de T., 4 P., 115 m2 + chbr. serv., étage élevé. Prix 720.000. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

VIIe EXCEPTIONNEL
Magnifique appart. sur quais, 3e étage, ascens., av. parking. Prix 1.600.000 F. Tous les jrs, 13-18 h., 25, QUAI VOLTAIRE.

MONTSOURIS PRES PARC
2 P., cuisine, bains, 50 m2, étage élevé, ascens., tt confort. 220.000 F. - 331-89-46. Rens. et visites : 525-49-49.

6e, dans bon imm. anc., living dble + 2 chbres, cuis., bains, parf état. Mercredi, 15-18 h., 20, RUE DAUPHINE.

DUROC - MONTPARNASSE BEAUX GRENIERS et DUPLEX Liv. + 2 chbres, confort, très lumineux. Téléphone : 293-62-16.

7e - BRETEUIL
Dans bel imm. P. de T., 4e étg., asc., salon, s. à mang., bureau, 3 chbres, lingerie, cuisine, 2 s. de bains, 175 m², chbre service.

ECOLE-MILITAIRE
PLUSIEURS STUDIOS ET 2 P. de différentes surfaces, s/rue et cour-jard., imm. 1930, en cours de restauration, tt cft par immeub., garage poss. Vis. les lundi, mercredi, vendredi : 13, RUE CHEVERT, Paris - 7e.

HUCHETTE. Propriétaire vend 2 Pces, cuis., s. de b. 885-24-37.

Région parisienne

LEVALLOIS - PRES EGLISE
Beau liv., 2 chbr., cuis., bains, parf. état, imm. 1965, libre sous 2 ans. 270.000 F. Tél. : 293-51-07.

PANTIN, près Mo. Pour placem., pet. stud., salle d'eau, wc. chff. centr. Prix intéres. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

COTE D'AZUR - PROCHE NICE
Hauteurs Vaugrenier - 4.200 F le m2
Conditions exceptionnelles jusqu'au 20 AVRIL
PETITE RESIDENCE LUXUEUSE
de 30 appartements, du 2 au 4 pièces
vue mer imprenable,
jardins privatifs, piscine.
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Appartement témoin :
S.C.I. - Les Argonautes
chemin de l'Avenc
06270 Villeneuve-Loubet - Tél. (93) 20-19-36

EGLISE D'AUTEUIL
VUE S/SEINE DANS TR. BEL IMMEUB. CATEG. 2-A, ASC., CHAUF. CENTR., MAGNIFIQ. 5 PIECES, TT CFT, INONDE DE SOLEIL. PRIX EXCEPT. VU URGENCE. Tél. : 225-18-30.

VILLIERS. Propriétaire vend ds imm. P. de T., asc., balc., 2 P. et 4 P., tt cft. Me voir ts les jrs, 14-17 h., 139, AV. de VILLIERS.

18e, Montmartre, dans bel imm. catégorie 2-A, ascenseur, chauff. central, vide-ordures, Propriét. vend directement appartements de grand confort :
57 m2, libre, 1er ét., 145.000 F,
30 m2, loué, 2e étage, 65.000 F,
45 m2, loué, R.-de-C., 125.000 F,
Rez-de-Ch., 70 m2, local libre, 45.000 F, triplex possib. Placement idéal Tél. : 520.13-57, ou sur place, 1er étage, de 16 à 18 h., samedi, dimanche, lundi, 21, RUE LAGHOUAT.

NEUILLY - PRES BOIS
3 Pces, bains, moderne, 80 m2, 4e étage, tt cft. Prix 550.000 F. MICHEL et REYL : 265-90-05.

NEUILLY. Bel appart. 280 m2 environ, très ensoleillé, imm. de gd stdg. Téléphone : 723-71-88.

NEUILLY-SUR-SEINE
Pptaire vd directem. studios et 2 pièces. Tél. 293-66-66, le matin, pour r.-v. sur pl. 7 et 8 avril, de 15 à 19 h., 4, rue Boutard.

Province

A 100 m. de la plage du Midi, votre appart. 2 Pces de 72 m2 + terrasse 18 m2 vue mer, cuisine équip., prestat. luxueuses, livraison : troisième trimestre 1978. GICA, 16, boulevard de la République. — 06400 CANNES.

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT chez NOTAIRE, achète, urgent, 2 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7, 14e, 15e 16e, 12e 873-23-55

ACHETE DIRECT COMPTANT URGENT 1 à 2 pièces PARIS AVEC ou SANS TRAVAUX. Préfér. près FACULTE. 873-20-67

locations non meublées Offre

Paris

15e PART. à PART. CEDE BAIL
APPART., 2e étage, 3 pièces, cuisine, bains, téléphone. Près Métro LOURMEL. 1.300 F c.c. Pour rendez-vous : tél. 554-11-71, à partir de 18 h 30.

14e - Petite maison 6 p. 135 m2, 4.000/mois - « FAC », 337-69-59

13e - Imm. nf, 4 p. tt cft. 2.060 F + charges. - « FAC », 337-69-59

16e 3 pièces, cuis., s. de bains, wc bains et ch. de bonne. Loyer mensuel 1.950 F + charges Tél. entre 9 h et midi : 073-26-03.

STUDIOS ET APPTS
Tout cft disponibles. 285-04-02.

Gérant loue GARE DE L'EST gd 2 p. tt cft, tel., 1.010 F 18e. Gd studio nf, tout cft, tel., vue. 695 F + chg 580-01-20

Région parisienne

COURBEVOIE CHANCELLERIE
20, rue de Belfort (angle avec rue Kléber)
Tout près du R.E.R., Mo et Bus. Studios et 2 pces, cuis. équip., parkg. Tél. location sur place, tous les jours de 10 à 19 heures. Téléphone : 789-30-10

a. minet publicité s.a.
spécialiste
petites annonces téléphonées
40, rue olivier-de-serres 75015 paris
NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL...
828.40.40

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Société européenne cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-82

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et appartements. Téléph. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

CH. APPTS DE STANDING PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES. PARIS PROMO 325-28-77

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

hôtels-partic.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. Friedland. 359-43-79, rech. pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier SANS MITOYENNETE 1.500 à 2.500 m²
7e, 8e 16e, NEUILLY.

bureaux

17e - Guy-Môquet. Propr. loue 4 bur., tél. 2 postes, refait neuf. 627-06-52.

Bureaux 3 p., centre Neuilly avec bail et tél., cède, urgent, cause départ. Appeler 745-25-80 pour visite.

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT 293-45-55.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux, refait neuf - 758-12-40.

fonds de commerce

Sté cède bail commercial sans reprise, très beaux bureaux 300 m², 8e arrond. prox. Champs-Elysées 225-67-05/22-52.

A vdre. Auto-Ecole dans sous-préfecture du Sud-Ouest, tenue 20 ans par le créateur, grosse clientèle, matériel de formation et 3 véhicules. Prix 150.000 F Tr. b. affaire en plein rapport. Agence LOLMEDE, 9, rue Ste-Catherine, 82200 MOISSAC. Tél. 04-03-13.

VAR cède 250.000 F bail Hôtellerie ttes formes sur propriété 22 ha Tél. (94) 48-97-11

Cause Famille vends région Ouest 2 h. de Paris MAISON REPOS 60 lits, convent. Ecr. n HAVAS LE MANS 8.797 q tr

locaux commerciaux

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m² s/terrain de 3.500 m², possibilité 4.500 m².
ACCES GROS PORTEUR
Bail 3, 6, 9.
Ecr. à 6.455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locaux indust.

A louer Z.I. CREIL (60), entrepôt nf 1.250 m² + log. bureaux, sanit. 320 m² + aire 1.900 m², accès gros tonnage. T. 456-80-27

usines

VAR ARCS-s.-ARGENS 1.000 m2 locaux + 10.000 m2 terr., eau gratuite + électr illimitées Proche N 7 et autor Actuellem laverie de minerai, location précaire. Ecr. EGETE, 95, bd Berthier. 75017 Paris. 755-84-74.

terrains terrains

TERRAIN TRÈS FERTILE AU CANADA

Petits et grands lots (65 à 4.450 ha) d'une terre qui produit le meilleur blé de l'Amérique du Nord. situés principalement dans le Saskatchewan...
Dans l'Ouest du Canada, nous avons des champs irrigués pour la culture de la pomme de terre, des légumes, de la betterave à sucre et du maïs...
Nombreux et excellents emplacements commerciaux et résidentiels
DANS TROIS SEMAINES, NOUS SERONS DANS VOTRE PAYS POUR VOUS RENCONTRER.
Dès maintenant contactez :
TURANICH REALTY LTD
Box 58, Davidson,
Saskatchewan
CANADA SOG-IAO.
Tél. : (306) 567-3231.

SENLIS, près autor. Nord A 1, à 40 km Paris, société vd très beau terrain industriel à bâtir 4.400 m2, faç. 68 m Tte viabilité Tél. Senlis : 453-10-65.

TERRAIN à bâtir, 150 km. Paris autor., 3.220 m² bordure du Loir, vue magnif., site touristiq LE BOURDONET (notaire), CLOYES-SUR-LE-LOIR (37) 98-53-90.

A VDRE **5 km ANNECY** HAUTE-SAVOIE
TERRAIN PLAT de 2.500 m2, à SEVRIER, à 200 m du bord du lac. Accès direct au lac par route communale, entièrement viabilisé C.U. Tél. après 20 h : (50) 51-05-85.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire - 700-00-99.

Recherc. appartement libres ou occupés pour clients sérieux. ETUDE LODEL 355-61-58.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite - Rente indexée 19, bd Malesherbes. 266-32-35

villégiatures

Loue 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé, juin, juillet et septembre. — Téléph. 577-28-47 (propriétaire) ou 15 (93) 61-29-12, Antibes.

propriétés

Vend propriété XIIIe siècle inventaire suppl. monument historique, site classé, entre Lyon-Genève, clos de murs, 1 bât. principal + dépendances. Tél. 16-77-22-22-73, apr. 20 h.

LA CROIX-ST-OUEN, en bordure forêt de COMPIEGNE, belle maison réc., F5, s/700 m² environ de terrain, garage 3 voitures, 370.000 F. ARDIET Frères, 11, rue des Domeliers, 60200 COMPIEGNE. - Téléphone : (4) 440-30-75.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

68 HA - BRETAGNE
20 km. La Baule, 10 km. mer, proximité Brière, petit château, tt cft, ferme, bois, chasse, golf, port de plaisance. EFEC, 10, r. Jean-Mermoz, Paris-8e. 624-62-98.

CAP-D'ANTIBES
Contre Eden-Roc
Baie des Milliardaires
Bord de mer, livg double, cuis., office, 5 chbres, vue imprenable, gar. Tous les jours, de 14 h. 30 à 18 h., Villa Houzé, chemin de l'Ylette (ou téléph. à Paris : 723-86-70).

villas

BOUGIVAL - VILLA caractère, séjour 50 m2 + 7/8 P. Parc 2.500 M2. Luxueux. 825-98-39.

AIX-en-Provence, prop. vd villa provençale constr. 75. 173 m2, pinède 6.600 m2. P. vis. période Pâques t. Paris 380-61-00, extension 322 ou Aix (91) 29-01-98.

fermettes

FERMETTE à restaurer 150 km. Paris autoroute, calme, vue magnifique, 1.200 m² terrain LE BOURDONET (notaire), CLOYES-SUR-LE-LOIR. (37) 98-53-90.

pavillons

LA COURNEUVE (93)
PAVILLON 6 PIECES 180 m2 habitab.
600 m2 terrain. Prix 640.000 F. Tél. : 985-37-58 987-06-13

CABOURG. Pav., 4 chbr. livg, 2 s. de bs, cft, jd mer à 300 m. 400.000 F. Tél. (31) 91-31-12.

CHATOU. Charm. pav. récent, état neuf, séj. dble, 4 chbr., 2 wc, 2 bains, décoration soignée, joli jard., bien enclos, gar., cellier, 600.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-82.

maisons de campagne

A vendre : maison en dur, 5 gdes p., terrasse, cave, gar., cour. Si on le désire : grange, hangar, par 1 ha. et demi. Ecr. à 751, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

OISE, AUNEUIL. Propté pl. de l'Eglise. Maison ppale 11 p. cft, dép., mais. gardien, parc sur 7.600 m², 560.000 F. PLUVINAGE, notaire, 02120 GUISE. Tél. (23) 61-01-45 +.

OISE - 10 km. BEAUVAIS
AUNEUIL : belle demeure, 8 p. cft, parc, dép. sur 2.300 m2. 650.000 F. PLUVINAGE, not.. 02120 GUISE. T. (23) 61-01-45 +.

TRILPORT-PLAGE
Maisonnette 4 p., cuis., wc. Prix 80.000 F. Tél. 285-26-06.

châteaux

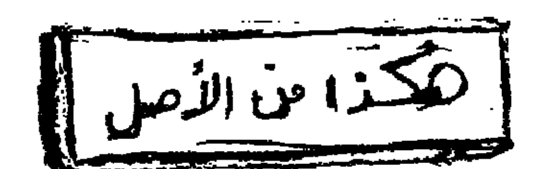
SOLOGNE, 20 KM. ORLEANS. Raviss. PETIT CHATEAU 17e, état impecc. dans magnifique parc de 25 ha. traversé par une rivière sur 600 m., étang 1 ha. 1/2, arbres séculaires, chapelle, vastes communs, 2 200 000 F. Tél. : (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

domaines

Vds 97 ha résineux 18 a. dans 23. Ag. Chauveau, 191, av. L.-Blum, 63000 Clermont-Ferrand

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au **296-15-01**





L'ÉVÉNEMENT

L'avenir de la Sécurité sociale

Au-delà des divergences entre les groupes socio-professionnels

Le conseil des ministres de mercredi doit examiner un train de mesures dont l'objectif est de mieux maîtriser les dépenses de santé. Au-delà, le gouvernement — de gauche ou de droite — devra, d'ici la fin de 1978, procéder à l'harmonisation et à la généralisation de la Sécurité sociale, mais aussi garantir l'équilibre financier des régimes d'assurance. La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale termine la vaste enquête qu'elle a commencée en novembre dernier et dont les résultats pourraient éclairer les choix. Son président, M. Henri Berger, député R.P.R., devrait présenter, fin avril ou début mai, un volumineux rapport de cinq cents pages qui retracera les dizaines d'auditions enregistrées par la commission et dont nous rendons compte ci-dessous en citant entre guillemets des déclarations très résumées. Les centrales syndicales, les organisations patronales, artisanales et agricoles, les syndicats de médecins, des associations, des hauts fonctionnaires, des chercheurs et des spécialistes ont exposé leurs points de vue et suggestions. Cette vaste enquête reflète bien et sans surprise les divergences et les querelles des groupes socio-professionnels sur le rôle et l'avenir de la Sécurité sociale. Elle donne lieu parfois à la présentation de réformes radicales dont les auteurs admettent, en aparté, qu'elles sont difficilement applicables.

Cependant, comme M. Berger nous l'a déclaré, des convergences sont apparues sur plusieurs points :

— En raison de l'attachement des Français à la Sécurité sociale et des nombreux services qu'elle rend, il n'est pas question de tout bouleverser ;

— Il est généralement admis que des réductions de dépenses sont possibles, notamment dans le secteur hospitalier, et M. Berger précise avec d'autres que des économies substantielles sont possibles ;

— La nécessité d'améliorer les prestations familiales, de les simplifier, de les généraliser, quitte à les rendre imposables, est soulignée par tous ; convergence aussi sur le relèvement des allocations minimales pour les personnes âgées, sur le libre choix du médecin ; convergence enfin sur une participation financière accrue de l'Etat avec un effort des Français les plus aisés, et des taxes spécifiques sur l'alcool et le tabac.

Mais gauche et droite, conservateurs et progressistes, se séparent très nettement quand il s'agit de détailler les modalités de l'impôt, d'améliorer les prestations-maladie ou de réformer le secteur médical, sans parler de l'explosif déplafonnement des cotisations.

Des idées cheminent cependant en faveur de la gratuité totale pour les personnes défavorisées et les personnes âgées, quitte à demander à certains retraités, aux détenteurs de hauts revenus et aux « actifs » un effort. Mais l'un des problèmes les plus difficiles — celui du droit à la vie ou à la survie et du quatrième âge — est à peine évoqué ; il demeure encore un domaine réservé dont les Français aimeraient bien que les médecins seuls prennent la charge alors que ces derniers réclament un débat national.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Un accord se dégage sur le maintien des dépenses hospitalières et médicales

révèle une enquête d'une commission de l'Assemblée nationale

Les auditions de la commission de l'Assemblée nationale ont commencé par une intervention, *le 2 novembre 1976, des ministres* du travail et de la santé, M. Beullac et Mme Veil. Ceux-ci ont à la fois dressé un bilan et les perspectives de la Sécurité sociale *dans les années à venir.*

Des perspectives inquiétantes

Pour M. Beullac « *notre système de protection sociale est à un tournant de son histoire. (...) Jamais le projet conçu voici trente ans n'a été aussi près de s'accomplir, jamais non plus l'institution n'a été aussi fragile ni aussi menacée en raison d'une crise financière sans précédent doublée d'une profonde crise de confiance* ». Et d'énumérer l'ambiguïté des finalités du régime, l'incohérence entre progression des dépenses, des recettes et de la richesse créée par le développement économique.

Après avoir rappelé les mesures prises en *1976* (relèvement des cotisations, baisse de la T.V.A. sur les médicaments, économies diverses) et non sans souligner que le gouvernement lui aussi est « désarmé » devant la croissance des dépenses, M. Beullac estimait à l'époque que « *les mesures de 1976 ne sont pas de nature à résoudre durablement le problème financier de la Sécurité sociale* » ; tout en insistant sur la fragilité des prévisions (une erreur d'appréciation de 5 % des recettes et dépenses suffit pour annuler ou doubler le déficit), le ministre estimait que le *déficit pourrait atteindre* 10 milliards de francs en 1980 et plus de 25 milliards de francs en 1985... la dégradation financière étant certaine, quels que soient les chiffres, en l'absence de mesures fondamentales. D'où l'appel à des réformes en profondeur, « *excluant des solutions à effet immédiat* ».

Pour sa part, Mme Veil, avait insisté sur le coût de la santé estimant qu'il s'agissait moins de trouver des recettes nouvelles que de freiner les dépenses. Mme Veil a, d'autre part, souligné les problèmes de l'hospitalisation et des médicaments et évoqué les améliorations possibles. L'hospitalisation représente 54 % des dépenses dont 65 à 70 % sont des dépenses de personnel. « *Un très faible ralentissement de la progression des coûts — de l'ordre de 2 % — permettrait d'améliorer considérablement le remboursement des soins dentaires actuellement insuffisants. (...) Les économies à l'hôpital pourraient être obtenues par la limitation du nombre de lits et l'utilisation la mieux appropriée des lits existants, mais seule une planification active des moyens peut permettre de maîtriser les dépenses tout en assurant la meilleure qualité des soins.* » Quant au plafonnement de la consommation pharmaceutique à son niveau actuel, il permettrait de dégager, sur deux ans, 2 milliards de francs, ce qui permettrait de mener une « *politique familiale très active* ».

Les très nombreuses autres auditions qui ont suivi ont porté, selon l'orientation des organisations invitées (1), sur les problèmes généraux ou seulement sur des difficultés ou propositions spécifiques que nous regroupons ci-dessous par thèmes principaux.

Divergences sur les grands principes

● LES PROGRES ET INSUFFISANCES DE LA SECURITE SOCIALE.

Certains groupes ont relevé l'importance des progrès qui ont été réalisés depuis trente ans : extension des assurances obligatoires à la quasi-totalité des Français, *amélioration* de certaines prestations maladie et retraite, etc. D'autres, tout en reconnaissant que plusieurs modifications législatives ont eu des aspects positifs ont monté en exergue les insuffisances qui subsistent : la C.G.T. et la C.F.D.T. ont souligné la dégradation du pouvoir d'achat des allocations familiales, le montant insuffisant des retraites, les gaspillages dus au caractère libéral et capitaliste de l'industrie pharmaceutique, etc.

● LE RYTHME DE PROGRESSION DES DEPENSES.

Le patronat, mais aussi les ministres et la C.G.C. se sont inquiétés du rythme de l'accroissement des dépenses sociales plus élevé que celui de la production, et ont réclamé une sorte d'indexation des dépenses sociales sur le taux de la croissance économique. En revanche, M. Jeanneney, les syndicats médicaux et ouvriers ont estimé « non choquant » ou « normal » que de telles dépenses évoluent plus vite que d'autres.

● ASSURANCE OU REDISTRIBUTION.

L'ancien et éternel débat sur le rôle de la Sécurité sociale est maintenant repris. Pour le C.N.P.F., la C.G.C., l'UNAM, l'AGIRC (1) et les professions libérales, la Sécurité sociale doit obéir aux règles de l'assurance et ne doit jouer en aucun cas un rôle de redistribution des revenus. Tel n'est pas l'avis des syndicats ouvriers et de la Fédération des mutilés du travail, qui affirment, cependant, que la fiscalité doit être le premier instrument de réduction des inégalités. Les mêmes oppositions surgissent quand le patronat et les professions libérales préconisent l'institution d'un régime minimal ; pour la C.G.T. et la C.F.D.T., F.O. et la F.N.M.F., il n'en est pas question à moins que ce régime unique, souhaité à terme, soit aligné sur le régime général. Tel n'est pas en tout cas le désir de certains travailleurs indépendants qui, selon le président de la Caisse maladie des non-salariés (CANAM), « *ont maintenant pris conscience du coût de l'harmonisation et ne souhaitent pas toujours obtenir des prestations identiques à celles des salariés.*

● LES CHARGES INDUES, c'est-à-dire les dépenses supportées par la Sécurité sociale alors qu'elles devraient l'être par l'Etat, ont évidemment été évoquées par de nombreuses organisations. Les cégétistes évaluent ces charges à 25 milliards de F, les cédétistes, à 23 milliards de F. Le patronat considère que les allocations familiales, qui ont un caractère nataliste, le minimum vieillesse pour les mères de famille et une partie des équipements hospitaliers devraient être financés par l'Etat. Plusieurs groupes proposent aussi une législation spéciale pour les *risques dus aux sports*, à l'alcool, au bruit et à la pollution.

De même les transferts de charges au titre de la compensation démographique, entre régimes sociaux à effectif décroissant et régimes en progression sont très discutés. Les agriculteurs, (F.N.S.E.A., Mutualité sociale agricole) défendent ce système et suggèrent même une compensation économique dans la mesure où le revenu des agriculteurs est très inférieur à celui des autres travailleurs. Mais la plupart des autres organisations prononcent, comme F.O., un « oui, mais » : oui à la compensation démographique, mais à condition qu'il y ait partout un même effort contributif. Pour le reste, c'est à nouveau l'appel à l'Etat qui est lancé.

Les solutions de financement

● LA PARTICIPATION INSUFFISANTE DE L'ETAT dans le financement de la Sécurité sociale est en effet très souvent dénoncée. La quasi-totalité des groupes socio-professionnels réclament une budgétisation partielle.

● LES MODALITES D'UNE INTERVENTION FINANCIERE DE L'ETAT. — A l'exception de M. Jeanneney, qui se prononce pour une fiscalisation totale, les autres invités de la commission évoquent plutôt une fiscalisation partielle afin d'éviter l'étatisation. Mais très peu de groupes font des propositions précises, sinon pour dire que la participation des Français par l'impôt suppose une réforme de la fiscalité et que des taxes nouvelles ou suplémentaires sur l'alcool et le *tabac devraient être créées.* La C.G.T. présente néanmoins un canevas précis : le budget de la Sécurité sociale, selon elle, devrait être financé de 60 % à 65 % par des cotisations, à 20 % par des contributions spécifiques des entreprises à haut profit (taxe sur les bénéfices ou à la valeur ajoutée), à 15 % par l'impôt direct. La C.F.D.T. parle d'une imposition sur le capital et les hauts revenus ; la F.N.S.E.A., les artisans, la F.N.M.F. et le C.N.P.F., *mais avec* réserve, évoquent l'extension de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée.

● LE DEPLAFONNEMENT DES COTISATIONS constitue un sujet de discorde traditionnel. S'il n'est pas surprenant de voir le C.N.P.F. et la C.G.C. s'opposer fermement à cette mesure, on constate que les syndicats ouvriers modèrent leur demande de déplafonnement : la C.G.T. fait état d'un « *déplafonnement progressif* », F.O. d'un « aménagement », et la C.F.D.T. estime qu'on peut éviter un déplafonnement total si l'Etat accroît sa participation.

A ces déclarations sur le financement de la Sécurité sociale se sont ajoutées certaines remarques plus générales ou plus précises, telles que celles de la C.G.T. sur la politique économique. Le plein emploi et le relèvement des bas salaires, a-t-elle indiqué, devraient *assurer des rentrées de cotisations* substantielles : l'existence d'un million deux cent mille chômeurs est à l'origine d'un manque à gagner de 11 milliards de francs et la fixation du SMIC à 2 000 francs par mois (revendication portée à 2 200 francs depuis l'audition) accroîtrait les cotisations de 4 milliards.

La gestion des caisses

● UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE est réclamée par la quasi-totalité des organisations. La C.G.T. et F.O. dénoncent vivement la tutelle excessive des pouvoirs publics ; le C.N.P.F., qui demande une gestion séparée des risques *vieillesse, maladie, famille, propose* que la tutelle s'exerce *a posteriori.* La plupart des représentants des non-salariés et des agriculteurs acceptent l'harmonisation relative des régimes d'assurance, mais insistent sur le maintien d'une gestion séparée, à l'exception des artisans ruraux, favorables à un véritable régime général.

● LE RETOUR A L'ELECTION des administrateurs des caisses a fait l'objet de nombreuses interventions : non seulement la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. le revendiquent, mais aussi la Fédération des mutilés, l'UNAM, les caisses des retraites des artisans, des professions libérales, et la C.S.M.F. Certains de ces groupes souhaitent d'ailleurs un élargissement des conseils d'administration, notamment aux professions médicales. Parmi les opposants à l'élection, des administrateurs des caisses de Sécurité sociale, on trouve, outre le C.N.P.F., le directeur de la Caisse vieillesse des salariés et F.O. : interrogée par des députés, F.O. *reconnaît* que la désignation des administrateurs et le paritarisme entre représentants des employeurs et des salariés favorisent parfois le patronat, mais elle estime que les inconvénients de l'élection sont plus graves que ceux de la formule actuelle.

● L'INFORMATION DES ASSURÉS doit être renforcée. C'est ainsi que l'ordre des médecins demande que les malades soient renseignés sur le coût de leur séjour et des soins à l'hôpital et que la Mutualité sociale agricole souhaite que sur les bulletins de paye des salariés figurent à la fois les cotisations patronales et ouvrières et que l'assuré soit informé chaque année du montant des dépenses qu'il a provoquées. Une expérience de ce type est d'ailleurs menée dans une caisse agricole de province.

Les prestations familiales

● L'EXISTENCE DE PRESTATIONS ACCORDEES SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES est vivement critiquée, non seulement par l'UNAF et la C.G.C., mais aussi par les syndicats ouvriers, la Mutualité sociale agri*cole, la F.M.F., et plusieurs direc*teurs de caisse. Plusieurs de ces organisations souhaitent que toutes les familles reçoivent les mêmes prestations mais que celles-ci soient soumises à l'impôt sur le revenu.

● LA SIMPLIFICATION DES PRESTATIONS FAMILIALES est souhaitée par de nombreux groupes, avec l'octroi des allocations dès le premier enfant, comme le demandent notamment l'UNAF, la C.G.T. La Mutualité sociale agricole réclame la fusion des quelques dix-huit prestations existantes en deux allocations *seulement*, la C.G.C. et la Caisse d'allocations familiales proposent la fusion en quatre allocations différentes.

● LE QUOTIENT FAMILIAL, formule qui consiste à accorder aux familles un abattement fiscal en fonction du nombre d'enfants et qui favorise les ménages à hauts revenus, a donné lieu à de nombreuses interventions, la C.G.C. étant opposée à sa remise en cause. La F.N.S.E.A. estime *que la formule est « à revoir » ;* l'UNAF accepterait une modification ; le directeur du régime complémentaire des cadres parle d'un « *aménagement qui ne doit pas entraîner sa suppression car il s'agit d'une grande conquête* », tandis que la C.F.T.C. réclame la mise en place d'un abattement forfaitaire. Plusieurs de ces organisations ont aussi demandé une refonte de la fiscalité indirecte, qui pèse lourdement sur le budget des familles nombreuses.

De même des syndicats et l'UNAF se sont prononcés pour une indexation des prestations sur les salaires et pour l'élaboration d'une politique globale de la famille, comprenant notamment un développement des équipements collectifs.

Les retraites

● LE RELEVEMENT DES RETRAITES ET LA FIXATION D'UN NIVEAU MINIMUM DE PENSIONS ont été exigées par de nombreux syndicats et associations. àà des taux, il est vrai, différents. Alors que la C.G.T. demande que toutes les personnes âgées aient une pension égale au minimum au SMIC, la C.F.D.T. suggère 80 % du SMIC, la C.F.T.C. et la Mutualité sociale agricole *75 %.* Au-delà de ce minimum, la C.G.T. propose que la retraite soit égale à 75 % du salaire antérieur, la C.F.D.T. et la Fédération des mutilés estiment qu'elle peut atteindre 80 %. Pour ce faire, la C.F.D.T. propose une harmonisation des régimes de retraites complémentaires et l'augmentation du taux de cotisation dans les régimes de retraites des non-cadres : une augmentation de la cotisation de 4,8 % en moyenne actuellement à 8 % permettrait d'assurer une retraite complémentaire égale à 30 % qui s'ajouterait à celle du régime général (50 %).

● UN AMENAGEMENT DES REGIMES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES, voire une fusion progressive est, en conséquence, souhaité par ces organisations, notamment ouvrières, alors que la C.G.C. défend l'autonomie de l'AGIRC, régime « heureux », pilote, « *indissociable de la démocratie et de la liberté* ».

● L'AGE DU DEPART A LA RETRAITE a provoqué des débats déjà bien connus. La C.G.T. et la C.F.D.T. demandent que le droit à la retraite à taux plein soit reconnu dès soixante ans, les cégétistes proposant cinquante-cinq ans pour les femmes, tandis que le C.N.P.F. estime qu'il s'agit là d'une « erreur ». D'autres groupes socio-professionnels préconisent une sorte de retraite à la carte : c'est le cas de la Mutualité *sociale* agricole, de *la C.F.T.C.*, qui parle aussi d'aménagement d'horaire. En revanche la Fédération des mutilés est opposée à cette formule parce qu'elle peut « *donner lieu à une exploitation des employeurs* ». La limitation du cumul retraites-salaires et l'institution d'un cumul plafonné est aussi évoqué par *la C.F.T.C.*, la Fédération des mutilés et un dirigeant de l'UNAF, qui, tous, sont hostiles à une interdiction formelle du cumul.

L'assurance-maladie

Le secteur de la santé constitue de loin le sujet qui a provoqué le plus grand nombre d'interventions devant la commission *parlementaire.*

● L'EXISTENCE DU « TICKET MODERATEUR » constitue un grand thème de discorde. Ont plaidé pour *le maintien du ticket* modérateur le C.N.P.F., qui considère que la prise en charge par les assurés d'une partie des frais médicaux et pharmaceutiques est une « *dissuasion efficace à l'irresponsabilité* » ; les P.M.E., qui demandent même la suppression des remboursements pour le petit risque et l'institution d'un ticket modérateur modulé ; l'UNAM, qui propose l'institution d'une « franchise », modulée aussi selon les revenus.

En revanche, les syndicats ouvriers et la Fédération des mutilés réclament la disparition progressive du ticket modérateur, la C.G.T. proposant que, dans un premier temps, l'ensemble des frais médicaux et pharmaceutiques soient totalement remboursés pour les enfants de moins de six ans. Cette thèse est d'ailleurs renforcée par l'appui du Conseil national des groupements pharmaceutiques (Giphar). L'un de ses dirigeants, M. Lemoux, propose la suppression pure et simple du ticket modérateur en faisant remarquer que déjà deux tiers des assurés sont totalement remboursés grâce aux mutuelles. « *L'augmentation du coût qui résulterait de cette disposition serait financée,* indique M. Lemoux, *par une augmentation des cotisations, laquelle s'analyserait en fait comme un simple transfert financier des mutuelles à l'assurance-maladie et par des économies de gestion* », dans la mesure où mutuelles et caisses d'assurance-maladie supportent des charges non négligeables pour évaluer le montant des remboursements.

● LE SYSTEME DU TIERS-PAYANT a également donné lieu à des propositions divergentes. Alors que le C.N.P.F. est contre le tiers-payant, qui permet à l'assuré de ne rien débourser, la Fédération des mutilés et la C.G.T. le préconisent, la C.S.M.F. le propose pour les « actes lourds », la C.F.T.C. et la C.F.D.T. pour les personnes défavorisées.

● *LES* LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES ont été à plusieurs reprises critiqués. La C.G.T. demande leur nationalisation et la suppression de la T.V.A. sur les médicaments ; la F.N.S.E.A. suggère, comme d'autres organisations, une révision du conditionnement des produits pharmaceutiques et, avec la Mutualité sociale agricole, réclame une limitation du nombre des spécialités remboursables.

● LA PROFESSION MEDICALE n'est pas davantage épargnée. Alors que F.O. plaide un renforcement de l'autodiscipline du corps médical et que le C.N.P.F., défenseur de la médecine libérale, lance un avertissement aux médecins en répétant qu'ils jouent leur dernière chance, que la Fédération des mutilés croit aux vertus de l'exercice libéral de la médecine, d'autres organisations plaident pour des aménagements. La Mutualité sociale agricole estime que « *la médecine libérale n'est pas nécessairement fondée sur la rémunération à l'acte* » ; elle se déclare très favorable à la médecine de groupe, au sein notamment de centres de santé, et observe que « *de jeunes médecins sont prêts à expérimenter des formules nouvelles* ». La C.F.D.T. constestant que « *les paiements à l'acte soit le fondement de l'éthique médicale* » rejette « *la médecine nationalisée ou la médecine de caisse* », mais réclame la création de centres de santé, financés par les collectivités locales et la Sécurité sociale, qui respecteraient les droits des médecins et associeraient les usagers, le personnel, les autorités municipales et le corps médical.

Les autres groupes, en revanche, n'abordent pas d'eux-mêmes ce sujet délicat ou dénoncent les risques de bureaucratisation.

● LE SECTEUR HOSPITALIER, enfin, fait l'objet de nombreuses critiques et suggestions. Aux reproches de gaspillage souvent présentés par les syndicats et le patronat s'ajoute le témoignage devant la commissions de Mlle Chauvenet, chargée de *recherche au C.N.R.S.* : elle insiste sur la technicité accrue des services, qui implique un haut degré de spécialisation, renforce les « *stratégies de carrière* » et permet aux « *patrons* » de « *s'affranchir plus facilement du poids du contrôle administratif* » ; elle démontre que l'utilisation des hôpitaux est très inégalitaire, avec une surreprésentation des catégories sociales les plus élevées dans les services très *spécialisés* ; *elle dénonce à la fois* l'hospitalisation des cas sociaux faute d'aide à domicile et l'hébergement en hospice de personnes peu âgées mais abandonnées ; dans des hôpitaux ruraux, un quart seulement de l'effectif est composé de malades chroniques ; dans deux hospices où elle a mené une enquête, la tranche d'âge de cinquante à soixante-quatre ans est la plus importante ! De même, des chirurgiens *hospitaliers ont reconnu que* certains hôpitaux avaient développé exagérément des services de prestige ; ils ont admis que des économies substantielles étaient possibles, tout en indiquant que les résultats d'une politique de rigueur ne pouvaient être attendus que dans un délai de cinq ans.

Les syndicats réclament une participation des caisses au contrôle de l'activité des hôpitaux ; le C.N.P.F. et l'UNAM demandent l'adoption d'un *budget* contraignant, l'information et l'association des chefs de services à la gestion, la réforme du prix de journée ; d'autres organisations souhaitent la séparation du coût de l'hôtellerie et des soins, un contrôle et une réduction des séjours hospitaliers.

Le Syndicat national des médecins, chirurgiens des hôpitaux publics pose enfin l'épineux problème du droit à la vie et du coût « considérable » des greffes cardiaques et des réanimations : « *La santé pour tous, à quel prix et jusqu'où, est un problème de société. Il appartient au législateur de définir ce qu'on attend en France de la médecine.* »

(1) AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres ; C.G.P.M.E. : Confédération générale des petites et moyennes entreprises ; C.S.M.F. : Confédération des syndicats médicaux français ; F.M.F. : Fédération des médecins de France ; F.N.M.F. : Fédération nationale de la mutualité française ; F.N.S.E.A. : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ; UNAF : Union nationale des associations familiales ; UNAM : Union nationale pour l'avenir de la médecine.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA MONTÉE DU CHOMAGE ET LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Vers des actions spectaculaires en Lorraine

(Suite de la première page.)

On peut croire que cet appel sera entendu car rarement un tel degré d'exaspération et de colère avait été atteint en Lorraine. Pour la première fois, en effet, depuis la guerre, la sidérurgie va licencier, ce qu'elle avait toujours réussi à éviter au plus fort de la crise, notamment en 1966 et en 1971.

La décision de licencier quelque deux mille cent travailleurs immigrés n'a pas arrangé les choses. Déjà, depuis quelques jours, un certain nombre de réactions racistes avaient été enregistrées. Sur quelques murs d'usines sidérurgiques, les Lorrains avaient pu découvrir avec surprise un slogan encore jamais utilisé dans cette région : « *La Lorraine aux Lorrains.* » Très vite, les syndicats ont réagi. « *La décision patronale est une mesure qui comporte du racisme. C'est pour nous un signe de décadence d'une société qui s'attaque aux plus faibles, aux immigrés et aux handicapés* », affirme M. René Huin, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T.-sidérurgie lorraine. Du côté de la C.G.T., la réaction est également très vive : « *L'objectif du patronat est de calmer l'inquiétude des Lorrains et de diviser les travailleurs. Mais, en Allemagne, l'expérience a montré que le départ des étrangers n'a pas empêché l'accroissement du chômage.* »

En fait, les syndicalistes reconnaissent qu'ils ont beaucoup de difficultés à aller à contre-courant d'une opinion qui persiste à penser que le renvoi des immigrés résoudrait radicalement le problème de l'emploi. Ce sentiment est clairement exprimé par le responsable nationale de F.S.L. (Force libérale et sociale), qui déclare : « *Il est primordial, en cette période de crise, de réserver l'emploi en priorité en Lorraine.* »

180 000 immigrés

Le patronat de la sidérurgie n'a pas attendu la crise, et, depuis 1974, l'immigration a été sérieusement ralentie. Reste que 180 000 immigrés vivent en Lorraine, dont plus de 120 000 en Moselle. Dans ce département, ils représentent 12,06 % de la population active et la moitié d'entre eux travaillent dans la sidérurgie. Le problème est d'autant plus préoccupant que la grande majorité d'entre eux (60 %) sont manœuvres ou O.S., et seul 12 % ont une qualification.

Nombreux sont les responsables, tant dans les milieux patronaux que syndicaux, qiu estiment que le gouvernement se doit d'agir très rapidement pour désamorcer ce dossier explosif. On se souvient que M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, déclarait à Metz, le mercredi 23 février : « *Il n'est pas question de suivre l'exemple allemand et de renvoyer les immigrés dans leur pays. Nous veillerons à assurer leur reclassement en cas de suppressions d'emplois ainsi qu'à les faire bénéficier du même droit et de la même protection que nos compatriotes.* »

A bien des égards, le dossier lorrain prend de plus en plus l'allure d'un énorme détonateur sur le plan social et politique au niveau national. C'est ce qui explique que les syndicats agissent avec une extrême prudence. Les cinq organisations, malgré de profondes divergences quant à la stratégie à adopter, s'attachent cependant à maintenir un front unique. Ainsi, ce mardi 12 avril une réunion est prévue.

L'objectif au niveau national est de provoquer l'ouverture d'une négociation tripartite syndicats-patronat - gouvernement. Jusqu'à présent le gouvernement ne semble guère favorable à une telle solution. Il semble vouloir préférer laisser les syndicats et le patronat de la sidérurgie face à face ; ce qui oblige ce dernier à affronter l'opinion publique, ce dont il se serait bien passé.

Après quelques flottements, la C.G.T. et la C.F.D.T. pourraient être en passe de trouver un terrain d'entente. On devrait savoir aujourd'hui si, à l'initiative de la C.G.T., les ouvriers d'Usinor occupent ou non leur usine, à l'issue d'un vote à bulletin secret. Ce syndicat entend bien faire d'Usinor-Thionville un point fort à partir duquel pourrait être popularisée l'action au niveau national. Curieusement, la C.G.T. reprend un type de stratégie qu'elle condamnait il y a quelques années lorsqu'il était utilisé par la C.F.D.T. lors des conflits du Joint français pour la métallurgie ou des Nouvelles Galeries pour le travail dans les grandes surfaces.

La C.F.D.T., quant à elle, n'a pas renoncé à élargir le mouvement. Vendredi 8 avril à Metz, les responsables régionaux du nord de l'Alsace et de la Lorraine se sont rencontrés. Pour la C.F.D.T. qui prévoit une série d'actions, notamment dans les Vosges, à Cornimont, il s'agit de montrer qu'au-delà du cas particulier de l'usine de Thionville c'est l'ensemble de la sidérurgie, des mines et du textile qui est concerné par les problèmes de restructuration. « *Nous nous situons dans une action offensive et non défensive. Il ne faut pas seulement manifester dans les rues et durcir la lutte à Thionville. Nous devons le faire dans l'ensemble de la sidérurgie, jusqu'à occuper les usines et bloquer la production là où le patronat veut produire, à Sacilor, à Fos ou à Dunkerque même* », déclare M. Troglic, secrétaire général de la C.F.D.T.-Lorraine. De fait, la crise de la sidérurgie touche, de proche en proche, les mineurs de fer, les cheminots, les enseignants (dont les élèves trouvent encore moins d'emplois)...

La C.G.T. et la C.F.D.T., à l'issue d'une rencontre avec les représentants du parti communiste, ont décidé, d'une part, d'élargir leur action en dehors du cadre national, notamment en Belgique où des problèmes semblables se posent, et, d'autre part, d'intervenir systématiquement dans toutes les assemblées, à quelque niveau que ce soit : assemblées locales, régionales, Parlement.

Grincements à gauche

Cette mobilisation et cette apparente unité d'action n'ont cependant pas fait disparaître certains clivages politiques, et l'« *union sacrée* » est loin d'être réalité. Du côté de la majorité, une certaine entente s'est réalisée entre quelques députés mosellans; ainsi, le docteur Jean Kiffer (C.N.I.), député de Metz-I, MM. Henri Ferretti (R.I.), député de Thionville-Est, et Julien Schvartz (R.P.R.), député de Boulay, ont demandé conjointement la constitution d'une commission d'enquête pour étudier l'utilisation par la sidérurgie des prêts accordés par l'Etat. En revanche, au niveau des partis, il ne semble pas qu'une position commune ait pu être trouvée.

Du côté de l'opposition, les divergences ne sont pas absentes. Le P.C., qui a fait de la sidérurgie son cheval de bataille et qui multiplie les interventions sur le terrain à tous les niveaux, ne ménage pas ses critiques à l'égard du P.S. En privé, les dirigeants communistes reprochent aux socialistes, notamment au niveau fédéral, une certaine tiédeur dans l'engagement. En fait, il semble bien que la crise de la sidérurgie prenne l'allure d'un troisième tour des municipales. Le parti communiste, qui a enregistré lors de ces dernières élections des progrès très importants, notamment dans le bassin sidérurgique (230 élus du P.C. contre 300 au P.S. en Moselle), entend bien imposer sa stratégie. « *Défendre l'emploi à Usinor, c'est défendre la Lorraine* », tel est le mot d'ordre lancé par les communistes, qui s'appuient sur la C.G.T., dont bon nombre de cadres communistes ont repris des responsabilités dans leur parti. En revanche, le P.S. de Moselle, mal structuré, divisé entre différentes tendances, ne semble pas pouvoir compter sur le syndicat C.F.D.T. comme courroie de transmission, malgré la présence de nombreux militants cédétistes au sein du P.S., à Thionville.

A vrai dire, le P.C., grâce à un énorme effort commencé en 1974 dans les entreprises (250 cellules d'entreprise ; 3 000 adhérents dans les usines et les administrations en Lorraine), tient quasiment tous les leviers de commande sur le terrain. Certains indices permettent de penser que le P.C. semble vouloir aujourd'hui atteindre deux objectifs en Lorraine, par-delà la bataille de la sidérurgie. Le premier est de démontrer qu'il est le seul leader du mouvement ouvrier. Son action en faveur de la nationalisation, notamment, le met en position de force par rapport aux socialistes mosellans. Ceux-ci se sont prononcés pour la nationalisation ; mais les récentes déclarations de M. Mitterrand, qui entend en rester aux prises de participation majoritaires dans la sidérurgie, n'ont pas arrangé leurs relations avec les communistes.

Le deuxième objectif du P.C. est sa volonté de démontrer que, face à une crise sociale importante et confronté à un problème aussi difficile que celui de la sidérurgie, il est capable, d'une part, d'éviter toute agitation incontrôlée et, d'autre part, de proposer des solutions.

A bien des égards, les événements qui se déroulent aujourd'hui dans le bassin sidérurgique mosellan sont pleins d'enseignements tant socialement que politiquement dans la mesure où ils pourraient préfigurer les rapports entre le P.C. et le P.S. dans certaines régions, à l'issue d'élections législatives qu'aurait gagnées la gauche.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'emploi en panne

Pour M. Raymond Barre, l'essentiel de l'action du gouvernement qu'il dirige doit se développer sur le terrain économique. La priorité des priorités reste, aux yeux du premier ministre, la lutte contre l'inflation. Cela étant, les difficultés que traversent certains secteurs — à commencer par la sidérurgie — incitent les commentateurs de la presse hebdomadaire à évoquer la situation sociale.

C'est ainsi que Bernard Soulé, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, constate : « *La Lorraine se mobilise. La surprise, le sentiment d'avoir été trahis, ont laissé place à la révolte, dans une région où la modération est pourtant de rigueur.* »

Dominique de Montvalon, dans *LE POINT*, arrive à la même conclusion. Il écrit : « *A Thionville, la gauche, P.C. en tête, veut prouver sa capacité d'être un moteur dans la défense de toute une population. Raymond Barre, assiégé par les députés, a eu beau, en effet, promettre, mercredi dernier, que le Parlement serait prochainement saisi du dossier complet de la sidérurgie française, Thionville a choisi, semble-t-il, de faire d'abord confiance à ses élus — fussent-ils communistes. C'est qu'il se passe, dans cette ville, ces jours-ci, un phénomène sans précédent : devant la crise, toute une population, oubliant les clivages politiques et sociaux, se découvre unanime. Pour la révolte.* »

Des solutions ? Alain Souské les envisage dans *L'EXPRESS*. Il note qu'elles « *vont de l'embauche d'une cinquième équipe dans les feux continus à l'abaissement de l'âge de la retraite, en passant par la création de nouveaux emplois dans la région. Tous les syndicats sont d'accord sur ce programme* ». Il ajoute : « *La nationalisation est réclamée avec une insistance croissante bien que les responsables économiques et politiques sachent que les problèmes financiers n'en seraient pas résolus pour autant. M. Barre aura fort à faire pour rassurer une ville qui s'estime « condamnée à mort » et pour tranquilliser une région qui se considère comme « morte en sursis* ».

Guy Perrimond souligne dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste : « *Les difficultés actuelles de la sidérurgie française sont donc, sur plusieurs points, amplement révélatrices. Du côté du pouvoir, elles montrent que l'« aide » fournie, aussi importante soit-elle, n'a été assortie d'aucune mesure permettant de contrôler son utilisation. Il s'agit donc de cadeaux payés par la collectivité à un patronat qui, de surcroît, a fait la preuve de son incapacité de l'utiliser au mieux des intérêts de la collectivité. Ce qui n'étonnera personne. Mais l'étendue du désastre montre à quel point la volonté d'éviter toute relance est dommageable pour notre économie.* »

Relevant que les « *stocks regonflés* », les « *carnets de commandes déprimés* », les « *effectifs en surnombre* » incitent certes les patrons à la prudence, Marie-Louise Antoni et Christine Mital ajoutent, dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, que « *c'est surtout la crainte politique qui apparaît comme le principal frein à l'embauche et à l'investissement* ».

Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, dont la couverture indique : « Premier emploi : une jeunesse en panne », affirme : « *Cette jeunesse* [au chômage] *est perdue, ou risque de l'être, pour tout le monde. Les dirigeants politiques s'abuseraient en effet en croyant qu'ils peuvent recruter ici leurs meilleurs militants. Sans doute, à la condition de préconiser sans attendre 1978 les moyens de créer des emplois, la gauche est-elle encore capable d'ouvrir un horizon. Mais déjà on peut dire que la persistance d'une société scandaleusement inégalitaire, surtout en période de crise, ou le projet de constituer plus tard une société étatique pour imposer l'égalité ne sont nullement à même de triompher du nihilisme qui va s'enracinant dans cette jeunesse en panne d'avenir.* »

C'est le phénomène de « *haut-le-cœur* » qu'évoque Claude Cabanes à ce sujet dans *L'HUMANITE-DIMANCHE* : « *Dans ce pays monte un immense haut-le-cœur au spectacle de la jungle en décomposition où nous vivons. Le plus fort, c'est-à-dire le plus riche, y fait la loi ; il est cruel, âpre, impitoyable. La place de chacun ne dépend ni de son travail, ni de son savoir, ni de son talent : c'est la naissance qui en décide ou la fortune acquise même par les pires moyens.* »

Le « *refus de la société actuelle* », qui « *sécrète tant d'injustices et qui demeure tournée vers le passé* », explique, estime Georges Montaron dans *HEBDO-T.C.-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, les succès de la gauche. Il relève : « *Le climat est mauvais pour Raymond Barre, il l'est encore plus pour la France. En douze mois, la situation économique, financière, sociale, ne peut que se dégrader. C'est pourquoi l'intérêt national exige qu'on organise au plus vite les élections législatives.* »

Bernard Hartemann souligne, quant à lui, dans *LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION* : « *Le premier ministre raisonne en économiste — dans la majorité, on le lui reproche, — et il raisonne à moyen terme. Du même coup, il fait un pari. Il pense, comme à l'Elysée, que de bons scores économiques réalisés après une cure d'assainissement sérieuse et profonde peuvent donner à la majorité les 4 % à 5 % de l'électorat, c'est-à-dire le million et demi d'électeurs, qui lui apporteront la victoire aux législatives.* »

Le raisonnement de Claude Jacquemart est identique dans *VALEURS ACTUELLES*, bien qu'il diffère sur le nombre d'électeurs que la majorité doit gagner à sa cause aux prochaines élections. Il affirme : « *M. Barre sera nécessairement le chef du gouvernement jusqu'aux élections législatives. Il a été choisi en tant que « meilleur économiste français ». Or la priorité des priorités est d'ordre économique. La capacité de la majorité à remonter son handicap d'ici aux élections, c'est-à-dire à récupérer six ou sept cent mille voix (2 % de l'électorat), dépend de celle du premier ministre à rendre confiance aux Français.* »

Arlette Laguiller souhaite que les travailleurs n'attendent pas 1978 pour organiser « *une riposte générale* » contre une « *offensive anti-ouvrière sans précédent depuis vingt ans* ». Elle estime dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : « *La classe ouvrière a les moyens de faire céder le patronat et le gouvernement à son service. Elle les a toujours eus. Mais aujourd'hui, les choses sont plus claires : le gouvernement applique une politique de classe, sans fard, sans poudre aux yeux. Aujourd'hui le mécontentement est général et ce serait de l'inconscience que d'attendre la date de 1978 pour faire pièce à l'offensive patronale.* »

Affirmant également qu'on ne peut attendre 1978 pour « *exiger un rétablissement* [du] *pouvoir d'achat* », Claude Ferc, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, écrit : « *Risque-t-on dans la situation actuelle de trouver massivement dans les entreprises l'attitude qui consisterait à dire : on a déjà marqué un point ? De toute façon, on n'arrachera pas grand-chose à ce pouvoir. Plutôt que d'entrer dans la lutte maintenant attendons les législatives et là on changera de gouvernement. Il semble bien que ce comportement, dont on ne peut nier qu'il existe, soit nettement minoritaire et que les élections aient encore contribué à le minoriser.* »

C'est également l'opinion de *INFORMATIONS OUVRIERES*, « tribune libre » de la lutte des classes, qui assure : « *Laisser Giscard-Barre gouverner pendant un an encore, laisser l'Assemblée nationale spectaculairement désavouée une nouvelle fois par le suffrage universel voter les projets de l'Elysée et de Matignon, c'est, qu'on le veuille ou non, laisser passer les projets gouvernementaux qui signifient : blocage des salaires, misère, chômage, et même destruction des bases matérielles du pays.* »

Que ce soit pour le chômage ou pour la reprise économique, le bout du tunnel n'est pas encore en vue.

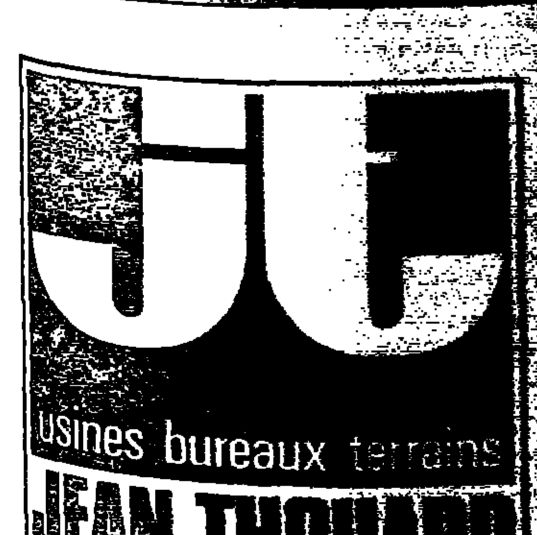
A. Ch.

UNE SOCIÉTÉ DU NORD LICENCIE PLUS DE 300 PERSONNES

(De notre correspondant)

Lille. — La société Eternit-industrie (fibro-ciment) dont le siège social est à Prouvy, près de Valenciennes, et qui groupe une dizaine d'usines en France, va licencier plus de trois cents personnes. La nouvelle sera rendue officielle au cours d'un comité central d'entreprise qui est convoqué à Paris pour le 15 avril.

Les raisons invoquées par la direction sont la réduction du carnet de commandes, une mauvaise conjoncture économique d'ensemble et la fermeture de certains de ses marchés traditionnels. Depuis plusieurs mois déjà les travailleurs de cette société subissaient un chômage partiel. L'usine la plus touchée serait celle de Caronte (Bouches-du-Rhône), où deux cent quatre-vingt-douze personnes seraient licenciées sur quatre cent dix-huit. Il y aurait vingt-huit licenciements à Vitry, vingt-six à Prouvy, d'autres encore à Rennes, Albi, etc.



ÉCONOMIE

BILLET

LA FISCALITÉ DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

Nouvelle bataille à l'Assemblée ?

Déjà interpellé il y a quelques jours à l'Assemblée nationale à propos du plan gouvernemental sur la sidérurgie, M. René Monory, le nouveau ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, devrait passer ce 12 avril une nouvelle soirée difficile dans la même enceinte à propos de la refonte du code minier, avant que de laisser un de ses secrétaires d'Etat, M. Coulais, défendre mercredi le délicat dossier de l'exploration du plateau continental et de l'exploitation de ses ressources naturelles. Pour ses débuts, M. Monory eût peut-être préféré débattre d'un sujet qu'en tant qu'ancien garagiste il connaît bien : les huiles usagées.

Les modifications apportées au code minier comme le texte sur le plateau continental ont un point commun : ils touchent aux intérêts des compagnies pétrolières ayant une activité de production ou de recherche en France. D'où les multiples interventions de celles-ci auprès du ministère ces dernières semaines.

La production française de pétrole est de l'ordre de 1 million de tonnes, celle de gaz légèrement supérieure à 10 milliards de mètres cubes. Le prélèvement de l'Etat et des collectivités locales peut être évalué à 2,5 % de la valeur de ces productions. Comme le rappelle M. Billoux, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône, dans son rapport sur l'exploration du plateau continental, « le niveau de simples royalties — sans compter donc la fiscalité indirecte sur le brut — est de l'ordre de 17 % dans les pays de l'OPEP et de 12,5 % en mer du Nord britannique ». *Or ce prélèvement — sous forme d'une double redevance départementale et communale — est d'autant plus légitime que* « les explorateurs de mines de pétrole et de gaz combustibles » *sont dégrévés du paiement de la taxe professionnelle.*

Un amendement en apparence anodin de M. Julien Schvartz à l'article 62 du code minier, proposant de rétablir une équivalence mathématique entre gaz et pétrole, d'une part, une modification proposée par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale concernant l'article 3 bis du projet de loi sur l'exploration du plateau continental, d'autre part, visent en fait à augmenter cette fiscalité. « Pour ce second texte on peut estimer, *affirme M. Billoux,* que c'est une ressource théorique de 200 millions qui peut être attendue de ce vote. »

Sous prétexte de ne pas décourager la recherche — en mer d'Iroise, par exemple — et de laisser aux compagnies françaises des ressources suffisantes, M. Monory va donc se faire le défenseur des sociétés pétrolières. Parce qu'il y a controverse sur la nature fiscale ou domaniale des redevances, le ministre, s'il est en difficulté, fera jouer l'article 41 de la Constitution, qui prévoit que, si un amendement n'est pas du domaine de la loi, le gouvernement peut opposer l'irrecevabilité, sans pour autant répondre au fond. Pourtant, est-il admissible que des richesses appartenant à la collectivité nationale ne soient pratiquement pas taxées ? — B. D.

FAITS ET CHIFFRES

Commerce extérieur

● *La Banque française du commerce extérieur* (B.F.C.E.) ouvre une succursale à New-York afin *« de mieux accompagner l'activité des entreprises françaises implantées aux Etats-Unis, ou envisageant de le faire, et d'établir des contacts avec les sociétés américaines ayant des intérêts en France »*.

Emploi

● *La Société générale des papeteries du Limousin* fermera le 1er juillet son usine d'Excideuil (Charente), qui emploie vingt-six personnes. Elle concentrera ses activités sur ses unités d'Alaincourt, Saillat, Farebout et Saint-Brice. La modernisation de ces deux dernières usines va entraîner, *dans le deuxième semestre,* le licenciement de quinze autres personnes.

● *Deux constructeurs automobiles américains,* Ford et Chrysler, ont fermé du 10 au 17 avril quatre usines d'assemblage de petites voitures, mettant ainsi à pied près de quinze mille ouvriers. Cette décision est due à la mévente des voitures de petite taille fabriquées aux Etats-Unis, en raison notamment de la concurrence des petites voitures étrangères et en particulier japonaises. — *(A.F.P.)*

A l'étranger

● *Deux syndicats américains du textile* (Amalgamated Clothing Workers et International Ladies Garment Workers), *qui comptent* cinq cent mille membres, organiseront, mercredi 13 avril, une journée de protestation contre la hausse des importations, notamment en provenance d'Extrême-Orient et d'Amérique latine. En 1976, ces achats ont augmenté de 43 % en valeur par rapport à 1975 pour atteindre 4,4 milliards de dollars, et le déficit commercial des Etats-Unis dans le secteur du textile a été proche de 3 milliards. — *(A.F.P.)*

● *Les profits des entreprises américaines* ont atteint 82,4 milliards de dollars en 1976, en augmentation de 29 % sur 1975, indique une enquête de la Citibank auprès de 3 831 sociétés. En 1975, d'après un sondage analogue, ces bénéfices avaient diminué de 8,5 %. Toutefois, compte tenu de l'inflation, les profits nets des entreprises en 1976 ont été inférieurs à ceux enregistrés avant la récession de 1973-1975. L'industrie automobile a augmenté ses profits de 230 %. Les industries textiles et les fabricants d'appareils électro-ménagers ont enregistré également des *bénéfices en forte* hausse ; en revanche, les sociétés sidérurgiques, sucrières et les fabricants de pneumatiques ont vu leurs profits diminuer. — *(A.F.P.)*

● *En Allemagne fédérale, la production industrielle* a diminué de 2,5 % en février, après avoir progressé de 2 % en janvier. En un an, par rapport à février 1976, l'indice a augmenté de 3,2 %. — *(A.F.P.)*

ÉCONOMIE

AGRICULTURE

Le tribunal administratif annule l'élection de trois membres à la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand vient d'annuler pour fraude électorale l'élection de trois membres repésentant l'Union départementale des exploitants (U.D.S.E.A.) de la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. Cette décision est l'aboutissement d'un long conflit qui oppose, depuis le mois de juillet 1975, la F.D.S.E.A. (majoritaire à la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme) à l'U.D.S.E.A. de Michel Debatisse président de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.).

Depuis cette date, la F.D.S.E.A. conteste, en effet, l'inscription des cinq cent soixante-neuf groupements et syndicats sur la liste électorale établie lors des élections du 26 février 1976 à la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme. Le tribunal administratif a donné gain de cause à la F.D.S.E.A., estimant que seuls deux groupements — le Syndicat d'amélioration du fromage de Saint-Nectaire et le Syndicat des producteurs de porcs du Centre — satisfaisaient lors de l'élection aux dispositions en vigueur.

Pour fonder sa décision, le tribunal a estimé que pour « *cinquante-deux de ces groupements, aucun document n'a été produit ; que pour cinq cent dix-sept autres les pièces exigées (...) sont soit incomplètes, soit manifestements constituées à la hâte pour les besoins de la cause et dépourvues, de ce fait, de force probante. (...) Par suite, cinq cent soixante-sept des cinq cent soixante-neuf groupements contestés ont été inscrits à tort sur la liste électorale* ».

Le tribunal a jugé qu'« *un tel redressement supérieur aux quatre cinquièmes, démontre l'existence de manœuvres frauduleuses de grande ampleur de nature à porter atteinte à la sincérité du scrutin et à en fausser les résultats* ».

Cette décision, qui annule l'élection de MM. Robert Berthet, Marcel Rodary et René Sephaud, ne met pas en cause l'équilibre des forces au sein de la chambre d'agriculture. La F.D.S.E.A. a, en effet, acquis lors du dernier scrutin 19 sièges, l'U.D.S.E.A. 17 (elle n'en aura plus que 14) un siège étant attribué au Centre régional de la propriété forestière. En toute hypothèse l'actuel président de la chambre, M. René Vallet (F.D.S.E.A.), conserve son fauteuil.

LES DÉGATS DU GEL SONT ENCORE DIFFICILES A APPRÉCIER

L'importance des dégâts provoqués par le gel, vendredi et samedi derniers, était encore difficilement appréciable mardi 12 avril. Une seule chose paraissait acquise : les ménagères devront payer plus cher fruits et légumes.

Au nord de la Loire, c'est la deuxième vague de *froid* en quinze jours. Tous les arbres fruitiers ont été touchés, y compris les pommiers. Toutefois, il est encore difficile de savoir quelles seront les réactions des arbres. Pour les légumes, ce sont essentiellement les pommes de terre qui ont été frappées. Dans le vignoble, après le Languedoc-Roussillon, le Bordelais et le Pays nantais, la Bourgogne a été recouverte par la « neige du coucou ». Là encore, les conséquences sur la vendange ne sont pas évaluées.

C'est dans la vallée du Rhône que les dégâts du gel ont été les plus importants, sans atteindre néanmoins ceux de 1975. Dans la Drôme, on estime que les abricotiers de la région de Tain ont été touchés à 90 %. Les pêchers, dont la végétation était moins avancée, ont souffert. Le sud du département a été le plus affecté. Dans l'Ardèche, on a fait à peu près les mêmes constatations, cerisiers, pêchers et abricotiers étant les plus atteints. Le mistral a protégé les cultures proches du Rhône dans le Gard, mais celles qui en étaient éloignées ont été plus endommagées, notamment la vigne. Dans le Vaucluse, les victimes sont essentiellement les cerisiers de la région d'Apt et les abricotiers de Beaumes-de-Venise. Dans l'ensemble, on estimait qu'il faudrait deux ou trois jours pour connaître l'ampleur exacte des pertes de récoltes.

AFFAIRES

La balance commerciale de l'industrie chimique s'est dégradée en 1976

Très durement secouée par le vent de la crise, l'industrie chimique française a recouvré en 1976 une partie de ses forces. Les niveaux records atteints en 1974 ont été dans bien des cas retrouvés. L'indice de la production, en hausse de 13,6 % (chiffre supérieur à la moyenne nationale de 9,6 %), s'est établi à 135,5 (contre 136 en 1974). D'un montant évalué à 86,6 milliards de francs (+ 14,4 % d'une année sur l'autre), le chiffre d'affaires de la profession a été supérieur de 600 millions de francs (+ 0,7 %) à celui obtenu en 1974. Les exportations (+ 26,8 % par rapport à 1975 et 12,8 % par rapport à 1974) ont représenté 29,53 milliards de francs (11 % des exportations globales de la France).

Ces performances ne doivent cependant pas faire illusion. Elles masquent de profondes inégalités. Elles n'ont pu être réalisées que grâce aux très bons résultats obtenus durant le premier semestre, dont le point culminant s'est situé en juin, la reprise ne s'étant pas prolongée au-delà. Analysée par branche, la situation apparaît fort différente. Bien qu'en vive hausse (+ 32,2 %), l'indice moyen de la production en chimie organique (152,2) n'a pas retrouvé son niveau de 1974 (154). Encore moins celui de la chimie minérale (104,5 contre respectivement 101,4 et 121), très touchée par la récession dans les engrais.

Au chapitre du commerce extérieur, on note une dégradation du terme des échanges, avec un taux de couverture de 111,1 contre 118,7. Cela en raison de l'augmentation massive des importations (+ 34,2 %), des engrais en particulier, ce poste accusant à lui seul un déficit de 1 208,7 millions de francs. L'excédent commercial provient donc, encore une fois, des produits pharmaceutiques (+ 2 196,2 millions), des parfums et produits de toilette (+ 1 702,3 millions).

Si le chômage partiel s'est résorbé, les effectifs ont légèrement diminué (300 000 personnes au lieu de 303 000). Les investissements ont baissé de 6 % à 4,7 milliards de francs (contre 4,6 milliards en 1974). Quant à la rentabilité des entreprises, elle ne s'est guère améliorée. Certes, Rhône-Poulenc a équilibré ses comptes et C.d.F.-Chimie a dégagé un bénéfice symbolique, mais l'E.M.C. sera en déficit.

LA SOCIÉTÉ LINÉ PREND LE CONTROLE DE CESAM-STOKVIS

Les sociétés Liné S.A. et Albert Machines Outils (A.M.O.) viennent de signer avec la société Stokvis-France un accord aux termes duquel elles reprennent l'ensemble des fabrications de machines spéciales de la société Cesam-Stokvis. Cette filiale de Stokvis, issue de la fusion début 1975 des sociétés Cesam et Ateliers Stokvis, fabriquait des machines lourdes de forage et des machines spéciales de production, avec transfert linéaire ou circulaire.

Ces fabrications seront assurées désormais par les usines d'Albert de Liné S.A. et de sa filiale A.M.O. (ancienne usine G.S.P. d'Albert). Les machines spéciales de production resteront diffusées en France par la société Stokvis.

● *Nixdorf veut racheter une entreprise américaine.* — Le fabricant ouest-allemand d'informatique Nixdorf vient de lancer une offre publique d'achat sur la société américaine Entrex. Les deux firmes coopéraient depuis 1973. Entrex réalise un chiffre d'affaires d'environ 130 millions de francs et Nixdorf de 1,4 milliard de francs. — (*A.F.P.*)

● *Le groupe coopératif laitier SODIMA* (marques Yoplait et Candia) a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires de 4,07 milliards de francs dont 1,2 milliard de francs (+ 13,35 %) avec le lait et 0,7 milliard de francs (+ 11,6 et 0,7 milliard (+ 11,6 %) avec les produits frais. Yoplait est resté le premier fabricant français de yaourts (23 %), de crème fraîche (15 %) ainsi que le deuxième de desserts (14 %) et de fromages frais (14 %). Candia a réalisé 35 % des ventes de laits frais et « longue conservation ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIDEL

Les conseils d'administration des deux principales filiales d'entreprises d'UNIDEL viennent d'arrêter leurs comptes de l'exercice social 1976.

FORCLUM

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice totalise 375,86 millions de francs contre 365,05 millions en 1975.

Le bénéfice net est de 4,05 millions de francs (contre 3,34 millions pour 1975), après provisions diverses, et 4,66 millions de francs de dotation aux amortissements.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende unitaire de 10,50 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor, assurera un revenu global de 15,75 F par action.

TRINDEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice 1976 atteint 603,37 millions de francs contre 523,66 millions en 1975.

Le bénéfice net dégagé est de 4,16 millions de francs (contre 2,73 millions pour 1975), après constitution de provisions et dotation de 10,4 millions de francs aux amortissements.

L'assemblée générale ordinaire sera invitée à approuver la répartition d'un dividende global de 3,09 millions de francs au profit d'UNIDEL contrôlant la totalité de son capital.

UNIDEL

Ainsi, UNIDEL encaissera en juin prochain un dividende totalisant 4,30 millions de francs provenant de ces deux principales filiales. Au titre de l'exercice social qui sera clos le 30 juin 1977, son conseil proposera à l'assemblée annuelle des actionnaires la mise en paiement en septembre prochain d'un dividende net et unitaire de 11 F, correspondant à un revenu global de 16,50 F par action, y compris l'impôt déjà payé au Trésor.

UNION DE CRÉDIT COOPÉRATIF

L'Union du crédit coopératif, association qui regroupe autour de la caisse centrale de crédit coopératif plus de trente établissements spécialisés ou professionnels d'épargne et de crédit en vue de leur représentation commune auprès des organismes nationaux et internationaux, et à l'égard des pouvoirs publics, a tenu le 24 mars 1977 son assemblée générale annuelle.

Outre l'adoption des comptes 1976 et du programme d'activité pour 1977, il a été procédé à la rénovation et à la modification des statuts de l'association. Ainsi, l'assemblée générale sera-t-elle désormais élargie de façon à mieux refléter les positions des diverses parties intéressées au fonctionnement du crédit coopératif.

Le nouveau bureau traduit cette ouverture. M. Moreau, président-directeur général de la Caisse centrale de crédit coopératif, en a été réélu président. MM. Chomel, président du directoire de la Banque française de crédit coopératif, et Le Lay, président de la Caisse régionale de crédit maritime mutuel du Finistère, ont été élus vice-présidents. Les principaux établissements spécialisés du groupe seront également représentés au sein du bureau : Habitat-Crédit et UCEL, qui prolongent l'activité de la Caisse centrale pour les concours au logement social et au tourisme social, Intercoop, Coopamat et Coopabail, sociétés de crédit-bail immobilier, mobilier et de location longue durée.

Le total cumulé des bilans des établissements regroupés dans l'Union du crédit coopératif atteint quelque 10 milliards de francs.

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Nous rappelons que le bénéfice, après constitution de différentes provisions, en particulier pour l'intéressement des salariés (3 millions de francs) et après dotation aux amortissements (6,276 millions de francs), s'élève à 12 009 244,65 francs, contre 10 205 111 francs en 1975.

CREDIT LYONNAIS

M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit lyonnais, a présenté au conseil d'administration, réuni le 7 avril, les résultats de l'exercice 1976 qui seront soumis le 18 mai à l'approbation du collège représentant les actionnaires.

Le total du bilan s'établit au 31 décembre 1976 à 181 023 millions de F contre 141 957 millions de F au 31 décembre 1975.

Les dépôts de la clientèle représentent 91 345 millions de F et ont progressé de 12 %.

Avec un montant global de 96 310 millions de francs, les crédits distribués ont connu un accroissement de 16 %, dû principalement au financement des opérations de commerce extérieur.

Le produit d'exploitation a atteint 6 329 millions de francs, en augmentation de 13,5 %.

Les frais généraux ont enregistré une progression globale de 12,8 %. Leur total, 5 227 millions de francs, comprend les charges salariales et sociales pour 3 538 millions de francs (+ 15,9 %) et les autres frais de fonctionnement pour 1 689 millions de francs (+ 6,8 %).

Ainsi, pour 1976, le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions est en hausse de 17 %. Le bénéfice net, supérieur de 124 millions de francs à celui de 1975, s'élève à 287 millions de francs, dont 70 millions de francs proviennent des agences étrangères.

Le président a tenu à souligner la contribution active et efficace de tout le personnel à l'œuvre de redressement accomplie depuis deux ans.

Le conseil d'administration a décidé de proposer au collège représentant les actionnaires la reprise du dividende à raison de 12 francs net par action. Il s'y ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 6 francs (avoir fiscal) pour former un dividende global de 18 francs par action.

TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT

Le conseil d'administration, dans sa séance du 5 avril 1977, a arrêté les comptes de 1976, qui font apparaître, compte tenu d'une plus-value nette de 2 915 000 F sur cessions immobilières et après 3 679 000 F d'amortissement, un bénéfice net de 3 480 000 F contre 3 569 000 F en 1975. Le cash flow net de l'exercice de 7 454 000 F représente 18,78 F par action.

Il sera proposé à l'assemblée qui sera convoquée pour le 24 juin 1977 de porter à 5,20 F le dividende net de l'exercice contre 5 F pour l'exercice précédent. Le revenu global s'établirait ainsi à 7,80 F (contre 7,50 F), qui représente au cours actuel de l'action un rendement de 17 %.

Le carnet de commandes ayant progressé de 22 % en 1976 s'établit à 78 582 000 F début 1977. En conséquence, la société a eu une activité soutenue au cours de ce premier trimestre tout en maintenant le niveau de son carnet de commandes.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POURSUIT SA POLITIQUE DE DÉCENTRALISATION

Après Lyon et Bordeaux, c'est à Marseille que la Société générale vient d'installer une délégation régionale ayant compétence sur les quatre-vingt-huit guichets des départements des Bouches-du-Rhône, du Var, du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence. Cet échelon décentralisé, qui jouit d'une large autonomie en matière d'octroi de crédit, est donc un véritable centre de décision régional.

En mettant en place cette nouvelle délégation, la Société générale adapte ses structures au développement rapide de son activité. Elle se rapproche en outre davantage de sa clientèle afin d'améliorer encore la qualité de ses services par une meilleure connaissance des économies régionales.

La Société générale met ainsi au service des régions les puissants moyens d'un établissement de rayonnement mondial.

ARBED
ACIÉRIES RÉUNIES DE BURBACH-EICH-DUDELANGE

SOCIÉTÉ ANONYME, SIÈGE SOCIAL A LUXEMBOURG
R.C. LUXEMBOURG Nº B 6990

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange, ARBED sont priés d'assister à

l'Assemblée Générale Ordinaire

qui se tiendra le vendredi 22 avril 1977, à 14 heures, au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

1) Rapport du conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société ;
2) Rapport des commissaires sur la comptabilité et le bilan de l'exercice écoulé ;
3) Approbation du bilan et du compte de profits et pertes ;
4) Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires ;
5) Nominations dans les conseils ;
6) Divers.

Le conseil d'administration a l'honneur de rappeler à Messieurs les actionnaires que, pour pouvoir faire partie de l'assemblée, ils auront à se conformer à l'art. 40 des statuts.

Le dépôt des parts sociales pour cette assemblée pourra être effectué jusqu'au 16 avril 1977 inclus, soit cinq jours avant l'assemblée, dans un des établissements ci-après :

Dans le Grand-Duché de Luxembourg :

1) *au siège social, avenue de la Liberté, à Luxembourg ;*
2) *à la Banque internationale à Luxembourg, à Luxembourg ;*
3) *à la Banque générale du Luxembourg, à Luxembourg ;*
4) *au Crédit lyonnais, à Luxembourg ;*
5) *à la Caisse d'épargne de l'Etat, à Luxembourg ;*
6) *à la Kredietbank S.A., à Luxembourg ;*
7) *à la Société générale alsacienne de banque, à Luxembourg ;*
8) *au Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, à Luxembourg.*

En France :

1) *au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris ;*
2) *à la Banque de l'Union européenne, 4 et 6, rue Gaillon, à Paris ;*
3) *au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, à Paris ;*
4) *à la Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris.*

Les procurations devront être parvenues au plus tard le 18 avril 1977 au siège de la société

Luxembourg, le 1er avril 1977.

Le conseil d'administration :
Emmanuel TESCH, président.

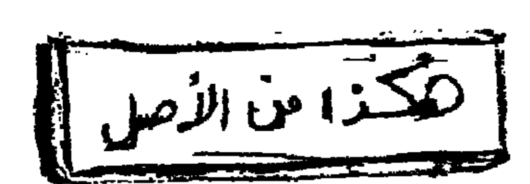
MARINE-WENDEL

Le conseil de Marine-Wendel vient d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1976. Le bénéfice d'exploitation de l'exercice ressort à 97,9 millions de francs pour une durée de seize mois, alors que celui de l'exercice précédent, d'une durée de douze mois, s'était élevé à 91,1 millions de francs

Après la prise en compte des pertes et profits exceptionnels et la constitution des provisions jugées nécessaires, le bénéfice net de l'exercice ressort à 34,8 millions de francs ; celui de l'exercice précédent s'était élevé à 69,2 millions de francs.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui sera convoquée le 27 mai 1977, une distribution de 4 F par action qui, augmentée de l'avoir fiscal de 2 F, représenterait un dividende global de 6 F, en réduction sur le précédent qui s'élevait à 10,95 F pour une distribution nette de 7,30 F.





S SOCIÉTÉ

CRÉDIT LYONNAIS

TISSMÉTAL LIONEL-DUP

ARBED

ACIÉRIES RÉUNIES

BURBACH-EICH-DUDELANGE

ANONYME, SIÈGE SOCIAL A LUXEMBOURG

R.C. LUXEMBOURG

Assemblée Générale Ordinaire

ORDRE DU JOUR



LES MARCHÉS FINANCIERS

Euro-obligations

Volume d'émissions record pour le premier trimestre

Londres (*Agefi*). — Au cours de la semaine écoulée, le marché européen obligataire, confirmant son optimisme, a fait preuve de bonnes *dispositions en dépit d'un ralentissement* temporaire d'activité, normal en cette période de fêtes pascales, sur le marché secondaire notamment.

Les nouvelles émissions ont été pour la plupart absorbées sans difficulté, et il semble se confirmer que le marché international des capitaux s'oriente maintenant vers *une plus grande diversité, compte* tenu de l'arrivée potentielle de nombreux emprunteurs nouveaux.

Les transactions du système Euro-Clear, pour cette période, se sont *élevées en valeur nominale à* 946,7 millions de dollars contre 1 062 millions pendant la semaine précédente. Sur ce montant, les obligations libellées en dollars ont *compté pour 838,7 millions de dollars* et les émissions libellées en monnaies autres que le dollar à l'équivalent de 108 millions. La semaine au 1er avril avait fait respec*tivement ressortir des chiffres d'affaires* de 973,5 millions de dollars et de 88,6 millions. Depuis le début de l'année, la moyenne hebdomadaire des transactions Euro-Clear est globalement ressortie à 895,3 millions de dollars, dont 766,1 millions de dollars d'obligations libellées en dollars américains et 129,2 millions de dollars d'obligations libellées en *autres devises*.

Pour le premier trimestre, le volume des nouvelles émissions d'euro-obligations a atteint désormais le niveau record de 4,87 milliards de *dollars contre 3,04 milliards* pendant le quatrième trimestre de 1976 et 3,74 milliards de dollars pour la période correspondante de l'année dernière. Plusieurs facteurs expliquent ce gonflement. En premier lieu, le bas niveau des taux d'intérêt, qui a stimulé le lancement de nouvelles émissions. Mais un des développements les plus significatifs est peut-être la participation de banques commerciales en tant qu'emprunteurs. En fait, compte tenu à la *fois* des émissions à taux fixe et de celles à taux flottant, les emprunts pour compte des banques ont représenté quelque 875 millions de dollars pendant le premier trimestre, soit environ 18 % du volume global. Outre les raisons diverses qui peuvent inciter les banques à lancer des émissions euro-obligataires, un autre facteur important semble être lié à la nécessité de faire correspondre *l'octroi de prêts à moyen terme avec* les sources de financement à moyen terme

LONDRES

Le marché est plutôt bien orienté à sa réouverture. Les industrielles progressent de 2 à 3 points. Fermeté des pétroles. Reprise des mines d'or, mais fléchissement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 149 50 contre 148 70

VALEURS	CLOTURE 7/4	COURS 12/4
War Loan 3 1/2 %	30 7/8	30 15/16
Beecham	423	424
British Petroleum	800	810
Shell	480	484 1/2
Vickers	163	163
Imperial Chemical	348	352 1/2
Courtaulds	113	114
De Beers	232	232 1/2
*Western Holdings	13	13
Rio Tinto Zinc Corp.	213	213
*West Driefontein	18 1/4	18 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

Résultats nets pour 1976

MARINE-WENDEL. — 34,8 millions de francs (exercice de seize mois) contre 69,2 millions. Dividende global : 8 F contre 10,95 F.

ESSILOR. — 19,8 millions de francs contre 18,85 millions. Dividende global : 19,17 F contre 18 F.

SCHNEIDER R. T. — 8,20 millions *de francs contre un déficit de* 7,85 millions. Aucun dividende ne sera encore distribué.

TELEMECANIQUE. — Consolidé : 42,7 millions de francs contre *23,85 millions. Dividende global* : 21,75 F contre 10,50 F.

RADIOTECHNIQUE. — Consolidé : 48 F par action contre 40,90 F. Dividende global : 25,50 F contre 24 F. *Distribution d'une action gratuite* pour dix.

ARJOMARI. — 7,29 millions de francs contre 7,25 millions. Dividende global : 11,25 F contre 10,50 F.

SAUNIER-DUVAL. — 0,8 million de francs contre une perte de 30,6 millions. Aucun dividende ne sera distribué.

NESTLE. — Consolidé : 872 millions de francs suisses contre 799 millions. Dividendes : 72 F.S. contre 65 F.S. pour Alimentana et 5,50 dollars (inchangé) pour Unilac.

SCREG. — Consolidé : 55 millions de francs contre 44,23 millions. Dividende global : 11,10 F contre 10,50 F.

RADAR. — Consolidé : 28,46 millions de francs contre 38,48 millions. Dividende global inchangé de 30 F.

COMPAGNIE GENERALE D'ASSURANCES (GROUPE DROUOT). — 14,21 millions de francs (dont 6,37 millions de plus-values) contre *8,19 millions. Dividende global :* 33,45 F contre 31,50 F. Attribution gratuite d'une action pour trois.

NEW-YORK

Nouvelle avance

En dépit d'un long week-end pascal — le marché était clos vendredi, — la légère reprise observée *jeudi* à Wall Street s'est poursuivie lors de la séance de lundi, favorisée en cela par la contraction inattendue de la masse monétaire. L'indice Dow Jones a progressé de 5,22 *points à 924,10.*

La prudence est cependant restée de règle et les échanges ont été assez limités : 17,65 millions de titres contre 17,26 millions jeudi.

Indices Dow Jones : transports, 225,70 (+ 1,70) ; services publics, 107,11 (+ 0,04).

VALEURS	COURS 7/4	COURS 11/4
Alcoa	56 3/4	56 1/4
A.T.T.	62 1/2	62 5/8
Boeing	43 1/2	42 1/8
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30 1/2
Du Pont de Nemours	128 1/2	128 1/2
Eastman Kodak	68 1/2	68 1/2
Exxon	50 3/4	51 1/8
Ford	54 5/8	55 3/8
General Electric	49 3/8	49 3/8
General Foods	31 5/8	31 1/2
General Motors	67 7/8	69 1/8
Goodyear	19 5/8	19 5/8
I.B.M.	276 3/4	278 5/8
I.T.T.	32	32 1/8
Kennecott	27 1/4	27 1/4
Mobil Oil	65 7/8	66 1/2
Pfizer	28	28 1/8
Schlumberger	60	61 1/4
Texaco	26 7/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 1/2
Union Carbide	56 1/2	58 5/8
U.S. Steel	46 1/2	46
Westinghouse	18 3/8	18 1/8
Xerox	46 1/4	47 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	6 avril	7 avril
Valeurs françaises	87,9	88,9
Valeurs étrangères	99,3	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,4	57,1

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/4	12/4
1 dollar (en yens)	272	271 20

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Nord (Le), ass., c. 9	4 p. 5	
Rolinco, c. 18	1 p. 20	

BOURSE DE PARIS - 7 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 30	1 553
5 %	54 50	0 904
5 % 1920-1960	142	0 904
3 % amort. 45-54	72	2 065
4 1/4 % 1963	102 40	3 761
4 1/4-4 3/4 % 63	90 45	2 460
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	104 30	2 637
Emp. N. Eq. 6 % 66	103 40	3 107
Emp. N. Eq. 6 % 67	96 30	5 112
Emp. 7 % 1973	177 20	1 573
E.D.F. 6 1/2 1950	...	5 762
— 5 % 1960	99 70	0 699

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	487	487
E.D.F. parts 1959	469	459
Ch. France 3 %	130	130
Abeille I.G.A.R.D.	453	440
Abeille (Vie)	178	179 60
A.G.F. (Sté Centr.)	385	389
Ass. Gr. Paris Vie	1183	1200
Concorde	210	206
Epargne France	..	294
Financ. Victoire	166	166
Fonc. I.A.R.D.	77	77
France I.A.R.D.	151	151
France (La)	250	250

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	613	612
Protectrice A.I.R.	220	219
U.A.P.	550	552
Alsacien. Banque	359	359
(Lt) Bque Dupont	265	265
Banque Hervet	230	230 60
Bque Hypoth. Eur.	225	227
Banq. Nat. Paris	455	455
Banque Worms	182	184 90
C.G.I.B.	65 50	68
Codetel	103 30	103 30
Cofica		83
C.A.M.E.	57	57
Créditel	102 10	101 70
Créd. gén. Indust.	135	140
Cr. Ind. Als.-Lor.	132	132
(M) Crédit Mod.	53	54
Electro-Banque	148 70	147 50
Financière Sofal	198	199 50
Finextel	125 10	126 10
Fr. Cr. et B. (Cie)	50 50	51
France-Bail	...	207
Hydro-Energie	22 20	22 20
Immobail B.T.P.	136 70	137 50
Immobanque	186 60	188
Immofice	135 10	136
Interbail	166	159
Laffitte-Bail	118	119

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	188	180
Locafinancière	138	138
Lyon-Alemand	93 50	95
Marseil. Crédit	236	235
Paris-Réescompt.	270	280 10
Séquanaise Banq.	175	179
SLIMINCO	180 40	180
Sté Cent. Banque	70 50	71
Sté Générale	200	200
SOFICOMI	..	170
Sovabail	210	206 60
UCIP-Bail	115 50	115
Unibail	179	180
Un. Ind. Crédit	116	117
Cie F. Stein Ro.		90
Fonc. Chât.-d'Eau	581	581
(M) S.O.F.I.P.	67	67
Fonc. Lyonnaise	674	674
Immob. Marseille	707	d735
Louvre	172	179
Midi	645	565
Rente foncière	646	569
SINVIM	157 30	157 30
Voitures à Paris	270	275
Cogifi	112	112
Foncina	100	100
Gr. Fin. Constr.	116	116
Immindo	118 20	123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	81 60	81 60
Cie Lyon Imm.	92 20	92 20
UFIMEG	73 60	74
U.G.I.M.O.	107 20	107 20
Union Habit.	153 80	151 10
Un. Imm. France	123	124 10
Acier Investiss.	89	90
Gestion Sélect.	163	165 20
Sofragi	201	201 10
Abeille (Cie Ind.)	172	172
Applic. Hydraul.	540	562
Artois	85	85
Centen. Blanzy	...	225
(Ny) Centrest	...	115
(Ny) Champex	...	122
Charg. Réun. (p.)	2455	2480
Comindus	316	320
(Li) Dév. R. Nord	a126	126
Electro-Financ.	190	191
Fin. Bretagne	45	46
Gaz et Eaux		477
La Mure	o	23
Lebon et Cie	120	123
(Ny) Lordex	128	120
Cie Marocaine	27 80	27 20
O.V.A.I.M.	..	44 50
OPB Paribas	92 70	93
Paris-Orléans	73 50	75

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	78	71 60
Placem. Inter.	90 50	91
Providence S.A.	178	178
Revillon	526	526
Santa-Fé	80	80
Seichimé	72 50	72 25
Saffo	70 60	72
Sefiacx	286	280 20
Cambodge	47	48
Clause	380	312
Indo-Hévéas	87	88 60
Madag. Agr. Ind.	26	26 95
(M.) Mimot	o 5 80	5 30
Padang	82	82
Salins du Midi	163	169 50
Aliment Essentiel	59 95	59 90
Allobroge	132 10	135
Banania	208	198
Fromageries Bel	68	68
Berthier-Savoye	460	460
Cédis	302	302
(M.) Chambourcy		156
Compt. Modernes	123 50	128 50
Docks France	212	220 50
Economats Centr.	256	258
Epargne	360	361
Fram.Paul-Renard		255
Générale Aliment.	86 50	87
Genvrain	128 20	128 50
Goulet-Turpin	180	180
Lesieur (Cie fin.)	209	217
Martell	290	296
Gr. Moul. Corbeil	169	165
Gr. Moul. Paris	240	240
Nicolas	240	240
Piper-Heidsieck	...	237
Potin	332	345
Rochefortaise	151	151
Roquefort	216	220
Saupiquet	...	171 60
Sup. Marché Doc.	78	78
Taittinger	214 50	223
Unipol	97 50	101
Bénédictine	1085	1085
Bras. et Glac. Int	349	348
Cusenier	311	336
Dist. Indochine	325	325
Ricqlès-Zan	72	73 40
Saint-Raphaël	139	138 10
Sogepal	244 70	245
Union Brasseries	31	32 20
Sianna	184	190
Sucr. Bouchon	70 10	70 10
Sucr. Soissonnais	...	171
Berliet	...	181
Chausson (Us.)	33 50	35
Citroën	41 30	43 80
Motobécane	92	92
Saviem	...	54 20
S.E.V. Marchal	60	52
Bois Der. Océan	1 88	2 86
Berle	241	246
Camp. Bernard	72	76
C.E.C.	51 20	52
Cerabati	108 80	111
Ciments Vicat	239 70	239 70
Cochery	55 30	55
Drag. Trav. Pub.	111	112 50
F.E.R.E.M.	74	76
Fougerolle	90 20	92
Française d'entr.	..	..
G. Trav. de l'Est	94	94
Herlicq	175	175
Iéna Industries	...	28 40
Lambert Frères	47	47
Leroy (Ets G.)	58	52
Origny-Desvroise	103	107
Porcher	134	139
Rougier	130	130
Routière Colas	205	213
Sablières Seine	90	90 50
S.A.C.E.R.	40	40
Savoisienne	114	114
Schwartz-Hautm.	47	45 50
Spie Batignolles	41 90	41 90
Unidel	140 10	136
Voyer S.A.	...	76
Dunlop	22 10	23
Safic-Alcan	161	164
Comiphos	86	84 10
S.M.A.C.	104	104
Gaumont	456	456
Pathé-Cinéma	o 62 50	o 61
Pathé-Marconi	123	119
Tour Eiffel	89 10	90
Air-Industrie	80 10	81 90
Applic. Mécan.	41 60	42
Arbel	130 10	135
Ateliers G.S.P.	27 20	22 20
Av. Dass.-Breguet	240	242
Bernard-Moteurs	30 10	30 20
B.S.L.	238 50	238 50
C.M.P.	271	273
De Dietrich	409	412

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	279	276
E.L.M.-Leblanc	528	535
Ernault-Somua	78	78
Facom	421	437
Forges Strasbourg	53	53 40
(Li) F.B.M. ch. fer	108	107
Frankel	o415	402
Huard-U.C.F.	208 80	201 50
Jaeger	60	80
Jaz	152	148
Luchaire	160	166 50
Manurhin	120	125
Métal Déployé	227 60	228
Nadella	47	47
Nodet-Gougis	180	180
Peugeot (ac. ent.)	107	110
Ressorts-Nord	96 30	97
Roffo	o4 65	4 60
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	...	78
Satam	52	52
Sicli	...	43
Soudure Autog.	193	192
S.P.E.I.C.H.I.M.	...	158 50
Stokvis	74 90	76
Trailor	315	319
Virax	74 60	73 50
Chant. Atlantique	...	282
At. ch. Loire	o 16 10	16 10
France-Dunkerque	75 80	76 80
Ent. Gares Frig.	...	115 50
Indus. Maritime	239 90	240
Mag. gén. Paris	95 10	97
Cercle de Monaco	39 80	39 80
Eaux de Vichy	400	410
Sofitel	23	d 24
Vichy (Fermières)	19	d 19 50
Vittel	162 50	163
Aussedat-Rey	o 28 80	29
Darblay S.A.	28 80	28 60
Didot-Bottin	115	116
Imp. G. Lang	...	7 80
(B.) Pap.Gascogne	132 90	131
La Rizle	o 62 80	62 80
Rochette-Cenpa	61 40	59 60
A. Thiéry-Sigrand	...	140
Bon Marché	62	61
Damart-Servip	227	229
Darty	304	304
Mars. Madagasc.	48 90	43
Maurel et Prom.	91	92
Optorg	161	155
Palais Nouveauté	380	380
Prisunic	27 85	27 10
Uniprix	30	31 20
Crouzet	71 50	70 10
Europ Accumul.	212	212
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	d 88 70	d 91 40
Lampes	83 50	83
Merlin-Gerin	151 50	157 50
Mors	48	49 80
Océanic	97	100 50
Paris-Rhône	74 20	72 20
Piles Wonder	254	250
Radiologie	256	260
SAFT Acc. fixes	720	726
Schneider Radio	156	155
SEB S.A.	221	227 50
S.I.N.T.R.A.	249	256
Carnaud S.A.	48 10	48 50
Cefilac	o 47 70	47 70
Chiers	46 80	47 40
Davum	o129 50	128
Escaut-Meuse	176 30	184
Fonderie-préc.	28 10	28 10
Gueugnon (F. de)	51 50	52
Profilés Tubes Es	39	30
Senelle-Maub.	43	42 50
Tissmétal	46	46 80
Vincey-Bourget	43	42 60
Huaron	...	93
Kinta	229	234 90
Mokta	205 80	203
Amrep G.	151 50	145 50
Antargaz	...	145 20
Antar P. Atlant.	...	20 10
Hydroc St-Denis	141	143
Lille-Bonnières-C.	172	172
Shell Française	58	50
Carbone-Lorraine	39 40	40 50
Delalande S.A.	218 50	215
Finalens	42 50	42 40
FIPP	42 35	40 70
(Ly) Gerland	210	218
Gévelot	200	208
Grande-Paroisse	78 80	79 50
Huiles G. et dér.	80	80
Novacel	97 50	98
Parcor	255	265
Quartz et Silice	20 50	20
R.E.T.I.	..	75
Ripolin-Georget	..	49 50
Rousselot S.A.	408	428

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Souira Réunies	119	123 70
Synthélabo	114	118 50
Thann et Mulh.	39	39
Ufiner S.M.D.	91 10	94
Agache-Willot	222	222
Filés Fourmies	18 60	19
Laînière-Roubaix	48	48 60
Roudière	310	312
Saint-Frères	d 31 60	32 90
M. Chambon	...	125
Delmas-Vieljeux	160	165
Messag. Marit.	o 36	36
Nat. Navigation	...	75
Navale Worms	73 60	73 50
Saga	38	39 60
Transat (Cie Gle)	145	151
S.C.A.C.	70 50	71
Stemi	295	293
Tr. C.I.T.R.A.M.	...	93 10
Transport Indust.	103	110
(Li) Baignol-Farj.	48 10	48 90
Bis S.A.	256	263
Blanzy-Ouest	170	170
La Brosse	...	61 60
Cigarettes Indo.	81 30	81 30
Degremont	330	344
Dong-Triêu	160	161
Duquesne-Purina	310	315
Essilor	650	675
Ferrailles C.F.F.	a229	236
Havas	112 50	116 10
Locatel	208	208
G. Magnant	...	47 50
Novafer	139	141
O.F.P.-Om.F.Paris	259	260
Publicis	100	102
Sellier-Leblanc	138 50	138 50
Waterman S.A.	287	215
Brass. du Maroc	...	265
Brass. Ouest-Afr.	...	96
Elf-Gabon	387 20	377
(B) Min. et Métl.	435	425
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	4680
Emprunt-Young	...	209
Nat. Nederlanden	...	183
Phoenix Assuranc.	17 20	17 30
Algemene Bank	632	634
Bco Pop. Español	122	122
B.N. Mexique	21 50	20 50
B. régl. Intern.	...	7980
Bowring C.I.	6 95	6 80
Commerzbank	...	390
Bowater	15 60	15 40
Cie Brux. Lambert	...	238
Géa. Belgique	261 80	255
Latonia	...	103
Rolinco	258 40	258 90
Robeco	261 30	260 40
Cavenham	11 20	10 80
Lyons (J.)	6 50	6 80
Goodyear	90 90	99
Pirelli	...	6 38
I.B.C.	31 30	31
Kubota	5 20	5 90
S.K.F. Aktiebolag	187	185
Pakhoed Holding	156	156
Femmes d'Aujour.	...	58
Marks Spencer	9 50	9 30
A.E.G.	...	184
Bell Canada	238 70	239
E.M.I.	...	16 80
Hitachi	3 78	3 65
Honeywell Inc.	235 50	229
Matsushita	11 50	11
Sperry Rand	175 10	179 80
Xerox Corp.	238	234 80
Arbed	...	386
Cockerill-Ougrée	...	78 50
Finsider	...	8 75
Hoogovens	...	74 70
Mannesmann	...	358
Steel Cy of Can.	121	121 10
Thyss c. 1000	240	249
Blyvoor	...	17 60
De Beers (port.)	...	18 60
De Beers p. cp.	...	16 40
General Mining	...	88 50
Hartebeest	54 50	52
Johannesburg	...	74
Middle Witw.	...	12
President Steyn	...	40
Stilfontein	11 30	10 60
Vaal Reefs	65	63 85
West Rand	8 50	7 90
Alcan Alum.	131 30	129
Amax	248 40	248 90
Cominco	178 30	179
Finontremar	...	114
Minerals-Resourc.	9 85	9 48
Noranda	150 80	150
Vieille Montagne	...	359
Am. Petrofina	...	167
British Petroleum	69	67 50
Gulf Oil Canada	133	134
Petrofina Canada	...	77 10
Shell Tr. (port.)	40	48 40
Akzo	...	63 50
Dart. Industries	168 10	167
Dow Chemical	189 10	159 10
Foseco		13 15

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	165	168 30
Glaxo	41	38 50
Grace and Co.	140	142
Pfizer Inc.	...	134 90
Procter Gamble	393	393
Courtaulds	...	9 05
Est-Asiatique	...	113 20
Canadian-Pacif.	79 50	79
Wagons-Lits	78 10	70
Barlow-Rand	8 50	8 95
Suéd. Allumettes	...	120 50
HORS COTE		
Alser	...	510
Batibail-Sicomi	600	600
Cellulose Pin.	53 40	54
Cofiga-Sicomi	1185	1120
Coparex	253	268
Ecco	335	362
Eurafrep	485	440
Francarep	...	...
Intertechnique	...	155
Métall. Minière	...	
Promotia	222	220
Sab. Mor. Cor.	...	158
Sefibus	...	240
S.P.R.	...	196
Ufinex	...	128
Oce v. Grinten	338	356
Rorento NV	269 50	268
SICAV		
Plac. Institut.	12378 34	11957 82
1re catégorie	10622 24	10315 95

12/4	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	134 22	128 13
Aedificandi	151 22	144 65
Agrimo	169 52	161 84
A.L.T.O.	143 08	136 59
America-Valor	278 76	266 11
Assurances Plac.	114 41	109 22
Bourse-Invest.	128 91	123 07
B.T.P. Valeurs	119 43	115 40
C.I.P.	266 75	254 66
Convertibles	109 95	104 96
Convertimmo	121 86	116 33
Drouot Invest.	158 83	151 63
Elysées-Valeurs	158 57	151 38
Epargne-Croiss.	508 21	485 16
Epargne-Inter	255	243 44
Epargne-Mobil.	145 63	139 03
Epargne-Oblig.	129 37	123 50
Epargne Revenu	264 49	252 50
Epargne-Unie	270 94	258 65
Epargne Valeur	162 39	154 97
Foncier Investiss.	268 46	256 29
Fortune 1	*129 60	[illegible]
France-Croissance	148 90	142 50
France-Epargne	146 23	139 15
France-Garantie	206 89	202 06
France-Invest.	133 08	127 03
Laffitte-Rend.	100 45	95 92
Laffitte-Tokyo	182 08	173 82
Nouv. France-Obl.	*282 57	69 76
France Placement	152 37	145 38
Gestion Rendem.	205 81	196 57
Gest. Sél. France	*131 30	125 35
I.M.S.I.	134 74	128 63
Indo-Valeurs	167 48	159 89
Intercroissance	135 12	128 99
Intersélection	128 30	122 48
Livret portef.	179 65	171 41
Oblig. ttes catég.	1151 74	1115 49
Paribas Gestion	139 40	133 08
Pierre Investiss.	176 71	168 70
Rothschild-Exp.	258 32	246 61
Sécur. Mobilière	269 84	257 41
Sélect. Croissance	524 89	501 09
Sélection Mondial	119 42	114
Sélection-Rend.	137 18	130 94
S.F.I. FR. et ETR.	165 30	157 81
S.I.G.	235	224 08
Silvafrance	142 50	136 11
Silvam	106 92	102 07
Silvarente	147 63	140 84
Silvinter	130 41	124 50
Sogepargne	269 28	257 05
Sogevar	311 87	297 73
Soleil-Investiss.	155 26	148 21
U.A.P. Investiss.	124 19	118 53
Unifoncier	290 15	287 45
Unijapon	200 33	191 25
Uni-Obligations	1395 54	1341 87
Unipremière	1400 12	1346 27
Unisic	127 82	122 02
Worms Investiss.	213 61	203 93
12/4		
Actigest	103 82	99 11
Cradinter	129 74	123 86
Croissance-Imm.	129 68	123 80
Euro-Croissance	130 09	124 20
Financière privée	314 95	300 67
Fructidor	145 12	138 50
Gestion Mobilière	187 29	138 34
Mondiale Invest.	164 08	166 62
Oblisem	124 16	118 53
Optima	133 35	127 30
Planinter	274 60	272 05
Sicavimmo	185 17	176 77
S. I. Est	347 03	331 29
Soginco	116 11	111 32
Sogister	404 94	386 53
Univalor	142 61	136 15
Valorem	154 15	147 13

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
634	4,50 % 1973	636 60	636 50	636 30	632
1645	C.N.E. 3 %	1651	1645	1646	1636
265	Afrique Occ.	350 50	348 50	348 50	348 50
325	Air liquide	326	321	322 90	321
61	Als. Part. Ind.	63	63 50	63 50	62 30
173	Als. Superm.	125	141	141	140
57	Alsthom-Atl.	54	54 80	54 80	54 90
132	Applica gaz	129	133 50	132	135
275	*Aquitaine*	267 50	273	273 80	270
50	— certif.	50	60 80	60 50	60 50
95	Arjom. Prioux	96	104 80	104 80	104 80
240	Ass. Gr. Paris	228	226	227	226
205	Aux. Entrepr	200 90	208	220	203
135	Aux. Navig.	129	129	129	128
76	Babc.-Fives	71 30	73	73 50	72 05
151	Bail-Equip.	150 50	146 50	146 50	146 50
193	Bail-Invest.	191 60	192 50	192 50	194 50
95	B.C.T.	85 30	90	90	91 70
54	Bazar H. V.	52 90	53 50	53 50	54 50
59	Beghin-Say	56	56	56	55
715	Bic	667	657	668	665
290	Bouygues	295	300	299	304
410	B.S.N.-G.D.	403	396 50	398	399 50
1270	Carrefour	1195	1234	1239	1235
265	— (Obl.)	259	251	251 20	255
850	*Casino*	910	914	919	930
182	C.D.C.	170	172	172	170 10
67	CEM	54 90	58 50	58 50	58 50
160	Cétélem	160 10	160	160 10	158
152	Charg. Réun.	156	160	160	156 80
21	*Chiers-Chât.*	17 90	19	19	19
97	Chim. Rout.	97	98	98	96 50
82	Cim. Franç.	87 50	89 70	88 50	88 10
128	— (Obl.)	119 90	119 80	119 90	119
930	C.I.T. Alcatel	823	814	826	801
360	*Club. Méditer*	366	369 50	371	370
161	C.M. Industr.	142	142	142	139 20
100	Cofimeg	89 60	93 60	99 50	98
225	Cofradel	225	227	227	225
265	Cie Bancaire	240	245 80	245 80	245 80
235	C.G.E.	223 50	226	228	224
350	— (Obl.)	344 50	342	342	337 20
116	C. Entrepr.	107	106 40	107	104 40
49	Cot.-Foucher	47 10	49	49	46 50
100	Cr. Com. Fr.	93	93	94	92 10
177	— (Obl.)	176	176	175	175
300	Créd. fonc.	295	298 50	297 10	297 10
119	C. F. Imm.	114 50	111 50	111 50	110 50
96	Créd. Indust	91 80	92	92 10	92
290	Créd. Nat.	272	275 50	275 50	274
53	Crédit Nord	52 80	52	52	51 05
81	Creusot-Loire	82	82	82	83
124	C.S.F.	122 50	122 50	122 50	121 20
127	D.B.A.	123	131	131	133 50
57	Denain-N.-E.	57 60	60	58 80	58
39	Dollfus-Mieg.	40	38	39 40	38 25
395	Dumez	373	388	387	388

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
405	Cie Gle Eaux	370	381 50	381 50	381 50
185	E. J. Lefebvre	176	177	177 50	175
49	Esso S.A.F.	49 10	50	50	50
154	Eurafrance	143	143	143	141 20
380	Europe n° 1	380	382	381	385
350	Ferodo	335	342	342	348 80
143	Fin. ParisPB	142	145	145 50	145
189	— obl. conv.	190	190	189	187
47	Fin. Un. Eur.	44 80	43 20	44	43 80
69	Fraissinet	68	63	59	69
103	Fr. Pétroles	103 80	103 50	102	102
24 50	— (Certific.)	24 90	25 50	25 50	25 90
46	Galeries Laf.	43	43	44 50	43
138	Gle d'entr.	127	132	132	129 40
122	Gle Fonderie	119	126	125	126
176	Générale Occ	174	174 50	173 50	171 10
180	*Gr. Tr. Mar.*	181 50	189	183 50	182 50
169	Guyenne-Gas.	163	163	165	160
139	Hachette	131 50	130 60	130 60	130
100	Hutch. Mapa	104 90	104 50	104 50	103
84	Imetal	86 20	85 50	85 90	85
290	Inst. Mérieux	309	310	303	310
156	J. Borel int	154	147 50	138	135
75	Jeumont Ind	73	75 50	75 60	74
68	Kali Ste Th.	66 80	66 90	66 90	66 70
36	*Kléber-Col.*	33	35 30	35 30	35 70
193	Lab. Bellon	176 60	188	188 50	186 50
175	Lafarge	169	172	172	172
260	— (oblig.)	250 10	264 80	264 60	260 20
260	La Hénin	253	265 10	265 10	265
1580	Legrand	1585	1588	1575	1570
163	Locabail	160 20	161	161	161
122	Locafrance	114	119	117 50	117
285	Locindus	277	275	275	275
800	L'Oréal	725	740	739	740
3040	— obl. conv.	3025	3008	3098	3008
325	Lyonn. Eaux	338	350	350	350
25	Mach. Bull	25 20	25 30	25 20	25 20
1447	*Mais. Phénix*	1363	1382	1383	1395
51	Mar. Wendel	50 20	53 60	53 50	52 50
53	Mar. Ch. Réu	50 75	50 75	50 75	51 50
1080	Mat. Téléph.	985	970	985	960
446	Matra	435	434	436	438
48	M.E.C.I.	46 50	49	49	49
56	Mét. Norm.	53	53 60	53 50	52 60
1070	Michelin B	1030	1065	1050	1058
585	— oblig.	540	540	540	532
355	Moët-Hen.	330	317	317	317
610	Mol. Leroy-S.	533	540	540	534
175	Moulinex	168 80	172 30	170	170
285	Mumm	271	275	275	270 10
345	Nat. Invest.	326 50	331	331	330
99	Navigat. Mixt	101 50	104	104	106
70	Nobel-Bozel	67 60	70	70	68 70
20	Nord	20 20	19 60	19 60	19 20
45	Nouvel. Gal.	43 50	45	44 30	44 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
123	Olida-Caby	125	125	125	122 60
77	Opfi-Paribas	80	80 50	80 50	80
84	Paris-France	74	76	75 90	75
70	Pechelbronn	68 30	69 70	69 70	69
69	P.U.K.	68 50	68	68	67
116	— (obl.)	115 10	115 10	115 10	112 80
47	Penarroya	44 10	46 70	46 50	46 70
185	Penhoët	178	183	183	186
315	Pernod-Ric.	292	294	293 50	292
93	Perrier	86	89 70	90	89 70
68	Pétroles B.P.	66	65	66 20	64
230	Peugeot-Citr.	221	225	223	221
290	— (obl.)	294	296	296 10	296
65	Pierre-Auby	64	64 95	65	64 95
59	P.L.M.	54 50	55	55	54 10
155	Poclain	...		...	...
133	Pollet	133	133 80	133 80	135
73	Pompey	74	74 50	74 50	73
96	P.M. Labinal	91	91	91 90	90
42	Prénatal	40 50	40 75	40 75	40
200	Presses-Cité	194	196	196	192 10
335	Prétabail Si.	337	332	332	339
121	Pricel	115 80	116 50	116	115 10
129	Primagaz	130	128	128	130
37	Printemps	36 60	37	36 90	37 45
335	Radar S.A.	333	332	330	330
465	— (obl.)	439	442	442	448
400	Radiotech.	390	380	387	390
77	Raffin. (Fse)	71	73 10	73 10	74
77	Raff. St-L.	72 60	74	73 50	72 60
565	Redoute	545	538	538	535
70	Rhône-Poul.	67	66 30	68	65
165	Rouss.-Uclaf	169 80	160	169 50	159 10
365	Rue Impérial	350	360	350	348
28	Sacilor	27 60	27 55	27 55	27 85
145	Sade	141	141	141	140 50
450	Sagem	410	420	423	428
109	Saint-Gobain	110 60	111	110	110
440	S.A.T.	365	380	380	375
77	Saulnes	69 30	74	75	74
75	Saunier-Duv.	70	72	72 10	73 40
124	Schneider	123	122 70	122 50	121 50
79	S.C.O.A.	72	72	72	72
102	Sefimeg	100	100 50	100 50	100
220	S.I.A.S.	229	228	228	224 10
220	Sign. E. El.	215	220 10	220 10	216
220	S.I.L.I.C.	212	214	214	210
118	Simco	119	119 80	119 80	118
75	S.I.M.N.O.R.	76	76 50	76 50	76
1740	Sk. Rossignol	1490	1550	1550	1558
67	Sogerap	61 70	62 80	62 80	62 80
380	Sommer-All.	395 50	371	371	378
205	Suez	209	213	214 40	213
240	Talcs-Luz.	223	226	226	230

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
445	T.R.T.	418	410	418	419
570	Tél. Electr.	518	512	518	582
116	— (obl.)	114 50	114 50	114 60	112 40
225	Tél. Ericsson	218	217 80	217 80	219
61	Terres Roug.	60 60	60 60	60 60	59 60
157	Thomson-Br.	153	154	154	154
205	— (obl.)	200	203	203	203
225	U.I.S.	215	211	215	211 60
168	U.C.B.	167 20	168 50	169	166
215	Un. F. Bques	195	196	196	195
68	*U.T.A.*	67 30	67	67	67 40
28	Usinor	26 80	25 05	25 25	24 60
113	— (obl.)	113 80	113	113	112
125	Vallourec	129 90	129 90	129	131 80
358	V. Clicquot-P	338	340	340 20	346 80
390	Viniprix	364	390	387	395
320	Amer.-Tel.	313 20	310 60	318 70	c307 50
15 50	Ang. Am. C.	14 10	14 10	14	13 85
98	Amgold	85 10	87	87	87
133	Astur. Mines	127	127	128 80	125
265	B. Ottomane	268 50	264 50	258 50	260 10
338	BASF (Akt.)	339	340 50	348 50	340
285	Bayer	292 50	292	293 50	291 20
48	Buffelsfont.	41 30	40 40	40 40	40
12	Charter	10 85	10 90	10 85	10 80
152	Chase Manh.	147	147 50	147 80	146 50
104	Cie Pét. Imp.	101 80	102 80	103 10	101 50
400	C.F. Fr.-Can.	386 50	400	400	400
16	De Beers (S.)	15	15	14 90	14 70
585	Deuts. Bank	586	590	590	590
255	Dome Mines	241	240 50	240 60	240 50
660	Du Pont Nem	624	615	615	623
360	East Kodak	342	342	341	c348
17 50	East Rand	16 30	15 70	16 85	15 50
126	Ericsson	121 50	122 80	124	120 80
260	Exxon Corp.	250	248 20	248 20	248 20
280	Ford Motor	267	266 50	266 50	264

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
74	Free State	68 60	68 40	67 80	65 10
265	Gen. Electric	246	246 80	246 80	243 50
350	Gen. Motors	329 60	328 70	330	325
15 50	Goldfields	14 10	14	14 05	13 70
23	Harmony	20 60	20 50	20 90	20 40
290	Hoechst Akti	288	293	293	293
32	Imp. Chem.	29 70	30 20	30 20	30
154	Inco Limited	149 10	145 90	142	143
1420	I.B.M.	1371	1378	1378	1370
164	I.T.T.	156 70	156	156	156
335	Mobil. Corp.	331	328	328 10	329 50
6620	Nestlé	6670	6670	6670	6700
230	Norsk Hydro	229	224 20	224 50	221
4 60	Olivetti	4 60	4 32	4 32	4 27
610	Petrofina	610	611	612	607
51	Philips	53	53	53 10	53
64	Prés. Brand.	56 10	56 10	56 10	56 50
265	Quilmès	262	263	263	251
148	Randfontein	129	129 80	130	135
27	Rand. Select	25	25	25 10	24 60
270	Royal Dutch	270	270 60	270 60	269 90
19	RioTinto Zinc	17 90	17 80	17 90	17 85
68	St-Helena Co	65 80	65 50	65 60	64 15
300	Schlumberg.	296	296 20	296 30	297
43	*Shell Tr. (S).*	40 80	41	41	40 50
520	Siemens A.S.	520	520	520	520
51	Sony	47	47 20	47 50	46 50
13	Tanganyika	11 90	11 90	11 90	11 70
260	Unilever	254	253 60	253 50	255
14	*Union Corp.*	13 40	13 30	13 15	13 10
125	U. Min. 1/10	127 20	126 20	125 50	126 20
109	West Driet.	98 65	98 40	98 50	96 60
44	West Deep	40 10	40 50	41	40 50
91	West Hold.	84	83	84 10	82 80
1 29	Zambia Cop.	1 20	1 21	1 20	1 18

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 971	4 975	5 ...
Canada ($ can. 1)	4 713	4 715	4 715
Allemagne (100 DM)	208 375	208 450	206 500
Autriche (100 sch.)	29 350	29 400	29 350
Belgique (100 F.)	13 803	13 816	13 550
Danemark (100 krd)	82 870	82 870	83
Espagne (100 pes.)	7 232	7 238	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 558	8 580	8 570
Italie (1 000 lires)	5 608	5 610	5 650
Norvège (100 k.)	93 480	93 720	92 750
Pays-Bas (100 fl.)	200 100	200 195	198 500
Portugal (100 esc.)	12 870	12 870	12 750
Suède (100 krs)	113 800	115 725	112 500
Suisse (100 fr.)	196 025	196 200	195

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	23800	23900
Or fin (kilo en lingot)	23865	23980
Pièce française (20 fr.)	243	247 10
Pièce française (10 fr.)	203 50	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 50	218 50
Union latine (20 fr.)	203	201
Souverain	228 90	229 70
Pièce de 20 dollars	1140	1130 40
Pièce de 10 dollars	599 80	598
Pièce de 5 dollars	353	352 50
Pièce de 50 Pesos	974	971
Pièce de 10 florins	219	220

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1977 a été tiré à 466 127 exemplaires.

Au Pakistan

L'opposition lance un appel à la désobéissance civique

Islamabad (A.F.P.). — L'opposition pakistanaise a lancé, lundi 11 avril, un appel à la désobéissance civique, alors que, pour la troisième journée consécutive, la police ouvrait le feu sur des manifestants.

Dans une résolution adoptée à Lahore, l'Alliance nationale pakistanaise (P.N.A.) a demandé à la population de ne plus payer d'impôts ni de taxes, de retirer ses dépôts des banques, de refuser le paiement des billets dans les transports publics, et de ne pas rembourser les prêts consentis par des organismes d'Etat.

La résolution affirme que, par ses manifestations de masse, le peuple pakistanais a rendu un « verdict » condamnant le gouvernement *« illégal issu des urnes truquées du 7 mars »*. La population, ajoute la résolution, n'a *« d'autre choix que de résister par tous les moyens aux lois des usurpateurs »*.

Le P.N.A. a demandé d'autre part à tous les collecteurs d'impôts et de fonds publics de « collaborer » avec la population dans le mouvement de désobéissance civique. Le futur gouvernement « dédommagera » tous ceux qui auront eu à souffrir de l'application de ces consignes, conclut la résolution du P.N.A.

La journée de lundi a été à nouveau marquée par des violences dans plusieurs villes, notamment à Karachi, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu à deux reprises. Selon un bilan officieux, deux personnes ont été tuées. Les troubles avaient commencé tôt dans la matinée, alors que la ville la plus peuplée du Pakistan était paralysée par une grève organisée par l'opposition.

La police est intervenue à Lyallpur, dans le nord du Pendjab. Des banques ont été attaquées. Deux cents avocats et juges ont défilé dans la ville pour soutenir les revendications de l'opposition : l'organisation de nouvelles élections et la démission du premier ministre, M. Bhutto.

A Lahore, où vingt-six personnes avaient été tuées par balles samedi, six cents avocats et juges ont également défilé dans les rues. Dans de nombreuses mosquées des prières ont été récitées pour les victimes.

La ville de Rawalpindi, nouvelle capitale du Pakistan, près d'Islamabad, a connu lundi ses manifestions les plus importantes depuis le début de la crise, il y a un peu plus d'un mois. La police a fait usage de grenades lacrymogènes contre des manifestants qui voulaient organiser un défilé à la sortie d'une mosquée. Des femmes ont barré l'une des principales entrées de la ville.

DEUX DÉCISIONS SUR LES « ENTENTES ILLICITES »

Du vin doux aux bancs de redressage

Deux nouvelles affaires d' « ententes illicites », concernant le secteur des vins doux et les bancs de redressage de châssis de véhicules industriels, viennent d'être rendues publiques par la commission des ententes et positions dominantes (Bulletin officiel des services des prix *du 1er avril).*

En ce qui concerne la première entente, la commission indique que le Groupement d'intérêt économique (GIE) qui regroupe la quasi-totalité des négociants en vins doux traitant directement avec les producteurs, ainsi qu'un grand nombre de ces derniers, *« s'est efforcé d'assurer le respect d'un prix unique, qualifié de « prix d'entente », pour tous les contrats passés entre producteurs et négociants. Pour y parvenir, le Groupement a imposé à ses membres une règle de priorité d'achat et de vente entre ses adhérents et a même fait pression sur les producteurs et sur au moins un négociant pour les faire adhérer aux pratiques du Groupement. Il a en outre entendu s'arroger le visa des contrats, confié par le décret de 1965 au Comité interprofessionnel des vins doux naturels et vins de liqueur à appellation contrôlée (C.I.V.D.N.) et s'est attribué le droit de refuser ce visa si les prix et conditions du contrat n'étaient pas conformes aux décisions prises par lui. Il a tenté de faire respecter à tous les stades de la commercialisation des prix fixés par lui. »* Toutefois, s'appuyant d'une part sur l'article 8 du code de procédure pénale qui stipule que, *« en matière de délit, la prescription de l'action publique est de trois ans révolu »* et vu que, d'autre part, il n'est pas établi que les faits reprochés au GIE se soient produits au-delà de la fin de l'année 1972, la commission émet l'avis qu' *« il n'y a pas lieu de renvoyer l'affaire au parquet »*.

La seconde affaire examinée par la commission des ententes concerne la société Fenwick, qui, en 1963, a importé en France des bancs de redressage de châssis américains de marque Bee-Line. Ces bancs, grâce à une technique de redressage à froid, permettent une économie importante pour les garagistes, en réduisant sensiblement la durée d'immobilisation des véhicules accidentés.

La commission indique que Fenwick, *« à l'occasion de la vente de chaque banc Bee-Line, a délimité au profit de l'acheteur une zone à l'intérieur de laquelle cette société prenait l'engagement de ne pas vendre ou de ne pas exploiter un autre banc pendant une période le plus souvent indéterminée (...) »*. Elle ajoute que, *« à l'invitation et avec la participation active de Fenwick, les acheteurs se sont groupés en un « club Bee-Line ». pour échanger des informations techniques et organiser une publicité commune sur le procédé »;* qu'en fait ils se sont aussi préoccupés d' *« harmoniser leurs tarifs »*, ce qui *« s'est traduit par la diffusion et l'application effective d'un barème confidentiel commun fixant le prix des réparations (...) »*. Toutefois, la commission recommande que *« l'affaire ne soit transmise au parquet que dans le cas où l'administration n'obtiendrait pas des assurances suffisantes quant à la cessation immédiate »* de ces *« pratiques, tenues pour prohibées »*.

Rappelons que la commission technique des ententes doit être prochainement réformée. Un projet de loi devrait être examiné lors de l'actuelle session parlementaire, afin que cette commission jouisse de plus d'autorité et dispose de moyens mieux adaptés aux réalités (*le Monde* du 22 mars). Sur cent dix avis émis par la commission depuis 1954, une quinzaine de dossiers ont été transmis à la justice, et, pendant les douze premières années de son existence, elle n'a jamais saisi la justice.

● *Aux Etats-Unis, les ventes du commerce de détail* ont progressé de 2,4 % en mars, pour atteindre environ 59,6 milliards de dollars (après ajustement saisonnier). Ce gain, qui fait suite à une progression de 2,7 % en février, confirme la relance de la consommation américaine après la vague de froid de janvier. En un an, par rapport à mars 1976, les ventes au détail ont augmenté de 12 %. — *(A.F.P.)*

A Paris

ATTENTATS CONTRE DEUX ÉTABLISSEMENTS FRANCO-SOVIÉTIQUES

Deux attentats ont été commis, dans la nuit du 11 au 12 avril, à Paris, contre des établissements franco-soviétiques. Le premier, peu avant 4 heures du matin, visait le siège de l'Association France-U.R.S.S., 8, rue La Vrillière (1er), où plusieurs engins incendiaires ont été lancés contre les portes. Les dégâts sont légers. Le second a eu lieu vers 6 heures à la librairie du Globe, 2, rue de Buci (6e), qui diffuse notamment la production des Editions de Moscou. Une forte explosion suivie d'un incendie rapidement maîtrisé a provoqué des dégâts matériels importants.

Ces deux attentats ont été revendiqués, ce mardi matin 12 avril, dans une communication téléphonique à l'A.F.P., par le Front d'action et de libération des pays baltes. L'auteur de l'appel a précisé que le Front d'action et de libération des pays baltes, qui, a-t-il dit, s'est constitué voici un an et demi, en était à son cinquième attentat depuis une semaine, et que « l'action allait continuer ». Ce mouvement a déjà revendiqué un attentat contre l'ambassade soviétique le 5 avril (« le Monde » du 6 avril).

● *Le ministère des affaires étrangères soviétique* a élevé lundi 11 avril auprès de l'ambassade de France à Moscou une protestation, après les récents attentats perpétrés à Paris par des inconnus contre des édifices diplomatiques et consulaires de l'U.R.S.S. Rappelant ses précédentes protestations, le ministère note dans sa déclaration : « *Force est de constater que les autorités françaises ne prennent pas les mesures indispensables pour assurer la sécurité des institutions soviétiques.* » — *(A.F.P.)*

L'affaire de la « prison clandestine » d'Arenc

LE PARQUET DE MARSEILLE OUVRE UNE ENQUÊTE CONTRE UN MAGISTRAT A LA DEMANDE DU PRÉFET DE POLICE

(De notre correspondant.)

Marseille. — A la demande de la préfecture de police de Marseille, une enquête est ouverte par le parquet de Marseille contre un magistrat, M. Oswald Baudot, substitut du procureur de la République et membre du Syndicat de la magistrature, après la diffusion d'un communiqué signé du collectif de défense des libertés concernant l'existence de la « prison clandestine » d'Arenc (*le Monde* daté 27-28 mars).

Ce communiqué, signé conjointement par une dizaine d'associations et de syndicats, protestait contre l'interdiction par M. Camille Michel, préfet délégué pour la police de Marseille, de la « marche sur Arenc », qui devait avoir lieu le 23 mars dernier. Il répondait à plusieurs arguments sur l'existence « légale » du centre d'Arenc dans un quotidien marseillais.

Le communiqué du collectif avait été envoyé aux chroniqueurs judiciaires de la presse marseillaise, accompagnée d'un petit mot manuscrit qui précisait : « *de la part de Oswald Baudot* ». Il semble que cette petite phrase ait déplu à la préfecture de police. Mais on peut se poser la question de savoir comment une note personnelle, adressée nominalement à des journalistes et accompagnant un communiqué, a pu être portée à la connaissance du préfet de police.

La mort d'un détenu il y a trois ans...

NON-LIEU DANS L'AFFAIRE PATRICK MIRVAL

M. Albert Forgues, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Evry-Corbeil (Essonne), a rendu le 7 mars, *dans l'affaire Patrick Mirval*, une ordonnance de non-lieu qui vient seulement d'être connue.

Ce jeune détenu martiniquais, né le 9 novembre 1953, était mort dans des conditions suspectes, le 22 février 1974, pendant son transfert au « mitard », à Fleury-Mérogis (*le Monde* du 8 juin 1974 et du 13 mars 1975). Des contradictions relevées dans l'explication du décès et de nombreuses protestations de la famille de Patrick Mirval, d'avocats et d'associations avaient alors empêché d'accréditer la thèse d'un accident.

L'information ouverte pour homicide involontaire et omission de porter secours à personne en danger a conclu à l'absence de lien entre la mort de Patrick Mirval et les moyens de détention utilisés par ses gardiens pendant l'attente d'un ascenseur tombé en panne. Les parties civiles ont interjeté appel.

L'historien Henri Marrou est mort

M. Henri Marrou, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Institut, professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne depuis 1945 et l'un des fondateurs d' « Esprit », est décédé dans la nuit de lundi à mardi, à l'âge de soixante-douze ans, des suites d'une longue maladie.

Un combattant

« Ce que j'aime en Marrou, *disait notre ami le compositeur* Arthur Lourié, c'est qu'il est un guerrier. » *Il voulait dire un combattant, l'homme de l'élan, de la force et de la clarté.*

Je l'ai vu pour la première fois en 1927, lors d'une garden-party à l'Ecole normale. Sur une pelouse, l'empereur romain, vêtu d'une couverture de dortoir, assistait aux jeux du cirque. Dans l'arène, un lion bondissait comme un tigre ; c'était Marrou, cacique de sa promotion, plein de feu et de joie. Nous nous sommes trouvés un peu plus tard, pour ne plus jamais nous séparer, amitié de cinquante ans toujours renforcée, malgré la légère différence d'âge qui faisait de lui un maître au regard de l'étudiant indécis.

D'autres diront les mérites de son œuvre historique, fleuve de savoir et de sagesse, du Saint Augustin *de sa jeunesse, muni aujourd'hui de sa* Retractatio, *à* l'Histoire de l'éducation dans l'Antiquité, *en passant par* De la connaissance historique, *où il dialogue avec Raymond Aron, pour aboutir à la* Théologie de l'Histoire.

A ce monument, que beaucoup auraient pris pour piédestal, Marrou a ajouté trois traits qui lui sont propres : une réflexion sur la musique et sur l'art, attestée par son Traité de la musique selon l'esprit de saint Augustin, *par le* Livre des chansons *et bien d'autres écrits ; une action pour la justice, au temps de la Résistance à Lyon, pendant la guerre d'Algérie (c'est lui le « cher professeur » du printemps 1956) et en nombreuses occasions, notamment dans sa défense de la mémoire du cardinal Daniélou ; enfin et surtout, une foi « scintillante », comme il l'écrivait un jour, parlant d'un autre, et qui, à travers tous les méandres de notre siècle, est restée sans aucun vacillement. Ouvert aux innovations nécessaires et souhaitables, de roc face aux errements de certains de nos contemporains, réservé à l'égard du thomisme, mais aussi proche du cardinal Journet que du Père de Lubac et de la collection des « Sources chrétiennes », Henri Marrou demeure, par sa foi, par sa science, par sa sagesse, par son humour qui était son humilité, une étoile dans le ciel sombre de notre siècle, point de repère et source de lumière, gage aussi pour un avenir que nous attendons tous, et auquel il travaille désormais au-delà des apparences.*

JEAN LALOY.

SUR FRANCE-MUSIQUE

L'office de Pâques de Zagorsk n'a pas été retransmis par satellite

L'office de Pâques au monastère de la Trinité-Saint-Serge de Zagorsk devait être retransmis en direct et en stéréophonie de Moscou, par le satellite Symphonie, le lundi 11 avril, à 20 heures, sur France-Musique. C'est ce qui était prévu jusqu'au dimanche 10, à la suite d'un accord passé entre Radio-France et Radio-Moscou, résultat de longues et délicates négociations. Il s'agissait d'une première mondiale. Jamais, en effet, le ministère de la culture soviétique n'avait autorisé l'enregistrement pour l'étranger de cet office orthodoxe et permis ainsi une retransmission en léger différé.

La cérémonie a eu lieu le samedi de Pâques dans la nuit, longue cérémonie de plus de quatre heures, que les techniciens de France-Musique ont enregistrée. Le travail de montage a été commencé comme prévu dans les studios de Radio-Moscou, quand il a été annoncé, dimanche, que les lignes pour la retransmission par satellite n'avaient pas été réservées.

Louis Dandrel, rédacteur en chef des programmes de France-Musique, est donc revenu d'urgence de Moscou, emportant avec lui une copie des bandes enregistrées. Ainsi a-t-on pu entendre, le jour prévu, à l'heure prévue, une retransmission « brute » des mâtines et de la messe orthodoxe. Louis Dandrel a expliqué les faits : le satellite n'était pas au rendez-vous.

Mais c'était quand même une grande première. Et les claquements d'encensoirs, les murmures d'une foule nombreuse, les échos des pas non atténués par les opérations soigneuses du montage radiophonique, les trous de silence, ou les murmures de prière, ajoutaient peut-être à l'émotion. Si l'on n'a pas entendu en direct de Moscou l'office de la Résurrection, on a pu écouter ce que jamais peut-être on avait si bien écouté : les voix des popes qui, deux jours plus tôt, derrière l'iconostase célébraient, en Union soviétique, la fête du Dieu ressuscité, les chœurs polyphoniques répondant à leurs incantations, et une foule priant. — M. L.-B.

L'OBÉLISQUE A TOUS LES VENTS

Pauvre place de la Concorde encombrée de parkings sauvages, aux statues mitées par la pollution... Il ne lui manquait plus que cela. Depuis plusieurs semaines, passants et touristes se désolent de voir la grille qui entoure le célèbre obélisque tordue et défoncée sur la partie qui fait face aux Champs-Elysées.

Au départ, un banal accident de la circulation : une voiture qui vient se jeter au pied du monument. On pouvait espérer que les responsables feraient diligence pour remettre les choses en état. Les responsables ? Au fait, qui ?

Renseignements pris, ce ne sont pas ceux de la Ville, mais ceux des monuments historiques, donc ceux du ministère de la culture et de l'environnement. Interrogés, ils nous ont déclaré qu'il faudra, pour mener à bien la réparation de la grille, deux à trois mois au moins, et cela sans attendre le résultat des poursuites qui vont être engagées contre l'automobiliste fautif.

Il est vrai que sur les marches de l'obélisque le temps se compte en siècles...

NOUVELLES BRÈVES

● *Deux jeunes Français*, MM. Jean-Paul Mariaccia (vingt-neuf ans) et Silvio Hodos (vingt-neuf ans), qui attendent depuis trois ans l'autorisation d'épouser deux jeunes Roumaines, ont commencé lundi 11 avril une grève de la faim sur l'esplanade du Trocadéro, à Paris. Ils avaient adressé au mois de février dernier une lettre aux autorités roumaines (*le Monde* du 4 février 1977), où, avec plusieurs autres couples, ils demandaient qu'on laisse venir en France leurs fiancées. Ils sont les seuls à n'avoir pas obtenu jusqu'ici cette permission. Un jeune peintre roumain, Sergiu Manoliu, poursuit avec eux sa deuxième semaine de grève de la faim, pour protester contre l'arrestation à Bucarest d'un ami signataire de la lettre *« des intellectuels roumains à la conférence de Belgrade »*, M. Serban Stefanescu.

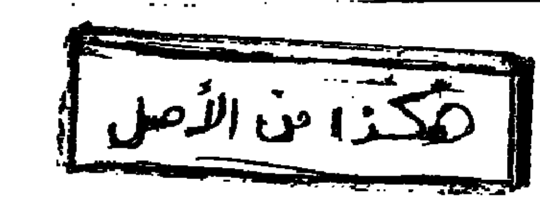
● *Trois organisations de réfugiés politiques géorgiens* ont protesté à Paris contre l'interpellation, jeudi 7 avril à Tbilissi, de trois membres du Comité géorgien pour l'application des accords d'Helsinki : l'écrivain Zviad Gamsakhourdia, l'historien Victor Rtskhiladzé et le musicologue Mirab Kostava. Seul M. Gamsakhourdia a été maintenu en détention. On lui reprocherait des écrits nationalistes. — *(A.F.P.)*

● *La linguiste Tatiana Khodorovitch* a annoncé lundi 11 avril qu'une perquisition avait été effectuée à son domicile à Moscou vendredi dernier. Mme Khodorovitch, membre du groupe d'initiative pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S. a précisé que plusieurs documents qu'elle avait rédigés en faveur de dissidents lui ont été confisqués de même qu'un poste de radio et le manuscrit d'un auteur soviétique, Marc Popovski, *la Science dirigée*. — *(A.F.P.)*

● *Centrale interdite en Basse-Saxe.* — La municipalité de Hameln (Basse-Saxe) a demandé aux autorités judiciaires d'ordonner l'interruption de la construction d'une centrale nucléaire de 1 300 mégawatts à Grohnde. Récemment, le tribunal de Fribourg avait suspendu la construction d'un réacteur du même type à Wyhl. D'autre part, dimanche et lundi, des marches anti-nucléaires ont eu lieu sur les bords du Rhin à Kalfar et Altenbruch ainsi qu'à Biblis, en Hesse. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *M. Roland Boudet, député réformateur de l'Orne*, a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur *« les conditions dans lesquelles ont lieu des importations « sauvages » de diverses catégories de marchandises.* Ces dernières, précise le député, *« arrivent sur le marché français en provenance de pays n'appartenant pas à la Communauté européenne et dans des conditions tout à fait irrégulières »*. Pour M. Boudet *« ces importations « sauvages » qui perturbent notre économie sont en contradiction avec les règlements communautaires »*.

● *Michel Bouquet* s'étant blessé au cours des représentations de « Gilles de Rais » au Théâtre national de Chaillot, c'est Roger Planchon qui le remplace jusqu'au samedi 16 avril. Michel Bouquet reprendra son rôle du 19 au 23 avril, date de la dernière représentation.



TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 484 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 7 AU MERCREDI 13 AVRIL

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1484

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 3.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

L'aide logistique de l'armée de l'air française au Zaïre

Défense de l'Occident ?

Prenant le relais d'une Amérique échaudée par le Vietnam, la France s'est lancée au Zaïre dans une opération de « défense de l'Occident ».

Présentée avec une remarquable modestie par l'Elysée comme une sorte de transport à la demande que l'armée de l'air française assure pour obliger Marocains et Zaïrois et faciliter l'échec d'une agression extérieure contre un Etat africain ami, l'affaire va bien au-delà. La France, liée par des accords de défense, s'était déjà portée, au Gabon et au Tchad, au secours d'un régime en difficulté. Jamais encore elle n'avait pris part, sur le sol africain, à un conflit en cours d'internationalisation comportant de telles conséquences et recélant tant de périls.

En dépit de justifications de l'Elysée, c'est bien, en effet, d'une intervention d'ordre militaire qu'il s'agit. Elle est destinée à démontrer la résolution de Paris face à la « subversion » que Moscou et La Havane mènent sur le continent. A ce titre, elle rassurera les Africains modérés, que les voyages de MM. Podgorny et Fidel Castro ont alarmés. Aidera-t-elle à sauver le régime zaïrois ? On peut, au passage, s'interroger sur la nécessité et l'urgence d'un tel déploiement de moyens, s'il est vrai, comme le proclame le président Mobutu, que les envahisseurs sont peu nombreux et en mauvaise posture

Au-delà de ses aspects techniques, l'initiative de M. Giscard d'Estaing sera reçue en Afrique comme un geste politique. C'est à ce titre qu'il convient d'en évaluer l'importance et les résultats. Elle marque l'engagement actif de Paris, dans la querelle qui déchire le continent, du côté des « modérés » contre les « militants ». Du même coup, elle sonne le glas d'un difficile rééquilibrage de la politique africaine, et consacre la prééminence de la solidarité des « amis » — ou selon la terminologie du roi du Maroc, des « copains » — sur une vision plus nuancée des intérêts à long terme de Paris.

Puissance moyenne, incapable de jouer, surtout à un an des élections un rôle militaire mondial auquel les Etats-Unis eux-mêmes ont renoncé en l'occurrence, la France s'engage au Zaïre dans une querelle confuse aux rebondissements imprévisibles. Elle le fait avec des intentions et des arguments estimables — s'opposer à l'invasion d'un pays ami en aidant, à cet effet, l'initiative jugée heureuse d'un tiers. Toutefois, rien ne peut empêcher que l'internationalisation du conflit, déplorée par Paris, soit accrue de son fait. Il sera difficile, d'autre part, de faire passer le président Mobutu, objet de cette sollicitude, pour un paladin des valeurs dont se réclame la « Démocratie française » de M. Giscard d'Estaing.

Le but apparent de l'entreprise, renforcer le « cordon sanitaire » qui doit, au seuil de l'Afrique australe, faire obstacle à la progression du communisme, peut-il être atteint ? Il est permis d'en douter. En revanche, Paris accrédite les soupçons et accusations que lui ont valus récemment la fourniture de centrales nucléaires à Pretoria, l'affaire de Mayotte et le soutien à trop de régimes discrédités. Aux côtés du Maroc, la France compromet des relations avec l'Algérie, déjà difficiles, sans parler de l'Angola, du Mozambique et des autres Etats de l'Afrique dite « militante ». La « pénétration soviétique » tant redoutée ne peut qu'être facilitée dans des nations que leurs options idéologiques font classer trop vite comme vassales inconditionnelles de Moscou et qui, pour plusieurs d'entre elles, espéraient de Paris — tant les souvenirs du gaullisme ont peine à s'estomper ! — le soutien à une politique dégagée des blocs.

On a peine à croire que M. Giscard d'Estaing n'ait pas mesuré toutes ces conséquences. Fort de ses sympathies pour un certain type de dirigeant du tiers-monde, il vient de prendre une décision qui, pour un gain problématique, contribuera à faire perdre à la France beaucoup de l'audience et de la sympathie dont elle disposait encore.

(Mardi 12 avril.)

• Le transport de matériel marocain durerait plusieurs jours
• L'Angola proteste contre l' « ingérence étrangère »

Le Maroc a confirmé, le vendredi 8 avril, qu'il envoyait des troupes au Zaïre pour aider le gouvernement de Kinshasa à rétablir la situation au Shaba. Il a officiellement informé l'ONU et l'O.U.A. de sa décision de lui « apporter un soutien agissant face à l'agression étrangère ». *Les premiers éléments du corps expéditionnaire, qui, selon des informations non confirmées, compterait un millier d'hommes, sont arrivés le 8 avril au Zaïre.*

L'U.R.S.S. a dénoncé, le même jour, dans un commentaire de l'agence Tass, l' « ingérence américaine » *à propos de l'intervention marocaine. Les Etats-Unis ont affirmé y être entièrement étrangers. L'Angola assure, pour sa part, n'avoir* « aucun rapport avec la rébellion provinciale contre le pouvoir arbitraire du président Mobutu » *et lance une mise en garde contre les* « graves conséquences » *d'une intervention qui accentue l'internationalisation du conflit.*

Annoncée le dimanche 10 avril, en fin d'après-midi, par un communiqué de la présidence de la République, la mise à la disposition du Maroc de moyens aériens français pour faciliter son opération de secours au Zaïre durerait plusieurs jours.

Les dix avions-cargos Transall et le DC-8 affectés à cette mission avec leurs équipages transportent, précise l'Elysée, du matériel militaire marocain, à l'exclusion de tout personnel. Cependant, la nature exacte de leur mission donne lieu à une incertitude : un ministre zaïrois et différents témoins assurent que les appareils français ont acheminé des troupes marocaines.

A Paris, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, a adressé à M. Giscard d'Estaing une lettre dans laquelle il souligne la gravité d'une décision qui risque de « précipiter notre pays dans une aventure guerrière ».

Deux doctrines aux prises

L'intervention armée du Maroc au Zaïre marque une date importante dans l'histoire du continent africain. C'est, en effet, une application ouverte et explicite d'une doctrine de la « *solidarité continentale* » au nom de laquelle un Etat membre de l'O.U.A. estime pouvoir mener, à la demande d'un autre Etat « *agressé de l'extérieur* », une opération militaire de secours assez ample pour permettre de renverser une situation et de modifier l'issue d'un conflit en cours. Les cas précédents, tel l'envoi de soldats guinéens au Bénin après le « raid sur Cotonou » du 16 janvier, tenaient plutôt de la manifestation symbolique de sympathie.

Dans une lettre au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, le Zaïre avait, le 2 avril, lancé un « *appel à tous les pays membres afin de l'assister dans son effort en vue de bouter hors du territoire national les mercenaires à la solde du social-impérialisme* ». Bien que Kinshasa se targue aujourd'hui du soutien de « *toute l'Afrique* », il est trop évident que les régimes « militants » auxquels MM. Podgorny et Castro viennent de rendre visite, se réjouissent des difficultés du régime du général Mobutu. L'O.U.A., profondément divisée, ne pouvait donc prendre parti en tant que telle. Le Maroc s'est pourtant référé à cet appel pour justifier son intervention.

Se disant « *convaincu que la cause de la paix en Afrique est une et indivisible* », le ministre chérifien des affaires étrangères espère, par l'envoi de troupes, « *contribuer à circonscrire le problème zaïrois dans un cadre purement africain* ». Lorsque Rabat avait, lors de la crise qui suivit l'indépendance de l'ancienne colonie belge, envoyé des forces au Congo, il se plaçait dans le cadre d'une mission de l'ONU. La référence faite aujourd'hui à l'O.U.A. hors d'état d'exprimer une volonté commune semble plus formelle que fondée en droit. En fait, c'est bien à la demande du Zaïre et à elle seule que répond le geste marocain. Il oppose donc avec éclat, sans le mentionner expressément, un « *devoir de solidarité continentale* » à celui que les Cubains, au nom de « *l'internationalisme prolétarien* » ont prétendu accomplir en envoyant des troupes en Angola. Il répond du même coup au souhait de bon nombre de régimes africains anticommunistes, de plus en plus inquiets des succès que l'U.R.S.S. et son allié cubain remportent sur le continent noir.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lire la suite page 6.)

CRISE EN ISRAËL

M. Péres succède à M. Rabin à la tête du parti travailliste

La décision de M. Itzhak Rabin de se retirer de la vie politique a suscité, jeudi 7 avril, une très vive émotion en Israël. Le premier ministre a justifié sa démission en invoquant les poursuites judiciaires qui seraient engagées contre sa femme et lui-même, accusés d'avoir violé les règlements concernant le contrôle des changes. On avait, en effet, appris dans la journée du 7 avril que M. et Mme Rabin possédaient conjointement un compte dans une banque américaine, où figurait une somme de 10 000 dollars, et non 2 000 dollars, au seul nom de Mme Rabin, comme celle-ci l'avait indiqué.

Dimanche 20 avril, les quelque huit cents membres du comité central du parti travailliste ont désigné à la quasi-unanimité M. Shimon Pérès pour succéder à M. Rabin à la tête du parti travailliste.

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Shimon Péres a été salué par des applaudissements prolongés lorsqu'il est apparu dans la salle où se tenait la réunion à Tel-Aviv. Quand le secrétaire général du parti, M. Meïr Zarmi, a ouvert la séance, les jeux étaient déjà faits, au terme d'un véritable marathon qui *a permis, en près de quarante-huit* heures, de concilier des positions qui étaient réputées inconciliables.

Dans la nuit du 9 au 10 avril, une difficulté a surgi à la dernière minute, alors que tout avait été réglé pour éviter un affrontement Shimon Péres-Ygal Allon. Il était convenu que l'actuel ministre des affaires étrangères se verrait attribuer le portefeuille de la défense, mais le candidat au poste de premier ministre ne voulait pas que ce fût mentionné dans le texte de l'accord. Il voulait que soit préservée l'apparence de liberté laissée au futur premier ministre quant à la répartition des portefeuilles ministériels. C'est ainsi qu'il a été finalement convenu *que M. Péres indiquerait — ce qu'il* a fait aussitôt — que M. Allon aurait un rang prépondérant dans le prochain gouvernement, et qu'il pourrait, « *s'il le désirait* », devenir ministre de la défense.

En troisième position, on trouve M. Abba Eban, qui se verra confier un domaine qu'il connaît bien, les affaires étrangères.

Ainsi est constituée ce qu'on appelle chez les travaillistes la « troïka des meilleurs », qui va avoir la tâche peu aisée de conduire la bataille électorale. Le retour de M. Eban sur la scène politique, qu'il avait quittée après la démission du « *gouvernement des négligences* » de Mme Golda Meïr, au lendemain de *la guerre d'octobre 1973, semble* répondre à un besoin de dosage entre les principaux courants travaillistes. M. Péres, qui est du groupe Rafi, avait besoin, pour contrebalancer l'influence du groupe Ahdouth Haavoda, dont le chef de file est M. Allon, de s'assurer le concours d'un représentant de la vieille garde du Mapaï, en la personne de M. Eban. Ce dernier s'était rangé aux côtés de M. Péres lorsque celui-ci avait affronté M. Rabin devant le congrès du parti, en février dernier. Cet « encadrement » n'est du reste pas fait pour déplaire à M. Péres, dans la mesure où il donne une coloration « colombe » à son équipe.

En remerciant le comité central *de l'avoir élu, M. Péres a réitéré* son souhait d'aider les Américains dans leurs efforts diplomatiques en vue de promouvoir la paix. « *Nous voulons négocier cette paix, que nous soyons colombes ou faucons, de droite ou de gauche* », a-t-il dit.

Pas un mot sur le tracé des frontières

Pas un mot dans cette allocution sur le tracé des frontières et les territoires occupés. Cependant, il avait mentionné la région de Rafah, au sud-est de la bande de Gaza, dans une rencontre quelques jours plus tôt avec les dirigeants du Mapam. En public, au comité central, M. Péres s'est contenté d'indiquer qu'il voulait activer le développement et le peuplement de la région de Jérusalem, du Neguev, de la Galilée et autres régions...

Il a conclu en adressant directement à M. Rabin, qui cachait mal son émotion, de chaleureuses paroles d'amitié. « *La roue de l'histoire continue de tourner*, lui a-t-il dit, *et je suis intimement persuadé qu'aucun point final n'a été mis à ta carrière. Itzhak, soit fort et courageux.* »

Dans la nuit de mardi 12 avril ont été closes les listes de candidats. dans la soirée du 10 avril, la commission électorale avait déjà enregistré l'inscription de trente-six listes, qui, toutes, participent pour la première fois à la course à la Knesset. On peut estimer à près de cinquante le nombre de listes de candidats qui s'affronteront le 17 mai.

ANDRÉ SCEMAMA.

(Mardi 12 avril.)

(Lire nos informations page 6.)

Tout faire à la fois ?

LE programme commun de la gauche a été signé le 27 juin 1972. Le simple « écoulement du temps » suffirait à justifier son actualisation, sinon sa refonte. Sans parler de l'Europe.

En cinq ans, la situation économique et financière, intérieure et extérieure, et la situation politique, tant du côté de la majorité que du côté de l'opposition, ont profondément changé.

Aux réformes de structure inscrites dans le programme commun s'ajouteront, si la gauche arrive au pouvoir, des tâches de gestion qu'elle devra assumer dans un mauvais climat. Dès lors la question se pose de savoir si elle pourra tout faire à la fois.

Si la gauche gagne, ce sera à la suite d'un fort courant qui lui aura permis de franchir les quelques degrés qui lui manquent pour dépasser nettement la majorité absolue. Dans le même temps, le mouvement revendicatif se sera développé. Au lendemain de la victoire, le gouvernement sera politiquement, socialement, humainement obligé de satisfaire les revendications syndicales ; il pourra d'autant moins s'y refuser que les plus importantes sont inscrites dans le programme commun (quarante heures et retraite à soixante ans pour les hommes et cinquante-cinq ans pour les femmes) ; il devra d'autant plus les satisfaire que, face à des adversaires qui ne s'inclineront pas devant leur défaite, il aura besoin du soutien populaire le plus actif, sans parler des épreuves électorales qui pourraient suivre.

Les uns, les plus optimistes, espèrent que, comblés par la victoire de la gauche, syndicats et salariés se contenteront pour un temps des réformes de structure ou des changements « qualitatifs » de la vie. Les autres pensent que le gouvernement ne pourra pas longtemps retarder les changements « quantitatifs » et qu'il devra les effectuer dans des conditions que la gauche ne pouvait prévoir en 1972.

* * *

En cinq ans, la situation économique et financière s'est singulièrement dégradée ou plus exactement s'est complètement inversée. D'excédentaire, la balance commerciale est devenue gravement déficitaire ; le budget, qui était équilibré, ne l'est plus ; l'endettement extérieur, qui était inexistant, est aujourd'hui inquiétant ; le chômage, sans être négligeable, était supportable ; l'augmentation des prix n'atteignait pas 6 % (1).

Dans ces conditions, et si coûteux qu'il puisse être, le programme commun n'aurait sans doute pas eu, il y a cinq ans, *de graves effets inflationnistes.*

Tout porte à croire que dans moins d'un an les équilibres fondamentaux (balance commerciale, budget, prix, salaires) ne seront pas rétablis. Le premier ministre a d'ailleurs toujours affirmé qu'il lui fallait dix-huit mois à deux ans. De cette nécessité, le président aurait dû conclure à celle d'élections anticipées.

De ce constat, la gauche, quant à elle, devrait tirer deux conclusions, deux autres nécessités : celle d'établir en temps utile un inventaire de l'héritage qu'elle recevra et celle de prévoir dès maintenant un calendrier de l'action gouvernementale. Elle ne pourra tout faire à la fois.

* * *

Or, c'est dès la première session de la prochaine législature, c'est-à-dire dans les trois mois suivant les élections, que les nationalisations devraient être votées. M. Mitterrand le réaffirme dans sa lettre à M. Marchais. Le programme commun parlait d'un seuil minimum dès le début de la législature.

J. F.

(Lire la suite page 7.)

(1) Balance commerciale : 1971, + 4,7 milliards; 1976, — 20,5 milliards.
Prix : 1971, + 4,7 % ; 1976, + 9,9 %.
Budget : 1971, — 1,753 milliard ; 1972, + 1,767 milliard ; 1976, — 18 milliards.
Chômeurs : 1971, 365 800 ; 1976, 929 900.

JACQUES PRÉVERT EST MORT

Jacques Prévert est mort lundi 11 avril dans sa maison d'Omonville-la-Petite (Manche), où il s'était retiré souffrant d'un cancer du poumon qui le tenait alité depuis plus d'un an.

L'anar d'une époque

Il nous a quittés en douce, avec son mégot aux lèvres et sa gentillesse narquoise. Dans les années 50, il traversait nos rêves d'adolescence, avec ses enfants qui s'aimaient, ses feuilles mortes, et sa Barbara de Brest. Son romantisme n'était pas une eau tranquille. L'humour y faisait des remous vengeurs. Prévert se moquait de tous les puissants, de tous les pleins d'être, qui gouvernent ce monde, où les enfants ne font que s'apercevoir entre les heures de travail, et où l'amour s'amenuise au gré des jours gris.

Sa gentillesse pour les arbres, et les filles si jolies, était à la mesure de la haine que lui inspirait « l'amiral Larima, Larima quoi, la rime à rien, l'amiral Rien », de sa rage devant la mort à la guerre, à l'usine et à l'usure, la mort cette connerie, Barbara. Il était le frère de tous les éclopés, et de tous les amateurs de ces instants fragiles, où vivre devient un plaisir. On le rencontrait dans les bistrots d'amis, de soleil et de paresse. Jacques Prévert, l'anar.

Avec quatre ou cinq recueils, pas plus, et connus seulement à partir de 1945, il aura été le poète le plus lu de sa génération. « Paroles » était un des best-sellers du « Livre de poche ». Le plus chanté aussi et par les plus grands de la chanson : Gréco dans les caves d'hier, Yves Montand sur les scènes d'aujourd'hui.

Il restera aussi le cinéaste ou plus exactement le poète du cinéma qu'il fut, soit pour son propre plaisir avec « L'affaire est dans le sac », soit ensuite pour les Carné des grandes années, de « Drôle de drame » aux « Enfants du Paradis ».

FRANÇOIS BOTT.

(Mercredi 13 avril.)

La chanson des jours

Prévert parti, ce printemps glacial est plus triste et plus froid encore. Mais le timide rayon de poésie qui traversa jadis la pénombre des jours, grand sourire joyeux d'un peuple rendu à son destin, continuera de luire dans les cœurs et sur les lèvres.

Pour les enfants de la nuit qui, un à un, retournent à la nuit, la chanson malicieuse et mélancolique, douce et poignante, simple comme la vie et, comme elle, enchantée est un souvenir infiniment tendre. Il les bercera jusqu'à leur dernier jour.

ROBERT ESCARPIT.

Un rouspéteur de génie

Bien qu'il fasse partie du mouvement surréaliste, Jacques Prévert y joue à ses débuts un rôle mineur et un peu gêné. Il n'est nullement un inconditionnel de l'écriture automatique, et le royaume des rêves l'attire distraitement. Il ne va ni dans la direction de Breton ni dans celle d'Eluard ou d'Aragon. Ce sont plutôt les jongleries de Robert Desnos qui l'attirent. Ses premiers textes — on en trouve dès 1930, mais c'est *Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France*, paru dans *Commerce* l'année suivante, qui attire l'attention — le montrent déjà soucieux d'une attitude sociale et asociale qui, à l'époque, n'est pas celle des surréalistes. Descendant *du dadaïsme*, il tient à souligner combien le comportement de l'homme occidental est sot, ridicule, sans excuse.

D'une certaine manière, il découvre *l'absurde* avant Sartre et Camus. Et, au lieu de consigner ses recherches en un langage littéraire, châtié, intellectuel, il descend dans la rue comme aucun poète n'a osé le faire depuis François Coppée et Jehan Rictus. Il cueille à même le trottoir les soupirs de Margot, les contrepèteries, les lieux communs, les rouspétances sans queue ni tête. C'est qu'il est, dans la vie, ennemi de tout aristocratisme, et que son parler, il l'emprunte aussi bien aux bistrots qu'aux studios où il fait tourner. Les surréalistes sont des poètes de la révolution et de l'espoir, à condition de mobiliser le subconscient. Prévert n'a pas cette ambition : d'avance il châtie, se moque, tourne en dérision, grince, ricane, refuse de rien prouver et ne promet rien.

Cet *existentialisme populiste* connaît la célébrité en 1945, avec la publication de *Paroles*, le best-seller de la poésie au vingtième siècle, au même titre que *Toi et moi*, de Paul Géraldy, la bible des midinettes. Ce succès n'était peut-être pas de bon aloi. En tout cas, les foules y découvraient un langage direct, voire brutal, et une manière on ne peut plus tonique de tuer le sentimentalisme tout en ayant l'air de le défendre. L'Europe de la victoire sans illusions trouve chez Prévert de quoi se justifier et de quoi se fustiger. Prosaïsme, art du sketch plutôt que poème, tract plein de pieds de nez, chanson facile à boire et à vomir : c'est tout cela qui émeut les milliers de lecteurs chez cet homme libre, qui a des tendresses *révulsées* et des *naïvetés* intactes sous les invectives.

ALAIN BOSQUET.

(Lire la suite page 9.)

La Corée du Sud, démocratie très musclée...

III. — Des exportations à tout prix

Mobilisés pour faire face à la menace du Nord, privés des libertés fondamentales (notre précédent numéro) les Coréens du Sud sont aussi invités à travailler dur pour le succès de la politique d'exportation, que le régime considère comme la condition du développement.

De notre envoyé spécial
PHILIPPE PONS

Séoul. — « *Dans la situation politique et économique où se retrouve la Corée du Sud, la démocratie, au sens où l'entend l'Occident, est un luxe que nous ne pouvons nous offrir. Et d'ailleurs, ce même Occident qui nous critique, n'a-t-il pas construit sa prospérité avec des méthodes infiniment plus brutales que celles que vous nous reprochez ?* ». Cette réflexion d'un personnage haut placé, proche de M. Park, est en substance la justification que le régime donne de lui-même. « *Regardez Séoul, nos statistiques*, nous dit un homme d'affaires dont le bureau domine la ville, *le développement de notre pays est patent.* »

L'économie, tournée vers l'exportation et dépendante du capital étranger, a opéré au cours de 1976 un redressement spectaculaire. En 1974 et 1975, durement touchée par l'augmentation du prix de l'énergie, la Corée du Sud, qui ne possède pratiquement pas de matières premières, avait suscité de graves inquiétudes dans les milieux d'affaires étrangers. Certains craignaient qu'elle ne puisse faire face à ses engagements financiers. Pour maintenir un taux de croissance élevé, le gouvernement a laissé se développer une inflation galopante (+ 25 % en 1975) tout en accumulant un déficit extérieur considérable, qui a conduit à une dégradation importante des équilibres financiers. La crise des paiements qui se profilait dès la fin de 1975 (il fut une époque, dit-on, où la Banque de Corée établissait sa balance des comptes au jour le jour) n'a été évitée qu'avec l'aide des banques américaines.

La Corée, qui, en 1975, avait enregistré un taux de croissance de 7 % — ce qui est relativement peu élevé pour ce pays dont la croissance en 1973 était de 16 % — s'est placée l'année dernière parmi les champions de la reprise (avec un P.N.B. en augmentation de 13 %). Elle doit ce succès à ses performances sur le marché extérieur et à un ralentissement des importations.

Les limites du libéralisme

Les exportations ont joué un rôle moteur dans le développement de l'économie. En 1976, elles ont atteint 7,8 milliards de dollars, enregistrant une augmentation de 58 % par rapport à 1975. La Corée a certes profité de la reprise chez ses deux principaux partenaires (les Etats-Unis et le Japon, qui absorbent à eux deux plus de la moitié des exportations). Elle a aussi réalisé une « percée » exceptionnelle au Proche-Orient, dont la part dans le total des exportations est passée de 1,7 % en 1974 à 4,9 % en 1975 et à 10 % en 1976 et où les entreprises de construction — qui ont acquis leur expérience pendant la guerre du Vietnam — ont signé en 1976 des contrats de 3 milliards de dollars. Les entreprises fournissent également la main-d'œuvre. Une vingtaine de sociétés travaillent actuellement au Proche-Orient, employant vingt mille ouvriers et quatre mille ingénieurs qui doivent obligatoirement transférer une bonne partie de leur salaire en Corée.

La Corée a réussi ces deux dernières années à réduire de 15 % le volume de ses importations, ce qui a permis de ramener le déficit de la balance courante des paiements de 1,9 milliard de dollars en 1975 à 300 millions en 1976. La diminution des importations, étonnante pour un pays qui a un taux de croissance élevé, a plusieurs causes.

Le gouvernement a d'abord mis en place des réglementations particulièrement contraignantes pour freiner et sélectionner les importations : obligation de dépôts d'avance s'élevant parfois à 200 % de la valeur, classement des produits à importer selon leur caractère prioritaire, etc. Ces mesures ont surtout été accompagnées d'efforts pour développer les productions de substitution aux importations.

Cette tendance se manifeste notamment dans les commandes d'équipements à l'étranger. Les Coréens achètent de moins en moins d'usines clés en main, préférant se procurer uniquement les équipements qu'ils ne peuvent pas fabriquer. De même, ils cherchent essentiellement à passer des accords de licence. La crise économique, par la concentration qu'elle a provoquée, a accentué cette tendance. Si les principaux fournisseurs de la Corée demeurent les Etats-Unis et le Japon, la France a, ces dernières années, considérablement développé ses ventes. En 1976, les exportations françaises se sont élevées à 150 millions de dollars. Depuis la signature, en 1976, d'une série de contrats dont le total se chiffre à 881 millions de dollars, la Corée est désormais le quinzième client de la France. Actuellement, une soixantaine d'ingénieurs français travaillent à la construction d'une centrale thermique à Inchon ; d'autres participeront à l'extension de l'aciérie de Pohang.

Bien qu'il prône le libéralisme en matière économique — argument rassurant pour les investisseurs étrangers, — le gouvernement exerce un contrôle très strict sur l'économie. Les objectifs du plan sont impératifs, et les « *suggestions* » adressées aux industriels sont en fait des ordres. Le gouvernement dispose de moyens de pression évidents sur les entreprises. Celles-ci ont généralement un capital faible, et sont surendettées à l'égard des banques. Ces dernières sont soit nationalisées soit contrôlées en partie par l'Etat. Le consensus est certain entre le gouvernement et les milieux d'affaires, qui estiment que, même avec un autre régime, la politique économique devrait être la même. Les autorités jouent un rôle non négligeable pour aider directement et indirectement les entreprises à exporter (facilités de crédit et d'accès aux importations, allégements fiscaux). Mais la compétitivité des produits coréens s'explique aussi par les bas salaires (1,2 F de l'heure en moyenne) et la productivité de la main-d'œuvre, dont la discipline tient assurément moins à la nature des Coréens qu'à la contrainte imposée par le régime.

Y a-t-il une amorce de redistribution des revenus en Corée du Sud ? Selon les statistiques *officielles*, le P.N.B. par tête, qui était de 95 dollars en 1961, est passé en 1976 à 692 dollars. L'année dernière, les prix de détail ont augmenté de 12 % (contre 26 % en 1975) et les prix de gros de 10 %. Ce coup de frein spectaculaire à l'inflation s'est opéré, dit-on, sans limitation des rémunérations. Les revenus dans le secteur de l'agriculture ont notamment progressé sous l'effet conjugué d'une bonne récolte et d'une politique gouvernementale de soutien des prix.

Si l'on ne s'en tient pas seulement aux rapports d'« *experts* », on s'aperçoit que la productivité a augmenté infiniment plus que les salaires. Selon le quotidien *Dong A Ilbo* (du 13 septembre 1976), au cours du 1er trimestre 1976, la productivité dans le secteur industriel a progressé de 2,6 % par rapport à la même période de 1975. Les salaires ayant augmenté de 0,2 % et les prix de 2,2 %, le pouvoir d'achat a baissé de 1,9 %. Actuellement, 72 % des ouvriers sont exemptés d'impôts car leur revenu est trop faible.

Tablant sur la « *stabilité sociale* » et estimant que la crise de 1974 et 1975 n'a été qu'un incident de parcours, le gouvernement entend poursuivre une stratégie d'industrialisation accélérée fondée sur l'exportation de produits de plus en plus élaborés et un appel massif au capital étranger. Une telle politique, qui fait de l'exportation la priorité absolue, ne peut être réalisée qu'au détriment de la satisfaction des besoins de la population.

L'objectif des exportations pour 1977 est de 10 milliards de dollars (soit le double des exportations de l'Inde et l'équivalent de celles du Japon il y a dix ans). Les textiles demeurent l'un des principaux postes, mais l'effort portera aussi cette année sur les chaussures (+ 95 %), l'électronique, qui représente 12 % du total des ventes à l'étranger (+ 85 %), les navires (+ 100 %). Les chantiers navals Hyundai, qui peuvent construire des pétroliers d'un million de tonnes, ont des commandes pour deux ans et vendent leurs navires moins cher que les Japonais. La Corée a d'autre part commencé à exporter des voitures, qui connaissent un grand succès en Afrique et en Australie, et devraient bientôt faire leur apparition en Europe.

Les experts estiment que la Corée ne sortira pas avant les années 80 de la spirale exportations-endettement. La dépendance à l'égard des marchés internationaux de capitaux sera croissante pendant les cinq prochaines années. La Corée compte recourir pour 12 milliards de dollars à l'emprunt au cours de cette période. « *Politique cohérente et réaliste* », disent les banquiers à Séoul. Le redressement de la balance des paiements est certes un phénomène encourageant. Le ratio du service de la dette à plus d'un an (c'est-à-dire le coût de l'amortissement de la dette par rapport aux exportations) est de l'ordre de 11 %, ce qui n'est pas excessif selon la Banque mondiale. La dette à long terme de la Corée s'élève à 7 milliards de dollars (5,8 milliards en 1975) et celle à court terme à 2,5 milliards. Le total représentant 39 % du P.N.B.

Certains éléments pourraient cependant mettre en échec la politique du développement par les exportations. La conjoncture sur les principaux marchés jouera un rôle déterminant. Les Coréens craignent particulièrement des mesures protectionnistes, qui frapperaient en premier lieu les textiles (36 % du total des exportations). Dans ce cas, non seulement les exportations ne pourraient croître au rythme prévu (+ 21 % par an) mais il faudrait aussi que la Corée recoure davantage au financement extérieur pour combler le déficit de sa balance des paiements. A ces différents facteurs économiques s'ajoute l'incertitude politique sur le plan extérieur et intérieur.

FIN

(Jeudi 31 mars.)

Embargo sur les bébés

Parmi les exportations de la Corée du Sud, une seule est appelée à diminuer au cours des prochaines années : celle des bébés. Ainsi en a décidé le président Park, « courroucé », *dit-on, par les* « discours mensongers » *que Pyongyang répand à propos du programme d'adoption à l'étranger mis sur pied à* Séoul. *Les quatre agences internationales d'adoption, agréées par l'Etat coréen, ont en conséquence reçu instruction de diminuer de 20 % par an, jusqu'en 1981, leur contingent d'enfants envoyés à l'étranger.*

Il est vrai que la Corée du Sud a été ces dernières années le premier « exportateur » *mondial de bébés (en moyenne cinq mille par an depuis 1968). Les principaux pays receveurs sont les Etats-Unis et la Suède. Y a-t-il à l'origine de la décision soudaine de M. Park le sursaut de moralisme d'un gouvernement qui prend conscience que les organismes d'adoption, derrière leur façade humanitaire, ont surtout des activités lucratives ? On sait à Séoul que des enfants sont parfois* « abandonnés » *par leur mère dans le besoin contre 80 000 wons (environ 800 F). La Corée est placée avant même le Bangladesh dans la liste des pays se livrant à ce commerce.* « C'est inadmissible pour un pays comme le nôtre, en pleine expansion », *disent, irrités, les responsables.*

En fait, le brusque coup de frein donné à l'envol d'orphelins à l'étranger coïncide aussi avec la révélation, aux Etats-Unis, d'une sombre affaire de vente par la Corée du Sud de fœtus en « conditions de vie » *à des laboratoires de l'armée américaine faisant des expériences en matière de guerre bactériologique. Depuis six ans, la Corée du Sud expédiait, via le Japon, quatre mille fœtus par an aux Etats-Unis, au prix de 25 dollars l'unité, a récemment révélé la presse nippone.*

Les premières victimes de la décision présidentielle seront les quelque trente mille petits Coréens actuellement dans des orphelinats : « Nous allons sacrifier la vie de ces enfants au prestige national », *nous dit un prêtre coréen. Il est en effet évident que, malgré la* « progression constante du niveau de vie » *dont fait état le gouvernement, les familles coréennes à même d'adopter des enfants sont en nombre insuffisant. L'adoption est loin d'être une coutume répandue au* « pays du matin calme ». *Les garçons, jusqu'à six mois, ont quelques chances d'être accueillis par des couples sans enfant. Les filles beaucoup moins. Quant aux handicapés et aux* « sangs mêlés », *ils n'ont aucun espoir. La plus grande partie des enfants qui auraient pu partir sont donc destinés à grandir dans des orphelinats.*

Les autorités ont décidé de consentir un effort particulier en faveur de ces institutions et de donner 15 dollars par mois par enfant. « La vie dans un orphelinat n'est jamais souhaitable pour un enfant, encore moins en Corée qu'ailleurs », *nous dit une puéricultrice.* « La nourriture est insuffisante, il n'y a pas assez d'argent ; d'ailleurs, on ne sait jamais où vont les fonds des donateurs... » *Quelles que soient les conséquences pour les petits Coréens, le président a tranché, pour ce qu'il estime être le prestige de son régime, bien plus apparemment que pour des raisons morales.*

Ph. P.

Les réajustements de la diplomatie indienne

New-Delhi se rapproche de Washington et prend ses distances à l'égard de Moscou

Présentant les grandes lignes de sa politique, M Morarji Desai, premier ministre de l'Inde, a déclaré, lundi 4 avril, dans un message radiodiffusé, que la diplomatie de New-Delhi serait fondée sur « un véritable non-alignement ». Mme Gandhi se réclamait elle aussi du non-alignement, mais, selon la nouvelle équipe au pouvoir, elle se montrait trop conciliante à l'égard de l'U.R.S.S. Il semble qu'une amélioration des relations avec la Chine soit souhaitée par le nouveau gouvernement. Une délégation indienne va se rendre à la Foire de Canton. Elle pourrait être suivie par une mission parlementaire.

New-Delhi veut aussi améliorer les relations avec ses voisins du sous-continent. Les négociations avec le Bangladesh sur le partage des eaux du Gange vont reprendre le 15 avril. D'autre part, un émissaire de M. Bhutto, premier ministre du Pakistan, a été accueilli le 4 dans la capitale indienne.

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

New-Delhi. — La première initiative du nouveau ministre des affaires étrangères, M. A. B Vajpayee, a été d'assurer les ambassades à New-Dehli que son pays restait attaché au non-alignement, mais à un « véritable » non-alignement. M. Vajpayee a réitéré, mercredi 30 mars, ces assurances devant les journalistes, de façon à apaiser les appréhensions qui s'étaient manifestées au sein du mouvement des pays non alignés, dont le bureau de coordination, composé des ministres des affaires étrangères, se réunit à huis clos à partir du 6 avril dans la capitale indienne.

Le retour à un « véritable » non-alignement, « *libre de toute attache avec tout bloc* », est le seul point de politique étrangère figurant dans le manifeste du Parti du peuple, dominant dans la coalition gouvernementale. La politique extérieure n'a pas été abordée par les partis durant la campagne électorale, parce que, d'une part, l'enjeu était de tout autre nature et que, d'autre part, a rappelé M. Vajpayee, il existait à ce propos un « consensus national » entre les forces en présence. Cependant, l'arrivée au pouvoir d'une coalition où les éléments nationalistes, qu'ils soient socialistes ou de droite, sont fortement représentés, et surtout la nomination au poste de ministre des affaires étrangères du plus notable porte-parole du nationalisme hindouiste amènent naturellement à s'interroger sur les orientations que pourrait prendre la politique extérieure du nouveau régime. Celle-ci devrait s'infléchir sensiblement dans deux domaines, les rapports avec les blocs, en particulier l'Union soviétique, et ceux avec les pays musulmans.

Pour les responsables du Parti du peuple comme pour certains observateurs, le gouvernement de Mme Gandhi continuait de se réclamer ces dernières années d'une politique de non-alignement, mais il se montrait en même temps très conciliant à l'égard de l'U.R.S.S., principal fournisseur de matériel militaire à l'Inde. Certes, New-Delhi n'a pas souscrit au projet soviétique de pacte de sécurité asiatique, mais il a signé avec Moscou, en 1971, un traité d'amitié, de paix et de coopération, parfois considéré comme un véritable pacte d'assistance mutuelle à caractère militaire.

En affirmant que l'Inde n'entretiendrait de relations spéciales avec aucun pays, M. Desai a pu laisser entendre que New-Delhi allait dénoncer ce traité signé avec Moscou en 1971. Quelques jours plus tard, le 28 mars, dans une déclaration qui servira pour quelque temps de document de référence, le président de la République par intérim, M. Jati, parlant au nom du gouvernement, a assuré — et M. Vajpayee a exprimé la même position mercredi — que l'Inde honorerait tous les engagements internationaux pris par le précédent gouvernement.

En clair, cela signifie que les Indiens n'ont pas l'intention de dénoncer le traité indo-soviétique. Celui-ci sera seulement mis en veilleuse, comme il l'était d'ailleurs déjà depuis un certain temps. Il a été signé, on ne peut l'oublier, dans une conjoncture internationale — à quelques mois de la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971 — qui rendait nécessaire pour l'Inde l'appui diplomatique et militaire d'une grande puissance. Les Etats-Unis, qui soutenaient alors le Pakistan, n'étaient bien entendu pas disposés à fournir cet appui. L'Inde dépend encore largement de l'U.R.S.S. du point de vue militaire. Elle achète divers matériels soviétiques dont il lui serait sans doute difficile d'envisager le remplacement.

L'aide soviétique, qui représente à peine le dixième de l'aide occidentale, semble de moins en moins adaptée, d'un point de vue financier et économique, aux besoins indiens. Cependant, venu sans délai s'enquérir auprès des nouveaux dirigeants si la coopération serait poursuivie, l'ambassadeur soviétique s'est entendu répondre par l'affirmative, mercredi, par M. Vajpayee.

Aussi bien est-ce sur le plan politique que les rapports entre les deux pays devraient être à l'avenir moins étroits. L'un des premiers tests sera l'attitude qu'adopteront les Soviétiques à propos de la livraison de 200 tonnes d'eau lourde à New-Delhi. Une décision de principe à ce sujet avait été prise quelques mois avant les élections. Mais Moscou avait réclamé aux Indiens des garanties encore plus draconiennes que celles qu'impose l'Agence de Vienne. Le contrat n'a pas été signé, les Soviétiques attendant d'autre part les résultats des élections pour donner leur réponse. Ils avaient l'espoir que Mme Gandhi l'emporterait mais que, ayant perdu des voix, le Congrès serait obligé de rechercher le soutien du parti communiste pro-soviétique. Un résultat contraire ayant été enregistré, les représentants des pays de l'Est seront sans doute moins nombreux à venir en visite officielle en Inde.

La diplomatie indienne ne va plus considérer l'U.R.S.S. comme l'allié privilégié. M. Desai commence déjà à renvoyer dos à dos les deux grandes puissances à propos de la présence de leurs flottes dans l'océan Indien. Mme Gandhi avait tendance à ne dénoncer que celle de la marine américaine. Le nouveau régime veut tenir l'Inde à l'écart de la confrontation entre blocs et lui redonner le prestige d'un grand pays non aligné moderne, ne cédant plus au « gauchisme » dans les relations internationales.

L'atout atomique

Irritée par les leçons de morale démocratique que lui donnaient les Anglo-Saxons, Mme Gandhi évitait tout geste pouvant donner l'impression que New-Delhi faisait des concessions politiques aux Etats-Unis. Mais les relations indo-américaines s'étaient sensiblement resserrées dans le domaine économique, et ce réchauffement paraissait appelé à se poursuivre après l'arrivée de l'administration Carter au pouvoir.

Cette évolution devrait d'autant mieux se confirmer, pense-t-on ici, que les deux gouvernements ont en commun le souci de défendre les libertés démocratiques. L'Inde redevient, dans la géopolitique américaine, un pays ami.

Mais l'un des thèmes favoris du nouveau gouvernement nationaliste est aussi que le pays compte plus encore que par le passé sur ses propres forces. Aussi bien ne s'attend-on pas qu'il ouvre largement ses portes aux investissements étrangers, sinon pour quelques hautes technologies indispensables. Les Etats-Unis avaient freiné leurs livraisons d'uranium à la centrale nucléaire de Tarapur, effectuées dans le cadre d'un vieil accord passé entre les deux pays. Sous la pression de certains milieux le gouvernement américain souhaitait obtenir l'assurance que les déchets de cette centrale ne seraient pas utilisés pour préparer de nouvelles explosions atomiques, après celle du premier « engin » indien, en mai 1974.

M. Desai a déclaré récemment que l'Inde continuerait d'employer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, et M. Vajpayee a indiqué mercredi qu'il n'y aurait pas de changement en ce domaine par rapport à la politique antérieure. Ces assurances, pense-t-on du côté indien, devraient encourager l'administration Carter à reprendre les livraisons normales d'uranium enrichi, et l'aider à convaincre le Pakistan de renoncer à l'achat d'une usine de retraitement des déchets nucléaires en France.

Les Indiens ont toujours affirmé ne poursuivre que des objectifs pacifiques dans le domaine nucléaire, mais New-Delhi n'a pas plus l'intention qu'auparavant de souscrire au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires tant que tous les pays — et notamment la Chine — ne l'auront pas fait. Le débat à ce sujet au sein de la majorité gouvernementale ne manquera pas de faire apparaître des divergences. Car le « pacifisme » de M. Desai n'est — ou du moins n'était pas jusqu'à une époque récente — partagé par M. Vajpayee, dont le parti (le Jan sangh) milita longtemps en faveur de la fabrication de bombes atomiques par l'Inde, et par le ministre de la défense, M. Ram, dont le point de vue passe pour être très proche de celui des hauts dirigeants de l'armée.

Il est donc vraisemblable que les nouveaux dirigeants maintiendront leurs opinions ouvertes de façon à disposer de l'atout atomique. Avec la Chine, par exemple, les Indiens ne peuvent amorcer un dialogue en position de faiblesse. En dépit de la relative satisfaction avec laquelle Pékin a accueilli la victoire de la droite (et la déroute des amis de Moscou) aux élections indiennes, on n'entrevoit pas ici une évolution spectaculaire des rapports entre les deux pays.

Les relations avec les deux pays musulmans voisins devraient s'améliorer quelque peu. Le gouvernement Desai a-t-il été sensible à l'accueil favorable que son installation a rencontré à Dacca de la part du gouvernement Ziaur Rahman ? Les rapports bilatéraux étaient chargés d'aigreur depuis le renversement du régime Mujibur Rahman, en août 1975. Les négociations sur le partage des eaux du Gange (un accord est considéré comme vital pour le Bangladesh) vont reprendre, a déclaré M. Vajpayee, qui s'est d'autre part montré partisan d'une « *coopération sincère* » entre pays d'Asie du Sud. Il faudrait pour cela que l'Inde abandonne son attitude de puissance dominante.

Un geste d'apaisement

Il est déjà symptomatique que l'un des premiers gestes du nouveau régime indien ait été de lever l'état d'urgence extérieur (l'Inde connaissait deux régimes d'état d'urgence) déclaré en 1971 pour répondre à la « *menace* » pakistanaise. Ce geste d'apaisement facilitera la poursuite du processus de normalisation des rapports indo-pakistanais, a dit M. Vajpayee. Le ministre des affaires étrangères plaidait autrefois en faveur de la souveraineté de l'Inde sur l'ensemble de la province disputée du Cachemire (dont la partie nord est sous administration pakistanaise). Si, aujourd'hui, il paraît accepter le gel de cette querelle, et si les relations diplomatiques et commerciales ont repris l'année dernière entre Islamabad et New-Delhi, on est loin toutefois d'une réconciliation entre les deux peuples. L'accession des nationalistes hindouistes au pouvoir à New-Delhi éveillera sans doute la méfiance des Pakistanais.

L'antagonisme entre hindous et musulmans a également des conséquences sur les rapports de l'Inde avec les pays du golfe Persique et Israël. Les gouvernements congressistes estimaient indispensable que l'Inde ait de bonnes relations avec les pays musulmans pour favoriser l'entente entre les deux principales communautés religieuses indiennes.

La raison d'Etat commande au gouvernement Desai de ne pas trop s'écarter de la politique antérieure. Aussi bien, M. Vajpayee a-t-il affirmé que si l'Inde reconnaissait l'existence d'Israël (qui a un consulat à Bombay), ce pays devait libérer les territoires occupés, les Palestiniens ayant des droits nationaux légitimes. Ce soutien à la cause arabo-musulmane n'est pas de pure forme. Il est aussi dicté par des arrière-pensées économiques. L'Inde a fait ces dernières années une véritable percée sur les marchés du Proche-Orient. Elle y vend des équipements, faisant parfois concurrence aux pays occidentaux vers lesquels s'expatrie sa main-d'œuvre.

(Mercredi 6 avril.)

هكذا من الأصل

AFRIQUE

AU ZAIRE

LES RÉACTIONS

M. COUVE DE MURVILLE : l'affaire est politique.

M. Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale : « *Je ne crois pas que cette opération ait été décidée pour la protection des intérêts des mines de cuivre de ce qu'on appelait jadis le Katanga. D'ailleurs, ces mines appartiennent à des Belges et à des Américains, et en aucun cas à des Français.*

» *L'affaire me paraît d'une autre nature, c'est-à-dire politique. Il s'agit d'apporter la démonstration que la France s'oppose à la subversion en Afrique avec l'idée, en arrière-plan, de rassurer les pays francophones qui sont inquiets de la situation telle qu'elle s'est développée récemment en Angola et telle qu'elle ne va pas manquer de se développer en Afrique australe.*

» *On ne pourrait porter un jugement que si on savait de quoi il s'agit, si on savait quels sont les gens qui interviennent au Katanga (est-ce qu'ils sont agités par des puissances extérieures, et notamment par l'Union soviétique ?), et quelles sont les motivations qui n'ont pas été explicitées par le communiqué de l'Elysée.* »

M. CHINAUD (R.I.) : normal.

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants à l'Assemblée nationale:

« *Il me paraît normal que la France apporte son soutien à un effort de collaboration interafricaine ayant pour objectif la sauvegarde de l'indépendance du Zaïre. Je suis surpris de constater, une fois encore, que le parti communiste français ne semble concevoir l'indépendance et l'avenir des Etats africains qu'organisés par les initiatives communes — encore récentes — des dirigeants russes et cubains. Il y a bien là, de la part des amis de M. Georges Marchais, volonté d'alignement systématique sur la politique étrangère conduite, chacun le sait, par l'U.R.S.S. au détriment de l'intérêt des jeunes nations africaines et de la nécessaire coopération entre elles et l'Europe occidentale.* »

● *M. Léo Tindemans*, premier ministre belge, a déclaré lundi soir 11 avril que son gouvernement n'avait pas envoyé de conseillers militaires au Zaïre. Il a démenti, à la télévision, les déclarations faites par le président Mobutu, à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, et selon lesquelles le gouvernement belge lui avait proposé de lui envoyer des conseillers militaires. M. Tindemans a précisé : « *S'il y avait demande, la Belgique n'y a pas répondu.* »

M. CLAUDE ESTIER : une cause douteuse...

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du parti socialiste : « *En attendant un examen plus approfondi de ses conséquences, l'intervention au Zaïre décidée par le président de la République appelle de notre part au moins deux observations :*

» *La première concerne les conditions mêmes dans lesquelles cette intervention a été décidée, sans la moindre consultation ni du Parlement ni même du gouvernement et en plaçant l'opinion devant un fait accompli puisqu'elle était déjà engagée depuis plusieurs heures lorsqu'elle a été rendue publique.*

» *La seconde observation concerne les objectifs poursuivis qui sont pour le moins contestables. La mission de la France consiste-t-elle à prendre la relève des Etats-Unis, rendus prudents par l'aventure du Vietnam, pour soutenir les régimes d'Afrique les plus discrédités, comme c'est le cas du colonel Mobutu, même s'il est un bon client pour nos ventes d'armes ?*

» *Quelles que soient les surenchères dont le continent africain est aujourd'hui l'enjeu, la France n'a certainement rien à gagner à entrer pour la défense d'une cause douteuse dans un engrenage qui risque de la conduire bien au-delà de l'intervention de quelques appareils militaires.* »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « *L'assistance française au Zaïre est une initiative heureuse pour arrêter la pénétration soviétique en Afrique qui représente, à terme, une menace pour l'indépendance de l'Europe. Le parti communiste en prenant position contre l'initiative présidentielle montre que, si en 1978 il était associé au pouvoir, la France ne pourrait plus suivre une politique étrangère véritablement indépendante dès lors qu'elle irait à l'encontre de l'impérialisme soviétique.* »

● *Le Front progressiste* (gaullistes d'opposition) : « *L'intervention de la France dans ce conflit va à l'encontre des principes démocratiques de la Vᵉ République. La participation de notre pays à cette sainte alliance remettra en cause nos bonnes relations avec de nombreuses nations du tiers-monde. Comme dans le conflit du Sahara occidental ou celui de l'Angola, le pouvoir giscardien vient, une nouvelle fois, de démontrer sa volonté d'enfermer notre pays dans le carcan de la stratégie atlantiste, tournant ainsi le dos aux intérêts et à la vocation de la France.* »

Rhodésie

APRÈS LES ENTRETIENS DE M. OWEN A DAR-ES-SALAAM

Le désaccord reste profond entre Londres et les dirigeants du « Front patriotique »

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a passé la journée du lundi 11 avril à Dar-Es-Salaam, première étape d'une tournée africaine consacrée à la question rhodésienne, et qui le conduira ensuite à Maputo, au Mozambique, puis au Cap.

● AU CAP, le premier ministre rhodésien, qui doit rencontrer mercredi M. Owen, a déclaré lundi qu'il ne fallait pas « trop attendre » de cet entretien, le diplomate britannique « n'ayant aucune expérience pratique des problèmes rhodésiens ».

De notre envoyé spécial

Dar-Es-Salaam. — La tournée en Afrique australe de M. David Owen a pris, dès le départ, un relief intéressant, en dépit de l'écart très net entre la position britannique et celle du Front patriotique, qui dirige la guérilla africaine de Rhodésie. De bonne source, on annonce ici que le secrétaire au Foreign Office pourrait se rendre à Salisbury, étape qui ne figure pas sur son itinéraire officiel. D'un autre côté, la situation paraît avoir suffisamment mûri pour que les Britanniques n'excluent plus désormais une négociation en l'absence de M. Smith.

M. Owen devait s'envoler, mardi 12 avril, pour Maputo, afin d'y rencontrer le président Machel, avant de gagner, le soir même, Le Cap, où l'attendent les premiers ministres sud-africain et rhodésien. A Dar-Es-Salaam, sa première escale, il s'est longuement entretenu, lundi 11 avril, avec une délégation du Front patriotique présidée par M. Robert Mugabe, avant l'audience que lui a accordée M. Julius Nyerere. Entre ces deux séances de travail, M. Mugabe a rendu au président tanzanien « *une visite de courtoisie* », selon sa propre expression.

Le diplomate britannique s'est félicité, devant la presse, de l'absence de « *divergences essentielles* » entre lui et M. Nyerere, porte-parole des cinq Etats africains dits de la ligne du Front. Il a qualifié leur entretien de « *très encourageant* ». Son entrevue avec M. Mugabe a fait, en revanche, apparaître « *un bon nombre de points inacceptables* » aux yeux des Britanniques.

Le co-président du Front patriotique ne s'en est d'ailleurs pas caché, devant les journalistes, en énumérant quatre « *préalables* » à toute négociation : Londres doit admettre que la conférence de Genève est morte, et pas seulement suspendue ; que tout règlement négocié serait le produit de la lutte armée ; qu'il ne s'agirait que d'organiser le transfert du pouvoir à la majorité, et que la Grande-Bretagne doit garantir une conférence constitutionnelle.

La déclaration du Front patriotique a surtout réaffirmé avec fermeté que les deux seuls interlocuteurs concevables d'une négociation sont les représentants de l'insurrection armée et le gouvernement britannique. C'est sur ce point précis que le désaccord est le plus net : M. Owen maintient que les autres parties concernées devraient au moins être invitées à une « *conférence sur l'indépendance* » convoquée par Londres. Il s'agit notamment de M. Smith, ainsi que des deux dirigeants africains qui n'ont pas l'appui de la guérilla nationaliste, l'évêque Muzorewa et le pasteur Sithole.

Depuis le début de l'année, l'autorité, jusque-là indiscutée, de M. Smith au sein de la Communauté européenne est remise en cause, notamment à la suite de l'amendement de la législation raciale. Cette évolution, sensible surtout depuis février, semble faire l'affaire de Londres, où l'on souhaite qu'une fraction au moins de la Communauté européenne se dote de représentants plus accommodants. Le Front patriotique y trouve pour sa part, la justification de la lutte armée contre le régime minoritaire européen et voit ainsi se renforcer son autorité auprès de la population africaine.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les combats font rage autour de Marjayoun

Le président Sarkis a nommé un nouveau commandant de la force arabe de dissuasion

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats ont repris lundi 11 avril dans le Sud-Liban pour le contrôle de l'importante localité de Marjayoun, occupée par les conservateurs. Dimanche, les forces palestino-progressistes s'étaient emparées d'un bois attenant à Marjayoun, à partir duquel elles ont fait des incursions contre les positions tenues par leurs adversaires.

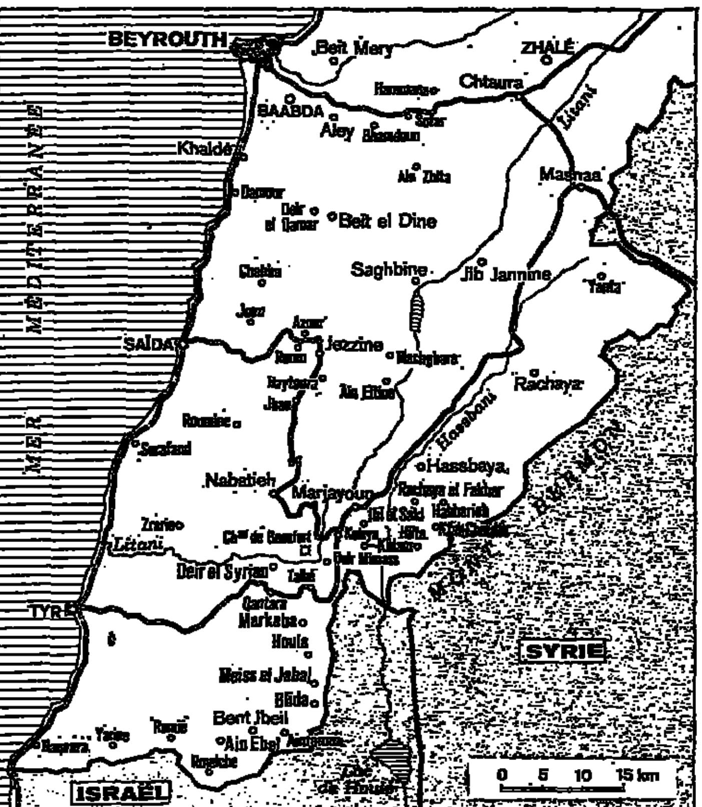
Ces derniers, placés dans une situation difficile depuis que la route reliant Koleya à Israël est sous le feu de l'artillerie palestino-progressiste, auraient déclenché, lundi après-midi, une contre-offensive visant à reprendre Khiam. Les dernières informations en provenance du Sud-Liban font état de violents combats autour de Marjayoun.

Cette nouvelle détérioration de la situation dans le Sud marque l'échec des tentatives déployées par l'émissaire du président Assad, le colonel Mohamed Kholi, pour parvenir à un cessez-le-feu entre les parties en présence. Le colonel Kholi, qui avait obtenu au préalable l'accord de la résistance palestinienne pour un arrêt des combats dans le Sud, a rencontré, la semaine dernière, les dirigeants du Front libanais (conservateur) pour leur demander de « geler » la situation sur le terrain. Mais l'aile « dure » du Front, que dirige M. Camille Chamoun, aurait refusé, estimant nécessaire de compenser, à tout prix, les revers enregistrés.

Ces revers ont d'ores et déjà été mis à profit par le président Sarkis pour procéder à de nouvelles nominations à plusieurs postes-clés. C'est ainsi que le commandant Sami Khatib a été nommé, lundi, commandant en chef de la force arabe de dissuasion en remplacement du colonel Ahmed Al Hajj, désigné à la tête des forces de sécurité intérieures (F.S.I.).

D'autre part, l'émir Farouk Abillama remplace le colonel Antoine Dahdah à la direction de la sûreté générale. Cette dernière nomination a été bien accueillie dans les milieux de la presse libanaise, qui, depuis l'établissement de la censure, avaient eu à subir les vexations des services du colonel Dahdah, lui-même totalement acquis aux thèses du Front libanais.

Ces changements, qui font suite à la nomination, il y a deux semaines, d'un nouveau commandant en chef de l'armée, enlèvent au Front libanais les derniers appuis dont il bénéficiait au sein de l'appareil d'Etat. Le chef de l'Etat, qui a également décidé, lundi, de relever le salaire minimum et d'augmenter de 20 % les traitements des employés du secteur public, se trouve désormais *en possession des moyens qui lui permettront de gouverner* sans avoir besoin de ménager la coalition conservatrice. — *(Intérim.)*



Egypte

Les pays arabes producteurs de pétrole accroissent sensiblement leur aide financière au Caire

De notre correspondant

Le Caire. — M. Abdel Moneim Kayssouni, ancien ministre de Nasser, rappelé aux affaires l'an passé par le président Sadate avec le titre de vice-premier ministre et la charge de superviser les finances, démissionnaire après les troubles de janvier dernier mais maintenu à son poste par le Raïs, est rentré samedi 9 avril avec un large sourire d'une tournée de *treize jours* dans les Etats pétroliers de la péninsule arabique.

A un mois de la réunion, à Paris, de la commission d'experts occidentaux et arabes qui a pour tâche d'examiner la situation économique de l'Egypte, M. Kayssouni a remporté un beau succès. L'« Office du golfe pour le développement de l'Egypte », organisme financier regroupant l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et les émirats arabes unis, a en effet décidé d'attribuer cette année 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) au Caire pour le paiement des dettes égyptiennes venant à échéance en 1977.

Ce montant viendra s'ajouter aux 3 milliards de dollars déjà déposés, selon M. Kayssouni, dans les banques égyptiennes par les mêmes pays et aux autres sommes, dont le montant n'a pas été officiellement indiqué, déjà fournies cette année par l'aide arabe. Pour la première fois depuis longtemps, le Caire dispose, ou va disposer, d'un volant de liquidités en devises relativement important.

L'Office du golfe s'est en outre engagé à contribuer à « *tout projet d'importance vitale pour l'économie égyptienne et à renoncer pour le moment au remboursement des prêts échus* ». Le talent de persuasion de M. Kayssouni, et l'inquiétude suscitée dans les capitales arabes modérées par les émeutes survenues au début de 1977 en Egypte, semblent avoir enfin déclenché un processus d'aide financière massive en faveur du Caire.

Il s'agit maintenant de savoir comment sera utilisé cet argent dans une économie disloquée par la bureaucratie, l'état de guerre et la disparition des notions de qualité et de rentabilité.

Pour accentuer le retour à un libéralisme que l'actuelle équipe au pouvoir en Egypte voudrait plus efficace que le socialisme nassérien, Le Caire s'apprête à promulguer diverses mesures telles qu'un code des investissements ne comportant que des « restrictions *minimes* » pour les capitalistes nationaux et étrangers, la réanimation de la bourse des valeurs, et la vente au public de 49 % des actions des sociétés d'Etat. A l'avenir, les assemblées générales des entreprises « *fixeront les coupons des titres en ne tenant compte que des bénéfices réalisés et des réserves réelles* ».

Quant à la livre égyptienne, elle a été dévaluée *de facto* sans bruit, puisque désormais le taux de change officiel, dit d'« encouragement », pratiqué jusqu'ici pour les touristes mais non pour les investisseurs, devrait être le seul cours utilisé. Pour 10 francs, on recevra 140 piastres, au lieu de 80. Il y a 100 piastres dans 1 livre égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

Après la désignation de M. Pérès

Le Mapam décide de rester dans le front commun qui le lie au parti travailliste

De notre correspondant

Jérusalem. — Les dirigeants travaillistes ont appris avec un soupir de soulagement, lundi 11 avril, la décision du parti Mapam de ne pas quitter le *front commun ouvrier*, le Maarakh.

Ce n'est pas sans difficultés que le comité central du Mapam est parvenu à cette décision, qui est contraire à celle que le congrès du parti avait prise quelques semaines auparavant, selon laquelle « *en aucune manière le parti ne resterait au front ouvrier si M. Shimon Pérès était à la tête de la liste commune* ».

Au terme de toute une journée de débats souvent houleux, la décision du comité central du Mapam a été adoptée par cent cinquante-neuf voix contre cent quinze, soit une proportion de 42 % d'opposants. L'amertume est très vive au sein de cette importante minorité, où des voix se sont aussitôt élevées pour annoncer « *que ça ne se passerait pas comme ça* ». On ne sait pas encore si cette déclaration recouvre des menaces ou une action en justice qui se fonderait sur une contestation de la légalité de la décision du comité central.

Pour M. Pérès et ses amis, la survie du front ouvrier apporte une caution « colombe » dont ils avaient bien besoin, surtout sur le plan international. On a déjà enregistré à Washington des réactions favorables à la décision du Mapam.

Le candidat à la succession de M. Rabin s'est également assuré cette caution en obtenant l'inscription en place, dans la liste globale des candidats travaillistes, d'un nombre considérable de « colombes », dont les vues politiques sont assez proches de celles du Mapam.

La constatation fielleuse du leader de droite, M. Simha Erlich, affirmant que « *M. Pérès s'est transformé en vingt-quatre heures de faucon en colombe* », n'est certainement pas pour déplaire aux dirigeants travaillistes. Il y a cependant tout lieu de penser que, dans l'esprit de M. Erlich, une telle constatation plairait beaucoup moins à de nombreux électeurs. Mais la liste des candidats travaillistes a été constituée avec un tel dosage que M. Pérès pourra aisément faire face aux accusations les plus contradictoires.

Les préparatifs pour les derniers assauts de la campagne électorale sont maintenant terminés, et, ce mardi, à 22 heures, les listes des candidats seront définitivement closes.

Jusqu'à la constitution du prochain gouvernement qui naîtra de la consultation populaire du 17 mai, c'est l'équipe actuelle qui assurera la transition, avec, à sa tête, M. Rabin. Le conseiller juridique du gouvernement, le professeur Aharon Barak, a indiqué que M. Rabin ne pouvait quitter ses fonctions de premier ministre, conformément aux termes des lois constitutionnelles qui interdisent toute modification dans la composition d'un gouvernement de transition.

Quant à l'affaire des comptes, dans une banque américaine, de M. et Mme Rabin, affaire qui est loin d'être réglée, un accord est intervenu entre les services des finances et ceux du conseiller juridique. Le premier ministre devra payer une amende de 15 000 livres (7 500 F), et son épouse comparaîtra en justice.

M. Rabin, qui sera appelé à répondre aux questions des enquêteurs, a été inclu par le comité central du parti travailliste dans la liste des candidats, où il occupe la dix-septième place, ce qui devrait lui assurer son élection. M. Moshe Dayan occupe, dans cette liste, la sixième place.

ANDRÉ SCEMAMA.

A Jérusalem

Journées d'études sur les « juifs d'Afrique du Nord à l'époque coloniale »

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Les juifs d'Afrique du Nord à l'époque coloniale* », tel était le thème de journées d'études qui se sont déroulées à Jérusalem la semaine dernière avec la participation d'un grand nombre d'historiens, de chercheurs, de sociologues et « *de simples témoins* », israéliens ou appartenant à la nouvelle diaspora nord-africaine (France, Canada, Etats-Unis, etc.).

Ces journées ont été organisées par l'Institut Ben Zvi, qui se consacre, sous les auspices de l'université hébraïque de Jérusalem, à l'étude des communautés juives des pays islamiques et du bassin méditerranéen, en collaboration avec l'organisation mondiale des juifs d'Afrique du Nord.

La vie des communautés juives du Maroc, d'Algérie et de Tunisie au temps de la domination française, a été examinée sous ses aspects les plus divers : histoire économique et politique, activités spirituelles et littéraires, création populaire, organisation communautaire, sionisme.

Au cours de la séance d'ouverture, le président de l'organisation mondiale des juifs d'Afrique du Nord, M. Shaoul Ben Simhon, a tenu à préciser qu'en se penchant sur leur passé et leurs origines, les israéliens d'origine nord-africaine n'entendaient pas s'enfermer dans un ghetto spirituel, mais au contraire accélérer l'intégration des juifs du Maghreb dans la vie nationale en y apportant leurs propres richesses.

M. Aharon Yadlin, ministre de l'éducation et de la culture, a abondé dans ce sens en s'affirmant favorable au pluralisme culturel. M. André Chouraqui, écrivain, a évoqué les liens qui, de l'époque punique à nos jours, ont uni les juifs d'Afrique du Nord à Eretz Israël, la terre d'Israël.

La présence à la tribune de M. Jean Herly, ambassadeur de France, témoignait des sentiments que les juifs d'Afrique du Nord ont nourri envers leurs anciens colonisateurs. En évoquant dans son allocution « *la rencontre aux étonnantes conséquences de la France avec les juifs en Afrique du Nord* », M. Herly a d'ailleurs affirmé sans susciter la moindre contradiction au cours des travaux qui ont suivi : « *La France a en réalité décolonisé les juifs d'Afrique du Nord. De colonisés qu'ils étaient, ils sont devenus des associés.* »

Cette « *association* » a occupé une large place dans les réunions de travail, et quelques échanges de propos, parfois assez vifs, ont révélé des divergences quant à la situation qui était faite aux juifs du Maghreb par la population musulmane, avant et pendant la présence française.

C'est au judaïsme marocain qu'ont été consacrés les plus nombreuses communications de ces journées d'études, où les communautés d'Algérie et de Tunisie faisaient figure de parents pauvres.

A. Sc.

DIPLOMATIE

APRÈS LE VOYAGE DE M. VANCE A MOSCOU

Le baptiste et le commissaire

Une théorie classique, encore que mal démontrée, veut que chaque nouveau président des Etats-Unis soit rapidement mis à l'épreuve, d'une manière ou d'une autre, par le Kremlin. L'échec des conversations de M. Vance à Moscou et le concert de récriminations qui a suivi signifient-ils que la crise approche ?

Avant l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche, M. Brejnev lui avait fait savoir par les canaux appropriés qu'il ne songeait aucunement à le « tester » et souhaitait, au contraire, poursuivre avec lui la politique de détente inaugurée avec ses prédécesseurs. Mais sans doute ne s'attendait-il pas à voir le rival de M. Ford prendre, sur deux points aussi essentiels que les droits de l'homme et la course aux armements, des positions aussi tranchées. Il faut bien dire que, dans les deux cas et avec les meilleures intentions du monde, la Maison Blanche a mis l'U.R.S.S. au défi. Ce n'était pas le meilleur moyen, on en conviendra, de séduire un pouvoir si ombrageux qu'il arrive souvent à ses ambassadeurs d'aller déranger un ministre des affaires étrangères pour protester contre des articles de presse auxquels celui-ci ne peut mais.

Dans leurs relations avec le monde extérieur, les Soviétiques ont rarement eu affaire à un personnage du genre de Jimmy Carter. Ils ont plus souvent rencontré la duplicité, la brutalité ou la lâcheté que la pureté évangélique d'un baptiste si convaincu qu'il a été jusqu'à recommander à ceux de ses collaborateurs qui *« vivent dans le péché »* de régulariser leur situation sentimentale. Dotés eux-mêmes d'une forte dose de cynisme, les Soviétiques ne croient guère à la sincérité. Quand par hasard ils la reconnaissent, ils sont plutôt portés à y voir une marque de faiblesse, voire de naïveté, qu'ils s'empressent de mettre à profit. Mais le nouveau président des Etats-Unis unit des caractéristiques apparemment aussi inconciliables qu'une piété profonde, une volonté et des nerfs d'acier, et une grande connaissance des mécanismes qu'il convient de faire jouer pour s'assurer l'appui de l'opinion américaine. Ce dernier point est fondamental. Car toute l'entreprise de M. Carter est vouée à l'échec s'il se heurte à la résistance du Congrès : n'oublions jamais que c'est celui-ci qui a eu raison de Richard Nixon et avec lui de l'engagement au Vietnam.

Or le président se propose de présenter au Capitole le 20 avril prochain un programme énergétique extrêmement courageux qui demandera trop de sacrifices pour n'être pas impopulaire : c'est une des raisons pour lesquelles il voulait marquer auparavant des points sur la scène internationale.

A l'intérieur des Etats-Unis, il n'est pas douteux que ses prises de position en faveur du respect des droits de l'homme dans les pays du pacte de Varsovie ont été très bien accueillies. Les Américains aiment trop d'une manière générale le *plain talk*, le langage direct, pour n'avoir pas été souvent choqués des précautions prises par un Henry Kissinger pour ne pas froisser les Soviétiques. L'ancien secrétaire d'Etat n'avait d'ailleurs pas pu empêcher l'adoption par le Congrès de l'amendement Jackson, qui subordonnait l'octroi à l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée à l'ouverture des frontières à tous les juifs soviétiques désireux d'émigrer. Le Kremlin avait réagi, on le sait, en mettant en veilleuse l'accord commercial bilatéral avec Washington.

M. Carter a bien compris que l'audience donnée à M. Boukovski, la lettre à Sakharov et le développement des émissions de radio en direction des pays de l'Est paraîtraient singulièrement sujets à caution s'il ne s'en prenait pas en même temps aux violations des droits de l'homme quotidiennement commises, notamment en Amérique latine, par divers pays du monde réputé libre. Il y a donc été là aussi carrément, ce qui lui a valu l'un des meilleurs indices de popularité qu'ait jamais enregistrés un président débutant mais a également entraîné la dénonciation par le Brésil de son accord militaire avec les Etats-Unis, et les protestations d'un certain nombre de businessmen craignant de perdre ainsi des marchés.

Et surtout il a mis dans l'embarras une direction soviétique dont il est manifeste qu'elle ne s'attendait pas à voir la conférence d'Helsinki donner un tel encouragement à la contestation. Cela dit, la réponse des officiels a été relativement molle. Ainsi semblait se justifier l'analyse des conseillers du président selon laquelle les Russes se trouvent dans une situation économique si difficile — leur endettement vis-à-vis du monde occidental dépasse 40 milliards de dollars — et sont si préoccupés des proportions que risque de prendre la course aux armements, si l'on n'y met pas rapidement bon ordre, qu'ils devraient se contenter de protestations de pure forme.

Aussi bien est-il difficile de penser que l'échec de la mission Vance est dû à la prise de position de M. Carter sur les droits de l'homme. Toute l'histoire de l'U.R.S.S. est celle de gens qui ont appris de Lénine à faire *« l'analyse concrète d'une situation concrète »* et n'ont pas l'habitude de mélanger l'accessoire et l'essentiel. S'ils recherchent un accord sur les armements, ce n'est évidemment pas pour faire plaisir aux Américains, c'est parce qu'ils y trouvent leur intérêt. Ce qui explique que les discussions sur ce point aient progressé dans des périodes autrement tendues — guerres du Vietnam et du Proche-Orient — que celle dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui.

Si les propositions de M. Vance avaient paru séduisantes aux Soviétiques, ils auraient accepté d'en discuter nonobstant la querelle sur les libertés fondamentales. Mais dans son ardeur à marquer d'une pierre blanche ses débuts sur la scène internationale, M. Carter a mal mesuré ce qu'il pouvait attendre d'une direction peu habituée à se voir mettre au pied du mur. Son entourage et lui-même ont trop cru à la possibilité de *« faire mieux que Kissinger »* en abattant d'un coup les cartes que celui-ci ne jouait qu'une à une. Ils n'ont tenu aucun compte de l'obsession de discrétion de partenaires qui ont oublié depuis belle lurette qu'une des premières décisions des bolcheviks, en 1917, avait été l'abandon de la diplomatie secrète.

M. Carter estime, et sur ce point il a parfaitement raison, que jusqu'à présent on n'a rien fait de vraiment sérieux en matière de réduction des armements. Les accords « Salt » en vigueur expirent en octobre prochain. Un accord de principe a bien été conclu à Vladivostok, en novembre 1974, par MM. Ford et Brejnev, prévoyant une limitation du nombre des vecteurs stratégiques de chaque superpuissance à deux mille quatre cents dont mille trois cent vingt fusées à ogives multiples. Il n'a pas empêché la course aux armements de se poursuivre, marquée notamment par l'apparition du missile de croisière américain *Cruise*, du bombardier stratégique soviétique « Backfire » et par la mise en place par les Russes le long du rideau de fer des fusées SS-20, qui tiennent en quelque sorte l'Europe occidentale en otage. D'où l'idée exposée à Moscou par M. Vance de frapper un grand coup en réduisant — pour commencer — de deux mille quatre cents à mille huit cents le nombre de vecteurs stratégiques autorisés, et en apportant diverses restrictions à la production des armes nouvelles. A défaut, le secrétaire d'Etat proposait à ses interlocuteurs de reprendre une suggestion de M. Kissinger tendant à transformer en traité l'accord de principe de Vladivostok en renvoyant à plus tard la question des armes nouvelles.

Une approche trop mécanique

Les Russes avaient déjà rejeté la seconde proposition, craignant à juste titre que son acceptation ne donne les mains libres aux Américains — et à leurs alliés — pour développer le missile de croisière dont on a souvent exposé, dans ces colonnes, les redoutables caractéristiques (1). La première pouvait sembler de nature à les intéresser davantage, mais il aurait fallu essayer de parvenir petit à petit à l'objectif fixé sans présenter l'affaire comme étant à prendre ou à laisser. Il aurait fallu introduire un peu plus de psychologie dans une approche trop mécanique. Comprendre que la direction soviétique actuelle est agacée par *« l'eurocommunisme »*, par les difficultés économiques, par la contestation, par les encouragements que celle-ci reçoit des Etats-Unis. Et que, pour toutes ces raisons, elle est probablement plus tentée de donner un coup d'arrêt que de relancer de manière spectaculaire, en laissant de surcroît aux Américains tout le mérite de l'initiative, une détente toujours génératrice, quoi qu'on dise et fasse, de relâchement idéologique.

Il s'y ajoute que tous ceux qui ont rencontré M. Brejnev ces derniers temps ont été frappés par son aspect physique : celui d'un homme bouffi, vieilli, ayant du mal à s'exprimer et certainement pas en bonne santé. Mais le problème de sa succession paraît moins que jamais réglé. La seule certitude est que, le moment venu, l'armée aura son mot à dire. C'est assez pour que personne, dans le climat actuel, n'ose aller contre elle. Or les maréchaux soviétiques paraissent peu disposés à consentir d'un cœur léger à la destruction du quart des grosses pièces de leur arsenal.

S'ils procèdent d'ailleurs à une analyse un peu réaliste du rapport des forces dans le monde, ils n'y trouvent rien qui soit de nature à les obliger à des concessions rapides. En Europe, la supériorité militaire de l'U.R.S.S. est chaque jour plus avérée. Sa flotte croise désormais sur toutes les mers, avec des sous-marins qui relâchent à Cuba et dont les missiles peuvent, en quelques minutes, toucher New-York ou Washington. La Chine est provisoirement neutralisée par ses problèmes intérieurs. L'éventuelle participation au pouvoir des communistes en Italie ou en France ne peut que diminuer le degré d'allégeance de ces deux pays envers les Etats-Unis. La plupart des membres européens de l'OTAN sont en crise économique et morale profonde ; rares sont les cas où le budget militaire et la combativité des armées n'en font pas les frais. Un peu partout le scandale Lockheed a fortement affecté le crédit de la classe politique « bourgeoise » et il n'est pas jusqu'à la C.I.A. qui n'ait été mise hors d'état de nuire par les Américains eux-mêmes. Ce n'est pas tout : M. Carter n'a pas hésité, pendant sa campagne électorale, à déclarer que son pays ne ferait en aucun cas la guerre pour la Yougoslavie.

L'U.R.S.S. accumule les succès en Afrique sans que les Américains lèvent seulement le petit doigt. M. Young, le nouveau représentant des Etats-Unis à l'ONU, a même été jusqu'à dire que, tous comptes faits, l'intervention cubaine en Angola était une bonne chose.

Retour à la guerre froide ?

Faut-il en conclure que la guerre froide va reprendre, débouchant inévitablement sur la militarisation des deux sociétés qui se font face ? Ce n'est heureusement ni sûr ni même probable. En matière d'armements, les Etats-Unis disposent d'une avance technique dont la mise au point du *Cruise* vient encore de démontrer l'ampleur. Couper les ponts avec l'Occident serait vouer l'économie soviétique, qui a un besoin considérable de capitaux et de technologie, à une stagnation dont la capacité militaire du pays et plus encore la docilité des populations de sa sphère d'influence finiraient par faire les frais. Quant aux énormes investissements diplomatiques consentis dans les pays du tiers-monde, ils n'ont pas empêché l'Indonésie, l'Egypte, le Bangladesh, la Syrie et, tout récemment, l'Inde, de prendre leurs distances vis-à-vis du Kremlin.

La seule solution de rechange à la consolidation patiente de la détente c'est la course à l'abîme, et c'est bien pourquoi, depuis quinze ans maintenant, la détente en fin de compte a résisté à toutes les épreuves. Ni d'un côté ni de l'autre n'ont été prononcées les paroles définitives qui rendraient impossible la reprise de contact prévue pour le mois de mai. M. Carter, qui avait eu des mots vifs pour déplorer le *« manque de sincérité »* de ses vis-à-vis et les menacer d'une relance de la course aux armements, a fait rapidement machine en arrière.

Il n'y a pas de honte à commettre des erreurs si l'on sait en tirer la leçon. Le nouveau président doit comprendre, pour citer James Reston, qu'*« il ne s'emparera pas de Moscou de la même manière qu'il a enlevé l'Iowa ou la Pennsylvanie lors des primaires »*. Et il doit faire comprendre aux Soviétiques qu'il n'y songe pas. Mais après ce faux pas, il va lui falloir montrer pas mal de diplomatie pour remettre le train en route, surtout si, comme il est souhaitable, il veut lui conserver la même direction.

M. Carter ne fera pas céder M. Brejnev par des attaques frontales. L'accord recherché doit apparaître comme le fruit des efforts des uns et des autres et les Soviétiques doivent y voir clairement leur intérêt. Pour cela, le président des Etats-Unis a besoin de gagner leur confiance, autrement dit de les persuader de la pureté de ses intentions. Il devrait y parvenir d'autant plus facilement que la morale publique, à force d'être bafouée, est en train de redevenir à la mode. A Mme Gandhi et à son *play-boy* de fils, les Indiens ont préféré un vieillard végétarien qui file son rouet, se considère comme l'instrument de la volonté divine et dont le seul vice connu est une certaine faiblesse pour le chocolat fourré. M. Barre n'a pas craint de dire l'autre jour à la télévision à un peuple aussi sceptique et frondeur que les Français qu'il s'efforçait toujours d'agir *« selon sa conscience »*.

La dignité de la vie de M. Carter plaide pour une sincérité qu'aucun de ceux qui l'ont rencontré depuis son élection ne met en doute. Président des Etats-Unis, il s'inscrit dans la droite ligne de Montesquieu et des *« pères fondateurs »* pour qui la *« vertu »* était l'essence de la démocratie. Quand il réduit l'aide américaine à des dictatures corrompues, quand il propose de diminuer massivement les ventes d'armes à l'étranger, quand il essaye de bloquer la prolifération nucléaire, il agit en conformité avec ses paroles. Il serait tout de même paradoxal que les Soviétiques, qui avaient réussi à s'entendre avec un tricheur invétéré comme M. Nixon, ne puissent en faire autant avec un honnête homme.

ANDRE FONTAINE.

(Jeudi 7 avril.)

(1) Voir notamment les articles de Michel Tatu sur les premiers pas de la nouvelle politique étrangère américaine.

هكذا من الأصل

Les mesures de M. Carter contre l'utilisation du plutonium

La France ne compte pas modifier son programme nucléaire

Le président Carter, dans une déclaration publiée jeudi 7 avril, a annoncé deux décisions importantes concernant la politique nucléaire américaine : les Etats-Unis reportent « sine die » le retraitement des combustibles nucléaires irradiés et ajournent le développement de leur programme de surrégénérateurs afin de limiter l'utilisation du plutonium, et donc les risques de prolifération nucléaire.

Cette double décision, pour intérieure qu'elle soit, aura certainement des répercussions internationales. Le président américain n'a d'ailleurs pas caché son désir de convaincre ses partenaires sinon de le suivre, du moins d'adopter des positions voisines.

M. Carter s'est défendu de vouloir « imposer notre volonté aux pays tels que le Japon, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui ont déjà des usines de retraitement en fonctionnement ». Mais, a-t-il poursuivi, « nous espérons qu'ils se joindront à nous » pour promouvoir une prise de conscience à l'échelle mondiale du danger de la prolifération des armes atomiques.

A Paris, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a relevé que ces dernières déclarations montrent que les décisions du président américain « s'appliquent aux Etats-Unis » et que M. Carter « n'entendait pas préjuger les moyens par lesquels d'autres pays satisferont à leurs besoins énergétiques ».

« Les milieux français, a-t-il ajouté, remarquent que le président Carter a largement tenu compte des observations présentées tant par la France que par d'autres pays au cours des récentes consultations menées à l'initiative des Etats-Unis. » La France paraît déterminée, dans ces conditions, à poursuivre son programme nucléaire.

La décision prise par le président Carter, au nom de sa politique de non-prolifération, de mettre pratiquement « hors la loi » le plutonium paraît au premier abord logique : quelques kilogrammes de plutonium suffisent en effet pour fabriquer une bombe *atomique*.

Toutes les centrales nucléaires produisent du plutonium. Celui-ci, quand on retire le combustible irradié du réacteur, se trouve mélangé à l'uranium non « brûlé » et aux divers déchets. Le retraitement — qui serait un processus chimique des plus simples, si ne se posaient des problèmes de protection contre les rayonnements — permet d'éliminer ces déchets et de récupérer le plutonium et l'uranium. Bloquer le retraitement signifie donc arrêter la production de plutonium.

Cette mesure en entraîne très logiquement une deuxième, l'arrêt du programme des surrégénérateurs. Ces réacteurs nucléaires, d'un type nouveau — que trois pays, la France (en coopération avec plusieurs pays, dont l'Allemagne fédérale), la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, continuent de développer, — ont, en effet, la particularité d'utiliser le plutonium comme combustible principal, et, grâce à la présence d'éléments « fertiles » d'uranium, de parvenir, tout en fournissant de l'électricité, à produire plus de *plutonium* qu'ils n'en *consomment*.

Les mesures annoncées jeudi par le président américain satisferont sans nul doute une bonne partie de l'électorat américain, qu'il s'agit aussi, n'en doutons pas, de préparer à une poursuite du programme nucléaire « classique » Elles n'en soulèvent pas moins, dès à présent, une opposition nette dans certains milieux *d'outre-Atlantique, industriels notamment* : l'industrie nucléaire américaine exprime ouvertement son inquiétude — des placards publicitaires commencent à apparaître dans la presse, — faisant notamment valoir qu'il est trop tard pour revenir en arrière, qu'on ne peut « *faire rentrer le diable dans sa boîte* » ; surtout, elle conteste les études économiques concluant à la non-rentabilité du retraitement, sur laquelle l'administration Carter appuie aussi sa décision.

Là est en effet le nœud du problème. Renoncer au retraitement signifie renoncer à récupérer l'uranium qui reste intact, dans les charges de combustible usagé qui sort des réacteurs. Cela revient aussi à aggraver le problème du stockage de centaines, voire de milliers de tonnes de combustible irradié, ce qui soulève de grandes difficultés techniques : ce stockage ne pourrait se faire qu'en piscine, et les éléments combustibles ne sont pas conçus pour séjourner plus de quelques années dans l'eau. Surtout, ne pas faire de surrégénérateurs, c'est s'interdire de tirer parti de l'énergie récupérable à partir du plutonium. Ces deux mesures, estiment certains experts — *et c'est la thèse française* — entraîneraient, si elles étaient généralisées, la multiplication par cinquante des besoins en uranium : le recours au nucléaire comme solution de remplacement des combustibles fossiles perdrait alors tout intérêt.

La position d'un pays riche

On comprend que le président Carter, dans ses déclarations de jeudi soir, ait pu dire que les deux pays dont les conceptions étaient les plus proches des siennes dans ce domaine étaient le Canada et l'Australie : avec les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, ces deux pays détiennent, dans le monde « occidental », les plus grosses réserves d'uranium.

De plusieurs côtés, on fait valoir que la position américaine est celle d'un pays riche, tout à la fois en uranium et en combustibles fossiles — charbon notamment. Il semble que M. Carter ait surtout voulu se donner le temps de déterminer s'il n'est pas possible de découvrir une technique moins dangereuse — ce qui est rien moins que prouvé — du point de vue de la non-prolifération. Au cas où cela ne serait pas possible, les Etats-Unis pourraient parfaitement revenir au retraitement d'ici quelques années.

A Paris, on estime que le programme français ne sera nullement affecté par la position des Américains, qui devraient d'ailleurs fournir des assurances à ce sujet. La France, on le sait, est en pointe dans les deux domaines visés par M. Carter, avec l'usine de retraitement de la Hague qu'on pense devoir agrandir dans quelques années, et le surrégénérateur Super-Phénix de 1 200 MW dont la commande a été récemment passée.

Dans le cas où l'administration américaine chercherait à faire adopter par ses partenaires internationaux les mesures — pour *l'instant limitées au monde intérieur* — qu'elle vient d'arrêter, on s'attend, dans les milieux spécialisés français à une levée de boucliers de la part de certains pays, comme le Japon et l'Allemagne, que leur faible potentiel énergétique condamne à miser largement sur le nucléaire.

Tokyo, par exemple, est toujours en négociation avec la France et la Grande-Bretagne pour faire retraiter, dans les années qui viennent, quelque 3 700 tonnes de combustibles irradiés dans les usines de Windscale et de la Hague. Or ce contrat doit être soumis à l'approbation américaine car le combustible provient des Etats-Unis : on trouvera sans doute là une bonne indication quant à la volonté américaine d'« exporter » ou non sa décision, et d'imposer ses vues aux autres pays. Quant à la République fédérale, on sait à quelles difficultés elle se heurte, depuis plusieurs mois, de la part des Etats-Unis pour l'exécution de son contrat nucléaire avec le Brésil.

La prochaine réunion, à Londres, du club exportateur de technologie nucléaire et le « sommet » des pays industrialisés, qui se tiendra au début du mois prochain, également à Londres, permettront d'y voir plus clair.

XAVIER WEEGER.

(Samedi 9 avril.)

Espagne

La légalisation du parti communiste est favorablement accueillie

Les ultras dénoncent la « trahison » des idéaux franquistes

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol interdit depuis 1939, a annoncé samedi 9 avril dans la soirée, et le gouvernement a confirmé peu après, que le P.C.E. était désormais légal en Espagne.

La décision a été prise par M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, la Cour suprême s'étant déclarée incompétente le 2 avril. Le gouvernement estime donc que le P.C.E. ne contrevient pas à la loi, votée pendant l'été 1976 par les Cortès, interdisant les organisations politiques qui sont soumises à une « discipline internationale » *et dont l'objectif déclaré est d'imposer un système* « totalitaire ».

Le gouvernement a surpris la plupart des observateurs politiques et les dirigeants du P.C.E. eux-mêmes en annonçant sa décision au cours du week-end pascal. Celle-ci a été généralement bien accueillie dans les milieux politiques et par la presse. M. Juan Garcia Carres, membre de la Confédération nationale des anciens combattants de la guerre civile, exprimant l'opinion des ultras, a cependant affirmé que « l'Espagne et tous ceux qui sont morts au cours de notre croisade ont été trahis ».

De notre correspondant

Madrid. — La légalisation du P.C.E. à la veille de Pâques a été une surprise pour la plupart des Espagnols. La majorité des dirigeants communistes étaient absents de la capitale. M. Santiago Carrillo, qui se trouvait à Paris, a déclaré après avoir pris connaissance de cette mesure : « *Il s'agit là d'un acte qui donne crédibilité au processus démocratique en marche.* »

A Madrid, la nouvelle s'est répandue samedi 9 avril dès 20 h. 30. Immédiatement, des membres du comité exécutif, des militants ou des sympathisants se sont présentés au siège du parti où le drapeau du P.C.E. a été hissé.

Le parti communiste avait sollicité le 11 février dernier son inscription sur le registre des associations politiques. Le gouvernement, ayant des doutes quant à la possibilité juridique d'une légalisation ou souhaitant se décharger de cette responsabilité, envoya le dossier à la Cour suprême pour que celle-ci se prononce. Mais, jugeant l'affaire politique, elle se déclara incompétente.

Pourtant, ces derniers jours, le procureur, après consultation du comité des procureurs qui avait examiné la question, avait déclaré que les statuts du P.C.E. ne tombaient sous le coup d'aucun article du code pénal. *M. Martin Villa*, ministre de l'intérieur, put donc signer la demande de légalisation.

En assumant ses responsabilités et en légalisant le P.C.E., le président Suarez a non seulement donné une preuve de « *sens commun politique* » — comme l'a déclaré le professeur Tamames, membre du comité exécutif du P.C.E. — mais il en a terminé avec l'un des derniers tabous de la dictature. Par ailleurs, la légalisation du P.C.E. sauvegarde les prochaines élections, que plusieurs groupes politiques, allant des libéraux aux socialistes, avaient menacé de boycotter si le P.C.E. n'était pas légalisé.

« *Le P.C.E. ne sera jamais légalisé parce que l'armée est contre* », répétaient fréquemment les « ultras » espagnols. Or, l'armée, attachée à une neutralité qui lui fait honneur, s'est bornée à obéir aux ordres du gouvernement, malgré les nombreux appels qui lui sont lancés par les ultras.

La légalisation du P.C.E. va mettre celui-ci à l'épreuve. Depuis plusieurs années, il ne cesse d'affirmer qu'il est démocrate et que le jeu électoral est une des voies pour aboutir au socialisme. L'un des membres du comité exécutif nous a déclaré : « *Le parti possède actuellement cent soixante mille militants. Avec la légalisation, nous pouvons doubler ou tripler ce chiffre.* » Néanmoins, les observateurs les plus favorables n'accordent guère au P.C.E. plus de 8 % de voix.

Toute l'opposition démocratique, des libéraux aux socialistes, se félicite de cette légalisation. Elle permet de penser que pratiquement tous les partis qui se trouvent à gauche du P.C.E. seront eux aussi légalisés. Le 9 avril, le président Suarez a bien ouvert une nouvelle ère dans l'histoire de l'Espagne.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Mardi 12 avril.)

De la clandestinité à la compétition électorale

1920. — Fondation du parti communiste espagnol.

1936. — Le P.C.E. arrive au pouvoir avec le Front populaire aux élections.

1939. — Le P.C.E. est officiellement interdit.

SEPTEMBRE 1968. — Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, en août, par les forces du pacte de Varsovie, le P.C.E. rappelle qu'il est opposé à l'intervention militaire.

JUIN 1969. — Le P.C.E. annonce qu'il reconnaîtrait Juan Carlos comme roi d'Espagne s'il était « choisi librement par le peuple ».

1974

24 JUILLET. — Le P.C.E. se déclare prêt à participer à un « gouvernement provisoire de réconciliation nationale ».

30 JUILLET. — Une « junte démocratique » regroupant, à côté du P.C.E., des socialistes, des monarchistes libéraux, des modérés, des représentants du patronat et même d'anciens dirigeants franquistes lance de Paris un appel solennel au peuple et aux forces armées en faveur d'une restauration du régime démocratique en Espagne.

16 OCTOBRE. — Après des années de *tension, les partis communistes* espagnol et soviétique normalisent leurs rapports.

1976

28 JUILLET. — Réunissant son comité central à Rome, le P.C.E. annonce qu'il abandonne officiellement la clandestinité.

2 AOUT. — M. Carrillo, qui a annoncé qu'il regagnerait bientôt son pays, rencontre à Paris l'ambassadeur d'Espagne en France et sollicite l'octroi d'un passeport.

19 AOUT. — M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, qui s'est entretenu avec M. Suarez, premier ministre, déclare à Madrid que le principe de la légalisation du P.C.E. paraît acquis.

26 AOUT. — Le gouvernement espagnol confirme son refus d'accorder des passeports aux dirigeants du P.C.E.

5 SEPTEMBRE. — M. Carrillo déclare au micro de France-Inter avoir séjourné pendant sept mois en Espagne et rencontré des émissaires officieux du gouvernement.

18 NOVEMBRE. — « El Pais » affirme que M. Carrillo se trouve depuis quarante-huit heures en Espagne.

3 DECEMBRE. — L'agence Europa Press annonce que le P.C.E. a désigné M. Carrillo pour le représenter au sein de la commission chargée de négocier avec le gouvernement.

10 DECEMBRE. — M. Carrillo, devant une soixantaine de journalistes, donne une première conférence de presse clandestine à Madrid.

22 DECEMBRE. — M. Carrillo et sept membres du comité central du P.C.E. sont arrêtés par la police, incarcérés à la prison de Carabanchel puis inculpés de participation à une « organisation illégale en tant que dirigeants ».

30 DECEMBRE. — M. Carrillo et ses camarades sont libérés sous caution

1977

23 FEVRIER. — Le P.C.E., qui est toujours théoriquement « clandestin », publie les premières listes de ses candidats aux élections législatives qui doivent avoir lieu en juin.

2 MARS. — MM. Georges Marchais (P.C.F.), Enrico Berlinguer (P.C.I.) et Santiago Carrillo se rencontrent dans un grand hôtel de Madrid.

2 AVRIL. — La Cour suprême, à qui la demande de légalisation présentée par le P.C.E. avait été transmise par le gouvernement le 22 février, se déclare incompétente.

Allemagne fédérale

L'assassinat du procureur général Buback est revendiqué par un « groupe d'action Ulrike Meinhof »

L'attentat de Karlsruhe, qui, jeudi matin 7 avril, a coûté la vie au procureur général Siegfried Buback et à son chauffeur, a été revendiqué par un « groupe d'action Ulrike Meinhof ». Un inconnu se réclamant de ce groupe a téléphoné à plusieurs reprises au bureau de l'*agence de presse ouest-allemande* D.P.A. à Bonn.

***Le gouvernement fédéral*, après une réunion extraordinaire convoquée dès le 7 avril par M. Genscher, vice-chancelier, a offert une prime de 200 000 marks (400 000 F) pour l'arrestation des auteurs de l'attentat. Un appel télévisé a été lancé à la population, l'invitant à aider la police, qui a lancé une gigantesque chasse à l'homme à travers le pays. Toutes les routes autour de Karlsruhe sont surveillées ainsi que les frontières avec la France. La police allemande a d'autre part sollicité le concours d'Interpol.**

***Un suspect dont l'identité n'a pas été révélée* a été arrêté.**

L'ensemble des partis politiques ont condamné ce nouvel attentat. M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate (S.P.D.), a estimé que « la brusque transformation de la violence en terreur pure concernait désormais chaque citoyen de la R.F.A. ».

De notre correspondant

Bonn. — Jusqu'à présent, les résultats de l'enquête pour retrouver les auteurs de l'attentat contre le procureur général Siegfried Buback n'ont guère donné de résultats. Il semble pourtant que la police se fasse déjà une idée assez précise de l'identité des terroristes. Le nom d'une jeune femme, militante d'extrême gauche, est fréquemment cité par des enquêteurs, qui paraissent certains d'aboutir tôt ou tard.

Cet assassinat soulève dans toute l'Allemagne une vague d'« *horreur et de consternation* » pour reprendre l'expression utilisée par M. Helmut Schmidt. M. Willy Brandt parle, quant à lui, d'« *attentat contre l'Etat démocratique* » et de « *passage brutal de la violence à la terreur pure et simple* ». Pour l'ancien chancelier, « *il importe de mettre fin aux agissements de ceux qui sèment le vent pour pouvoir récolter la tempête* ». Ce sont là des propos d'une fermeté inhabituelle dans la bouche d'un homme plutôt porté à la modération. Après ce nouvel attentat, le climat général rappelle celui qui existait en Allemagne au plus fort des activités terroristes et au début du procès de Baader et de ses coaccusés de la prison de Stuttgart. La condamnation des idées et *a fortiori* des méthodes du groupe Baader-Meinhof est totale. Les appels à la riposte de l'Etat et à la répression se multiplient à nouveau dans le pays. Sur ce terrain, l'opinion rejoint celle du procureur fédéral assassiné, qui réclamait plus de rigueur dans le jugement des terroristes et se plaignait d'un manque de collaboration de la population contre les activités de l'extrême gauche.

Des souhaits récents de Siegfried Buback *sont repris aujourd'hui par* l'opposition chrétienne démocrate, qui demande de nouvelles lois et de nouvelles mesures plus sévères contre les extrémistes. Les plus conservateurs protestent contre le « laxisme » de la coalition social-libérale dans la lutte contre le terrorisme. Seules quelques voix, parmi les jeunes socialistes et les jeunes libéraux, appellent au sang-froid et *rappellent qu'un Etat démocratique* n'a pas à « *répondre aux provocations en perdant sa contenance et sa dignité* »

C'est dire, en tout cas, que les avocats des terroristes présumés, actuellement emprisonnés en Allemagne, prêchent dans le désert lorsqu'ils demandent pour leurs clients de meilleures conditions de défense et de détention. L'attentat contre Siegfried Buback a, pour l'instant du moins, balayé tous les scrupules que *pouvaient avoir* les Allemands après le récent scandale des écoutes de la prison de Stammheim. Les dialogues entre prévenus du groupe Baader-Meinhof et leurs avocats avaient été, en effet, écoutés en totale violation de la loi allemande, et les détenus avaient commencé une grève de la faim pour protester contre ces agissements.

Trois jours avant sa mort, le procureur *Buback avait lui-même fait* le point sur la situation et l'importance de l'activisme politique en Allemagne fédérale. Pour lui, les disciples de Baader et de Meinhof se limitaient *désormais* à quelque deux cents *personnes, mais prêtes* à tout, et notamment au crime. Les événements ont donné raison au *procureur fédéral*, dont l'assassinat illustre *en quelque sorte* une nouvelle escalade dans le comportement des terroristes allemands. Aux prises d'otages, destinées à faire pression sur le gouvernement de Bonn et le contraindre à libérer Baader et ses codétenus, on semble préférer maintenant des crimes froidement décidés et exécutés.

Ces pratiques de plus en plus radicales révèlent *a contrario* la faiblesse des groupes extrémistes allemands qui s'abandonnent à des actions désespérées contre tout ce qui incarne la société et l'Etat bourgeois. Les Allemands, quant à eux, redécouvrent la peur après un an de relative quiétude, où il n'était pas *rare d'entendre dire que « la terreur et Baader, c'est bien fini »*

(Intérim.)

(Samedi 9 avril.)

Une longue série d'attentats

Souvent attribués à la « bande » Baader-Meinhof, de nombreux attentats terroristes ont été commis en Allemagne fédérale au cours des cinq dernières années.

Début MAI 1972 : une série d'attentats contre le quartier général des forces américaines de Francfort et de Heidelberg font quatre morts et plusieurs blessés.

15 MAI 1972 : une bombe est lancée à Karlsruhe contre la voiture du juge fédéral Wolfgang Buddenberg, qui dirige l'enquête sur les membres du groupe Baader-Meinhof.

20 MAI 1972 : plusieurs bombes endommagent, à Hambourg, l'immeuble du groupe de presse Axel Springer, faisant dix-sept blessés.

10 NOVEMBRE 1974 : M. Günter von Drenkmann, président du tribunal de grande instance de Berlin-Ouest, est assassiné devant son appartement.

21 NOVEMBRE 1974 : une bombe explose devant le domicile d'un juge du tribunal de Hambourg, M. Gerd Ziegler.

30 NOVEMBRE 1974 : M. Walter Leisler Kiep, trésorier de la C.D.U. (démocratie chrétienne) échappe de justesse à une tentative d'assassinat.

7 DECEMBRE 1974 : une bombe explose dans la gare de Brême ; cinq blessés.

7 FEVRIER 1975 : M. Edwin Zdovz, vice-consul yougoslave à Francfort, est assassiné dans son garage.

27 FEVRIER 1975 : enlèvement à Berlin-Ouest du député de la C.D.U. Peter Lorenz.

1er JUIN 1976 : nouvel attentat contre le quartier général des forces américaines à Francfort seize blessés.

18 JUIN 1976 : attentat visant l'avocat Klaus Jürgen Langner, défenseur de l'extrémiste Margrit Schiller ; un mort et cinq blessés.

26 FEVRIER 1977 : une bombe explose au siège de l'hebdomadaire d'extrême droite « National Zeitung » à Munich.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. RABIN

Le vainqueur de la guerre de six jours

C'est le 22 avril 1974 que M. Itzhak Rabin a cessé d'être un « commis », souvent brillant, de son pays pour en devenir le dirigeant. Ce jour-là, le comité central du parti travailliste l'a préféré à M. Shimon Pères, à une majorité de 44 voix. Il était arrivé douze mois plus tôt de Washington où il était ambassadeur de son pays, qui l'y avait envoyé avec l'auréole du vainqueur de la guerre de juin 1967.

Avant de devenir le chef suprême d'une armée qui, en six jours, a défait les forces égyptiennes, jordaniennes et syriennes, M. Itzhak Rabin a franchi pratiquement tous les échelons de la hiérarchie militaire. Il a pris les armes avant la création de l'Etat d'Israël dans les rangs du Palmach, groupe de choc de l'armée clandestine juive Haganah. Son chef s'appelle Ygal Allon lorsqu'il force, en 1948, le blocus de Jérusalem, assiégée par la légion transjordanienne, et dégage la ville où il est né, le 1er mars 1922.

Soldat de métier, M. Itzhak Rabin n'a qu'une très faible expérience politique, ce qui paraît séduire les vieux turbans du parti, qui redoutent les entreprises du général Dayan, lequel s'est un peu abusivement attribué la gloire de la fulgurante victoire de juin 1967. L'appareil du parti, tenu solidement par Mme Golda Meir, MM. Pinhas Sapir, Rabinovitch, et d'autres personnalités moins connues à l'étranger, mise donc sur cet homme réservé, dont ils font le chef du gouvernement. C'est alors que M. Itzhak Rabin, sorte de héros effacé et timide, reçoit son premier baptême du feu politique. Le général Ezer Weizman, qui a été le chef des opérations à son état-major lors de la guerre de six jours, devenu l'un des dirigeants du parti nationaliste Herout (l'un des groupes composant le Likoud), tente de torpiller cette désignation en révélant que, au début des combats, M. Itzhak Rabin a été victime d'une dépression nerveuse, qui l'a tenu longtemps éloigné de son quartier général. Cette attaque, jugée généralement avec sévérité, provoque sur l'opinion l'effet contraire à celui qu'escomptait le général Weizman : le gouvernement allait être dirigé, disait-on, par un combattant qui a conservé des réactions humaines compte tenu de l'extrême tension qu'avait provoquée la préparation d'une telle guerre.

Le patronage de l'appareil du parti finit par créer une situation assez paradoxale tout le long de la carrière politique du successeur de Mme Golda Meir. Nouveau venu dans la politique, il symbolise le conservatisme et l'immobilisme, alors que son adversaire, M. Shimon Pérès, vieux routier de la politique qu'il pratique depuis 1948, est considéré comme l'homme du changement et de la contestation.

Un climat de confiance

Lorsque, l'été 1974, il succède à Mme Golda Meir, il se trouve à la tête d'un pays encore mal remis du traumatisme de la guerre d'octobre 1973. Il parvient à rétablir un climat de confiance en menant des actions diplomatiques qui parachèvent les accords de dégagement avec l'Egypte et la Syrie, et des efforts, couronnés de succès, pour doter le pays d'une puissance militaire jamais atteinte à ce jour. Sous sa conduite, le pays voit diminuer considérablement le nombre des incidents de frontière, et il se plaisait à souligner que, durant toute l'année dernière, pas un seul soldat israélien n'était mort du fait de la guerre.

Les raids terroristes palestiniens contre des villages israéliens assombrissent cependant ce tableau, avec, notamment, les horribles tueries de Kyriat-Shmone, Maalot et de l'Hôtel Savoy à Tel-Aviv, et les attentats par engins piégés à Jérusalem. Mais son prestige remonte en flèche avec l'opération d'Entebbe, où il fait la preuve d'un courage hors du commun en prenant une décision qui aurait pu avoir des répercussions d'une effrayante portée si l'opération avait échoué. S'il peut présenter à ses électeurs un bilan somme toute positif sur le plan de la sécurité et de la diplomatie, il ne pourrait pas en faire de même dans le domaine de la politique sociale et économique, qui a abouti à un véritable naufrage.

M. Rabin restera, dans l'histoire d'Israël, comme le premier chef du gouvernement à avoir livré une chasse implacable à ceux qui tournaient la loi, et envoyé en prison un si grand nombre de personnages de haut rang... avant de comparaître lui-même devant une justice sourcilleuse, comme il l'a souhaitée.

A. Sc.

(Samedi 8 avril.)

M. PÉRES

Un ancien fidèle de David Ben Gourion

M. Shimon Pérès, qui est âgé de cinquante-cinq ans, est né en Pologne, qu'il a quittée à l'âge de onze ans pour venir s'installer en Palestine. Il s'appelait en Pologne Shimon Persky et fréquentait une école juive dont l'initiateur, qui lui enseignait les rudiments de la langue hébraïque, se nommait Yoshoua Rabinovitch, actuellement ministre des finances d'Israël.

Il fait, comme beaucoup d'Israéliens, un séjour dans un kibboutz, avant de devenir, en 1944, secrétaire général des Jeunesses ouvrières du parti travailliste Mapaï. En 1946, il est délégué au congrès sioniste de Bâle.

En 1947, après la décision des Nations unies (le 29 novembre) de partager la Palestine, le chef du mouvement sioniste, David Ben Gourion, l'envoie aux Etats-Unis afin de se procurer, dans les surplus de guerre, les armes dont le futur Etat allait avoir besoin pour la guerre que Ben Gourion savait inévitable. Au prix de mille aventures, il se procure des véhicules blindés et quelques forteresses volantes. L'une d'entre elles fera un détour, au cours de son vol vers Israël, et ira en passant lâcher quelques bombes sur Le Caire, alors que les troupes égyptiennes avançaient vers Tel-Aviv et Jérusalem.

En 1951, Ben Gourion, premier ministre et ministre de la défense, lui confie la direction générale de ce ministère. En 1954, il fait un fructueux voyage à Paris, qui permet non seulement d'importantes acquisitions, mais ouvre aussi entre les deux pays une période de coopération étroite. Il est à l'origine de l'orientation européenne qui est alors imprimée à la politique israélienne, jusqu'alors axée sur les Etats-Unis et l'Angleterre.

En 1964, après la démission de Ben Gourion, il est, dans le gouvernement Eshkol, ministre adjoint de la défense.

En 1965, il se rallie, avec le général Dayan, à Ben Gourion, qui quitte le Mapaï pour fonder le Rafi, lequel mène une guerre implacable contre M. Levy Eshkol et son parti.

A la veille de la guerre de 1967, M. Eshkol crée un gouvernement d'union nationale avec la participation du Rafi, qui, en 1968, renonce à sa décevante rébellion contre le Mapaï. M. Shimon Pérès se voit attribuer des portefeuilles d'importance secondaire dans les gouvernements Eshkol et Golda Meir, ce qui lui vaut de ne subir aucun reproche pour les « négligences » de la guerre de 1973.

Dans le gouvernement Rabin, formé en 1974, il accède enfin à ce à quoi il a toujours aspiré : il est ministre de la défense. Il avait toutefois tenté sans succès — l'appareil ne voulait pas de lui — d'être le candidat du parti aux fonctions de premier ministre. En février de cette année, il a encore une fois affronté, sans plus de succès, M. Itzhak Rabin qui, il y a quelques jours, lui a finalement cédé la place, parce qu'il avait négligé de solder un compte dans une banque américaine...

A. Sc.

(Mardi 12 avril.)

AFRIQUE

Le nouveau chef de l'État doit prêter serment de fidélité au marxisme-léninisme

Le colonel Joachim Yhombi-Opango, chef de l'Etat du Congo, a rendu public, mardi 5 avril, à Brazzaville, un « acte fondamental » stipulant notamment : « La Constitution du Congo promulguée en juin 1973 est pratiquement abrogée. » D'autre part, le commandant Goma, premier ministre, a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement de dix-sept membres, dont sept officiers.

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — Les nouveaux dirigeants congolais semblent préférer la continuité au changement. Loin de tirer parti de l'émotion qui a suivi l'assassinat du président Ngouabi en déclenchant immédiatement une vaste opération de remise en ordre, ils optent pour la prudence et se posent avant tout en héritiers légitimes du chef de l'Etat disparu. Plutôt que de procéder à la mise à l'écart des personnalités en place, ils reconduisent plusieurs d'entre elles dans leurs fonctions antérieures. Même si un glissement politique s'opère au bénéfice de l'armée, et notamment de ses cadres « nordistes », la composition de la nouvelle équipe gouvernementale, rendue publique mardi, témoigne du souci d'assurer la permanence des options définies par le président Ngouabi.

Outre le commandant Louis Sylvain Goma, ancien et nouveau premier ministre, six ministres de l'ancienne équipe figurent dans le nouveau cabinet, qui compte dix-sept membres. C'est, en particulier, le cas de MM. Théophile Obenga, qui conserve le portefeuille des affaires étrangères, et Saturnin Okabe, qui garde celui de l'industrie et du tourisme. M. Henri Lopes, premier ministre de 1973 à 1975, se voit confier la responsabilité des finances. Il avait été conduit à démissionner après la déclaration du 12 décembre 1975, autocritique collective qui constatait le « blocage du processus révolutionnaire ». La désignation à la tête du ministère du commerce de M. Okanza, jusqu'alors directeur de cabinet du président Ngouabi, mérite d'être relevée. M. Okanza, qui passe pour un marxiste orthodoxe soucieux de voir son pays réaliser un véritable nationalisme économique, a préconisé par le passé la création d'offices nationaux de distribution, afin d'entamer la position dominante qu'occupent certaines sociétés commerciales étrangères.

La seconde caractéristique de ce remaniement réside dans l'emprise accrue des militaires sur les organes du pouvoir. Sept officiers appartiennent désormais au gouvernement. Il s'agit des commandants Louis-Sylvain Goma (premier ministre), Sassou Nguesso (défense), Pascal Bima (urbanisme) et Marcel Mbia (travaux publics et transports), des capitaines François-Xavier Katali (intérieur), Célestin Goma Foutou (information) et Mitsoutsa (santé et affaires sociales). Les premiers cités font, en même temps, partie du comité militaire du Parti congolais du travail. On assiste donc à une véritable « militarisation » de la révolution congolaise.

La mise en place des nouvelles institutions affecte au premier chef la Constitution du 24 juin 1973, qui, du reste, n'a pas été appliquée après la mort du président Ngouabi (elle prévoyait le transfert provisoire du pouvoir au président de l'Assemblée nationale). Si les chapitres ayant trait aux grands principes sont préservés, en revanche, plusieurs dizaines d'articles concernant l'organisation des pouvoirs sont suspendus et remplacés par un « acte fondamental », dont la promulgation entraîne la disparition pure et simple d'une Assemblée nationale au rôle fort modeste.

Tout dans la nouvelle organisation des pouvoirs accentue la prééminence du colonel Yhombi-Opango, chef de l'Etat, président du comité militaire et chef suprême des forces armées. Il est le « garant de la continuité du pouvoir » et des « institutions révolutionnaires ».

Le nouveau président congolais n'a guère perdu de temps. Pour la première fois depuis la disparition de son prédécesseur, la « Voix de la révolution » a diffusé, mardi, une biographie élogieuse du « camarade » Yhombi-Opango. Sa nomination comme attaché militaire à Moscou en 1965 est présentée comme une mesure disciplinaire prise à son encontre par le président Massemba-Debat. Celui-ci continue, sur les ondes nationales, d'être voué aux gémonies. On le qualifie le plus souvent de « sinistre et sanguinaire ». En contrepoint, la mémoire du commandant Ngouabi est l'objet d'une dévotion sans bornes. Les commentateurs vantent son « génie bienfaiteur » et lui promettent une « gloire éternelle au Panthéon des héros révolutionnaires où il a rejoint Guevara, Lumumba, Cabral et Mondlane » (1). Dans les rues de Brazzaville, son portrait est omniprésent, parfois barré d'un crêpe noir. Chacun se réclame de lui. Ainsi, son successeur doit-il prêter serment de respecter les principes du marxisme-léninisme tandis que l'Internationale ouvre et clôt désormais chaque bulletin d'information radiodiffusé.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

[Né en 1941 près de Pointe-Noire, dans l'ethnie Vili, le commandant Goma est un ancien élève de Saint-Cyr, où il entra en 1961. Secrétaire d'Etat à la défense en 1969, ministre des travaux publics de 1970 à 1974, il devint chef d'état-major général de l'armée, puis membre de l'état-major spécial révolutionnaire. Le 18 décembre 1975, il est nommé premier ministre et reçoit pour mission de « redresser la situation économique, financière et sociale ». Gestionnaire compétent, passant pour dénué d'ambitions personnelles, il avait refusé une première fois en 1973 le poste de chef du gouvernement.]

(Jeudi 7 avril.)

(1) M. Edwardo Mondlane, président du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) a été assassiné le 2 février 1969 à Dar-Es-Salaam (Tanzanie).

Zaïre

Deux doctrines aux prises

(Suite de la première page.)

Exprimant un sentiment très répandu, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Kamougue, s'étonnait le 7 avril à Paris de « l'indifférence de l'Occident » devant l'évolution de la crise zaïroise. Les présidents Senghor et Houphouët-Boigny, notamment, ont condamné à plusieurs reprises l'envoi de militaires sur le sol du continent par un Etat « extra-continental » qui « exécute » la politique de Moscou.

Rabat, comme l'avait fait avant lui La Havane, assure avoir pris seul sa décision en toute souveraineté. Les Etats-Unis ont tenu à préciser vendredi qu'ils n'avaient pas suggéré cette initiative et n'en avaient pas même été informés à l'avance.

Une internationalisation croissante

Tandis que Cuba répète n'être pour rien dans l'opération menée par les anciens « gendarmes katangais », l'agence Tass s'indigne de « l'assistance spéciale » fournie par Pékin au Zaïre et dénonce les accusations d'ingérence adressées à l'U.R.S.S.

Enfin, l'Angola, d'où proviennent les forces d'invasion, a assuré le 8 avril « n'avoir aucun rapport avec ce qui se passe dans le pays voisin ». Selon Luanda, les troubles au Shaba « et ailleurs » relèvent d'un « soulèvement général auquel se rallient un nombre croissant de bataillons de l'armée zaïroise ». Le gouvernement angolais met enfin en garde les auteurs d'intervention, et en premier lieu le Maroc, contre « les graves conséquences qui pourront résulter » de leur attitude.

L'ampleur même de la polémique, ainsi que l'intervention marocaine, témoignent de l'internationalisation croissante du conflit zaïrois. Selon le Washington Post, l'« autre pays africain » qui entend y jouer un rôle serait l'Egypte. Toutefois, le ministère des affaires étrangères égyptien, cité par l'agence Associated Press, juge « improbable que Le Caire puisse envoyer des troupes à l'étranger tant qu'Israël occupera une partie du territoire. »

Le Maroc va-t-il, comme il le propose, « circonscrire le problème dans le cadre strictement africain » ? Il entend répliquer à une « agression perpétrée de l'extérieur ». En l'état actuel des informations en provenance du Shaba, s'il est pratiquement certain que l'Angola proche a laissé faire sinon encouragé les envahisseurs, aucune preuve n'a été apportée de la présence dans leurs rangs de militaires cubains et encore moins soviétiques. En revanche, il apparaît à l'évidence que le général Mobutu est aux prises avec une désagrégation menaçante de son armée et de l'Etat, dont il était parvenu, tant bien que mal, à maintenir la cohésion. Les forces marocaines risquent d'être impliquées dans des combats dégénérant en guerre civile et d'avoir peine à limiter leur mission à la « défense de l'intégrité territoriale » d'un pays ami.

L'O.U.A. menacée

L'intervention de Rabat démontre, en tout cas, que la coupure entre les « deux Afriques » est désormais consommée et se traduit par des affrontements armés entre Africains. Les deux doctrines de l'« internationalisme prolétarien » et de la « solidarité continentale » ont l'effet commun d'aggraver le déchirement entre « militants » et modérés, qui menace d'éclatement l'O.U.A. et rend dérisoire l'unité dont elle se réclame. Dans la vague de conflits qu'exaspère le blocage de la situation en Afrique australe, dû pour une bonne part à l'inertie de l'Occident, les justifications idéologiques sont désormais en place. En fin de compte, c'est l'Afrique et elle seule qui en fera les frais.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(Lundi 11 avril.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

MARDI 5 AVRIL

PARIS. — Après avoir « prélevé » 8 millions de francs, le 6 juillet 1976, sur le compte de M. Marcel Dassault, la treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Arnaud, a, mardi 5 avril, condamné pour escroquerie M. Hervé de Vathaire à quatre ans d'emprisonnement et 10 000 francs d'amende ; son amie, Mme Bernadette Roels, pour complicité d'escroquerie, à seize mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis et 3 000 francs d'amende ; M. Jacques Fournet, promoteur immobilier, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende pour complicité de recel ; M. Jean Kay et Mlle Danièle Marquet, son amie, tous deux en fuite, par défaut, pour complicité d'escroquerie et recel, lui à sept ans d'emprisonnement et 20 000 francs d'amende, elle à trois ans et 20 000 francs. Les mandats d'arrêt, qui avaient été délivrés le 31 janvier à l'encontre de ces deux fugitifs, sont maintenus.

THIONVILLE. — Manifestation unitaire à Thionville, mais aussi rallye cégétiste pour l'emploi et assemblée cégétiste, ont marqué la première riposte des syndicats à l'annonce par la direction d'Usinor de la suppression de trois mille emplois à l'usine de Thionville. D'autres initiatives sont envisagées par toutes les organisations syndicales.

TUNIS. — Les autorités tunisiennes et libyennes ont procédé, au poste frontière de Ras-Jedir, à l'échange des derniers « otages » qu'elles détenaient.
La Libye a libéré cinq militaires tunisiens enlevés voici un an, alors qu'ils effectuaient une patrouille le long de la frontière, et la Tunisie a relâché M. Mohamed Ali Nayel, condamné le 23 avril 1976 à la peine de mort par la Cour de sûreté de l'Etat, pour avoir projeté d'assassiner le premier ministre, M. Hedi Nouira.

MERCREDI 6 AVRIL

PARIS. — M. Carlos Fuentes, qui avait été nommé ambassadeur du Mexique à Paris le 31 janvier 1975, a donné sa démission le mercredi 6 avril. Il a fait à ce propos, au Monde, la déclaration suivante :
« En date de ce jour, j'ai présenté ma démission du poste d'ambassadeur du Mexique en France. La raison de cette démission est mon désaccord politique avec la nomination de M. Gustavo Diaz Ordaz en qualité d'ambassadeur du Mexique en Espagne. En tant que président du Mexique, M. Diaz Ordaz fut le seul responsable, le 2 octobre 1963, du massacre de centaines d'innocents, presque tous étudiants, sur la place des Trois-Cultures de la ville de Mexico. Dès ce moment, j'ai manifesté, publiquement et à plusieurs reprises, mon opposition à M. Diaz Ordaz. Il m'est impossible aujourd'hui de faire partie du même corps de représentants que lui. Il appartient à chacun de choisir à qui il serre la main et avec qui il partage son pain. C'est ce droit élémentaire que je revendique aujourd'hui. »
M. Fuentes tient d'autre part à exprimer sa « profonde gratitude » à MM. Luis Echeverria (ancien président du Mexique) et José Lopez Portillo (l'actuel président) pour « la confiance et l'appui » qu'ils lui ont accordés.

BANGKOK. — Selon des journaux de Bangkok, l'ancien roi du Laos, Si Savang Vathana, arrêté le 14 mars sur ordre des autorités de Vientiane et transféré dans un « centre de rééducation » dans le nord-ouest du pays, à proximité de la frontière vietnamienne, a été libéré par un commando de rebelles, et fait route actuellement vers la Thaïlande avec son fils, également libéré, sous l'escorte de « deux bataillons » de maquis.
Cette information a également été donnée par la radio thaïlandaise, qui, se référant à des propos de M. Sunthorn Sarathoon, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a précisé que l'ancien souverain pourrait bénéficier du droit d'asile en Thaïlande s'il le désirait.

MOSCOU. — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), a eu un entretien à Moscou avec M. Fidel Castro, premier ministre et chef du parti communiste cubain.

N'DJAMENA. — Les neuf principaux auteurs de l'attaque lancée le 1er avril contre le siège du conseil supérieur militaire (C.S.M.) ont été exécutés, mercredi matin 6 avril, à N'Djamena, au terme d'une enquête de cinq jours.

NEW-DELHI. — La Chambre du peuple a abrogé la législation sur la presse que Mme Gandhi avait fait adopter en vertu de l'état d'urgence, et qui prévoyait de lourdes amendes en cas de publication d'informations « répréhensibles ».
Le texte d'abrogation proposé par le nouveau ministre de l'information, M. Advani, a été adopté par acclamations et à l'unanimité ; les députés du Parti du Congrès se sont joints à ceux de la nouvelle majorité pour abroger une loi qui, selon M. Advani, « constituait une atteinte grave à la liberté ».

ROME. — Un groupe révolutionnaire d'extrême gauche qui s'intitule les « Noyaux armés prolétariens » (NAP) a revendiqué, dans un appel téléphonique au quotidien Paese Sera, l'enlèvement de M. Guido De Martino, fils de l'ancien secrétaire général du parti socialiste italien.
M. De Martino, instituteur de trente-quatre ans, responsable de la section de Naples du parti socialiste, a été enlevé mardi soir, alors qu'il regagnait son domicile.
Les NAP se sont, dans le passé, manifestés à plusieurs reprises lors d'affaires d'enlèvement ou de tentatives d'assassinats.

WASHINGTON. — La nouvelle administration de M. Carter a pris pour la première fois position sur la perspective d'un changement de majorité gouvernementale au profit des communistes dans un pays d'Europe occidentale. Une déclaration du département d'Etat indique que les Etats-Unis ne sont pas « indifférents » devant une telle éventualité, et s'inquiètent des « entraves » qui en résulteraient pour les relations euro-américaines.
Les P.C. ne sont toutefois pas nommément désignés, et l'hypothèse retenue par Washington est celle dans laquelle des partis non démocratiques en viendraient à « dominer » les gouvernements. Cette prise de position intervient quatre jours après que M. Giscard d'Estaing eut protesté auprès de M. Vance, secrétaire d'Etat américain, au sujet de l'entrevue qu'ont eue deux diplomates américains avec M. Kanapa, membre de la direction du P.C.F.

JEUDI 7 AVRIL

LIMA. — Le commandement militaire péruvien a décidé de suspendre, à partir du jeudi 7 avril, le couvre-feu en vigueur dans la région de Lima depuis le 1er juillet 1976. En revanche, l'état d'urgence, qui avait été instauré à la même date dans tout le pays, ainsi que la suspension des garanties constitutionnelles, seront maintenus. Ces diverses mesures étaient entrées en vigueur à la suite des troubles dont Lima avait été le théâtre, au milieu de l'année dernière, après une hausse des prix des combustibles. La situation économique du pays, cependant, demeure difficile.

VIENNE. — Les conversations intercommunautaires sur l'avenir politique de Chypre ont pris fin à Vienne. Un communiqué commun constate l'absence totale de progrès.
MM. Tassos Papadopoulos et Umit Suleyman Onan n'ont pas réussi, affirme ce texte, à « surmonter le fossé considérable » qui existe entre leurs positions respectives, tant sur l'aspect territorial du problème qu'en ce qui concerne la question constitutionnelle. Des entretiens exploratoires doivent reprendre à Nicosie « vers la mi-mai », afin de préparer une nouvelle réunion des négociateurs dans la capitale autrichienne.

VENDREDI 8 AVRIL

WASHINGTON. — Le président Carter a déclaré, à propos des futures négociations de Genève, que le peuple palestinien devrait y être représenté, mais qu'il ne pouvait dire si ce serait par un délégué palestinien ou par l'intermédiaire d'un « mandataire ».
Il a ajouté qu'il avait bon espoir que cette question pourrait être résolue d'ici là, mais que c'était avant tout la responsabilité des pays arabes eux-mêmes.
Jusqu'à présent, les autorités américaines n'avaient jamais rien dit sur ce problème très sensible et s'étaient bornées à indiquer que « les intérêts légitimes des Palestiniens doivent être pris en considération dans le cadre d'un règlement final au Proche-Orient ».
La nouvelle « petite phrase » du président Carter sera sans doute interprétée comme un pas supplémentaire des Etats-Unis en direction des thèses arabes.

SAMEDI 9 AVRIL

KARACHI. — De violents incidents ont éclaté à Lahore, à l'occasion de la première réunion de la nouvelle assemblée provinciale. Plusieurs milliers de manifestants de l'opposition ont tenté de s'approcher du siège de l'assemblée et ont été repoussés par d'importantes forces de police ; douze personnes au moins ont été tuées. Une manifestation de femmes a été également dispersée rudement par les policiers.

Les syndic...
C.G.T. et C.F.D.T. prépar...
F.O. s'inquiète d'un ris...

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Zaïre

Deux doctrines aux prises

Une internationalisation croissante

Les syndicats haussent le ton

• *C.G.T. et C.F.D.T. préparent des actions unitaires*
• *F.O. s'inquiète d'un risque d'explosion sociale*

Alors que de nouveaux conflits s'ajoutent à ceux qui ont éclaté avant ou pendant la campagne électorale des municipales, la C.G.T. et la C.F.D.T. préparent le lancement d'une campagne revendicative : MM. Séguy et Maire, qui viennent d'écrire, en commun, au premier ministre pour le mettre en garde contre « un grave conflit » si le gouvernement maintient ses positions en matière de salaires, se sont rencontrés le 7 avril ; les deux leaders syndicaux ont annoncé des initiatives d'action unitaire dans les secteurs public et nationalisé pour la deuxième quinzaine d'avril ; si des divergences *subsistent sur la tactique à adopter dans le secteur privé, l'annonce de* plus de trois mille cinq cents suppressions d'emplois à Usinor, qualifiée par les syndicalistes de « coup de force patronal », facilite déjà l'ébauche d'un front commun de toutes les organisations de salariés dans la sidérurgie.

De son côté, M. Bergeron a durci le ton. Sans exclure des grèves, le dirigeant de F.O. s'est surtout inquiété de l'absence de dialogue social : « Si le gouvernement persistait dans son attitude, a-t-il déclaré à Nice, lundi 4 avril, il prendrait une responsabilité qui dépasse le cadre des contrats (...). Le fait de tout bloquer conduira inévitablement à une accumulation de mécontentements, de rancœurs (...). Et puis, un beau jour, à l'occa*sion d'un événement ou d'un autre, une explosion se produira, que personne* en réalité ne maîtrisera. »

« *Ça va barder, vous allez voir ! — Pas du tout, « ils » vont faire un peu de cinéma pour maintenir leurs troupes en haleine, et voilà !* » Printemps chaud ? Printemps tiède ? La météorologie sociale est très incertaine. Les avis des spécialistes — et des intéressés eux-mêmes — sont très partagés. Le « *tout-peut-arriver* » qu'on entend ici ou là résume un pronostic singulièrement hésitant. Les leaders syndicaux sont tout aussi incertains ou tout aussi prudents, quitte à affirmer, comme M. Séguy, que « *le ton est à la lutte* ». Pas question d'attendre les législatives. Pas question non plus de s'engager dans des grèves générales et illimitées. Les confédérations — surtout la C.G.T. et la C.F.D.T. — mettent au point une tactique qui ressemble comme deux gouttes d'eau à celle qu'elles appliquaient il y a quelques mois, avant la campagne des municipales : harcèlement dans le secteur privé, coups de boutoir dans le secteur public. Avec en plus un mélange de confiance dans l'avenir et de craintes quant aux risques de débordement, d'explosion, que pourraient provoquer ici ou là certains patrons. Un petit mai *1968, disent les syndicalistes,* conviendrait trop bien à ceux qui tablent sur les frayeurs de l'opinion publique pour conserver le pouvoir.

Cette attitude n'a rien d'étonnant. Les centrales ont à *faire face* à l'extérieur, aux tentatives de séduction de partis — de gauche ou de droite — qui cherchent à capter des voix syndicales, à l'intérieur, à des luttes d'influence *entre des courants divers.* Elles doivent aussi tenir compte d'une base souvent inquiète mais qui manifeste, ici et là, une fébrilité voire une combativité susceptible de déboucher au moindre incident sur des actions violentes.

Il y a d'abord le piège des législatives ; il n'épargne ni les syndicats de gauche ni les autres organisations. Plus que jamais ceux qui ont engagé la campagne électorale pour les législatives vont essayer de s'introduire dans les coulisses des confédérations. En manifestant une attention particulière, et parfois maladroite, pour la C.G.C. et la C.F.T.C., le ministre du travail, qui s'est rendu au siège des syndicalistes chrétiens mais a raté son entrée chez les cadres, espérait et espère toujours démontrer que la majorité peut s'entendre avec les syndicats.

Presque ouvertement, avec la constitution des GIR (1), plus sournoisement avec l' « entrisme » dont font preuve des francs-maçons du Grand Orient, les giscardiens et les chiraquiens *entendent être présents dans* l'influente C.G.C. A gauche, la C.G.T et le P.C. vont devoir poursuivre, parallèlement mais la main dans la main, leur campagne de popularisation du programme *commun : la première,* qui vient de perdre (pour l'action syndicale) de nombreux militants élus dans les municipalités, va répéter dans tous les ateliers qu'il faut faire confiance au programme commun et se présenter comme la seule organisation capable de le défendre et de le faire appliquer tout en laissant le P.C. maître d'œuvre. A gauche toujours, la C.F.D.T. va devoir résister aux appels du P.S., à celui qu'a lancé M. Jeanson en proposant une concertation entre partis et syndicats, comme aux sirènes des groupes d'extrême gauche prêchant le durcissement et refusant tout compromis avec la gauche politique.

Quel lien ces manœuvres, ces pressions, ces réflexions, peuvent-elles avoir avec le climat social ? Face aux avances de la majorité, la C.G.C. va durcir ses positions sinon son action pour démontrer qu'elle n'entend se vendre à quiconque, quitte à hausser la voix plus que nécessaire. La C.G.T. ne va rien négliger pour prouver qu'elle est indépendante et ne *fait pas d'attentisme, pour montrer* aussi qu'elle est capable de négocier avec le pouvoir ou le patronat actuels ; soufflant le chaud plus le froid, elle n'hésitera pas à brandir la menace de grèves importantes, quitte à rejoindre autour du tapis vert les organisations réformistes si, par exemple, le C.N.P.F décide d'ouvrir ses portes. Quant à la C.F.D.T., elle va consacrer une partie de son temps à la « *grande affaire* » : l'élaboration d'une plate-forme revendicative en cas de victoire de la gauche. Belles discussions en perspective. Voulant se démarquer d'une C.G.T. qui, selon elle, fait trop confiance au P.C., la C.F.D.T ne veut surtout pas que, « *une fois au pouvoir, la gauche politique trie comme elle l'entend dans le catalogue des revendications* ».

D'ici aux élections législatives, les centrales syndicales seront donc accaparées en partie au moins par les débats politiques. Elles devront adapter leur action quotidienne, purement syndicale, aux aléas et initiatives des partis, même si des militants — à la C.G.C. mais aussi à la C.F.D.T. — « *condamnent cette plongée dans les ornières politiques* ».

Mais, dans le domaine syndical, tout est loin d'être politique. La tactique des confédérations sera subordonnée à leur propre vie interne, dont on a trop souvent tendance à sous-estimer l'influence sur le climat social. L'attention de nombreux militants sera en partie retenue par la préparation des congrès : tel sera le cas de certains syndicalistes à F.O., au S.N.I. et à la C.G.C. Et surtout, les difficultés ou rivalités que connaissent toutes les centrales pèseront sur le style des actions revendicatives. A la C.G.C., M. Charpentié doit tenir compte d'une minorité très active qu'anime le bouillant dirigeant de la Fédération des cadres de la métallurgie, M. Marchelli ; par des positions plus fermes, M. Charpentié devra démontrer, comme il nous l'a indiqué, qu'il n'est plus seulement un « *président débutant* », mais qu'il possède les qualités d'un « *président confirmé* ».

Force ouvrière sera de plus en plus travaillée par des équipes qui entendent mieux entourer André *Bergeron et se placer en position* favorable pour une éventuelle succession, même si celle-ci n'est pas à l'ordre du jour du prochain congrès de mai. A la C.G.T., où la campagne d'adhésions n'a pas eu les effets attendus et n'a qu'enrayé l'hémorragie des effectifs, les états-majors vont mettre l'accent sur les qualités d'une organisation à la fois « *responsable* » et « *dynamique* » pour passer de la stagnation à la croissance : « *L'intervention de la C.G.T. en première ligne*, disent des cédétistes, *passe désormais avant l'unité d'action.* » De son côté la C.F.D.T. va essayer de poursuivre sa politique de mise au pas des gauchistes trop bruyants sans pour autant exclure ceux qui acceptent la règle de vie syndicale.

Exaspération et expectative de la base

Enfin et surtout l'évolution des relations tourmentées entre la C.G.T. et la C.F.D.T. va imprégner le climat social. Les divergences sont loin d'être superficielles quand il s'agit de lancer des consignes d'action. La C.G.T., qui veut conserver l'initiative et éviter toute provocation, va prendre des décisions unilatérales, comme elle *vient de le faire en annonçant* seule l'organisation de journées d'action dans la métallurgie, les banques, ou en s'opposant à des manifestations dans les ateliers chez Renault-Douai, ou à Brest, lors de la venue de M. Barre. De son côté, la C.F.D.T. va de plus en plus refuser d'être considérée comme une annexe de la C.G.T. ou « *une organisation consultative* » qui accepte, bon gré, mal gré, les propositions cégétistes. L'unité d'action, dite conflictuelle, n'est certes pas en danger. Mais les divergences sur les modalités de l'action ne seront pas enterrées. Dans le secteur public et nationalisé, l'accord ne devrait pas poser de gros problèmes sinon sur la question de savoir si les grèves prochaines seront échelonnées, sur plusieurs jours, d'une entreprise à une autre, ou rassemblées en un « temps fort ». Seule *vraie difficulté dans ce secteur :* la FEN, le troisième partenaire qui ne veut plus entendre parler de grande grève contre le blocage des salaires si la C.G.T. et la C.F.D.T. ne mobilisent pas en même temps leurs troupes du secteur privé : « *Pour nous, c'est net, pas de grève générale si le privé n'est pas effectivement dans le coup* », nous a déclaré M. Henry.

Or c'est bien dans le secteur *privé que la tactique des* deux grandes centrales diverge le plus. De part et d'autre, on défend sans doute la même conception de l'action articulée au niveau des entreprises, des départements, etc. : on croit, sans se faire d'illusion, à la nécessité des grandes journées nationales. Mais la C.G.T. préfère les consignes floues, alors que la C.F.D.T. souhaite que les journées d'action portent sur un ou deux objectifs précis et comprennent un nombre minimum d'heures de débrayage, débouchant sur d'autres arrêts de travail programmés, afin d'éviter les processions sans lendemain.

En fait, l'importance des *initiatives unitaires* dépendra largement du comportement de la base. Encore faut-il que cégétistes et cédétistes se mettent d'accord sur une analyse — ô combien difficile et délicate — de l'état d'esprit des salariés.

Dans les milieux syndicaux, mais aussi patronaux, on reconnaît que de nombreuses causes de *tension sociale s'accumulent* dangereusement : le plan Barre, avec le blocage du pouvoir d'achat, commencé seulement à faire sentir ses effets sur le budget des ménages ; il crée des situations intolérables dans certaines familles, victimes de saisies, d'expulsions, ce qui amène le P.C. à multiplier les descriptions à la Zola sur la misère. Et cela au moment même où la hausse des prix reprend de plus belle. A ces facteurs d'insatisfaction s'ajoutent une relative dégradation des conditions de travail et de fortes menaces sur la Sécurité sociale. « *Les revendications non satisfaites s'entassent. La rogne s'installe et gagne de nombreux ateliers* », reconnaît un dirigeant d'usine. « *A la moindre étincelle...* », ajoute-t-il sans terminer sa phrase. Car la marmite bouillonne mais *le couvercle tient bon,* du moins pour le moment.

Ce mécontentement des travailleurs, que ce dirigeant qualifie plutôt d' « *exaspération* », n'arrive pas très souvent à s'exprimer dans les luttes : la peur du chômage, « *un vent de panique* » dans certains cas et parfois le sentiment profond qu'il faut éviter tout soubresaut qui briserait définitivement l'équilibre fragile de la « boîte » dans laquelle on travaille freinent l'action revendicative. Autres obstacles : le durcissement spectaculaire de certaines directions d'entreprise qui multiplient les contrôles et avertissements en cas d'absentéisme et n'hésitent pas à sanctionner, licencier ou appeler la police en cas de conflit ; la fermeté d'un premier ministre et l'impression assez répandue que pour l'instant il n'y a pas d'autre politique... sinon d'attendre celle de la gauche. Au total, une réelle exaspération, « *une grande maturité des travailleurs comme des étudiants* », indique M. Henry, et surtout une énorme expectative qu'il appartient aux confédérations de transformer en combativité mesurée.

D'où les initiatives prudentes des grandes centrales qui prêchent la lutte mais évitent les « *petites phrases intempestives* » et « *ne veulent pas jouer aux apprentis sorciers* ». La grève générale et illimitée qui, éventuellement, ferait mûrir la crise politique ? « *Elle aboutirait à un affrontement que les travailleurs ne souhaitent pas, même si elle est désirée par quelques militants* », affirme M. Maire. Un *arrêt national de vingt-quatre* heures dans toute la métallurgie ? A la C.G.T. comme à la C.F.D.T., où l'on préconise des journées d'action, on admet que cela est impossible actuellement, tandis que M. Marchelli, à la C.G.C., déclare sans hésitation que « *même les journées nationales ne correspondent pas aux problèmes posés et représentent la pire utopie du mouvement ouvrier du dix-neuvième siècle* ».

Les syndicats s'orientent en conséquence vers une action modulée, et le patronat s'attend à « *une poussée de fièvre* ». A la C.G.C., où l'on évite d'employer le mot « grève », on annonce des démarches importantes pour obtenir un « *sommet* » *sur l'emploi* ». Ailleurs on parle volontiers d'un « *développement coordonné des luttes* ». Des grèves certainement à la mi-avril dans les secteurs pu*blic et nationalisé. Des manifestations* « *tous ensemble* » dans le privé et des grèves dures et localisées, là où la C.G.T. est puissante, là où la C.F.D.T. possède des militants audacieux et imaginatifs; *dans les P.M.E. enfin, où l'on* espère arracher plus facilement une prime.

Et puis, sait-on jamais : un durcissement excessif d'un employeur, la colère d'un policier, une mesure gouvernementale par trop maladroite. « *Tout peut arriver* ». Peut-être. Mais les confédérations qui n'attendent pas grand-chose du gouvernement actuel, si ce n'est des « *gadgets* » comme le dit M Henry, semblent avoir souscrit une assurance « combativité limitée ». Elles ont décidé de s'afficher responsables afin de devenir des interlocuteurs valables du gouvernement, celui qui, pensent-elles, prendra les commandes dans six mois ou douze au plus tard.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Mercredi 6 avril.)

(1) Groupes Initiative et Responsabilité créés le 1er mars par MM Debatisse, président de la Fédération des exploitants agricoles, *Gingembre, président de la Confédération des P.M.E.*, Combe, président de l'Assemblée des chambres de métiers, Charpentié, président de la C.G.C., et Monnier, président de la Confédération des syndicats médicaux (*le Monde* du 2 mars).

Tout faire à la fois ?

(Suite de la première page.)

L'Etat sera-t-il en mesure de nationaliser valablement dans les trois mois « *l'ensemble du secteur bancaire et financier* » ? Tant pour des raisons de financement que d'efficacité, la prise de « participations publiques pouvant être majoritaires » n'est-elle pas souvent préférable à la *nationalisation ?* Le programme commun la prévoyait déjà pour la sidérurgie et le pétrole, le parti socialiste veut l'étendre *à l'automobile. Est-ce indispensable* au « franchissement du seuil minimum » ? Alourdissant d'un côté son programme, *la gauche ne devrait-elle* pas l'alléger d'autre part ? La liste des entreprises à nationaliser ne devrait-elle pas être révisée ?

Il est une disposition à la *fois inutile et dangereuse à* supprimer : « Au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le secteur public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. » Introduite non par les communistes (2) mais par les socialistes, elle n'ajoute rien aux droits des travailleurs, qui sont toujours libres de demander ce qu'ils veulent. Elle risque en revanche de provoquer un conflit entre les syndicats et le gouvernement ou le Parlement. Elle offre *surtout un argument fallacieux* mais inespéré aux adversaires de la gauche qui, omettant de citer la fin de la phrase, ne se lassent pas d'y voir la preuve de l'extension illimitée et arbitraire des nationalisations et, pour un peu, des « soviets partout ».

Enfin, l'alternance. Elle est garantie dans les textes, tous les textes. « Si la confiance du pays était refusée aux partis majoritaires, ceux-ci renonceraient au pouvoir pour reprendre la lutte dans l'opposition », dit le programme commun. A quoi la majorité d'aujourd'hui objecte que le gouvernement de gauche peut *être débordé par les gauchistes* ou conduit, à la suite d'échecs possibles, à des mesures de plus en plus autoritaires. Les éléments de la majorité les plus déterminés à ne pas jouer le jeu en viennent même à refuser *l'alternance à ceux* qu'ils soupçonnent de ne pas vouloir ou pouvoir la respecter. C'est en somme une version *politique de la guerre préventive.*

A quoi les partisans de la *gauche répliquent que c'est* faire injure aux socialistes, sous-estimer leur volonté et leur force. Dans la présentation du programme de son parti, M. Mitterrand écrit : « Le parti socialiste déclare solennellement qu'il ne trouvera pas ailleurs que dans le suffrage universel le fondement de son pouvoir et qu'il ne participera à aucune coalition politique qui ne prendrait pas l'engagement de quitter le *pouvoir si les partis de la* coalition étaient désavoués par le corps électoral. »

Une nouvelle rédaction du chapitre sur les libertés s'impose. Pour l'alternance, elle pourrait s'inspirer de ce texte, de ce serment.

J. F.

(Samedi 9 avril.)

(2) Cette disposition ne figure pas dans le programme du parti communiste. Elle a été introduite dans celui du parti socialiste à l'initiative des amis de M. Guy Mollet puis du CERES.

Le R.P.R. voudrait obtenir l'abrogation de la loi sur la taxation des plus-values

La Bourse n'est pas la seule à se réjouir du report de la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières. Toute la majorité parlementaire en est soulagée, et une grande partie de celle-ci, qui avait combattu la loi, triomphe et envisage d'aller plus loin.

Le 7 avril, à l'ouverture, la Bourse de Paris a légèrement monté, dans un marché qualifié de très nerveux par les spécialistes.

Avant même d'avoir à affronter cette nouvelle épreuve sur **les plus-values ou celle, prévisible, sur la taxe professionnelle, le gouvernement a pu prendre le 5 avril le pouls d'une Assemblée nationale qui a manifesté sa nervosité à propos tant de la crise de la sidérurgie et du chômage en général que du rôle des préfets. C'est M. Barre qui prend les coups, mais c'est le crédit de M. Giscard d'Estaing qui est en cause.**

Dans l'analyse de la lente rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac au cours de la période allant des élections cantonales de mars 1976 à la lettre de démission envoyée en juillet par le premier ministre de l'époque, l'affaire des plus-values figurait en bonne place. *Certains conseillers et amis* du président de la République qui, tel M. Poniatowski, accusaient M. Chirac d'avoir tenté de prendre le pouvoir, tout le pouvoir, de l'intérieur, mentionnaient sa *volonté d'imposer des* élections législatives anticipées, de choisir ses ministres et de combattre la crise économique par voie d'ordonnances, ainsi que sa sourde opposition aux projets de réformes, notamment celui instituant la taxation des plus-values. La mauvaise grâce que M. Chirac aurait manifestée à cette occasion aurait été l'une des causes de sa disgrâce.

Ce qui est sûr, c'est que l'U.D.R. avait rué dans les brancards. Lors du vote final venant après d'âpres tractations, neuf U.D.R., un républicain indépendant et un réformateur avaient voté contre le projet, neuf autres U.D.R., trois R.I. et quatre réformateurs s'étant abstenus, et quinze U.D.R., deux R.I. et deux autres réformateurs n'avaient pas pris part au vote. Ainsi se manifestaient les résistances aux desseins réformistes du chef de l'Etat, car sur la signification de la loi contestée, aucun doute n'était possible : « *C'est donc une action de justice* », déclarait *le 18 juin 1976 à Antenne 2* M. Giscard d'Estaing après avoir exposé le contenu de la réforme. Il avait précisé le 22 avril dans une conférence de presse : « *Ceux qui refuseraient le principe des réformes* [dont celle-ci] *ne pourraient naturellement invoquer leur participation à l'action réformatrice du président de la République.* »

« Orienté vers la simplification une meilleure justice et l'efficacité économique »

C'est donc sur une action de justice que l'on revient, provisoirement et partiellement. Bien que M. Barre ait rappelé le caractère limité, dans le temps et dans le contenu de la loi, du report décidé le 6 avril, tous les espoirs de prolonger et d'étendre la non-application de la taxation des plus-values renaissent. De M. Charles Bignon, qui avait œuvré pour l'ajournement de la taxation, à M. Bonhomme, qui préférait un impôt sur les grandes fortunes, les élus du R.P.R. triomphent d'avoir *eu raison plus tôt* et *envisagent* volontiers d'aller plus loin que ce qui est prévu. M. Labbé, président du groupe, regrette d'avoir voté la loi et estime qu'il faut l'abroger et la reprendre entièrement, dans le cadre d'une vaste réforme fiscale. M. Papon (R.P.R.), rapporteur général de la commission des finances, est aussi net : « *Il ne convient pas de différer, mais de modifier le fond des choses en reprenant l'ensemble du problème. Comme Jacques Chirac l'a annoncé, le R.P.R. se propose, pour sa part, de présenter un projet de réforme fiscale orienté vers la simplification, une meilleure justice et l'efficacité économique* » Ces déclarations annoncent de pro*chaines contrepropositions du* R.P.R. et ouvrent la perspective d'un débat difficile à mener après ceux, tout aussi difficiles, qui se font jour sur d'autres textes contestés, concernant la taxe professionnelle et l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Au-delà du Parlement et de la Bourse, le report envisagé de mesures qui illustraient un dessein politique maintes fois affirmé a une signification plus large. Si fondé qu'il puisse être, techniquement, psychologiquement et politiquement, ce coup de frein marque la limite des possibilités d'action du président de la République au regard de la volonté de changement qu'il voulait incarner en se faisant élire en 1974 et qu'il prétend toujours d'actualité. C'est du moins la leçon qu'il tire de la *poussée de la gauche aux élections* municipales.

Dès le début de son septennat, le successeur de Georges Pompidou n'avait pas, ni au Parlement ni dans le corps électoral, une majorité susceptible d'épouser ses idées sur le libéralisme avancé. Trois ans plus tard, dans une situation de crise économique et dans une conjoncture pré-électorale, sa capacité de vaincre les inerties et les résistances, sa force d'entraînement, existent-elles encore ?

M. Giscard d'Estaing n'a ni élargi sa majorité présidentielle au centre gauche, comme *il le* souhaitait, ni rééquilibré au profit de ses amis la majorité parlementaire. Il n'a pu empêcher M. Chirac de prendre la mairie de Paris. Il a entériné la dispari*tion du triumvirat politique* (MM. Guichard, Poniatowski et Lecanuet) qu'il avait installé au gouvernement il y a un an, et il est contraint non seulement d'ajourner les réformes projetées, mais de revenir sur l'une de celles qui avaient été décidées.

Trois ans après une élection qui apparaissait comme un commencement, il se trouve dans une position défensive. Son dernier rempart est M. Barre et c'est de la solidité et de la réussite de celui-ci que dépend la suite. Si le premier ministre, auquel le temps et les soutiens sont mesurés, échoue, l'élection présidentielle de 1974 *n'aura marqué que le commencement* de la fin.

ANDRÉ LAURENS.

(Vendredi 8 avril.)

RELIGION

Suspense à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

LA SEMAINE SAINTE LA PLUS LONGUE

Une tâche sur mesure : Jean Guitton médiateur c'est une sorte de pléonasme, car l'académicien s'est donné pour vocation de jeter des passerelles entre les esprits antagonistes « J'aime, a-t-il écrit, à voir deux vérités à la fois », et ailleurs il avoue son goût pour la devise: « Je choisis tout. »

Ses interlocuteurs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupants et paroissiens, auront quelque mal à repousser les suggestions du philosophe qui, fidèle à sa méthode, ne cherchera pas tant à les convaincre d'erreur qu'à les rapprocher autour de « vérités plus élevées ».

Jean Guitton — soixante-quinze ans — est entré dans l'âge de l'indulgence C'est heureux, car il aura à persuader de part et d'autre des catholiques intransigeants, sûrs de leurs droits, et parfois agressifs Sa mission est celle d'un homme d'Eglise : il en est incontestablement un.

En quelque façon, le philosophe, admirateur de M Pouget et de Newman, assume en lui les contradictions qui séparent ses interlocuteurs. Jean Guitton aime viscéralement la tradition. Il est fasciné par le mystère des origines et par la dialectique du changement et de la permanence qui façonne un être vivant — personnel ou collectif — depuis sa conception jusqu'à sa mort et au-delà Il a, par exemple, nettement pris parti contre l'avortement lors de la loi Veil, et il s'est toujours montré attaché aux valeurs de la famille et de la patrie. A ses yeux de Gaulle ne pouvait guère emporter la France à Londres à la semelle de ses souliers, comme aurait pu le faire un ressortissant de la Grande-Bretagne qui a essaimé aux quatre coins du monde. En 1945 il aurait aimé être l'artisan d'une réconciliation entre Pétain et de Gaulle, mais les circonstances ne s'y prêtaient guère, c'est le moins qu'on puisse dire.

Dans Vatican II, Guitton s'est refusé à voir une brisure avec le passé et il a constamment soutenu, pour le plus grand plaisir des évêques, que les réformes du concile ne portaient pas atteinte à la continuité de l'Eglise

Une lueur d'espoir

Il a bien connu Pie XII, Jean XXIII puis Paul VI, dont il a vanté les qualités et qui lui a fait beaucoup de confidences. Pour un peu il aurait pu être nommé cardinal en reconnaissance des services rendus, et l'on ne saurait s'étonner que le pape ait tenu à exprimer publiquement le 3 avril, à Rome, ses souhaits de prompte réussite (1). Mais n'a-t-on pas entendu une occupante dire qu'elle récusait Jean Guitton parce qu'il était l'ami de Paul VI !

Pour Guitton, la tradition n'exclut pas l'imagination créatrice, bien au contraire L'œcuménisme répond à une nécessité interne de l'Eglise : il a trouvé dans ce domaine un terrain privilégié où se donne libre cours son penchant pour des « pensées de raccordement », et pour l'élaboration d'une unité récapitulant des différences maîtrisées Le mécanisme de la naissance des schismes a longuement retenu son attention.

Les traditionalistes qui réclament à Paul VI la possibilité de célébrer la messe de Pie V trouveront dans leur médiateur une oreille particulièrement bienveillante, sans pour autant que la hiérarchie puisse lui reprocher de déprécier le rite de Paul VI. Pour Jean Guitton, la liturgie joue un rôle de premier plan : il importe qu'elle serve de pont entre les générations et qu'elle nourrisse la contemplation

Que des chrétiens se disputent un lieu de culte est aberrant. Répugnant à la violence, Jean Guitton réprouve les coups de force qui bafouent les lois sans pouvoir imposer de nouvelles solutions En revanche, comment tolérer que des catholiques en soient réduits à « pratiquer » hors de toute église ?

La lueur d'espoir qui vient de se lever autour de la querelle de Saint-Nicolas est fragile Un philosophe, c'est-à-dire un sage par définition au-dessus des partis, saura-t-il obtenir ce que n'a su faire ni l'archevêché de Paris ni le Saint-Siège ? Il est certain, en tout cas, que les arguments juridiques et les interprétations unilatérales de la théologie, de la liturgie et de l'histoire de l'Eglise échoueront aussi longtemps que les adversaires ne placeront pas leur volonté de réconciliation au-dessus de leur susceptibilité et de leur blocage idéologique Ni l'armistice ni la paix ne sont possibles lorsque les antagonistes restent persuadés qu'ils sont respectivement les plus forts et les meilleurs.

La paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet tire son nom des nombreux chardons qui encombraient le terrain où elle fut construite au treizième siècle. Ces plantes élégantes mais malcommodes semblent aujourd'hui avoir repoussé de plus belle. Jean Guitton devra les manier avec précaution

La justice et la charité ont maintenant neuf jours... ou trois mois pour reprendre le dessus (2). L'impatience des paroissiens évincés va continuer à être mise à rude épreuve. Mais la semaine sainte est un temps de mortification, et pour l'homme de foi elle débouche sur l'inespéré

H. F.

(Mercredi 6 avril.)

(1) L'article 232 du code de droit canon (1919) stipule que seuls ceux qui sont au moins prêtres peuvent devenir cardinaux. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il y eut dans l'histoire des cardinaux, diacres et même sous-diacres tel Hildebrand, le futur saint Grégoire VII (onzième siècle). Un pape peut s'autoriser à nommer cardinal un simple laïc

(2) Rappelons que les occupants devront évacuer l'église le 14 avril au plus tard, et que Jean Guitton dispose de trois mois pour rédiger son rapport.

PAQUES, VICTOIRE SUR LA MORT

La pierre du tombeau

Par quel paradoxe Pâques, fête de la victoire du Christ sur la mort, et donc fête de l'avenir de l'homme, est-elle devenue une fête du passé ? Sceptiques, nos contemporains ressemblent à ces Athéniens auxquels saint Paul prêchait « la résurrection des morts » et qui se moquaient de lui en disant : « *Là-dessus nous t'entendrons une autre fois !* » (Actes XVII, 22 à 34).

Pâques nous renvoie surtout à notre enfance. Les jeunes « faisaient leurs Pâques » dans leur paroisse émoustillée par le printemps ; ils se mettaient en quête d'œufs coloriés cachés dans le jardin. Adolescents, ils écoutaient avec ferveur les récits de la Passion et de la Résurrection. Devenus étudiants, c'est surtout dans l'épisode de saint Thomas l'incrédule, résolu à palper les plaies de Jésus, qu'ils se reconnaissaient.

Depuis... Depuis rares sont ceux qui ont étudié ces textes scripturaires à l'aide des acquisitions de l'exégèse et de la théologie modernes. Si tant de baptisés sont devenus plus ou moins incroyants ou indifférents, n'est-ce pas, pour une part, parce que l'Eglise a tardé à présenter la Résurrection comme un mystère plutôt que comme un miracle ? Comme un signe plutôt que comme un fait historique comparable aux autres ? Comme une nourriture spirituelle plutôt que comme un phénomène biologique ? Comme un enseignement sur notre propre nature d'homme et une invitation à la conversion du cœur plutôt que comme un dogme monolithique que l'on est sommé de croire et un événement coupé de tout lien existentiel avec le présent.

Le chrétien d'aujourd'hui revendique à bon droit la liberté de se forger lui-même une opinion motivée. Etre un homme de foi, ce n'est pas laisser son intelligence à la porte de l'église et abandonner au curé le soin de penser à sa place : c'est se poser sérieusement la question de la légitimité du refus de croire. Le doute méthodique est un meilleur chemin vers la foi que le « oui » préjudiciel. La foi n'est pas un système de pensée, une idéologie, mais une attitude d'esprit et un comportement, une adhésion motivée à un être. Cet être, Jésus, n'a pas écrit lui-même un seul ouvrage ; il a confié à ses amis le soin de transmettre ce qu'il a dit et ce qu'il a fait. En s'en remettant à des hommes faillibles et limités, le Christ ne convie-t-il pas implicitement tous ceux qui se réclameront de lui à entrer progressivement dans son message, à l'apprécier selon leurs capacités et non à le recevoir passivement ? Ce n'est pas sans intention que le Christ s'est exprimé si souvent en paraboles. Les paraboles et les symboles n'ont de sens que pour ceux qui veulent se donner la peine d'en trouver la clef.

L'Eglise catholique a entendu cette invitation en attachant une grande importance à la tradition ; c'est-à-dire à l'effort des croyants pour déployer le contenu initial de la Révélation. Mais ce travail n'est pas, de droit, l'apanage de certains clercs mandatés. Tout homme est incité à y collaborer.

Quel historien raisonnable pourrait avancer que le christianisme a été édifié sur une supercherie ou sur une illusion ? Comment traiter à la légère l'expérience que les premiers chrétiens ont eue de la Résurrection ? Ce serait rendre incompréhensible le succès foudroyant du christianisme. Mais la question reste entière de la nature de cette expérience.

En deçà de cet effort auquel il ne peut avoir accès que par personnes interposées, le chrétien moyen se doit de considérer que la Résurrection n'est pas un événement en soi et pour soi. Elle est exemplaire ; elle est le gage de la résurrection des hommes. Le Christ est le maillon initial d'une chaîne indéfinie. Le « comment » de la Résurrection — qui demeure mystérieux — importe moins que le pourquoi et le pour qui. Ce qui est arrivé au Christ accule à se poser la question de notre propre survie, de la vraisemblance de notre propre victoire sur la mort.

Si la mort n'est pas le dernier mot de notre existence, nous voici promis à un état inimaginable échappant au temps comme à l'espace. Le terme même de Résurrection est profondément inadéquat, car il tend à matérialiser un phénomène qui, précisément, fait éclater la matière... L'horreur de la mort et le besoin incoercible de trouver un sens à la destinée humaine constituent le soubassement humain de la foi chrétienne, et sont aussi le bien commun de tout homme. Ce n'est pas le christianisme qui a inventé ce désir. Mais il lui a donné corps ; il a fait de ce rêve une « réalité ». Le christianisme est une utopie qui a réussi. Toutes les religions en sont plus ou moins là.

La foi n'est pas, à sa racine, un savoir — les théologies ne sont que des échafaudages. — elle est une remise. Le chrétien s'en remet à un homme qui s'est dit fils unique de Dieu, qui a remplacé la « morale fermée » ou d'obligation par une « morale ouverte » ou d'aspiration, et qui s'est posé en médiateur suprême et en sauveur du monde. Il a affirmé être le vainqueur du mal et de toutes les servitudes. Aucune porte ne lui résiste : il est le maître de l'impossible. Si l'expression évangélique « *rouler la pierre du tombeau* » n'est pas, pour certains, à prendre au pied de la lettre, elle exprime pour le moins la toute-puissance du ressuscité sur la défaite de la mort. Toute-puissance qui n'a rien d'un exploit magique ou miraculeux, mais qui témoigne de la force de l'esprit et de l'amour.

Comment décider que les miracles de la vie de Jésus sont tous des faits historiques ? Comment savoir si le cadavre de Jésus est ou non la matière première de son corps glorieux ? Le débat se poursuit entre chrétiens intégralistes et chrétiens libéraux. Mais est-il si important ? Le cœur de la foi n'est pas dans ces croyances secondes, si excitantes qu'elles soient pour l'intelligence de la foi. Il est dans la certitude que l'humanité est personnellement et collectivement promise à une destinée supérieure et à un épanouissement total et mystérieux.

L'athée matérialiste voit dans cette affirmation une illusion, sans être, bien sûr — pas plus que le croyant — en mesure de la prouver. Foi pour foi, laquelle est la plus mobilisatrice ? La question est peut-être mal posée. Les chrétiens n'ont pas l'exclusivité de l'amour et de l'imagination créatrice qui transforment le monde. Ils peuvent même faire de leur foi un opium. On ne le sait que trop. Il reste que l'homme semble incapable de vivre sans transcendance.

Quand il s'y essaye, il s'invente de nouveaux messies.

HENRI FESQUET.

(Samedi 9 avril.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 605

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II						■			
III			■	■			■		
IV						■		■	
V									
VI		■			■				■
VII	■								
VIII				■					
IX						■			
X					■			■	
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Est atteint d'une maladie incurable ; Plante verte. — II. Qui semblent faire corps ; Cruelle. — III. Pronom ; Avec eux, on peut tout se permettre : Conjonction. — IV. Partie d'une académie. — V. En somme, les chefs se reposent entièrement sur eux. — VI. Démontre ; Sonnait et trébuchait. — VII. Travaux faits au poil. — VIII. Avait plus ou moins renoncé à la vie de garçon ; A éliminer ! — IX. Pour venir, il leur faut un certain temps ; Abréviation commerciale. — X. Une personne qui, indiscutablement, a bien tourné : Symbole. — XI. Au voisinage immédiat d'une charogne.

VERTICALEMENT

1. Passe au fumoir avant de se mettre à table ; Langue. — 2. Dénonce la corruption ; Familiers aux matous. — 3. Article ; Epaulas. — 4. Fin de participe ; Possessif ; Commune mesure (inversé). — 5. Localité de France ; Forme de savoir. — 6. Pronom . Abréviation. — 7 Dépeintes. — 8. Flot descendant ; Déplacent des trains. — 9. Après une section, ils dégagent une certaine odeur ; Peu accessible.

Solution du problème n° 1 604

Horizontalement

I. Jouvence. — II. Angot; Rôt. — III. Lait ; Aire. — IV. Ognette. — V. Ure ; Orens. — VI. Sésame ; II. — VII. Is ; Eden. — VIII. Let ; RC. — IX. Coniques. — X. Dévêtue. — XI. Ut ; Sieste.

Verticalement

1. Jalousie ; Dû. — 2. Onagres : Cet. — 3. Ugines ; Lov (vol). — 4. Vote ; Amènes. — 5. Et ; Tom : Titi. — 6. Atrée: Que. — 7. Criée: Drues. — 8. EOR ; Nièce. — 9 Tessin ; Sue.

GUY BROUTY.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 4 AU 7 AVRIL

Divine surprise...

BIEN qu'écourtée d'une séance par les fêtes pascales — le vendredi saint est traditionnellement chômé, — la semaine écoulée laissera, à n'en point douter, une trace indélébile dans toutes les mémoires. Les annales retiendront plus sûrement encore, et pour longtemps, la date capitale du 6 avril. Ce jour-là, en plein milieu de séance, le marché, encore moribond quelques instants auparavant, sur un coup de baguette magique, se transformait en « bal des ardents » et, tel Lazare ressuscité, bondissait de son lit sous le regard ahuri des boursiers et des habitués. Tous, immédiatement, coururent aux nouvelles et apprirent l'incroyable, la « divine surprise » : constatant que la dépréciation des cours de la Bourse pouvait sérieusement affecter, au cours de la présente année, le développement des investissements et la création d'emplois nouveaux, le gouvernement, en conseil des ministres, venait ni plus ni moins d'ajourner d'un an l'application de la loi « honnie » sur les plus-values.

Ce fut un coup de théâtre. Plus ! une véritable bombe. L'effet produit fut considérable et surtout foudroyant. L'indicateur de tendance, qui, à 13 h. 30, accusait encore une baisse de 0,8 % malgré l'intervention des « gendarmes » arrivés en renfort pour tenter de colmater les nouvelles brèches creusées dans la cote, se mit à grimper allégrement de minute en minute : + 1 %, + 2 %, + 3 %. En clôture, il avait monté de 4,45 %, ce qui, compte tenu des pertes initiales, correspondait à une hausse globale de 5,25 %. Jamais depuis l'après-guerre un mouvement d'une telle ampleur n'avait été enregistré au cours d'un laps de temps aussi bref — une heure et quart très exactement — la palme revenant à J. Borel avec un gain voisin de 20 %.

Du coup, l'on attendait, avec un espoir mêlé de curiosité, la séance du 7 avril, la dernière de la semaine, la Bourse ne devant rouvrir ses portes que le 12 avril.

Elle fut un peu décevante. Des ventes bénéficiaires se produisirent. Généralement bien absorbées, elles n'en stoppaient pas moins l'avance des cours dans de très nombreux cas, et au coup de cloche final les différents indices enregistraient un maigre gain de 0,35 %. D'une semaine à l'autre, leur hausse n'en a pas moins atteint 2,6 %, mais une hausse acquise en un peu plus d'une heure de cotation.

Poussée de fièvre passagère ? Simple feu de paille comme l'affirmaient un peu hâtivement quelques observateurs ? Il est encore trop tôt pour se prononcer. L'on se bornera, pour l'instant, à faire un certain nombre de constatations. La première concerne l'ampleur de la reprise. Elle révèle à quel point la taxation des plus-values était redoutée en Bourse, au moins autant, peut-être, que la menace de nationalisations en cas d'une arrivée de la gauche au pouvoir. Selon certaines rumeurs, ses modalités d'application devaient même au surplus s'avérer sévères avec la prise en compte des cours au 1er janvier 1978.

Deuxième remarque : ce brutal retour à la vie n'a pas été, comme beaucoup l'ont affirmé, le fait des petits porteurs. Nombre d'entre eux étaient absents pour cause de vacances et l'information leur est parvenue trop tardivement pour leur permettre, le cas échéant, de passer des ordres. En réalité, le « boom » a presque essentiellement résulté des rachats précipités des vendeurs à découvert, l'effet de ces rachats sur le niveau des cours étant grossi par l'étroitesse des transactions.

Troisième remarque : après les excès commis, il était à peu près inévitable que des prises de bénéfices se produisent. En outre, de nombreux détenteurs d'actions françaises, notamment chez les investisseurs institutionnels et les gérants des portefeuilles, restaient et restent vendeurs. Qu'ils aient voulu mettre à profit la remontée des cours pour continuer à se dégager est dans l'ordre des choses.

Et maintenant ? Autour de la corbeille, de bons esprits se prennent à penser que les ventes de désespoir des jours derniers pourraient, pour partie du moins, se tarir. Quant à une reprise des cours, elle reste soumise à tant d'aléas que sa probabilité demeure incertaine : à court terme, le danger d'une explosion sociale et de vifs affrontements au Parlement ; à moyen terme, le sort d'une consultation électorale dont la communauté boursière redoute fondamentalement l'issue.

ANDRÉ DESSOT.

Bonne tenue du franc - Vive hausse du yen

On attendait, en début de semaine, les réactions des cambistes à la dévaluation-surprise des trois COURONNES SCANDINAVES, annoncée le vendredi précédent dans la soirée. Après quelques mouvements fébriles, les parités de ces trois monnaies se sont inscrites en tête du mini-« serpent » européen, dans l'ordre suivant : Danemark, Suède, Norvège. Tout naturellement, le MARK FINLANDAIS a suivi, avec une dévaluation de 5,7 %, voisine des 6 % de la Suède, mais bien supérieure aux 3 % de la Norvège et du Danemark.

De l'autre côté de la planète, l'événement a donc été la nouvelle et forte poussée du YEN vis-à-vis du DOLLAR, dont le cours est tombé en trois jours de 276 YENS à 272,95 YENS, après avoir même touché 272,50 YENS, dans un marché très fiévreux. Le gouvernement japonais, alarmé par une hausse jugée « beaucoup trop rapide », a fait intervenir vigoureusement la Banque du Japon, qui a acheté plusieurs centaines de millions de DOLLARS, et réussi à faire rebaisser un peu le YEN.

La tenue du FRANC FRANÇAIS a continué d'être satisfaisante, sauf à la veille du long week-end pascal, où un très léger glissement s'est produit. Pour l'instant, c'est l'attente, l'étranger réservant son jugement, et rachetant même les FRANCS qu'il avait vendus à découvert ces derniers mois : les cambistes attendent l'attaque pour l'automne, si toutefois elle a lieu.

***

Sur le marché de l'or, le cours de l'once d'or est retombé au voisinage de 147 dollars après s'être avancé à 150 dollars en début de semaine. Les partisans d'une hausse du métal se sont réjouis en apprenant que le prix moyen enregistré à la huitième adjudication du Fonds monétaire a battu tous ses records à 149,18 dollars l'once, en progression de presque 3 dollars sur celui de la précédente adjudication (146,51 dollars). La prochaine adjudication aura lieu le 4 mai.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	171,85	8,5469	4,3546	4,0951	62,7768	4,2584	1.525,59
	—	171,97	8,5503	4,3714	4,1135	62,9582	4,2854	1.526,23
New-York .	171,85	—	20,1065	39,4632	41,9639	2,7374	40,3551	0,1126
	171,97	—	20,1126	39,3391	41,8060	2,7314	40,1284	0,1126
Paris	8,5469	4,9735	—	196,27	208,70	13,6148	200,70	5,6023
	8,5503	4,9720	—	195,59	207,85	13,5809	199,51	5,6022
Zurich	4,3546	2,5340	50,9500	—	106,3365	6,9367	102,2398	2,8544
	4,3714	2,5420	51,1263	—	106,2709	6,9434	102,0064	2,8642
Francfort .	4,0951	2,3830	47,9139	94,0410	—	6,5234	96,1662	2,6843
	4,1135	2,3920	48,1094	94,0991	—	6,5337	95,9871	2,6952
Bruxelles .	62,7768	36,5380	7,3449	14,4159	15,3294	—	14,7417	4,1143
	65,9582	36,6100	7,3632	14,4020	15,3051	—	14,6910	4,1250
Amsterdam	4,2584	2,4780	49,8240	97,7900	103,9865	6,7834	—	2,7913
	4,2854	2,4920	50,1206	98,0330	104,1806	6,8068	—	2,8078
Milan	1525,59	887,75	178,49	350,33	372,53	24,3019	358,25	—
	1526,23	887,50	178,49	349,13	371,02	24,2420	356,13	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

FOOTBALL

Liverpool assure sa qualification pour la finale européenne

La Coupe d'Europe des clubs champions avait fait peau neuve mercredi 6 avril pour ses demi-finales. Fait sans précédent, aucun des quatre clubs qualifiés n'avait en effet réussi à accéder à ce niveau de l'épreuve ces dix dernières années, même si Liverpool, Dynamo Kiev et Borussia Moenchengladbach s'étaient déjà distingués dans les deux autres coupes européennes.

Après les matches « aller », ces trois équipes conservent toutes leurs chances de disputer la finale le 18 mai, à Rome. Devant cent mille spectateurs et après une intense domination (vingt corners contre zéro), les Soviétiques ont marqué un but par Onitchenko, face à Moenchengladbach. Cet avantage paraîtrait bien minime si la défense ukrainienne n'avait déjà apporté la preuve de son efficacité en encaissant un seul but, contre le Bayern Munich, lors de ses sept dernières rencontres de Coupe d'Europe. Le deuxième qualifié pour la finale semble déjà connu, puisque Liverpool s'est imposé à Zurich par 3 à 1.

L'aventure européenne du Football club de Zurich prendra donc vraisemblablement fin le 20 avril prochain à Liverpool, au stade d'Anfield Road, mais les joueurs suisses garderont sans doute longtemps le regret de ne pas avoir pu défendre normalement leurs chances dans le match le plus important de leur carrière. Pour une équipe dont la plupart des joueurs sont semi-professionnels et s'entraînent après leur travail, il n'est déjà pas aisé de préparer un rendez-vous aussi important qu'une demi-finale de Coupe d'Europe, mais la tâche devient insurmontable quand une partie de l'effectif est encore à l'infirmerie la veille du match.

Depuis leur qualification contre Dresde (R.D.A.), au tour précédent, les Suisses vivaient, en effet, en pleine série noire. Deux de leurs joueurs de milieu de terrain, Ernst Rutschmann et Pirmin Stierli, blessés à cette occasion, n'ont pu disputer une rencontre capitale du championnat contre le Servette de Genève. Le Football club de Zurich y a perdu ses dernières chances de conserver son titre national et son troisième « milieu de terrain », le stratège et capitaine de l'équipe, Koebi Kuhn.

Privé de son avant-centre italien Franco Cucinotta, auteur de cinq buts cette saison en Coupe d'Europe, suspendu pour avoir reçu un deuxième avertissement contre Dresde, l'entraîneur allemand du F.C. Zurich, M. Timo Konietza, avait pris le risque d'aligner Kuhn et Rutschmann, mais le premier n'eut pas son rendement habituel et le second dut sortir à la mi-temps, juste avant son coéquipier Weller, blessé à son tour dans un contre avec Kennedy.

Grâce à un penalty transformé par Risi dès la cinquième minute, le temps des illusions dura un quart d'heure, mais lorsque Neal, l'arrière de Liverpool, eut égalisé, on sentit que les Suisses jouaient battus et allaient l'être, pour la première fois sur leur terrain, depuis dix ans de Coupe d'Europe. Incapables d'imposer un certain rythme au match, ils faisaient alors le jeu des Anglais, bien décidés à ne prendre aucun risque et presque surpris de repartir de Zurich avec deux buts d'avance obtenus par Heighway (48e minute) et par Neal (66e minute sur penalty).

A l'inverse de Zurich, la série rose continue donc pour le Football club de Liverpool, qui peut encore espérer gagner cette année la Coupe d'Europe, le Championnat et la Coupe d'Angleterre.

Seule crainte de l'entraîneur Bob Paisley : son équipe devra disputer huit matches durant le mois d'avril dont deux en Coupe d'Europe, une demi-finale de Coupe d'Angleterre contre Everton — l'autre grande équipe de Liverpool — et cinq rencontres de championnat dont deux décisives contre Manchester City et Ipswich. Cela explique peut-être que les Anglais aient donné en fin de partie l'impression de considérer cette demi-finale de Coupe d'Europe comme une bonne séance d'entraînement.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS
(demi-finales « aller »)

COUPE DES CHAMPIONS

*Dynamo Kiev (U.R.S.S.) b. Moenchengladbach (R.F.A.) ..	1-0
Liverpool (Ang.) b. *Zurich (S.)	3-1

COUPE DES COUPES

*Naples (It.) b. Anderlecht (B.)	1-0
*Juventus (It.) b. A.E.K. Athènes (Grèce)	4-1

COUPE DE L'U.E.F.A.

R.W.D. Molenbeek (Belg.) et Atletico Bilbao (Esp.)	1-1
*Atletico Madrid (Esp.) b. Hambourg (R.F.A.)	3-1

TENNIS DE TABLE

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

Jacques Secrétin et Claude Bergeret en double mixte ont fait échec aux asiatiques

Deux ans après les championnats du monde de Calcutta, où ils avaient dû abandonner la moitié des titres aux Européens, les Asiatiques ont retrouvé leur suprématie à Birmingham. Sur les trente-deux finalistes, l'Asie en présentait vingt-six, dont dix-sept chinois. Parmi les seize finalistes, on comptait encore quatorze Asiatiques dont neuf Chinois. Les deux finalistes européens, Jacques Secrétin et Claude Bergeret, ont pourtant gagné le double mixte, devenant ainsi les premiers Français champions du monde de tennis de table.

On pouvait attendre un nouveau triomphe des pongistes chinois qui présentaient plus de la moitié des finalistes, et pourtant ces derniers ont dû se contenter d'une victoire dans le double messieurs, où Liang Ko-liang et Li Chen-shih ont battu leurs compatriotes Huang-ling et Lu Yang-sheng (22-20, 21-18, 21-11) et ont partagé le succès dans le double dames où la Chinoise Yang Ying, associée à la Nord-Coréenne Pak Yong-ok, s'est imposée devant Chu-Hsiang-yun et Wei Li-chieh (21-18, 26-24, 16-21, 21-18).

Dans le simple messieurs, comme dans le simple dames, les Chinois ont paru décontenancés par des avertissements reçus pour services incorrects. Les arbitres se sont soudain aperçus, en finale, que les Chinois masquaient la balle à leurs adversaires au moment de servir ! Ainsi, la Nord-Coréenne Pak Yung-sun a conservé, à vingt et un ans, son titre mondial en battant Chang Li, déjà finaliste à Calcutta, en 3 sets (21-15, 24-22, 22-20).

La finale du simple messieurs fut à peine disputée, puisque, après avoir perdu le premier set, face au jeune Kuo Yao-hua (vingt et un ans), le Japonais Mitsuru Kohno (trente ans), finaliste en 1967 à Stockolm et demi-finaliste en 1975 à Calcutta, imposa son expérience en trente-cinq minutes et quatre sets (17-21, 21-9, 21-19, 21-13).

Cette victoire, acquise à trente ans, laisse quelques espoirs au Français Jacques Secrétin (vingt-huit ans), qui a pourtant obtenu plus qu'une consolation en remportant le double mixte, associé à Claude Bergeret. Après avoir été accrochés en huitième de finale par les Chinois Huang Liang et Wei Li-chieh, qui menèrent 2 sets à 1 et 19-16 en huitième de finale, puis en demi-finales par les Coréens du Sud, Lee San Kuk et Lee Ki Won, battus en 5 sets (21-17, 21-16, 18-21, 14-21, 21-10), les Français ont gagné aisément en finale face aux Japonais Tasaka et Yokota (21-17, 21-14, 21-17). A cette victoire, il faut ajouter le bon comportement du champion de France, Patrick Birocheau, battu seulement en huitièmes de finales du simple messieurs par le futur vainqueur, Mitsuru Kohno (22-20, 21-11, 21-6), après avoir éliminé le champion du monde en titre, le Hongrois Istvan Jonyer (10-21, 21-15, 21-18, 21-15). — G. A.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(dernière journée)

Après le quatorzième sacre de Villeurbanne (le Monde du 9 avril), l'intérêt se portait sur la lutte pour les places d'honneur qualificatives pour les coupes européennes. Bien que battu pour la première fois de la saison dans sa salle, Caen a conservé sa deuxième place et disputera la saison prochaine la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. Le Mans, Nice, Berck et Orthez joueront la coupe Korac. Lyon, le Stade français - Evry, Tarare et Valenciennes sont relégués en deuxième division et seront remplacés la saison prochaine par Denain, Avignon, Jœuf et le Racing-Club de France.

L'équipe féminine du Clermont-Université-Club a obtenu son dixième titre national.

*Villeurbanne bat Berck ..	122- 88
Nice bat *Caen	88- 71
*Le Mans bat Tours	99- 96
Orthez bat *Bagnolet	111-100
*Antibes bat S F Evry	113- 99
*Monaco bat C.R.O Lyon ..	113- 79
Clermont bat *Tarare	118-114
Challans bat *Valenciennes	95- 87

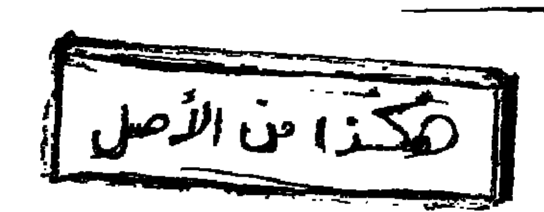
Classement. — 1. Villeurbanne, 78 pts ; 2. Caen, 76 ; 3. Le Mans, 69 ; 4. Nice, 68 ; 5. Berck, 67 ; 6. Orthez, 65 ; 7. Tours et Antibes, 64 ; 9. Bagnolet et Monaco, 60 ; 11. Clermont, 58 ; 12. Challans, 56 ; 13. Lyon, 52 ; 14. S.F. Evry, 49 ; 15. Tarare, 38 ; 16. Valenciennes, 36.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR
(quarts de finale)

A Béziers : Perpignan bat Narbonne ..	10- 3
A Perpignan : Béziers bat Romans	23- 6
A Bayonne : Lourdes bat Agen	21- 7
A Brive : Montferrand bat Dax	37-18

En demi-finales, Béziers rencontrera Perpignan et Lourdes sera opposé à Montferrand.



هكذا من الأصل

Du «Diner de têtes» à «Hebdromadaires»

Jacques Prévert est né à Neuilly-sur-Seine avec le siècle, le 4 février 1900 :

Des mois avant
En plein printemps
Il y a eu
Un feu d'artifice entre mes parents
C'était le soleil de la vie
Et moi j'étais dedans...

Son père était breton, sa mère auvergnate. Il travaille dès sa quinzième année au Bazar de la rue de Rennes, près du Bon Marché. A l'armée, au début des années 20, le caporal Prévert rencontre le peintre Tanguy et Marcel Duhamel qui, plus tard, dirigera la « Série noire ». Les trois amis se retrouvent à Paris. Ils habitent rue du Château avec Pierre le frère de Jacques. En 1925 « Jacques Prévert et sa bande » (1) *se joignent au groupe surréaliste. Comme l'appartement de Breton, rue Fontaine, la maison de la rue du Château devient un carrefour de l'esprit nouveau. Le ton n'y est pas le même : plus spontané et humoristique chez Prévert que chez Breton. Le jazz, le rire, l'alcool y nourrissent l'amitié.* « Cette faculté de transfigurer la réalité la plus banale à l'aide des moyens les plus simples, *écrit André Thirion*... faisait de la conversation de Jacques Prévert,



(Dessin de VASCO.)

ou plutôt de ses monologues, rue du Château ou à une terrasse de café, un spectacle étourdissant... Pour définir Prévert, il faudrait faire un collage d'Alphonse Allais et de certains aspects de Swift, et y introduire un lyrisme parisien dont il se défendait. »

« On a joué, rue du Château, à tous les jeux surréalistes, *dit encore Thirion*,... mais l'intérêt véritable se déplaçait vers des moyens d'expression plus populaires. » *La bande à Prévert et le groupe surréaliste se sépareront en 1929. La rupture n'ira pas sans violence ni colère. En 1930 Jacques Prévert participe au pamphlet, intitulé* Un cadavre, *qui vise André Breton. Mais l'amitié entre les deux hommes ne sera pas détruite pour autant. En 1967, au cours d'une interview Prévert confiait :* « Même maintenant, je continue à lui parler. Les gens ne comprennent pas ça : qu'on puisse parler à un mort. »

Première œuvre, premier film

En 1930, Prevert publie sa première œuvre dans la revue Bifur : *« Souvenirs de famille ou l'ange garde-chiourme ». L'année suivante, il joue dans un film d'Yves Allégret :* la Pomme de terre, *et publie « Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France » dans la revue* Commerce. *En 1932 sort son premier film :* L'affaire est dans le sac. *Il l'a écrit. Pierre Prévert, son frère, l'a réalisé. A la même époque, il compose des textes – notamment* la Bataille de Fontenoy *— pour le groupe Octobre, qui essaie de promouvoir un « théâtre social ». C'est avec ce groupe qu'il fait un voyage en U.R.S.S., en 1933. Cinq ans plus tard, il ira aux Etats-Unis. Il participe, à la fin des années 30, et durant la guerre, à de nombreux films. C'est lui, tout autant que Marcel Carné, qui a créé, inventé* Drôle de drame *(1937), le* Quai des brumes *(1938),* Le jour se lève *(1939),* les Visiteurs du soir *(1942) et* les Enfants du paradis *(1943-1944).*

Après la libération, ses films et ses recueils de poèmes, Paroles *(1946),* Histoires *(écrit en collaboration avec André Verdet, 1946) lui valent un grand succès populaire, d'autant que beaucoup de ses textes sont mis en musique par Joseph Kosma et chantés par Yves Montand :* les Feuilles mortes, Les enfants qui s'aiment, Sanguine... *En 1950, Françoise Giroud lui consacre dans* France-Dimanche *un long article intitulé : « Jacques Prévert, le poète de l'époque ». Il publie, par la suite,* Spectacle, le Grand Bal du printemps *(1951),* Charmes de Londres, Lettres des îles Baladar *(1952),* l'Opéra de la lune *(1953),* la Pluie et le beau temps *(1955),* Fatras *(1965),* Imaginaires *(1970),* Choses et autres *et* Hebdromadaires *(1972). Beaucoup de textes de Prévert ont été joués au théâtre : notamment,* la Famille Tuyau de Poêle, En famille, Entrée et sortie et ainsi de suite, Folies furieuses, le Dîner de têtes.

En 1975, il a reçu, avec son frère Pierre, le Grand Prix national du cinéma.

(1) *Philippe Audouin : les Surréalistes.* Le Seuil, « Ecrivains de toujours ».

Un enfant du paradis

Un client — myope — entre dans la boutique d'un chapelier, pour acheter un chapeau neuf. L'employé, Clovis, lui vend une coiffure d'ecclésiastique (seul modèle disponible), et lui dérobe son portefeuille en lui rendant la monnaie. *L'homme ayant* laissé son vieux chapeau en disant : « Vous pouvez le jeter ». Clovis l'expose en vitrine.

Ainsi débute *L'affaire est dans le sac*, moyen métrage (cinquante-cinq minutes) de 1932 dont Jacques Prévert écrivit, en huit jours, d'après un scénario d'Atos Rakony, l'adaptation et les dialogues et que son frère, Pierre, réalisa en une semaine. Essai burlesque tourné dans les décors encore en place de deux productions des studios Pathé-Natan, joué par des amis qui s'appelaient *Marcel* Duhamel, *Jean-Paul* Dreyfus (il devint le cinéaste Le Chanois), Jean-Bernard Brunius, le mime Etienne Decroux, Julien Carette dans son premier rôle et Gildès.

Le public de l'époque fut déconcerté *par une histoire racontée à* l'emporte-pièce (un jeune homme épris de la fille d'un vieux milliardaire enlève celui-ci — d'ailleurs par erreur — avec l'aide d'un chapelier fou qui vole les chapeaux des passants pour garnir sa boutique) et par un humour sarcastique s'exerçant à un joyeux jeu de massacre social. Ce burlesque fit grincer des dents. Pierre Prévert ne refit vraiment surface qu'en 1943 avec *Adieu, Léonard*. La carrière de Jacques, en revanche, déjà esquissée dans le film publicitaire et le court métrage, a bien démarré là.

L'année suivante, Jacques Prévert *était le dialoguiste de Ciboulette,* adaptation « sacrilège » de l'opérette de Reynaldo Hahn (réalisée par Autant-Lara) qui fit, elle aussi, grin*cer des dents*. Il travailla à des films de Marc Allégret et Richard Pottier, puis rencontra Jean Renoir en 1935 pour *le Crime de M. Lange*. En 1936 débutait sa collaboration avec Marcel Carné, qui devait durer dix ans et valoir au cinéma français *Jenny, Drôle de drame, Quai des brumes, Le jour se lève, les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis* et *les Portes de la nuit*.

Jacques Prévert dut sans doute sa notoriété à cette collaboration « Carné-Prévert » reste le label historique du réalisme poétique des années 30-40. Pourtant, Jacques Prévert ne fut pas seulement l'auteur de Carné. Il a écrit aussi pour René Sti, *Léo Joannon, Christian-Jaque, Pierre* Billon, Jean Grémillon, Henry Jacques, André Cayatte, le cinéaste d'animation Paul Grimault, et, de nouveau, Pierre Prévert. Cas exceptionnel dans le cinéma français, ce scénariste-dialoguiste a laissé une signature personnelle jusque sur les films banals dont il n'avait pas choisi le sujet. Il suffit d'une phrase, d'un personnage, même épisodique, pour reconnaître sa « patte », sons sens particulier de l'humour.

Atmosphère...

Jacques Prévert a créé un univers dont on retrouve l'atmosphère, les thèmes, les personnages aussi bien dans le seul film qu'il ait fait avec Jean Renoir que dans les films de Carné, dans *Remorques* et *Lumière d'été*, de Grémillon, dans *Sortilèges*, de Christian-Jaque, dans *l'Arche de Noé* de Henry Jacques dans *les Amants de Vérone*, de Cayatte, dans *le Petit Soldat* et *la Bergère et le Ramoneur*, de Paul Grimault, dans *Adieu Léonard* et *Voyage surprise*, de son frère et complice. Marqué par *le surréalisme* et *par ses activités* au sein du *Groupe Octobre* (troupe de la Fédération théâtre ouvrier), de 1930 à 1936, Jacques Prévert était *athée, antimilitariste, antibourgeois,* pacifiste et dressé contre tous les conformistes sociaux. Il écrivait ses dialogues de films comme il écrivait ses poèmes et ses chansons. Ayant, avec son frère, Pierre, fréquenté le cinéma dès son enfance, il pensait, voyait cinéma, à une époque où les scénaristes-dialoguistes se voulaient des écrivains psychologiques à la manière des romanciers (Charles Spaak) ou de brillants auteurs de théâtre (Henri Jeanson). La continuité de l'univers de Jacques Prévert, à travers les styles différents des meilleurs cinéastes pour lesquels il a écrit, tient à un langage où les mots simples, quotidiens : amour, arbre, soleil, bonheur, aussi bien que « connerie » ou « tu vas la fermer », devenaient des « mots-phares » dans une transposition poétique. Elle tient, *en même temps, à une thématique* jouant sur les constrastes les plus tranchés : *les bons et les méchants,* les *pauvres et les riches*, les marginaux et les gens établis, les artistes et les bourgeois, les opprimés et les oppresseurs, les *amoureux et les* êtres au cœur sec. Univers dont le romantisme social et la morale humanitaire furent bien accueillis *par le public populaire, mais ne manquèrent* pas d'irriter par ailleurs. N'a-t-on pas reproché à Jacques Prévert à la *fois* d'être « *un clown lyrique à l'usage de la bourgeoisie* », et — ceci à propos du commentaire d'*Aubervilliers*, documentaire d'Eli Lotar *(1945) sur les taudis et la misère* — d'être « le Déroulède des anarchistes » ?

La révolte poétique

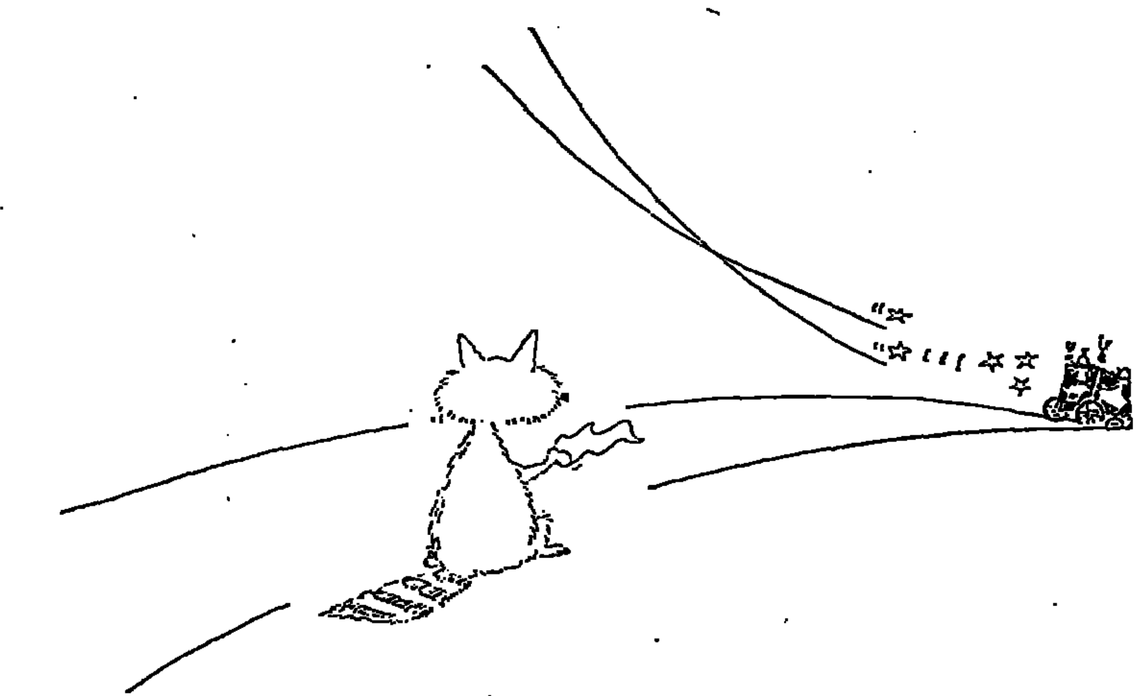
Jacques Prévert fut, sans doute, un homme engagé dans une contestation permanente : ce ne fut pas un homme qu'on pouvait « annexer » ici ou là. Il a représenté, dans son attitude individuelle, un esprit de révolte poétique lié à une époque de *fermentation sociale dont le pivot* fut, en France, le Front populaire. *Cet* esprit, il le conserva jusque dans l'après-guerre. Toujours fidèle *à lui-même,* violent et corrosif, tendre et fraternel, Jacques Prévert, scénariste-dialoguiste du cinéma français a été — en anarchiste, si l'on veut — le défenseur de l'homme et de sa liberté. Il est passé, sans heurts, du burlesque caricatural (pourtant mal accepté puisque *L'affaire est dans le sac* et *Drôle de drame* attendirent plus de vingt ans pour devenir des classiques, et puisque *Adieu, Léonard*, jamais *repris*, reste un film maudit) au réalisme dramatique et poétique dont Marcel Carné fut le grand représentant. Un lien relie, unit, dans son inspiration, William Kramps, le tueur de bouchers de Whitechapel (*Drôle de drame*), à Lacenaire, le dandy du crime (*les Enfants du Paradis)* en passant par le déserteur de *Quai des brumes* et l'ouvrier assassin par amour du *Jour se lève*. Et Batala, *cet escroc* du *Crime de M. Lange* qui, déguisé en curé pour échapper à la police, meurt au coin d'une orne-fontaine en réclamant un prêtre, ressemble (d'autant plus que Jules Berry fut l'interprète de ces trois rôles) au Valentin du *Jour se lève* et au diable des *Visiteurs du soir*, forces du mal qui s'opposent à l'amour.

L'amour fut, au fond, le thème *dominant* du cinéma de Prévert. L'amour, force libératrice qui trouble l'ordre social et qui permet à *l'homme de se réaliser* jusque *dans* la *mort*. Pour ces films dont on retient souvent — car c'est drôle — les répliques cocasses comme le fameux « Bizarre, bizarre » de *Drôle de drame*, Jacques Prévert a écrit des scènes d'amour parfois déchi*rantes qui rapprochèrent ou opposè*rent les personnages qu'on a vus chez Carné et chez Grémillon, et qu'on n'oublie pas.

En 1947, *la Fleur de l'Age* étant resté inachevé, les chemins de Carné et de Prévert se séparèrent. Une autre époque commençait pour Carné. Victime d'un grave accident, Jacques Prévert s'effaça, par la suite, d'un cinéma français qui, dans les années 50, devait se montrer bien plus conformiste que dans l'avant-guerre.

C'est à la télévision, avec son frère, Pierre, que Jacques Prévert devait donner ses dernières œuvres : *le Petit Claus et le Grand Claus*, d'après Andersen (1964), *la Maison du passeur* (1965) et *la Belle Etoile* (1966). Sur un registre plus modulé, plus feutré, c'était encore la mythologie cinématographique des années 30 qui s'exprimait.

JACQUES SICLIER.



(Dessin de CHENEZ.)

Un rouspéteur de génie

(Suite de la première page.)

A la pêche à la baleine, à la pêche à la baleine,
Disait le père d'une voix courroucée
A son fils Prosper, sous l'armoire allongé,
A la pêche à la baleine, à la pêche à la baleine,
Tu ne veux pas aller
Et pourquoi donc ?
Et pourquoi donc que j'irais pêcher une bête
Qui ne m'a rien fait, papa,
Va la pêpê, va la pêcher toi-même,
Puisque ça te plaît...

La recette de Prévert n'est pas toujours si simple. Une fois la rengaine bien huilée, il faut la faire dérailler. Ce qui n'était que romance se termine en blague hénaurme. Ceux qui ont compris il s'agit de les en punir. L'anarchiste Prévert ajoute son grain de sel sadique. Il dit : « Y en a qui tuent / d'autres qui sont tués/ Il faut bien que tout le monde vive. » Et il se répond avec la même désinvolture : « Je viens de tuer quelqu'un / Il faut bien que tout le monde meure. » Le principal c'est que bardé de vulgarités et de sarcasmes, Prévert reste libre, donc inannexable. « Notre Père qui êtes aux cieux », hurle-t-il, « restez-y ». A une époque où la poésie française se veut de colère, de rachat ou de civisme, Prévert déchire le trico*lore — son beau poème contre* une rue rebaptisée Guynemer, par exemple — non point parce qu'il est moins patriote à ses heures qu'un autre, mais parce qu'il se *réserve le droit de trouver toute* société abusive, sans pour autant vouloir la remplacer par une autre forme d'organisation sociale.

Le ton est définitif, et le tour d'esprit ne changera plus. Prévert reste égal à lui-même, c'est-à-dire qu'il ne s'écartera pas du chemin marqué par *Paroles*. Sa verve et ses discours ont les mêmes bonheurs dans *Histoires* en 1946 et *Spectacle* en 1951, tandis que *la Pluie et le Beau Temps*, en 1955, fait la part plus grande à des dialogues qui peuvent se jouer. Parfois, le poème a des résonances tragiques d'une incontestable ampleur :

LE GARDIEN DE PHARE AIME TROP LES OISEAUX

Des oiseaux par milliers volent vers les feux
par milliers ils tombent par milliers il se cognent
par milliers aveuglés par milliers assommés
par milliers ils meurent
Le gardien ne peut supporter des choses pareilles
les oiseaux il les aime trop
alors il dit Tant pis je m'en fous !
Et il éteint tout
Au loin un cargo fait naufrage
un cargo venant des îles
un cargo chargé d'oiseaux
des milliers d'oiseaux des îles
des milliers d'oiseaux noyés.

Parfois, parmi trop d'évidences crispantes, apparaît un certain mystère comme si tout à coup Prévert se rappelait les vertus poétiques de l'occultation : « La vie est une cerise / La mort est un noyau / L'amour un cerisier. »

Délaissé des intellectuels, ce persifleur apparaît aujourd'hui comme un ancêtre de la poésie et de la contestation perpétuelle. Bien plus que la génération beatnik américaine, il a exercé sur les poètes de mai 68 une influence capitale, qu'ils répugnent d'ailleurs à reconnaître, étant ennemis de toute historicité. Ce qu'il y a de spontané, de négligeant mais de puissant, dans notre lyrisme, doit son insolence à cet homme sans idéal apparent et sans préjugés, dont le seul dessein avoué a été de déranger un peu tout le monde, le bourgeois comme le prolétaire.

ALAIN BOSQUET.

(Mercredi 13 avril.)

★ Tous les titres cités ont paru chez Gallimard.

La photographie au Centre Georges-Pompidou

ÉCRIRE AVEC LA LUMIÈRE DU TEMPS

A l'usine Beaubourg, en ce moment, au cinquième étage, repose Duchamp, démocratique et humoureux souverain d'un interrègne. Au troisième étage, l'exposition des photographies de la Bibliothèque nationale est annoncée, en lettres peintes (noir, gris, blanc), au-dessus de quelques chronophotographies d'Etienne-Jules Marey (1830-1904). Inspiré, dit-on, par le « chronophotographe » (1), Marcel Duchamp peignit son *Nu descendant l'escalier*. Depuis 1912, un nu, vite, vole sur un escalier immobile : c'est une toile. En 1977, des vêtus immobiles empruntent des escaliers lents : ce pourrait être une photographie. L'escalier mécanique, à proximité de l'annonce faite par Marey, conduit au quatrième étage, clair hangar moderne de l'art. L'art moderne, comme Duchamp disait *la bagarre d'Austerlitz*.

En cherchant bien, on peut tomber sur l'exposition des photographies appartenant à la Bibliothèque nationale. Comme les hôtesses semblent encore la situer avec peine, il suffit de se diriger vers la *Composition aux deux perroquets*, de Fernand Léger, ce qui plairait à son ancien élève William Klein, et vers la petite salle Bonnard, ce qui enchanterait son admirateur Henri Cartier-Bresson : entre le peintre de l'ère industrielle et le chaud coloriste tendre, on trouve un mince passage. Il conduit aux urinoirs, ce qui aurait ravi R. Mutt-Duchamp, et à *La photographie créatrice au XXe siècle*, ce qui afflige beaucoup de monde.

Des soutiers prudents

On peut préférer une entrée discrète : par l' « *Aubade* » du Picasso de 1912, un boyau conduit aux photographies et permet d'examiner, en passant, une console de commandes diverses ainsi que les écrans métalliques des « *réserves* (de peintures) *accessibles* ». Si les yeux s'accoutument à l'éclairage dru d'un couloir blanc à la moquette grise où voisinent extincteurs rouges, tuyaux noirs et tirages monochromes, le visiteur éprouve la sensation rare d'assister à une manifestation pirate organisée à la sauvette par les soutiers du paquebot *Georges-Pompidou*. Soutiers prudents : près de la moitié des panneaux se tiennent entre les issues de secours, d'un beau vert.

Serrées les unes contre les autres avec un souci esthétique qui veut que chaque photographie soit la victime de ses voisines, avec une rigueur chronologique qui tendrait à prouver qu'il y a de la vie sur Mars, avec une logique en labyrinthe qui ferait pousser au Minotaure, s'il était encore parmi nous, de petits meuglements joyeux, ce spectacle à la mise en scène d'une fière indigence, malgré de remarquables *acteurs (2)*, dans des rôles connus, devrait provoquer deux types de réactions : faire rire aux larmes ceux qui croyaient que Beaubourg était le musée du vingt et unième *siècle, accabler ceux qui croyaient* que Beaubourg était le musée du siècle vingt et unième.

Trouve-t-on notre ironie facile ? On défend M. Jean-Claude Lemagny, responsable de la photographie moderne au Cabinet des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale et coorganisateur de l'exposition avec M. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne ? Approuvé par une majorité de spécialistes et de photographes, *M. Lemagny a accompli* en sept ans un considérable travail d' « enrichissement » des collections de la Bibliothèque nationale, malgré un budget d'achat *ridiculement bas (40 000 F alloués* annuellement). Sont-ce les soucis d'une thésaurisation tous azimuts qui ont aveuglé ses capacités d'appréciation ? Le problème n'est pas là : *il y a, ici*, la confusion de plusieurs fonctions. Que la Bibliothèque nationale tente de ne rien laisser échapper de ce qui constitue ses fonds, présents et à venir, c'est là sa *justification* et son sens. Mais que « *toute la mémoire du monde* » ne s'enrichisse pas aux dépens de ses conservateurs : peuvent-ils, dans le même temps, collectionner l'histoire, l'écrire et l'exposer ?

En fait, personne n'est sûr de rien en matière de *photographie*, et de cette insécurité naît la peur et le refuge dans la confortable idéologie picturale... du dix-neuvième siècle, avant l'apparition de l'invention de Nicéphore Niepce. L'un, Pontus Hulten, affirme une religieuse prudence, « *la photographie ne doit pas être séparée des arts plastiques* », et lui accorde une loge de concierge (« ... *la servante des Sciences et des Arts, mais la très humble servante* », ordonnait le critique Baudelaire). L'autre, Jean-Claude Lemagny, déclare avec ingénuité : « *Tant pis si l'on montre des photographies sur deux rangs, faute de place. J'ai voulu donner l'impression de quantité, de foisonnement, d'abondance de la vie de la photographie...* », puis avoue : « *Je trouve de bonnes raisons intellectuelles après coup. Il a fallu trop prendre parti alors que cette histoire de la photographie est encore mal dégagée. Et puis, la photographie est-elle faite pour être exposée sur des murs ?* » Voilà une bonne question posée. Il n'est jamais trop tard. Nous allons essayer d'y répondre.

Déplacer un objet de la vie quotidienne au musée fait du déplacement, de l'objet, de la vie quotidienne, une œuvre d'art. Abolit l'Art. Ce sont, entre quelques autres idées, saugrenues bien entendu, celles que les *ready-mades* (l'urinoir, le porte-bouteilles, la roue de bicyclette) de *Marcel Duchamp peuvent souffler*. Objets industriels : l'imprimerie est la première incursion de nature industrielle (la re-production) dans l'art, la photographie est sa fille. C'est sur un autre *ready-made*, une reproduction (une photographie de la Joconde que Rose Selavy-Duchamp dessinera des moustaches et inscrira ces lettres capitales : LHOOQ. Look ! Regardez ! Depuis, il fait chaud, aussi, dans l'art. Qu'il nous soit alors permis d'inventer une définition facultative de la photographie : « *ready-made* des *ready-mades* ». Avec elle, tout se déplace. Plus le regard. Avec Nicéphore Niepce, le photographe devient le premier ouvrier en déplacement avec sa minuscule usine autogérée. Alors, la photo est-elle un art ? Oui, c'est une industrie.

Tout ce qui précède apparaît-il comme une étrange digression ? Cela peut également s'énoncer ainsi : la photographie moderne, moyen d'expression à la reproductibilité infinie, n'a, en dernière analyse, rien à faire dans un musée classique, gardien de l'Unique, et son propriétaire.

Il existe plusieurs sortes de photographes. Les premiers, à l'objectif étranglé par une lavallière, installent leur *camera oscura* comme on monte un chevalet, disposent avec minutie un épi ou une moissonneuse-batteuse et pensent au Louvre, ou à leur campagne de publicité. Les seconds, en imperméable mastic, trottent sur le globe, instantanéisent l'immonde ou l'admirable en pensant aux « unes » et aux autres. Les troisièmes sont la conjugaison des deux : dissimulant leur lavallière sous leur trench-coat, ils sont tour à tour Hyde et Jekyll, Jekyll et Hyde, artistes et journalistes, maudissant ou encensant les uns ou les autres, déchirés par un art qui a la chance de ne pas être Un, affamés par le vieux monde qui les dévore. Avec leur assentiment révolté. Les quatrièmes font leur boulot, ne pensent pas à l'art et se couchent avec d'autres tracas.

Il existe une cinquième sorte de photographes : les amateurs. Eux ne s'intéressent pas à *la* photo *mais en font, ne connaissent pas* l'histoire de la photographie mais les histoires de leurs photographies, vont dans les musées quand ils savent que certaines beautés aident à voir, à connaître, à vivre, mais la plupart du temps sont éduqués inconsciemment par ces musées du temps présent que sont les livres, la télévision, le cinéma, la presse, les affiches. Instruits par ces différents usages de la photographie, ou manipulés, ils s'instruisent aussi *de* la photographie.

S'ils avaient consenti à s'en séparer quelque temps, c'est par leurs photos qu'on aurait pu commencer. Et, comme le Centre Beaubourg est à Paris, ce sont les gens de province et de l'étranger qui auraient envoyé leurs clichés. L' « exposition » aurait commencé dans la rue et serait arrivée, lentement, au Musée national d'art moderne, photo par photo, pour en repartir. Il y aurait eu des gens vivants et des photos de la vie d'autres gens. Des photos projetées, agrandies, imprimées, épinglées, filmées, télévisées, sur toile, sur verre, sur papier, sur bois, sur métal, bref, traitées à leur *juste mesure : démesurée*. Ç'aurait peut-être été sinistre. On aurait peut-être, aussi, fait un pas vers le supermusée du vingt et unième siècle : la fin des musées ? Duchamp, après l'Art, a passé le restant de sa vie à jouer aux échecs. Il ne rêvait pas, lui. Il est mort en 1968.

YVES BOURDE.

(Jeudi 7 avril.)

(1) Photographie signifie : écriture de la lumière. Chronophotographie : écriture avec la lumière et le temps.

(2) Notamment Atget, Edgerton, Lartigue, Kertész, Sander, Demachy, Stieglitz, Steichen, Strand, Brassaï, Alvarez Bravo, Frank, Cartier-Bresson, Erwitt, Friedlander, Harbutt, Uzzle, Szule Kryzanowski, Gibson, Josephson, Arbus, Dityvon, Doisneau, Bishof, Weegee, Capa, Höpker, Kahn, Tabard, Brandt, Lyon, Descamps.

AU MUSÉE GUIMET

Retour du sourire des dieux d'ailleurs

Bien que les travaux ne soient pas tout à fait finis — il manque une dernière « tranche », celle qui comprendra le reste des collections Paul Pelliot (Asie centrale) et Grandidier (céramique chinoise), — c'est une vraie réouverture. Avec la présentation des trois cinquièmes de ses collections dans des salles permanentes nouvelles ou rénovées, le musée Guimet retrouve, cette fois, avec tout son pouvoir, sa grande voix. Il faut bien avouer que depuis 1968, date du début de la rénovation, et même depuis plus longtemps encore puisque cette rénovation s'imposait, rien ne se passait plus d'important en ce lieu qui, précisément, a été et redevient pleinement, *profondément* — on devait dire « magiquement » aujourd'hui, — un lieu de révélation et d'enchantement.

Guimet est un musée exceptionnel et redevient donc tel. Sa richesse, qui sur plusieurs points le classe, on le sait, parmi les quelques meilleurs du monde, n'y fait rien. Ou, du moins, ne fait pas tout. Il se trouve que sous cette rotonde assez *laide de la place d'Iéna*, les dieux de la sculpture parlent. Ceux de l'Est, ceux qui confusément ou non, depuis toujours, suscitent plus que la curiosité historique, plus que l'*intérêt savant et, bien entendu, plus* que l'exotisme futile : une attente. Evidemment cette attente-là n'était pas comblée par les présentations éparpillées de superbes vitrines de porcelaines. Elle l'est maintenant que sont sortis des réserves les sourires de pierre, les monstres de bronze, les éléphants et les danseuses, les jades et les ivoires dont, par une sorte de miracle du dosage ou de l'acclimatation qui tient peut-être à une grâce du lieu mais en tout cas s'éprouve comme telle, Guimet est le port d'accès privilégié et le rendez-vous révélateur.

L'ambiance Guimet, autrefois ressentie au rez-de-chaussée autour du célèbre *Çiva dansant pour conserver le monde* et au premier étage, à gauche, devant les nus « à trois flexions » des ivoires de Begram (Afghanistan, troisième siècle), risquait de se diluer dans des locaux agrandis. Fort heureusement, les aménagements, conçus par l'architecte Jacques Riedberger nous évitent toute nostalgie : assez peu agrandi, le musée est simplement mieux rempli.

C'est évidemment avec les collec*tions d'art khmer, orgueil légitime* du musée puisqu'elles sont les plus importantes et les plus belles du monde en dehors du Cambodge, que s'installa, au niveau dont Malraux a su dire la qualité et la hauteur, la grande rencontre attendue. Le déploiement d'un génie local original œuvrant sur les thèmes indiens est suivi en quatre salles, du septième siècle à l'aube du treizième *siècle*.

Dans le hall d'entrée qui sera réaménagé sont provisoirement groupés les styles dits angkoriens : des visages pleins aux sourcils réunis *en ligne droite du style de Kulên* (neuvième siècle) aux bas-reliefs traités en petits panneaux et au brillant art animalier du style de Bàphûon (onzième siècle) La petite salle George-Coedès offre sur fonds clairs des sculptures pré-angkoriennes dont le grand Harihara d'Ashrâm Mahâ Rosei (cinquième siècle) et le bronze bouddhique Maitreya (fin huitième siècle), et des éléments d'architecture. La salle Delaporte accueille la sculpture monumentale des styles d'Angkor Vat et du Bàyon (douzième-début treizième siècle) avec une série d'œuvres puissantes, gardiens redoutables, grands bustes lions dressés, nâga dissuasif, etc C'est une évocation majestueuse de l'architecture des sanctuaires vichnouistes.

Une Chine précieuse et éternelle

Pour illustrer cette mystique de type pharaonique — le roi est dispensateur de toute vie grâce à son organisation de l'irrigation — et surtout pour mettre en valeur l'admirable sculpture khmère dont le sourire est si célèbre, la galerie finale de la série, *dédiée à Gilberte de* Coral, *élève de Philippe Stern*, l'un et l'autre analystes de la riche symbolique du « moi subtil », présente une superbe série de têtes bouddhiques. Presque toutes proviennent de « statues d'apothéoses » et elles ont été *placées* dans une salle obscure tendue d'un tissu japonais sombre, chacune éclairée individuellement.

Assez imperméable à la mystique venue de l'Inde, la Chine associe volontiers, comme on le sait, ses techniques parfaites à ses rites et à sa *sagesse*. Au *premier étage*, c'est surtout la Chine du jade, des laques et du bronze qui est largement présentée, du néolithique au dix-*neuvième siècle. Les collections du* musée sont riches en ces matières et se sont augmentées d'achats et de dons inédits Des poteries et des jades archaïques servent dans des *salles rénovées ou nouvelles d'intro*duction aux célèbres bronzes funéraires : on retrouve avec plaisir leurs merveilleuses patines vertes à reflets parfois irisés et leurs petits *monstres stylisés De l'invention des* formes aux époques Chang, Tcheou, Ts'in et Han (seizième siècle à 220 avant J.-C.), signalons seulement plusieurs dons récents (Pierre David-*Weill et Mmes M Citroën, Jean Lam*biotte et Henry de Bastard). La collection Vladimir Golshmann (bronzes des steppes de Mongolie et du Luristan), entrée en 1972, occupe avec quelques pièces des fouilles venues du Nord-Vietnam toute une salle harmonieuse, tandis qu'une galerie de sculptures occupe une galerie animée de chimères, de maquettes en terre cuite, d'un Bouddha debout (acquis en 1965), de bronzes dorés, etc... des Han au T'ang.

Dans la salle des laques, plusieurs grands meubles d'apparat très ornés, souvent de provenance impériale, et deux petits meubles très simples, en contraste : ils sont destinés à un lettré. Pour les autres, toutes les ressources du genre semblent avoir été épuisées, de l'incrustation à la peinture, de l'incision à la sculpture dans la masse. Une *Chine précieuse et éternelle*, que complètent des pièces de pierres dures, de jade et même en plumes de martin-pêcheur.

Afghanistan et Gandhâra

Après un détour par le Vietnam, un peu décevant, malgré le tambour Moulié (II-Ier siècle av. J.-C.), les bronzes, les céramiques et les grès anciens, et passée la « rotonde de repos », le ton monte en arrivant aux deux nouvelles et très importantes salles communicantes consa*crées à l'art de l'Afghanistan ancien* et à l'art du Pakistan ancien (art du Gandhâra, encore récemment dit « gréco-bouddhique »). Le « trésor de Begrum », découvert en 1936-1939 *par Joseph et Ria Hackin, Jean* Carl et leurs coéquipiers, qui a été partagé entre *le musée Guimet et* le musée de Kaboul, est toujours une occasion de revenir sur les échanges des *fameuses* « *routes* » de la *soie et* des épices.

Pour l'art du Gandhâra (« gréco-bouddhique » ou non), bien que mêlé d'apports indiens et iraniens, la surprise reste tout de même saisissante de rencontrer tant de souvenirs de la tradition gréco-bactrienne Et l'on évite difficilement de penser à l'expédition d'Alexandre devant la vitrine de ces « icônes » au profil apollinien. Notons parmi les nouveautés la présentation en coupole d'éléments de peintures murales de Kakrak et celle de reliefs en terre crue de Bâmiyan, les uns et les autres peut-être du cinquième siècle

Un peu en marge : une vitrine de monnaies. Très nouvelle. Et un petit ensemble de miniatures mogholes extrêmement bien choisies. C'était facile : elles sont si belles et si variées. Et c'était inévitable, c'est une des gloires, un peu sentimentale, du musée.

Les autres gloires, plus sérieuses, n'ont, d'autre part, pas manqué au rendez-vous : bien que sa rénovation ne soit pas terminée, Guimet est « rouvert ».

PAULE-MARIE GRAND.

(Samedi 2 avril.)

Au Festival d'art contemporain de Royan

NUAGES NOIRS

Le Festival d'art contemporain de Royan a consacré sa journée du 5 avril au « monde noir ». A cette manifestation participaient les ensembles de musique traditionnelle africaine qui, pendant dix jours, du 21 au 31 mars, avaient animé un autre festival, tout neuf celui-là : le Festival des arts et des cultures, dont la vocation est de mieux faire connaître les civilisations extra-européennes.

Donc, le jour du printemps, après s'être retranché pendant six mois derrière son front de béton qui vieillit, Royan a ouvert un œil sur l'Afrique. Le temps était mauvais : il ne suffit pas à expliquer la faible fréquentation du festival. Sans doute l'a-t-on mal préparé sur le terrain, où on a cru, semble-t-il, un peu trop aux vertus d'un « dossier de sensibilisation » sur l'Afrique diffusé parmi les enseignants et les animateurs en décembre dernier, comme à celles d'une pré-animation en février par la troupe du comédien sénégalais Doura Mané. Et puis a joué contre lui une polémique née *de la décision* des organisateurs de se limiter à l'Afrique du Sahel : dans ce choix, les cinéastes africains ont vu « une volonté de diviser l'Afrique », une fois de plus.

Bref, il n'y avait pas foule à Royan pour ce bain africain. C'est dommage. Ce qui a été montré, ce qui a été entendu, *ce qui a été dit, méritait de* l'être, largement.

Le festival a mis du temps à démarrer. Tout commença vraiment le samedi, après cinq jours de promenade des ensembles de musique traditionnelle, de C.E.S. en salles des fêtes, de Royan à Rochefort. Tout commença par une « veillée », au son des trompes, des calebasses, des vielles et des balafons des griots, ces griots venus de Mauritanie, de Haute-Volta, du Niger, du Mali (*le Monde* du 31 mars), et qui, à travers leur musique, *perpétuent histoires et légen*des de leur ethnie.

Curieuse veillée, qui fit le plein au Casino, avec un public souvent très jeune, et laissa chacun sur ses positions de spectateur et d'acteur. Les lieux ne se prêtaient pas à l'échange, pas plus qu'ils n'étaient prêts à recevoir ces musiques faites pour le plein air, asséchées par les murs de béton, perturbées par les craquements d'un plancher de scène, quand elles n'étaient pas figées dans leur expression corporelle par les micros et leurs *fils*. Musiques déracinées. On se sentait un peu touriste, un rien voyeur, et si on applaudissait parfois en « rythme », c'étaient tout de même des applaudissements.

Il y eut du monde encore pour le colloque du dimanche sur le thème « développement et dialogue culturels ». A la tribune, des délégués culturels des pays du Sahel, Jean Laude, Jean Rouch. On partit de l'Afrique pré-coloniale. *Rappels historiques, éléments* d'information sur les ethnies, les religions, les coutumes. On insista sur les diversités des cultures africaines et sur leur laminage par la culture européenne, forte de sa conviction d'être la seule. Sur ce regard négatif que les Blancs ont porté et portent encore sur l'Afrique. On en vint à l'Afrique d'aujourd'hui. La moitié noire de la salle intervint. La moitié blanche se tut. Les jeunes cinéastes africains portèrent le débat sur le terrain politique et économique. Et, plus que d'échanges culturels, on parla des possibilités d'un *dialogue*, tout court. Les animateurs en titre devinrent les « ani*més* ». *Douloureusement, dans* un climat de tension, se creusait l'immensité des problèmes de l'Afrique meurtrie, dépossédée. On était loin de Royan. On était préparé pour les Journées du cinéma, au cours desquelles les débats continuèrent.

* * *

Une trentaine de films, courts et longs métrages, ont été projetés du 39 au 31, mais *le 16 mm s'accommodant mal des dimensions de la salle*, il faisait plutôt sombre sur *l'écran. Il y eut* aussi quelques ratés dans la sélection. La Fédération française des ciné-clubs, qui en avait été chargée, avait dû repenser en hâte un programme non limité aux pays du Sahel, à la suite de la protestation de la Fédération panafricaine des cinéastes. Certains films prévus, de Med Hondo et d'Ousmane Sembene notamment, ne sont pas venus pour des raisons obscures. Il y eut peu d'inédits, mais assez de films *presque inconnus pour offrir* un panorama intéressant du jeune cinéma africain.

Les thèmes anciens de l'émigration, du retour au pays, de l'urbanisation sont enrichis par une réflexion nouvelle sur la maladie mentale, la médecine. Kodou, un très beau long métrage de Samb Makharam, raconte l'histoire d'une jeune fille qui n'a pu supporter la cérémonie du tatouage, devient la risée de son village. Elle « perd la tête ». Sa folie sera guérie, mais comment ? Par la cure de sommeil et les *électro*chocs dans un hôpital, ou par la médecine du Marabout ? On avait vu, auparavant, *les Maîtres fous*, de Jean Rouch (1954), un document ethnologique sur une cérémonie d'exorcisation (des démons britanniques, pour garder la santé). *La Médecine des riches chez les pauvres*, de Claude Deffarge et Gordan Troeller — un documentaire tiré d'une série, intitulée *Au nom du progrès*, de douze *films réalisés pour la télévi*sion allemande — dénonce les effets désastreux au Gabon et au Sénégal d'un système de santé publique calqué sur le modèle européen... Suivit un débat, et la réaction violente de membres du corps médical. On avait, semble-t-il, *dépassé* les limites de ce qui peut se dire au *casino de Royan*.

Toutes les discussions autour des films ont porté sur leur contenu politique ou sur les problèmes de distribution. Mais on n'a pratiquement jamais parlé de langage cinématographique, comme s'il allait de soi que ce cinéma-là échappe à la sophistication, comme s'il n'y avait *rien à dire sur son* rythme lent, sur son mode de récit, sur le tempo si particulier d'un film comme celui de Safi Faye, une des rares femmes du cinéma africain, qui nous envoie de son village, où elle revient après des études en France, une *Lettre paysanne* ; lettre-portrait d'un village, avec ses coutumes, sa culture, ses problèmes économiques.

La Journée du monde noir n'est pas le seul prolongement de ce premier Festival des arts et des cultures dans *le Festival d'art contempo*rain, commencé le 2 avril. Deux *expositions, ouvertes* avec l'un, se termineront avec l'autre. L'une, très bien faite qui doit être reprise par le Festival d'automne — est consacrée à l'influence de l'art nègre dans l'art occidental de 1905 à 1925. Elle met en parallèle des photographies et quelques originaux de masques et de statues d'Afrique et d'Océanie, avec des photographies de toiles de Kirchner, Nolde, Pechstein, Schmidt-Rottluff, puis de *Picasso (les Demoiselles d'Avignon*, bien sûr), Braque, Léger, Matisse, Brancusi. L'autre exposition réunit trois artistes africains d'aujourd'hui, très marqués par leur passage aux beaux-arts de Paris : Iba Ndiaye, Clément Ouezzin Coulibaly et Alioune Badiane.

Le grand festival aura donc quelques échos du petit. On peut tout de même se demander si une fusion des deux n'aurait pas engendré un festival encore plus passionnant, ne serait-ce que par la confrontation directe de la musique *contemporaine* et des musiques africaines.

Espérons pour l'année prochaine, quand l'Afrique reviendra à Royan.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Mercredi 6 avril.)

Fragments d'un discours amoureux de Roland Barthes,

par Bertrand Poirot-Delpech

ROLAND BARTHES fait penser à un enfant drôlet qui démonterait les réveils avec l'espoir d'y surprendre le secret du Temps. Au lieu de se fier aux mots comme on lit l'heure, voici vingt-cinq ans qu'il cherche *sous* leurs définitions changeantes *le Degré zéro de l'écriture* (1953) : à partir d'observations sociales — *Mythologies* (1957), *Système de la mode* (1967), *l'Empire des signes* (1970), — de grandes relectures — *Michelet par lui-même* (1954), *Sur Racine* (1963), *S/Z* (Balzac, 1970), *Sade-Fourier-Loyola* (1971) — ou de ses propres sensations — *le Plaisir du texte* (1973), *Roland Barthes par Barthes* (1975). Supplément spécialisé à ce dernier livre, *Fragments d'un discours amoureux* met en lexique quelques souvenirs intimes et littéraires de l'auteur sur le chapitre du cœur (1).

Il y faut presque de l'audace, de nos jours. Depuis l'exploitation commerciale du sexe, c'est le sentiment qui passe pour obscène, et son évocation pour un scandale. Sade choque moins que *Nous Deux*. Votre voisin vous plaint d'une panne corporelle, non d'une peine de l'âme. Les enfants récitent en classe ce qui se passe sous la ceinture, mais rougissent de ce qu'ils nomment, en s'excusant, « l'amur ». Il y a moins d'une génération, les fleurs bleues pouvaient citer Géraldy, et les bas de même couleur Denis de Rougemont. La morale chrétienne offrait les extases de la sublimation, en échange de ces contraintes. Maintenant, le freudo-marxisme ambiant soupçonne tout sentimental de complexes petits-bourgeois...

EN vérité, il faut remonter au *Banquet*, de Platon, pour trouver un système de société occidental qui fasse sa place à l'amour. Les amoureux d'Europe ont presque toujours été abandonnés par leur culture à un sort tragique ou risible, sans modèle au diapason de leur état.

Or cet état, c'est un fait, loin de rendre les couples libres et jubilants comme la nature dont il les submerge, les laisse sans voix, plus que jamais conditionnés. Tout se passe comme si le cœur se moquait des paroles. — « *La joie n'a nul besoin de trace* », notait Nietzsche — ou s'il les défiait. L'expression « je t'aime ! » ne cache-t-elle pas un manque ? Freud et Gide, pour ne citer qu'eux, souffraient de ne pouvoir « exprimer » leurs sentiments. « *L'amour est muet,* disait Novalis ; *seule la poésie le fait parler* »

Et encore ! Pour Barthes, l'effusion lyrique rend mal compte de ce qui s'apparente chez lui à une « jouissance sèche ». Le concept d'amour ne peut s'appréhender que par surprise, à travers un ruissellement romanesque. Or la littérature théoricienne à laquelle il se consacre abolit l'imaginaire et la projection innocente dans un personnage. Tant qu'à voir l' « imaginaire à l'œuvre », il préfère que ce soit à l'intérieur même du langage. Entre l'obstination maniaque de la passion et les glissements pervers de l'écriture, il y a longtemps qu'il a choisi. Ce sont les mots qu'il aime. D'amour.

LES *Fragments d'un discours amoureux* ne se veulent ni une histoire d'amour ni une philosophie de l'amour. Comme dans *le Plaisir du texte* et *Barthes par Barthes*, il s'agit de notules — quatre-vingts, de quatre à cinq pages chacune — où, à propos de moments et d'expressions propres à l'amour, se mêlent du coq à l'âne une exégèse de Werther, des citations de philosophes — Platon, Nietzsche, — des explications de psychanalystes — Freud, Lacan, — des conversations d'amis — J.-L. Bouttes, S. Sarduy, Ph. Sollers, F. Wahl, — des rumeurs de la ville — chansons de Piaf, affiches de Coluche, — des préceptes zen et des bribes d'introspections romanesques ou autobiographiques.

Les textes sont classés par ordre alphabétique de leurs titres allusifs, pour enfreindre plus sûrement les « bons usages du savoir » et d'encourager notre envie éventuelle d'y chercher une thèse organisée. De fait, nous sautons sans lien didactique de l' « abîme » au « vouloir-saisir » et d'une curiosité étymologique à une observation intimiste.

Chaque petite dissertation doit être savourée pour elle-même : citons, parmi les plus pénétrantes ou insolites, les interrogations — car Barthes pose plus de questions lumineuses qu'il n'apporte de réponses — sur le fait que nous aimons toujours un même type d'êtres, que les amoureux ont plaisir à se raconter et s'émerveillent de leurs ressemblances. Parfois, le doute socratique fait place à un aphorisme péremptoire et mémorable sur les premiers signes du détachement — un point noir jusque-là inaperçu — ou la jalousie qui fait quatre fois souffrir : d'être exclu, agressif, fou et commun.

MAIS le moindre paragraphe renvoie à une logique que l'auteur n'a rien fait pour brouiller, et qu'il a même accepté de livrer sans fausse pudeur : celle de son équation personnelle, et qu'avec son maître Gide il pourrait appeler son « idiosyncrasie ». On reconnaît désormais une ligne de Barthes comme, dans le même genre d'écrit anthologique sinon encore dans le même ordre de grandeur, chez Platon, Montaigne, Pascal, Stendhal, Nietzsche ou Proust.

On rencontre d'abord certaines répétitions, inévitables avec cette sorte de notations quotidiennes en mosaïque. Les remarques sur l'indécence moderne du sentiment par rapport au sexe figuraient déjà dans *Barthes par Barthes*, et l'origine latine du mot « trivial » a trouvé place dans la récente leçon inaugurale au Collège de France, de même que l'image du bout de laine par quoi l'enfant se relie à sa mère.

La référence maternelle revient ici à près de vingt reprises, à propos de l'attente amoureuse, de la crainte d'être abandonné, de la compassion, de la volupté inaccomplie, ou de la dépression, dont l'auteur observe avec une acuité extrême que nous y contrefaisons la figure de notre mère telle qu'à notre sens elle devrait nous « *regretter à jamais* ».

Ces symptômes « œdipiens » et le genre d'amours, compliqué d'exclusions masochistes, auquel ils semblent porter l'auteur ne manqueront pas de tenter un jour quelque universitaire fouilleur d'intimité. Barthes en prend très lucidement le risque. Mais ce n'est pas ce qui devrait retenir le lecteur des *Fragments*.

ON est bien davantage frappé et envoûté par la façon dont l'écrivain étend à l'écriture toutes les ressources de sa sensualité

« *J'expulse mes démons par les mots* », dit-il ; ou encore : « *Je marche à l'euphémie* », et « *le vocabulaire français est une pharmacopée.* » Mais ses rapports avec les textes dépassent ces métaphores médicales. On est au-delà de l'« éclair des mots » dont Diderot dit qu'il permet d'« *apercevoir les choses* ». C'est bel et bien de liens érotiques qu'il s'agit. Le mot le sollicite avec la même intensité incontrôlable qu'un corps désiré.

Quand il scrute un être aimé dans le sommeil, son vertige excède celui du narrateur de Proust au-dessus d'Albertine endormie. C'est la cause même de son désir qu'il espère débusquer — il dit « *lire* ». Un même état de « fascination alerte » le saisit devant le secret vibrant des peaux et celui des mots. Il n'y a pour lui aucune différence entre le *coïtus reservatus* et le... marivaudage. Les signes que nous adressent les étymologies et les correspondances d'une langue à l'autre lui font l'effet d'attouchements subtils et clandestins. Son langage frémit sous les mots des autres comme une peau sous des doigts, des ongles, et se recharge brusquement de signification, comme un désir. Les acceptations multiples des vocables s'additionnent comme autant de contacts corporels. Les carences elles-mêmes se font caresses. La fête des sens tourne à la fête du sens jamais épuisé.

ET *quand la jouissance génitale s'alanguit, on sait que* le « plaisir du texte », chez Barthes, devient auditif — « *en moi c'est l'oreille qui parle* » — ou proprement oral. Ce n'est pas tout à fait une singularité : Flaubert avait son « gueuloir », et Malraux semble n'employer des mots comme « Trébizonde » ou « bronze » que pour la joie d'en faire sonner la diphtongue nasale. Mais Barthes s'explique. S'il remplace l'expression d'« union absolue » par « fruition », ce n'est pas par pédantisme. A la volupté de ce qu'il désigne, le mot ajoute pour lui celui d'un « *frottis initial et d'un ruissellement de voyelles aiguës* ». En le prononçant, il « *jouit de cette union dans la bouche* ».

D'autres sonorités ont le don de le ravir. La prédilection pour les *br* et le *gr* que signalait *le Plaisir* du texte — « ça granule, ça grésille... » — se retrouve ici dans les graillonnements de *Sobria ebrietas* ou de *Tabula gratulatoria*, moins cuistres que jouissifs !

Contrairement à Proust, à qui on songe d'abord mais qui penche de tout son être pour le vernissé et le satiné, Barthes se révèle plus que jamais le champion du mat, du grenu, du grège ; du côté du *grain* qui meurt, de *Biskra*, d'*Urien*, de *Rouart*, d'*Hubert*, de *Paludes* et de ses capes laineuses pour un voyage toujours remis...

Barthes est décidément le plus gidien de sa génération : un écrivain du tweed.

(Vendredi 8 avril.)

(1) *Fragments d'un discours amoureux*, de Roland Barthes, le Seuil, collection « Tel quel », 288 pages, 42 F.

Justice pour le Moyen Age

● *Epoque de ténèbres ou de lumière ? Les médiévistes en disputent toujours. Régine Pernoud, dans « Pour en finir avec le Moyen Age » s'inscrit vivement parmi les défenseurs.*

UN bombardement en piqué. Pulvérisé, l'objectif. Quel objectif ? Non pas le Moyen Age, on s'en doute, s'agissant du combattant Régine Pernoud, médiéviste éminente et ardente ; mais nos idées sur le Moyen Age, préfabriquées, sommaires, la plupart du temps aberrantes. L'appellation elle-même est ridicule pour une durée d'un millénaire, que nous nous représentons, écrasant les siècles les uns sur les autres, comme une « transition » entre la grandeur romaine et les splendeurs classiques.

Quel dénominateur commun, en effet, entre la période franque (de la chute de Rome au milieu du VIII[e] siècle) et la période impériale qui a vu se réaliser l'unité de l'Europe, entre l'âge féodal (du milieu du X[e] siècle à la fin du XIII[e] siècle) et ce qui est vraiment un « moyen âge », ces XIV[e] et XV[e] siècles durant lesquels les mentalités ont basculé sous l'effet conjugué des guerres, des famines endémiques et des épidémies ? Un très récent et très intéressant ouvrage sur les *Bourgeois et marchands en Provence et Languedoc* (1) montre qu'à ce moment-là une société nouvelle naît dans les villes et des villes.

« *Les serfs passaient leurs nuits à battre les étangs pour faire taire les grenouilles qui empêchaient les gens du château de dormir. Les seigneurs prenaient un malin plaisir à ravager les champs de blé mûr en se rendant à la chasse. L'Eglise refusait une âme aux femmes... Elle torturait non seulement des foules de sorcières, mais aussi les savants, comme Galilée, qui voulaient faire sortir le monde de sa nuit intellectuelle...* »

Le sottisier est vaste, transmis de génération en génération d'écoliers par des manuels simplistes, voire malintentionnés. La phrase-clé, pour définir notre époque de progrès, n'est-elle pas : « *nous ne sommes plus au Moyen Age* » ?

Est-ce si sûr, au sens stupide du terme ? En fait de férocité, vingt ans nous ont suffi à dépasser de loin, en quantité et raffinements, les innovations les plus barbares des « barbares », nos aïeux. L'Inquisition en ce qu'elle a de plus odieux, d'ailleurs limitée dans le temps et l'espace, les procès de sorcellerie, dont la « grande époque », soit dit en passant, se situe dans la première moitié du XVII[e] siècle, précisément au moment de « l'affaire Galilée », nous avons fait tellement mieux !

Les femmes ont été très souvent plus libres en ces âges lointains qu'au proche XIX[e] siècle. On ne comprend rien à la féodalité tant qu'on néglige son aspect juridique : elle est en fait une réciprocité de service, basée sur le serment. Et, sans défendre le servage, il y a mauvaise foi à le confondre avec l'esclavage. Le serf restait homme, l'esclave est une chose. Or la pratique de l'esclavage était disparue depuis belle lurette quand le gracieux XVI[e] siècle réapprit à s'en servir dans les colonies d'Amérique, et Colbert et Louis XIV surent en tirer profit comme nos grands-parents de 1789, et quelques-uns encore après.

Quel souverain verrions-nous, aujourd'hui, régnant sur des communautés religieuses diverses, se proclamer « roi des trois religions » comme Ferdinand III d'Espagne, le cousin de Saint Louis ? Quel monastère d'hommes accepterait, comme ce fut le cas à Fontevrault au XII[e] siècle, de se placer sous le magistère d'une abbesse ? Qui, en littérature, a inventé le roman et en musique la gamme, sur laquelle s'est édifié un langage musical qui est encore le nôtre ? Qui a ouvert la voie à la diffusion de la culture en remplaçant le rouleau antique par le codex, le livre dans sa forme moderne ? Qui a su accorder l'art à la fonction et bâtir en beauté des choses aussi utilitaires que les réfectoires et dortoirs de moines, sans parler des ouvrages défensifs et des moindres objets de la vie courante ? L'invention de l'horloge mécanique, l'explosion décorative des cathédrales, l'extraordinaire rayonnement des centres culturels ruraux que furent monastères et châteaux, l'immense masse de savoir transmise par des bibliothèques incomparables, et ces foules parcourant le monde connu, cueillant, ici et là, de riches moissons, cela compte-t-il pour rien ? Faut-il parler d'autres merveilles ? Les fresques de Saint-Savin et de Berzé-la-Ville faisaient s'écrier Matisse : « La Renaissance, c'est la décadence ! »

Il ne faudrait pas pousser beaucoup notre historienne pour qu'elle abonde dans cette optique un peu abusive : elle n'y va jamais de main morte quand elle se lance dans la polémique ; mais après tant d'erreurs et d'excès dans l'autre sens, le coup de poing est salubre. Il est très clair que le « Moyen Age » a utilisé l'antique en continuité et en souplesse, en le fertilisant, alors que Renaissance et classicisme se sont parfois stérilisés en le copiant ; et nous sommes incroyablement plus près que nous ne le pensons de ces temps assignés d'ordinaire à l'ignorantisme le plus crasse. Nos recherches de moyens d'expression neufs, nos fermentations explosives, nos mutations, nos essais de transformation d'une société, nos inquiétudes métaphysiques accompagnées d'un renouveau de foi, tout cela nous relie à des hommes que nous regardions avec condescendance. Apprendre ce que leur « chaos » nous a légué a de quoi réconforter aux heures où le remue-ménage nous malmène, nous déconcerte et nous décourage, et cette joyeuse destruction de mythes musclés, caparaçonnés de sottise et de ragots, ouvre la voie d'une découverte. « Un » Moyen Age est mort. Vive le Moyen Age !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(Vendredi 8 avril.)

★ POUR EN FINIR AVEC LE MOYEN AGE, de Régine Pernoud. Ed. Le Seuil, 160 pages, 32 F.

(1) Michel et Mireille Lacave : Ed. Aubanel, coll. « Histoire du Sud », Avignon.

vient de paraître

Romans français

JEAN-MARC ROBERTS : *le Sommeil agité.* — Pour son cinquième roman, Jean-Marc Roberts abandonne les récits légers pour le livre grave d'un homme qui s'identifie au héros du film *la Nuit du chasseur* : Robert Mitchum. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

JOSE-ANDRE LACOUR : *le Zoiseau ivre.* — Le romancier de *la Mort en ce jardin*, le dramaturge de *Notre peau*, évoque dans ce nouveau roman, le septième, la vie d'un scénariste contemporain vieillissant amoral, truculent sans vergogne. (Robert Laffont, 240 p., 36 F.)

GILBERT PROUTEAU : *Comme un vol de corbeaux.* — Le problème du droit de grâce et de la peine de mort, abordé par le romancier du *Machin*, avec une présentation d'Antoine Blondin intitulée « les Commissaires-briseurs ». (La Table ronde, 240 p., 42 F.)

NICOLE BRESSY : *l'Orange du pommier.* — Le roman d'une fonctionnaire à la direction générale des impôts qui n'a pas oublié son rêve d'une vie épanouie : l'orange du pommier. Quatrième roman. (Robert Laffont, « Participe présent », 205 p., 26 F.)

MARTIN EVEN : *Neige fondue au sodium.* — Le premier roman de notre ancien collaborateur Martin Even, un roman parodique, noir, cinétique, documenté. (Mercure de France, 150 p., 30 F.)

ANDRE PARINAUD : *le Magnifique.* — Le premier roman d'un journaliste qui s'est illustré par de multiples activités dans la presse, à la radio, à la télévision, et campe le personnage d'un grand artiste de notre époque, synthèse de Picasso, Dali et Huxley, provocant, démesuré, mystique. (Robert Laffont, 380 p., 44 F.)

Critique littéraire

JULES-FRANÇOIS DUPUIS : *Histoire désinvolte du surréalisme.* — Si le surréalisme est devenu une « marchandise » culturelle, c'est en raison de sa « nature idéologique ». Il « a eu la lucidité de ses passions mais jamais jusqu'à la passion de la lucidité », écrit l'auteur, qui ne serait autre que Raoul Veneigem. (Ed. Paul Vermont, 33, boulevard Berthier, 75017 Paris, 16· p.)

Histoire

JACQUES DE LAUNAY : *les Derniers Jours du fascisme en Europe.* — Une enquête et des documents sur les soubresauts consécutifs à la seconde guerre mondiale. (Albatros, 322 p., 45 F.)

YVES TERNON : *les Arméniens, histoire d'un génocide.* — Le drame atroce d'une communauté exterminée aux trois quarts par le nationalisme turc en 1915. (Seuil, 318 p., 45 F.)

Essai

JACQUES NANTET : *les Mille et Une Jérusalem.* — Historien et essayiste, président de la Fraternité d'Abraham, Jacques Nantet s'est promené à travers les communautés chrétiennes, juives, musulmanes de la Ville sainte, s'entretenant de politique, religion, diplomatie, civilisations, avec les personnalités religieuses, politiques et littéraires les plus en vue. (J.-C. Lattès, 200 p., 30 F.)